

JE ME SOUVIENS



LE CURÉ LABELLE

PATER MEUS AGRICOLA

LE CURÉ LABELLE

SA VIE ET SON OEUVRE

Du même auteur

- La foi dans ses rapports avec la raison (1898)
Le mariage clandestin devant la loi (1901)
Articles et études (315 pages) — (1903)
Vie de Mère Caron (270 pages) — (1908)
Les fêtes de l'Hôtel-Dieu (194 pages) — (1909)
Prêtres et religieux du Canada (I) — (1914)
Pau, Fayolle et Foch (1922)
Histoire des Soeurs de Sainte-Anne (350 pages) — (1922)
Louis-Joseph-Amédée Derome (1922)
Mère Catherine-Aurélie (450 pages) — (1923)
Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1924)
Noces d'or de Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1924)
Prêtres et religieux du Canada (II) — (1924)
Verdun de Montréal (1925)
Lettres et Ecrits de Mère Catherine-Aurélie ⁽¹⁾ — (1925)
Histoire des Cèdres (416 pages) — (1927)
Histoire des Soeurs de Miséricorde (360 pages) — (1928)
Histoire de Mgr John Forbes (315 pages) — (1929)

En collaboration

- Les fêtes du 75ème de la Saint-Jean-Baptiste (1909)
Histoire de Saint-Jacques d'Embrun (1910)

En préparation

- Histoire de Gravelbourg, Saskatchewan
Les de Jordy de Cabanac

(1) Ce travail n'a pas été publié, bien qu'il soit écrit en vue d'une publication éventuelle. Les 1900 pages du manuscrit ont été reproduites au clavier en 20 copies dont une pour chacun des monastères du Précieux-Sang actuellement existants. — Note de l'auteur.

LE CURÉ LABELLE

SA VIE ET SON OEUVRE

Ce qu'il était devant ses contemporains
Ce qu'il est devant la postérité

PAR

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR

*Docteur en théologie et en droit canonique
de la Société Royale du Canada
et de la Société Historique de Montréal*



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

430, rue Saint-Gabriel, 430

—
1930

Nihil obstat,

Henri Jeannotte J.S.S.
censeur librerie

Montréal, 20 septembre 1929

Imprimatur,

+ freres, arch. coad
de Montréal

Le 21 septembre 1929

C
7231
32 118



PRÉFACE

LE curé Labelle appartient à l'histoire et, pourtant, combien peu le connaissent vraiment ! Pour beaucoup, c'est un personnage presque légendaire, dont l'action réelle reste inconnue. La raison en est, sans doute, que, jusqu'ici, il n'y avait pas de tableau complet de son oeuvre. Aussi, depuis longtemps, attendions-nous le récit entier et véridique de la vie de ce simple pasteur de campagne, devenu célèbre par la force de sa foi, de ses idées, de son coeur et de son action. C'est donc avec bonheur que nous présentons au public l'histoire de cette vie étonnante et féconde, écrite avec un soin pieux et patriotique par M. l'abbé Elie-J. Auclair.

La publication de la vie du curé Labelle, comme l'érection de son monument à Saint-Jérôme, il y a cinq ans à peine, ont été peut-être tardives, confessons-le. C'est que, comme cela arrive souvent pour les hommes du plus grand mérite, le silence et l'oubli ont paru envelopper durant plusieurs années la mémoire de cet homme si remarquable. On avait aimé et on avait admiré le grand patriote. On l'avait largement loué, quand il était tombé sur le champ d'honneur, il y a plus de trente-huit ans, en pleine activité. On l'avait sincèrement regretté. Puis, on avait passé à d'autres préoccupations. La politique, les soucis matériels, les ambitions, même les discordes, avaient par trop voilé son souvenir. Quelques amis, certes, lui demeuraient fidèles. Mais, d'une façon générale, on oubliait maintenant le pacifique conquérant des montagnes du nord, le fondateur de ces nombreux et prospères villages qui sont échelonnés dans les Laurentides et au delà, le prêtre à hautes visions qui rêvait de voir les fils de sa race s'emparer les premiers du sol, au nord et à l'ouest du Canada, et qui, dans ce but, voulait d'abord peupler les vallées de la "Rouge", de la "Lièvre", de la "Gatineau", c'est-à-dire tout le pays arrosé par les tributaires de l'Outaouais, puis envahir le nord-ouest de l'Ontario, se rendre jusqu'au Témiscamingue, jusqu'à Winnipeg, grâce à des chemins de fer, tracés par lui sur la carte dès 1888, et qui sont aujourd'hui presque tous en pleine opération.

Cependant, les plus beaux éloges avaient été jetés à profusion sur la tombe du curé Labelle, au lendemain de sa mort, tant par la presse d'Europe que par la presse canadienne. Durant quelque temps, nos orateurs sacrés et profanes, nos conférenciers et nos écrivains avaient célébré à l'envi les hauts mérites et chanté éloquemment l'oeuvre géniale de ce grand homme qui, dans sa modeste sphère de curé, a su déployer une puissance d'action telle qu'il a laissé après lui une oeuvre de colonisation conquérante jusqu'ici sans égale, dont le prestige a rayonné par tout le pays, au delà des mers et jusqu'à Rome. Il me semble encore entendre ou lire l'évocation vibrante des panégyristes de Mgr Labelle, rappelant l'amour immense de cet illustre compatriote pour sa patrie, ou décrivant le grandiose décor au milieu duquel il a fourni son utile carrière et où, par tant de fibres de son coeur, il se tenait attaché aux collines, aux arbres, aux pierres, à ce ciel bleu du nord qui miroite dans l'onde de nos lacs et de nos rivières. Les jours passèrent ensuite sur les jours, les années sur les années, et le souvenir du célèbre curé menaçait de disparaître complètement. Le nombre de ceux qui avaient été les témoins de son activité et avaient connu l'importance de son entreprise et de ses réalisations diminuait insensiblement. On n'entendait plus que de rares éloges, on ne lisait plus que des articles très espacés, à son sujet. Le silence se faisait de plus en plus profond autour du *roi du nord*.

Saint-Jérôme, où a surtout vécu l'apôtre de la colonisation, aura le mérite d'avoir fait sortir cette grande mémoire des ombres où elle allait se perdre. Par les soins d'un comité formé en 1923, on inaugurait, dans le centre de cette ville, le 20 octobre 1924, un magnifique monument à la gloire du curé Labelle. Après trente-trois ans d'absence, cet homme extraordinaire apparaissait de nouveau, de toute la hauteur de sa stature, à l'endroit même, comme le dit une inscription, "d'où rayonna, de 1868 à 1891, l'action bienfaisante de ce prêtre patriote". Ce beau geste est tout à l'honneur de Saint-Jérôme et du comité qui l'a accompli, avec le concours de tous ceux qui, dans notre pays, se souvenaient encore du grand homme. Mais, suffit-il d'élever des monuments à ceux qui sont la gloire d'un pays ? Le comité de Saint-Jérôme ne l'a pas cru. Le meilleur moyen d'honorer nos héros, a-t-il pensé, c'est de s'inspirer de leur vie, et, pour cela, il faut la connaître, cette vie, et la faire connaître. C'est pourquoi, convaincus que le curé Labelle n'est pas suffisamment connu de la nouvelle génération, les membres du comité de Saint-Jérôme ont résolu de publier sa vie. Ils ont compris que la résurrection de la mémoire de ce curé patriote, entreprise par eux, ne serait vraiment complète que le jour où un livre raconterait ses oeuvres, proclamerait ses mérites et apprendrait à ceux qui l'ignorent — ils sont légion

— ce que le curé Labelle a été et ce qu'il a fait. Ce n'est plus seulement une statue, mais, pour ainsi dire, un être de chair et d'os, bien vivant, que les citoyens de Saint-Jérôme présentent, cette fois, devant le public.

Il ne nous appartient pas, dans cette courte préface, d'insister longuement sur la vie du curé Labelle et sur les lumineuses leçons qui s'en dégagent. Qu'il nous soit permis seulement d'exprimer l'espoir que les pages documentées qu'on va lire détruiront à jamais la fausse opinion, encore partagée par quelques-uns, que cet ardent patriote ne fut qu'un visionnaire. On verra qu'au contraire sa sincérité, son assurance, sa conviction, sa hauteur de vues et son esprit pratique ont fait de lui un homme d'action comme notre histoire en compte peu.

Il ne s'agit pas, ici, d'immortaliser l'exemple d'un personnage inspirateur de belles théories économiques, ni d'élaborer une thèse nationale uniquement spéculative, comme dans le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, par exemple, modèle magnifique sans doute, mais purement imaginaire. On trouvera plus et mieux dans ce livre qui raconte l'histoire vécue d'un personnage réel dont les concepts, les idées, l'idéal et la thèse vivent et survivent dans des oeuvres et des faits historiques qui placent le curé Labelle au rang des animateurs clairvoyants et des plus vigoureux réalisateurs de notre histoire. En colonisant le nord de Montréal comme il l'a fait, à la surprise de plusieurs, il travaillait pour l'avenir, il ouvrait la porte à de beaux rêves aujourd'hui réalisés pour le plus grand bien de la province de Québec et du Canada tout entier. Sans même envisager son oeuvre dans toute son ampleur, il faut savoir et retenir que le curé Labelle a *accroché* notre race au sol du nord si solidement que rien ne peut désormais prévaloir contre elle.

Faire revivre, après quarante ans, la figure captivante du curé Labelle, tracer pour l'histoire les étapes de cette vie chargée d'oeuvres, évoquer les idées du grand colonisateur et marquer définitivement les résultats de son active carrière, ce n'était pas une tâche facile. Le comité de Saint-Jérôme a lieu de se féliciter d'avoir confié cet important travail à M. l'abbé Elie-J. Auclair, de la Société Royale du Canada, ancien élève des universités de Rome et de Paris.

Pas n'est besoin de présenter au public cet excellent écrivain et cet historien judicieux dont l'éloge serait superflu. Qu'il suffise de rappeler que l'abbé Auclair a déjà à son acquis des oeuvres littéraires et historiques nombreuses. Après avoir écrit la *Vie de Mère Caron*, l'*Histoire des Soeurs de Sainte-Anne*, *Mère Catherine-Aurélié*, fondatrice du Précieux-Sang, l'*Histoire des Cèdres*, l'*Histoire des Soeurs de Miséricorde de Montréal*, la *Vie de Mgr John Forbes*, pour ne mentionner que quelques-uns de ses ouvrages, M. l'abbé Auclair a droit

d'être considéré comme l'un des historiens de la vie religieuse des Canadiens français. C'est bien cette histoire, en effet, que ce prêtre patriote écrit par tranches, dans un style clair et simple, au prix de patientes recherches et de minutieuses compilations qui lui font accomplir un véritable travail de bénédictin.

Je n'hésite pas à dire que son nouveau volume *Le Curé Labelle* est jusqu'ici, à mon avis, son oeuvre capitale.

Dans ce livre, M. l'abbé Auclair s'est efforcé de jeter des lumières sur les idéals et les réalisations d'une laborieuse carrière déjà effleurée par la légende et où s'enchevêtrent des événements nombreux et divers. Il le fait avec ce talent d'observation, cette conscience, cette méthode et cette lucidité d'expression, qui constituent la haute valeur de ses travaux d'historien et de lettré.

A vrai dire, c'est non seulement une vie du curé Labelle, mais aussi l'histoire de la vaste et belle région du nord de Montréal, à la période dure et difficile de ses débuts et de son premier élan vers le progrès, que vient d'écrire M. l'abbé Auclair.

La lecture de ce livre sera une source de salutaires leçons et de saines réflexions non seulement pour la génération d'aujourd'hui mais encore pour celles de l'avenir. Car cette oeuvre restera et vivra, avec la mémoire du curé Labelle, dans ce monde lointain et mystérieux qu'est la postérité.

Dans la galerie de nos compatriotes illustres le portrait du curé Labelle a sa place incontestée. Ce portrait le voici, authentique et vivant. Le comité de Saint-Jérôme le croit digne d'orner nos demeures, et il espère que sa présence y fera germer, aujourd'hui et demain, les fortes vertus et les qualités viriles dont la vie du curé Labelle déborde.



député de Terrebonne
à la Chambre fédérale.

Saint-Jérôme, septembre 1929.



INTRODUCTION GÉNÉRALE

LE curé Labelle était né à Sainte-Rose de Laval le 24 novembre 1833. Il mourut à Québec le 4 janvier 1891, à 57 ans. Ses études faites à Sainte-Thérèse, il fut ordonné prêtre, à Sainte-Rose, son village natal, par Mgr Pinsonnault, évêque de London, dont c'était la première ordination, le 1er juin 1856. D'abord vicaire à Sault-au-Récollet, puis à Saint-Jacques-le-Mineur, il fut ensuite curé à Saint-Antoine-Abbé et aussi à Saint-Bernard de Lacolle. En 1868, il devenait curé de Saint-Jérôme, et il le fut, jusqu'à sa mort, pendant près d'un quart de siècle, de 1868 à 1891. Il se donna en plus, avec un grand zèle et un succès merveilleux, à l'oeuvre nationale et religieuse de la colonisation des cantons du nord de Montréal. Il étendit même sa sphère d'action, comme colonisateur, à toute la province et à tout le pays. Il devint sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec, dans l'administration Mercier, en mai 1888. L'année suivante, en juillet 1889, le pape Léon XIII le créait protonotaire apostolique. Sous-ministre et Monseigneur, il n'en resta pas moins, pour tous, le curé Labelle, nom qu'il a illustré et que lui garde l'histoire. On l'a surnommé l'apôtre de la colonisation et le roi du nord. Il a été certainement l'un des Canadiens français les plus éminents de sa génération.

Sa mort à Québec en janvier 1891 fut inopinée et presque subite. Il partit en trois jours. "Ce fut une stupeur générale, nous écrivait-on récemment, ce dimanche-là, à Québec, quand, du haut de la chaire de la basilique, le curé du temps, Mgr Faguy, recommanda l'illustre défunt aux prières en disant : "Je recommande, mes frères, à vos prières, Mgr Antoine Labelle, protonotaire apostolique, curé de Saint-Jérôme, au diocèse de Montréal, et député-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation de cette province, qui est décédé ce matin dans notre ville." Transmise aussitôt par télégraphe ou par téléphone, la nouvelle causa une vive surprise et un vrai chagrin par tout le pays, dans notre province en particulier, et, surtout, dans cette région de Saint-Jérôme et du nord de Montréal, où s'étaient dépensées ses remarquables activités pendant si longtemps.

Dans sa livraison du 10 janvier 1891, quelques jours plus tard, la *Semaine religieuse* de Montréal lui consacrait un article de rédaction non signé, mais que nous croyons être de la plume du futur Mgr Bruchési, où se lisent, entre autres, ces lignes très simples, mais fort belles : "Mgr Labelle aimait passionnément son pays et il mit sans cesse à son service les facultés peu ordinaires et la prodigieuse activité dont il était doué. Le développement de la foi catholique et l'expansion de la nationalité canadienne-française, tel était son rêve. L'amour de la religion et l'amour de la patrie étaient inséparables dans son coeur. Il était étonnamment renseigné sur les plus importantes questions et sur les plus graves problèmes. Il avait une foi ardente et naïve en même temps, une vraie foi d'enfant, qu'il ne craignait pas de montrer et de défendre au besoin. Sa mort a été des plus édifiantes. Prévenu qu'il n'y avait plus pour lui aucun espoir, il n'exprima qu'un regret, celui de ne pouvoir pas dire un dernier adieu à sa vieille mère. Pour le reste, il fit généreusement son sacrifice à Dieu, et il n'eut pas une parole amère, pas une plainte. Le *fiat* fut sur ses lèvres comme il était dans son coeur..."

"Les journaux, ajoutait l'auteur de l'article que nous condamnons, discutent et jugent, ces jours-ci, chacun à son point de vue, la carrière politique de Mgr Labelle. Pour nous, ses frères dans le sacerdoce, nous n'en voulons rien dire. Nous aimons mieux nous rappeler les oeuvres de zèle qu'il a accomplies, la foi ardente dont il a donné tant de preuves, l'amour filial qu'il a toujours eu pour la sainte Eglise, et, en présence de sa belle mort, nous répétons la parole si pleine d'espérance et si consolante de nos saints livres : "Bienheureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur !"

Trente-huit ans se sont écoulés depuis que les lignes qui précèdent ont été écrites. Les réserves qui s'imposaient alors sans doute à une plume ecclésiastique, à cause des passions politiques qu'il ne convient pas à un prêtre d'aviver, ne sont plus maintenant, à ce qu'il nous semble du moins, aussi pressantes. Le temps a fait son oeuvre. Les discussions et les oppositions variées de l'époque sont choses du passé, refroidies ou oubliées. La belle et noble figure du curé Labelle appartient désormais à l'histoire, dont le recul précisément met plus à l'aise pour faire le juste point. C'est pourquoi nous avons accepté sans trop d'hésitation la très honorable tâche, qu'ont bien voulu nous confier Messieurs les membres du comité du Monument Labelle de Saint-Jérôme, d'écrire une vie du vaillant curé et du grand apôtre-colonisateur qu'a été, au Canada, dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle, Mgr Labelle.

Disons-le tout de suite cependant, la documentation dont nous disposions n'était peut-être pas aussi riche qu'il eût été désirable. Le curé Labelle a été l'un de ces hommes qui font l'histoire et en sont

l'honneur, mais qui ne se préoccupent guère de conserver et de collectionner des matériaux pour ceux qui sont tentés plus tard de l'écrire. Il n'a lui-même à peu près rien laissé de lui. D'autre part, les documents publics le concernant, qui devraient se trouver aux archives des gouvernements d'Ottawa ou de Québec, avec lesquels il entretenait longtemps des relations suivies, n'abondent pas non plus. Quelques pièces officielles seulement ont pu être retracées à Ottawa et un seul rapport important à Québec. Quant à Saint-Jérôme, le registre des délibérations du corps des fabriciens, au temps de l'ancien curé, a seul pu nous fournir des données précises, et cela encore plutôt parcimonieusement.

Mais, Mgr Labelle a écrit beaucoup de lettres, et aussi de nombreuses brochures, au cours de son active carrière. Pareillement, on a beaucoup écrit à son sujet, soit de son vivant, soit encore après sa mort. Un bon nombre de ces lettres du curé, adressées par exemple à l'évêché ou à l'archevêché (depuis 1886) de Montréal, à l'évêché ou à l'archevêché (depuis 1886) d'Ottawa, à la famille Prévost de Saint-Jérôme, qui lui fut toujours très attachée, à ses amis journalistes ou publicistes, Alphonse Nantel, Arthur Dansereau, Arthur Buies, à d'autres encore, ont heureusement été conservées. On a bien voulu les mettre à notre disposition. Nous tenons à en exprimer ici publiquement notre gratitude à qui de droit. M. le député Jules-Edouard Prévost nous a communiqué plusieurs lettres du curé à son père, feu le Dr Jules Prévost, à son frère, le Père Eugène Prévost, et à quelques autres citoyens, comme aussi tout un cahier-recueil de coupures de journaux qui a été pour nous un vrai trésor. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, a bien voulu nous adresser toute une série de lettres du curé Labelle à Mgr Duhamel, couvrant la période qui va de 1878 à 1890. M. le chanoine Albert Valois a eu l'obligeance aimable de faire des recherches, à notre profit, dans les archives de l'archevêché de Montréal, dont il a la garde en sa qualité de chancelier diocésain. M. l'abbé Lionel Groulx, le distingué professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, nous a mis au point certaines données plutôt difficiles à bien saisir. Madame veuve Arthur Buies et son gendre M. l'avocat Auguste Côté, de Rimouski, nous ont fait la faveur de nous mettre en mains d'intéressants "papiers" de ce grand ami du curé que fut Arthur Buies. De même, M. l'ingénieur Lucien Dansereau, ceux de son père, feu Arthur Dansereau. A Sainte-Thérèse, on nous a obligeamment permis de parcourir la volumineuse correspondance de feu l'abbé Proulx, l'ancien vice-recteur de l'Université Laval, où il est question souvent du curé Labelle, et celle aussi de feu Mgr Cousineau, l'ancien supérieur de la maison, qui en parle également. Et puis, nous avons pu consulter plusieurs livres et brochures, où la vie et l'oeuvre de l'apô-

tre du nord sont exposées ou discutées plus ou moins longuement, entre autres *Cinq mois en Europe* et *En Europe par ci par là* de l'abbé Proulx, les volumes d'Arthur Buies, l'excellente *Histoire du diocèse d'Ottawa* du Père Alexis, des Capucins, l'*Album historique de Sainte-Agathe* du Dr Edmond Grignon, des brochures d'Alphonse Nantel, de l'ancien *recorder* de Montigny, d'Arthur Buies encore, des articles ou chroniques de MM. Grignon (Wilfrid et Joseph), de l'abbé Rouleau, de Mgr Nantel, publiés ici ou là. Enfin, nous avons eu l'avantage de causer une bonne heure, en janvier 1929, avec M. Isidore Martin, "le fidèle Isidore du curé Labelle", qui fut son compagnon de voyage dans le nord pendant quinze ans et en garde de si vivants souvenirs. Tout cela nous a constitué des sources d'informations, pas assez complètes peut-être, mais en somme suffisamment abondantes. En y ajoutant ce que nous connaissions par nous-même de la vie politique de notre province et de notre pays depuis cinquante ou soixante ans, et aussi les quelques souvenirs que nous conservons de Mgr Labelle, que nous avons connu étant enfant, nous avons pensé que, sans trop de témérité, nous pouvions nous mettre à l'oeuvre d'écrire sa vie.

Cette oeuvre, nous le savions, elle était hautement désirable en elle-même et vivement désirée de plusieurs. Ainsi que l'ont pensé ces Messieurs du comité du Monument Labelle de Saint-Jérôme, la vie du curé Labelle devait être écrite et publiée. D'elle-même, abstraction faite des imperfections que lui infligerait peut-être notre trop modeste plume, il était certain qu'elle serait instructive, intéressante, génératrice d'énergie, de vaillance et de patriotisme du meilleur aloi. On en parlait, au surplus, depuis longtemps. "Pour une vie aussi remplie que celle de Mgr Labelle, écrivait au lendemain de sa mort un journaliste de France, les colonnes d'un journal ou même d'une revue sont trop restreintes. C'est un livre qu'il nous faut, et, ce livre, nous espérons qu'un écrivain de Montréal ou de Québec nous le donnera avant longtemps..." ⁽¹⁾ — "Quand l'histoire de ce temps s'écrit, disait dans un discours à Paris, en juin 1891, l'ancien premier ministre Mercier, on verra ce qu'un prêtre catholique canadien peut faire pour son Dieu et pour son pays..." ⁽²⁾ — Dix ans plus tard, en prononçant le panégyrique du curé Labelle, à la Saint-Jean-Baptiste de 1902, à Saint-Jérôme, M. l'abbé Sylvio Corbeil, aujourd'hui chanoine, disait à son tour : "Le curé Labelle comptera dans l'histoire parmi ceux qui font le plus singulièrement honneur à l'Eglise et à la patrie." ⁽³⁾ Ces voix isolées, au reste, ne faisaient

(1) Voir *La Marine Apostolique*, périodique de Nîmes, livraison de janvier 1891.

(2) Voir *Conférences et discours de nos hommes publics en France* par Georges Bellerive, Québec 1902, page 77.

(3) Voir *L'Avenir du Nord*, 26 juin 1902.

qu'exprimer un sentiment général unanime. D'abord, pour tous les Jérômiens fidèles, après l'érection de son monument en 1924, rien n'était plus souhaitable que de voir écrire et publier une vie de leur célèbre curé, et ensuite nombreux sont les patriotes de la province et du pays qui partageaient en cela l'avis des Jérômiens.

Nous intitulos notre volume *Le Curé Labelle* tout simplement. Nous aurions pu dire : *Mgr Labelle* ou *L'apôtre de la colonisation* ou *Le roi du nord*, ou encore *Un curé canadien sous-ministre* ou quelque chose d'analogue. Nous nous sommes arrêté à l'idée de donner plutôt à notre livre le nom que M. Labelle a, semble-t-il, davantage illustré, et que, aussi bien, il préférerait lui-même à tout autre. A un visiteur de marque, qu'il recevait un jour à Saint-Jérôme, et qui s'étonnait d'entendre ses gens lui dire "Monsieur le curé" beaucoup plus souvent que "Monseigneur", le curé-prélat repartit en souriant : "Mon cher Monsieur, ceux qui me connaissent bien et m'aiment vraiment m'appellent toujours "Monsieur le curé". Je préfère cela. Le Saint-Père m'a fait l'honneur de m'élever à la prélature et de me créer Monseigneur. Je lui en suis très reconnaissant. Mais pour mes bons Canadiens, je reste toujours le curé Labelle." Voilà pourquoi notre livre s'appelle *Le Curé Labelle*.

Le plan que nous avons adopté pour la division de notre travail est aussi des plus simples. Dans un premier chapitre, suivant tout bonnement notre héros d'année en année sans plus, nous racontons l'enfance de M. Labelle à Sainte-Rose, sa jeunesse à Sainte-Thérèse, son temps de vicaire à Sault-au-Récollet et à Saint-Jacques-le-Mineur, sa vie de curé à Saint-Antoine-Abbé et à Saint-Bernard de Lacolle, jusqu'à son accession à la cure de Saint-Jérôme, et nous avons : **M. Labelle de sa naissance à sa nomination à la cure de Saint-Jérôme (1833-1868)**. Une fois curé à Saint-Jérôme (à 35 ans), M. Labelle eut comme une vie en partie double, celle du curé et celle du colonisateur. Il nous a semblé que, pour la clarté de notre récit, et aussi pour mieux mettre en relief sa grande oeuvre d'apôtre de la colonisation, il nous convenait, au risque de nous exposer à quelques répétitions, de distinguer de sa vie en général et de traiter à part cette oeuvre même. C'est pourquoi nous racontons d'abord l'histoire de sa vie à Saint-Jérôme considérée dans son ensemble de 1868 à 1891, puis celle de son oeuvre de colonisateur pendant le même laps de temps. Nous comprenons bien que la vie et l'oeuvre se compénètrent naturellement et ne peuvent pas se séparer complètement. Mais, il nous a paru qu'il y aurait avantage à n'étudier celle-ci dans ses développements qu'après avoir bien fait connaître celle-là dans ses détails. Pour la vie et pour l'oeuvre pareillement, nous suivons à peu près l'ordre chronologique, et nous avons séparé chacun des deux récits en deux chapitres, en fixant à 1884 la date de séparation.

Nous confessons que cette coupure, pour l'une et l'autre partie, est un peu arbitraire et voulue surtout par le besoin de ménager comme une petite halte au lecteur qui voudra bien nous suivre. Toutefois, elle se justifie dans une certaine mesure. A la fin de 1883, on fêta à Saint-Jérôme avec une grande solennité le cinquantième de naissance du curé. Ce fut une date dans sa vie plus marquée que d'autres. De même, son apostolat de colonisateur n'eut jamais tant d'éclat qu'au congrès national de la Saint-Jean-Baptiste de juin 1884 à Montréal, et cela nous a semblé permettre un repos dans le récit de ses activités d'apôtre. De là, nous avons la division en quatre chapitres que voici : **M. Labelle à Saint-Jérôme de 1868 à 1884** — **M. Labelle à Saint-Jérôme de 1884 à 1891** — **M. Labelle et la colonisation de 1868 à 1884** — **M. Labelle et la colonisation de 1884 à 1891**. Ces chapitres une fois écrits, la vie et l'oeuvre de M. Labelle étant étudiées et bien connues, nous nous arrêtons devant l'homme lui-même, et dans un sixième chapitre, nous essayons de donner comme un portrait d'ensemble de **M. Labelle tel qu'il était**, dans son aspect physique, dans ses qualités intellectuelles et morales, dans le prestige dont il a joui et jusque dans ses **tics** et ses originalités. Enfin, notre septième et dernier chapitre est consacré à raconter ce qui s'est dit et fait, depuis sa disparition de ce monde, pour honorer la mémoire de ce grand homme, et nous l'intitulons **Mgr Labelle devant la postérité**.

Nous avons tâché d'écrire ce livre avec naturel et clarté, sans rechercher jamais les phrases à effet ou les tours oratoires. Nous avons conscience que la vie et l'oeuvre de notre héros se suffisaient à elles-mêmes. Naturellement, dans ce travail assez long, nous avons eu l'occasion de citer souvent des paroles ou des discours du curé lui-même, ou encore des écrits, des articles ou des discours faits ou prononcés par d'autres le concernant. Afin d'éviter les répétitions, nous avons la plupart du temps résumé ou condensé ces citations. Nous n'avons pas même hésité à modifier la forme de quelques-unes, quand elles nous paraissaient trop peu soignées, comme il arrive souvent lorsqu'on s'approvisionne dans de hâtifs comptes rendus de journaux. Mais nous nous sommes fait un strict devoir de donner toujours en substance la pensée de l'auteur ou de l'orateur dont nous rapportons le témoignage. Nous tenons à en prévenir loyalement nos lecteurs, nos citations ne sont pas toujours textuelles. Mais, d'autre part, nous le garantissons, elles sont fidèles.

Aux funérailles du curé Labelle ou de Mgr Labelle, à Saint-Jérôme, le 8 janvier 1891, nous le verrons en son lieu, il n'y eut pas d'oraison funèbre, parce que ce n'était pas alors l'usage. M. l'abbé Proulx cependant, l'un des plus fidèles amis de l'illustre défunt, parut en chaire, avec l'autorisation de qui de droit, pour recom-

mander son âme aux prières et annoncer qu'une quête allait être faite dont le produit serait employé à faire dire ou chanter des messes à ses intentions. Une fois en chaire, M. Proulx parla naturellement pendant quelques minutes. En peu de mots, il sut dire beaucoup. Entre autres choses, il dit celles-ci : "Soyons généreux, mes frères, pour celui qui a été toute sa vie la générosité même et qui a tout donné aux autres et à son pays... On a parlé de lui élever un monument ?... Il l'a, dès maintenant, dans l'affection de ses paroissiens et de ses amis, dans la reconnaissance de ses colons et dans l'admiration de tous ses concitoyens. Il l'aura, plus durable encore, dans les pages de l'histoire, qui le montreront vraiment grand devant les générations de l'avenir..."

Ces pages de l'histoire, que prévoyait déjà M. Proulx il y a trente-huit ans, sur la tombe même du curé Labelle, qui venait de s'ouvrir, voici donc que nous avons essayé de les écrire. Nous y avons mis tout notre coeur et toute notre âme, convaincu que nous étions que notre héros méritait d'être mieux connu de ceux qui viendront après nous et que le récit de sa vie et le spectacle de ses oeuvres seraient aussi édifiants qu'instructifs, à lire ou à contempler, pour les enfants de nos enfants. En élevant un monument à sa mémoire sur la place publique, en face de leur belle église, à l'endroit même où se trouvait l'ancienne, celle où M. Labelle exerça pendant vingt-trois ans ses fonctions de curé, les gens de Saint-Jérôme ont accompli un acte de justice en même temps qu'ils ont dignement rempli un devoir de piété filiale envers celui qui fut leur père tant admiré et tant aimé. Puisse notre modeste livre, en dépit de ses imperfections, dont nous sommes seul responsable, à cause des hauts faits qu'il raconte le plus fidèlement que nous l'avons pu, constituer comme un second monument, qui montre, lui aussi, le curé Labelle ce qu'il était, nous voulons dire un prêtre apôtre et un grand Canadien.

L'abbé Eli-J. Ancelet

de la Société Royale du Canada.

Septembre 1929.



CHAPITRE PREMIER

M. Labelle de sa naissance à son arrivée à Saint-Jérôme (1833-1868)

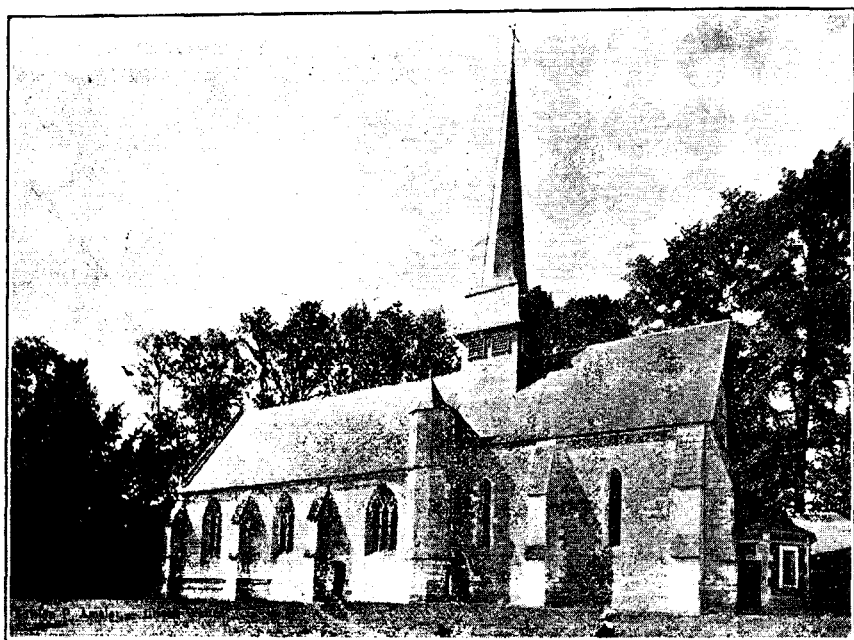
LE curé Labelle est né, le 24 novembre 1833, à Sainte-Rose, au comté Laval, dans l'île Jésus. Il fut baptisé, le même jour, à l'église de cette paroisse, par le curé Turcotte, qui fut en charge de Sainte-Rose de 1833 à 1838. Ce M. Turcotte (François-Magloire), né à Baie-Saint-Paul, au comté de Charlevoix, en 1799, avait été ordonné prêtre en 1829, et il est mort en 1872 à Sainte-Hedwidge de Clifton, au comté de Compton, dans les Cantons de l'Est.

“Le vingt-quatre novembre mil huit cent trente-trois, lisons-nous au registre des baptêmes, mariages et sépultures de Sainte-Rose, nous, prêtre, curé, soussigné, avons baptisé Antoine, né aujourd'hui, du légitime mariage de Antoine Labelle, cordonnier, et de Angélique Mailler (Maher), de cette paroisse. Parrain, Paul Labelle, marraine, Marguerite Morand, qui, ainsi que le père, n'ont su signer.—(signé) F.-M. Turcotte, ptre-c.”

A ce prénom d'Antoine, le seul qui se lise sur son acte de baptême, M. Labelle préajouta plus tard, peut-être au jour de sa confirmation ou à celui de son ordination, celui de François-Xavier, l'apôtre des Indes, pour qui il eut toujours une grande dévotion, parce que, nous le verrons plus loin, ses pieux parents attribuaient à l'intercession de cet illustre saint, sa venue au monde, qui avait été un peu tardive. Dans une notice biographique, que publiait l'*Opinion Publique*, en 1876 (livraison du 2 novembre) — et non pas en 1878 comme on l'a dit et répété dans nombre d'articles — M. Georges-E. Desbarats, directeur-gérant de cet intéressant périodique du temps, donnait au curé de Saint-Jérôme ces prénoms de François-Xavier-Antoine. On les retrouve également dans son testament, daté du 21 décembre 1889, et dans son acte de sépulture à Saint-Jérôme, qui est du 8 janvier 1891. Mais, encore un coup, l'acte de nais-

sance, dans les registres de Sainte-Rose, ne donne que celui d'Antoine. ⁽¹⁾

Sainte-Rose n'était pas, à l'époque de la jeunesse de notre futur curé et grand homme, entre 1833 et 1844, le riche et coquet village, ou plutôt la jolie petite ville, très appréciée des citadins de Montréal pour un séjour d'été, qu'est devenu le Sainte-Rose d'aujourd'hui. C'était un bien modeste village, où l'on vivait sans luxe, et même



Saint-Eloy de Fourques, Eure-et-Loir (France)
Eglise paroissiale des ancêtres du curé Labelle

pauvrement, à la façon des anciens Canadiens. On n'y élevait pas les enfants en les anémiant avec des friandises et des gâteries, et il est permis de penser que cette manière de faire avait du bon et qu'on s'en trouvait bien pour la formation des caractères. Mais, la nature était belle, l'air pur et l'atmosphère saine, à Sainte-Rose, dès cette époque, c'est-à-dire, il y a tout près de cent ans. La paroisse, en ce

(1) L'ancêtre des Labelle au Canada paraît avoir été Guillaume Label ou Labelle, né en 1649 à Saint-Eloy de Fourques, en France (département d'Eure-et-Loir), non loin de Lisieux, qui vint au Canada vers l'âge de 20 ans et épousa, le 23 novembre 1671, Anne Charbonneau, à Notre-Dame de Montréal, devant le curé Giles Pérot. En 1890, en tout cas, lors de son deuxième voyage en Europe, le curé, devenu sous-ministre à Québec et prélat romain, se rendit à Saint-Eloy de Fourques et pria, selon son expression, "sur les cendres de ses aïeux". Ces précisions nous ont été communiquées par M. Charles-Edouard Labelle, un arrière-cousin du curé, chef de bureau dans une importante usine de Saint-Jérôme.

temps-là, n'était encore vieille que d'à peu près un siècle, puisque sa fondation remonte à 1745. Le village autour de l'église, sur une seule rue, celle du chemin public, se peuplait lentement, comme tous nos villages en ces temps difficiles qui suivirent la cession du pays à l'Angleterre (1763). L'existence y était des plus paisibles. Pour bien des questions, on s'en rapportait à M. le curé, qui gouvernait au temporel comme au spirituel à peu de chose près. Parce qu'on était dans le voisinage de Saint-Eustache, les "troubles" de 1837-1838 n'allaient pas manquer, on peut le supposer, d'émouvoir aussi les gens de Sainte-Rose. Nous ne savons pas si le père du futur curé, le cordonnier Antoine Labelle, y prit une part active. Il nous paraît certain, pour le moins, qu'il ne fut pas insensible au souffle de patriotisme et de fières revendications qui agitait les bons habitants canadiens de sa région. Son fils s'en souviendrait dans la suite, lui qui devait être l'un des plus ardents patriotes que le Canada ait jamais connu. La mère, Angélique Maher, qui appellerait Antoine "son petit garçon" toute sa vie, même quand il serait devenu curé et aurait atteint le respectable poids de trois cents livres et au delà — car elle lui a survécu — était une bonne et sainte femme, toute simple, sans prétention, profondément croyante et riche de dévouement plein son coeur.

Sainte-Rose est située sur les bords de la rivière des Mille-Isles. Cette rivière, pittoresque autant que capricieuse en sa course, est l'un des cinq cours d'eau par lesquels l'Ottawa, ou plus exactement l'Ontario, au sortir du lac des Deux-Montagnes, va se déverser dans le Saint-Laurent. Elle sépare l'île Jésus, qui forme le comté Laval, des comtés des Deux-Montagnes, de Terrebonne et de l'Assomption, qui sont sur le continent. Le long de ses rives se voient, au sud, Sainte-Rose et Saint-François-de-Sales, et, au nord, une partie de Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Terrebonne et une partie de Lachenaie. D'autre part, dans l'île même, Sainte-Rose touche à Saint-Martin et à Saint-Vincent-de-Paul (par Saint-Elzéar). La rivière peut avoir sept lieues de longueur et sa largeur varie de cinq à vingt arpents. Son cours est plutôt calme, bien qu'on y rencontre quelques petits rapides. On y aperçoit de nombreuses îles de toutes les grandeurs et de toutes les formes, dont l'aspect, à la belle saison, est vraiment enchanteur. C'est de là évidemment que lui vient son joli nom de rivière des Mille-Isles. Elle s'est appelée, au temps de nos premiers missionnaires et de nos premiers explorateurs, la rivière Saint-Jean, du nom de notre Jean Nicolet, puis la rivière Jésus, du nom de l'île, dont nos anciens Pères Jésuites furent les premiers propriétaires, avant Mgr de Laval, qui l'acquit en 1675 et en fit don aux Messieurs du séminaire de Québec.

"Avez-vous jamais descendu, écrivait feu l'abbé Proulx en

1883, la rivière des Mille-Isles par une belle journée de mai ? C'est charmant ! De chaque côté, les terres, qui s'élèvent légèrement en amphithéâtre, apparaissent couvertes de moissons naissantes, de touffes d'arbres déjà luxuriantes et de riches métairies. Devant vous, vous avez la rivière qui s'étend, tantôt large et tranquille, tantôt étroite et rapide, allant paresseusement se perdre dans les baies profondes ou se hâtant de contourner gentiment quelques jolies pointes. Partout, voici des îles ou des îlots, aux formes diverses, qu'on dirait avoir été jetés là sans ordre, comme autant de corbeilles de verdure. Les chenaux se multiplient, les vues se croisent, le panorama change à chaque instant, semblable à une toile qu'on déroulerait. Vous voguez sur des filets de cristal, à travers un dédale de feuillage... Parti du lac des Deux-Montagnes, vous saluez, sur votre route, Saint-Eustache et ses souvenirs historiques, Sainte-Thérèse et les flèches de son nouveau séminaire, Sainte-Rose et son paisible village, Terrebonne et ses résidences aristocratiques, Saint-François-de-Sales et en face Lachenaie... Enfin, après avoir passé sous les arches de pas moins de six ponts, qui relient les deux rives, vous débouchez dans la Rivière-des-Prairies, laquelle va bientôt elle-même payer son tribut au commun suzerain de toutes nos rivières, le majestueux Saint-Laurent..." ⁽¹⁾

Sur les bords de cette enchanteuse rivière des Mille-Isles, dès le temps dont nous parlons, le village de Sainte-Rose était donc fort agréablement placé. Les époux Labelle, mariés déjà depuis quelques années, y vivaient honorablement, lui astiquant ses cuirs et battant les semelles, elle vaquant aux soins du ménage, tous les deux servant Dieu et soumis à sa volonté sainte. Mais, leur union restait stérile. A la suite d'une neuvaine qu'ils firent à saint François-Xavier, pour qui on eut au Canada une grande dévotion dès les premiers âges de la colonie, un enfant leur fut enfin donné, et ce fut Antoine, le futur curé-colonisateur. Huit ans plus tard, après encore une autre neuvaine au même saint, il leur naquit une fille, qui devait malheureusement mourir toute jeune. "Monseigneur, écrivait, le 24 février 1872, à Mgr Bourget, le curé Labelle, pour demander la faveur d'avoir, chaque année, dans la paroisse de Saint-Jérôme, une neuvaine à saint François-Xavier, je me permets de dire à Votre Grandeur que je dois à ce saint une grande grâce. C'est celle de ma naissance. Je vins au monde, en effet, à la suite d'une neuvaine, que mes bons parents, alors qu'ils avaient acquis la certitude que leur union serait stérile, firent à ce grand saint. Huit ans après, ils demandèrent au ciel une fille par l'intercession du même saint, et ils furent de nouveau exaucés. Mais, elle mourut à l'âge de 4 ans..."

(1) *Les Annales térésiennes*, livraison de mai 1883.

La très modeste maison de bois où est né le curé Labelle à Sainte-Rose n'existe plus. Mais, l'endroit où elle se trouvait est connu. C'est à un arpent environ de l'église, en allant vers Sainte-Thérèse, sur le grand chemin public, à gauche. Il y a là, aujourd'hui, une confortable bâtisse en briques, à deux logements. C'est la propriété de M. Joseph Ouellette, le frère de M. l'abbé Ouellette le missionnaire-colonisateur bien connu. M. Ouellette habite l'un des logements et Mme veuve Zéphirin Bastien habite l'autre. Nous y avons fait une visite, en janvier 1929, pour nous remémorer plus sensiblement les choses d'il y a quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-quinze ans. Peu nombreux peut-être sont ceux, de nos jours, qui savent que c'est là qu'est né le célèbre curé Labelle. Suggérons respectueusement, en passant, qu'on y fixe avant longtemps une plaque-souvenir. Les choses d'autrefois s'oublient si vite, que les jeunes générations pourtant auraient profit à bien connaître !

Antoine n'avait encore que 5 ans, quand, en 1838, le curé Turcotte, qui l'avait baptisé, quitta la paroisse. Il fut remplacé par le curé Brunet, qui devait demeurer en charge de Sainte-Rose vingt-six ans, de 1838 à 1864, et y mourir le 9 avril de cette dernière année. M. Brunet (Pascal) était né à Sainte-Geneviève, dans l'île de Montréal, en 1808, et il avait été ordonné prêtre en 1832. Après quatre ans de vicariat à Saint-Eustache et à Longueuil, il avait été, de 1836 à 1838, curé de Montebello. C'était, par excellence, un homme de Dieu, dévoué à ses ouailles et qui se montra toujours un grand ami de l'instruction de la jeunesse. Pour notre Antoine, à Sainte-Rose, ce fut le curé de son jeune temps, celui dont l'on garde d'ordinaire le souvenir le plus durable — un souvenir fait d'affection et de vénération — "son curé", comme il aimait à dire. Nous n'avons guère de détails sur leurs relations à cette époque, mais il est hors de doute que le futur grand homme dut beaucoup à "son curé" du temps de sa jeunesse. Il l'a lui-même bien souvent proclamé.

De 1838 environ à 1844, c'est-à-dire de 5 à 11 ans, le jeune fils du cordonnier Labelle fit ses premières classes à Sainte-Rose même. Quelle école fréquenta-t-il ? On était à ce moment, au lendemain des "troubles" de 1837-1838, à une époque difficile. En 1834, il y avait dans la paroisse sept écoles. C'étaient des écoles de fabrique (loi de 1824), sauf une ainsi dite de l'Assemblée législative (loi de 1829). D'après une note de la *Minerve* du 23 février 1829, l'école du village, fondée par l'ancien curé Bélair (1807-1831), avait été très florissante. Il n'y eut jamais, là, d'école de l'Institution Royale (de 1801), comme à Sainte-Thérèse et à Terrebonne. Mais, en janvier 1836, le Conseil législatif, en refusant d'accepter la loi votée par la Chambre à la dernière session, avait ruiné tout le système scolaire. En juin 1838, Mgr Bourget, coadjuteur de Mgr

Lartigue, passant en visite, note que l'école de fabrique fondée par le curé Bélair est fermée et qu'il n'y a plus au village "qu'une école de filles tenue par une particulière". Ce n'est qu'en 1845 et 1846, d'après les archives de l'archevêché de Montréal (casier de Sainte-Rose), qu'il appert d'une façon certaine qu'on eut un maître d'école. Il est cependant vraisemblable que le curé Brunet avait précédemment, dès 1839, rétabli son école de fabrique pour les garçons. Une lettre de lui à Mgr de Montréal, du 17 août 1838, exprime en effet l'espoir qu'il y viendra bientôt. ⁽¹⁾ En tout cas, le jeune Antoine fit dans son village ses premières classes. Nous sommes porté à croire que le curé Brunet, qui l'avait tôt distingué, à cause de ses remarquables aptitudes, y vit personnellement et lui donna lui-même, au moins en bonne partie, sa première instruction. A coup sûr, c'est ce digne prêtre qui lui inspira le goût des choses de Dieu et du service de ses autels et jeta dans son âme d'enfant les germes de sa vocation au sacerdoce. La belle et forte vie chrétienne que son père et sa mère, si croyants eux-mêmes, lui inculquaient le mieux qu'ils pouvaient, c'est le curé Brunet qui la cultiva, la nourrit et la fit heureusement et largement s'épanouir.

Au mois de septembre 1844, le jeune Antoine Labelle, qui n'avait pas encore tout à fait ses 11 ans, entra au petit séminaire de Sainte-Thérèse, la paroisse voisine de Sainte-Rose, par delà la rivière des Mille-Isles, où le curé Ducharme, fondateur du collège-séminaire de l'endroit en 1825, était encore bien vivant et dans toute sa force. Antoine devait y suivre ses huit années du cours classique régulier et y prendre la soutane à l'été de 1852.

On était, en ce temps-là, à ce que M. l'abbé Dubois a justement appelé l'époque héroïque de la maison térésienne, c'est-à-dire au temps du fondateur, du vieux presbytère et de la *maison jaune*, qui en constituait comme le prolongement. Le premier vrai collège (celui qui a été rasé par l'incendie en octobre 1881) ne devait être construit que deux ans plus tard, en 1846. M. Ducharme lui-même ne mourrait qu'en mars 1853. Mais, le curé-fondateur commencerait bientôt à faiblir, la paralysie allait le frapper, qui assombrirait ses trois ou quatre dernières années de vie. En 1848-1849, les Pères Jésuites Saché et Cicateri, à la demande de Mgr Bourget, prendraient effectivement la gouverne de la maison pour la discipline et pour les études. Puis, ce serait M. Duquet et ensuite M. Tassé, qui deviendraient en fait les vrais directeurs du collège. Cependant, M. Ducharme resterait, par décision de Mgr l'évêque, le supérieur en titre jusqu'à 1852, alors que M. Duquet le remplacerait. Nous ne croyons pas devoir insister, dans ce livre, sur ces circonstances qui

(1) Nous devons tous ces renseignements précis à l'obligeance de notre savant ami, M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal.

ne concernent qu'indirectement le sujet que nous avons à traiter. Nos lecteurs, s'ils le désirent, les trouveront au complet aux premiers chapitres de l'histoire du séminaire térésien, qui a été publiée, à l'occasion du centenaire, en 1925. ⁽¹⁾ Retenons seulement que le jeune Labelle écolier connut successivement ces régimes divers, celui plutôt paternel et peut-être sur la fin trop débonnaire de M. Ducharme, celui plus régulier et plus ferme des Pères Jésuites, celui enfin, tout aussi ferme et plus sévère encore, de M. Tassé, qui, dès 1849, devint l'âme de cette maison, dont il serait le supérieur en titre de 1853 à 1862.

De 1844 à 1852, le futur curé de Saint-Jérôme, élève du treizième cours, eut, entre autres, pour confrères de classe, Fortunat Aubry, plus tard curé de Saint-Jean-d'Iberville, Guillaume Gagnier, qui deviendrait curé de Springfield, Charles de Bellefeuille, qui serait major de brigade à Montréal, et Pierre de Montigny, dans la suite citoyen marquant de Saint-Jérôme. Mais, ces divers confrères ne terminèrent pas tous leurs études avec lui. En 1851-1852, ils n'étaient que deux finissants : Aubry et Labelle.

"Au collège, écrit M. Desbarats, dans cette notice biographique de l'*Opinion Publique* de 1876 dont nous avons parlé, Antoine Labelle se fit remarquer par un jugement sain, une mémoire heureuse et tenace. La considération dont il jouissait parmi ses camarades lui valut d'être président de la société grammaticale et vice-président de la société littéraire. Ses études favorites étaient celles de l'histoire et de la philosophie. Il affectionnait en particulier de Maistre, Balmès, de Bonald et Auguste Nicolas, ce dernier surtout, au point qu'on le surnommait *Nicolas*."

"L'âpreté d'une vie sans confort, mais toute ensoleillée de dévouement, raconte M. l'abbé Lecompte, ⁽²⁾ se prêtait merveilleusement à former l'âme déjà généreuse d'Antoine aux renoncements d'une carrière d'apostolat. On s'est demandé, quand il fut devenu le grand explorateur de la forêt, comment le curé Labelle pouvait bien trouver le temps d'étudier tant de sujets différents, qu'il traitait toujours avec abondance et facilité ? Il n'y avait rien là de mystérieux pour ceux qui l'avaient connu au collège. Tout le temps de son cours d'études, le jeune Labelle fut un élève curieux, avide de connaissances et d'idées, un écolier plein d'initiative, constamment à la tête de sa classe et des sociétés littéraires de la maison. Naguère encore, M. le sénateur David rappelait (après M. Desbarats) avec quelle passion ce jeune homme, plein de fougue et d'ardeur, lisait

(1) *Histoire du Petit Séminaire de Sainte-Thérèse*, par l'abbé Emile Dubois Editions du Devoir, Montréal, 1925.

(2) *L'oeuvre du Curé Labelle*, par M. l'abbé Henri Lecompte, publiée à l'oeuvre des tracts (No 64), Montréal, 1924.

au collège l'histoire de l'Eglise et celle de son pays, les philosophes scolastiques et les penseurs modernes..."

Une fois de plus en d'autres termes — et c'est la loi commune — l'arbuste naissant promettait en ses fleurs les fruits que devait donner sa maturité. C'est là une image qui était familière au vénérable Mgr Nantel, un autre térézien illustre, fils de Saint-Jérôme et grand ami du curé Labelle, dont la longue vie s'est dépensée toute, à Sainte-Thérèse, au service de l'instruction et de l'éducation des jeunes gens, et qui est décédé le 30 juillet 1929, à l'âge de 90 ans. Nous nous plaisons à la reprendre ici, cette image expressive, à notre propre compte, pour caractériser en peu de mots l'excellente formation que reçut le futur apôtre de la colonisation dans la maison de M. Ducharme.

C'est également à Sainte-Thérèse que, de 1852 à 1855, l'abbé Labelle, pendant trois ans, fit la plus grande partie de sa cléricature, en remplissant par ailleurs les fonctions de régent ou de maître de salle et d'étude et en enseignant d'abord les éléments français, puis la méthode latine. Il passa l'année 1855-1856 au grand séminaire de Montréal, où il acheva ses classes de théologie et le travail de sa formation cléricale. Le 1er juin 1856, à 22 ans et 6 mois, il était ordonné prêtre, dans sa paroisse natale de Sainte-Rose, par Mgr Pinsonnault, dont c'était la première ordination, puisqu'il venait lui-même d'être sacré évêque de London le 13 mai précédent.

Faire sa théologie et se former à la prêtrise en enseignant dans les collèges-séminaires, c'était alors le lot obligé des clercs de nos diocèses canadiens. L'idéal, c'est, sans doute, de suivre les exercices et les cours réguliers d'un grand séminaire, et l'on comprend que nos évêques, dès que les circonstances l'ont permis, en soient tous venus là pour leurs sujets. D'autant mieux, ou d'autant plus, que nos grands séminaires de Québec et de Montréal, sous la direction le premier des successeurs des prêtres des Missions Etrangères et le second des fils du pieux M. Olier, offrent des garanties et des avantages considérables. Fénelon a dit un jour, en parlant de la société de Saint-Sulpice, "qu'il ne savait rien de plus apostolique et de plus vénérable", et, le moins qu'on puisse dire des Messieurs du séminaire de Québec, c'est qu'ils sont de dignes émules des prêtres de Saint-Sulpice. Mais l'obligation, où se sont longtemps trouvés les chefs de l'Eglise du Canada, de pourvoir au plus pressé, en mettant leurs jeunes clercs dans les collèges, pour y étudier et y enseigner tout ensemble, explique la coutume du temps.

Nous permettra-t-on d'écrire que cette coutume avait aussi ses avantages indéniables. Enseigner les autres est souvent le moyen le plus pratique de s'instruire soi-même, et, participer au gouvernement du petit monde d'un peuple d'écoliers, c'est se donner à un bon

travail d'entraînement pour administrer plus tard une paroisse. Quand, surtout, son supérieur ou son préfet des études s'appelle Stanislas Tassé, comme ce fut le cas pour l'abbé Labelle, de 1852 à 1855, à Sainte-Thérèse, on ne saurait que bénéficier grandement d'une pareille discipline. Ajoutons que le jeune abbé profita aussi très largement de sa quatrième année de cléricature passée sous la direction sulpicienne à Montréal. Dès lors, il acquit ce respect de l'autorité et cette soumission intelligente à ceux qui l'exercent au nom de Dieu, qui préparent, sans contredit, pour l'avenir, les meilleurs chefs possibles.

Il paraît certain que le jeune Labelle s'était destiné à l'état ecclésiastique sans beaucoup d'inquiétudes ou d'embarras. L'affaire de sa vocation, pour son confesseur aussi bien que pour lui-même, avait été facile à décider. La dignité de vie de son père, modeste cordonnier, mais excellent chrétien, les vertus simples et un peu naïves, mais bien trempées et solides, de sa bonne mère, à qui toute sa vie il resterait si profondément attaché, de sa chère "mouman", comme il l'appelait dans sa langue trop fruste, et puis, tout autant, la belle vie de prêtre de "son curé", M. Brunet, l'avait d'abord orienté tout naturellement vers la montagne du Seigneur. L'éducation térésienne avait fait le reste. C'est donc d'une âme tranquille et sans regards jetés en arrière qu'il monta au sacerdoce, dont pourtant il comprenait fort bien les lourdes responsabilités. Maints détails de sa vie si active de plus tard montrent clairement qu'il était bien dans sa vocation. Ce colonisateur et ce manieur d'hommes devait être toujours et avant tout un apôtre de sa foi, un vrai prêtre du Christ.

L'évêque qui l'ordonna, à Sainte-Rose, le 1er juin 1856, Mgr Pinsonnault (Pierre-Adolphe), né à Saint-Philippe de Laprairie en novembre 1815, élevé à la prêtrise à Paris en décembre 1840, et qui venait, nous l'avons dit, en mai 1856, d'être sacré évêque de London, après avoir été sulpicien, puis chanoine de Montréal, était un homme distingué et de haute culture. Il ne fut qu'une dizaine d'année, de 1856 à 1866, évêque de London ou de Sandwich, qui devint le siège de l'évêché en 1859 pour jusqu'en 1867. Affligé de surdité, Mgr Pinsonnault, démissionna comme titulaire de London ou Sandwich en décembre 1866 et reçut de Rome le titre d'évêque de BIRTHA. Il est mort à Montréal, où il vécut ensuite, le 30 janvier 1883. En juin 1856, l'abbé Labelle n'avait que 22 ans et demi. Mais, M. Desbarats, qui le tenait sans doute de quelqu'un au courant, explique que Mgr Pinsonnault avait, à titre d'évêque missionnaire probablement, le privilège d'ordonner un certain nombre de prêtres avant l'âge requis par les saints canons (24 ans).

Ce dut être une belle fête, à Sainte-Rose, le 1er juin 1856, que

cette ordination sacerdotale d'un enfant de la paroisse ! A défaut de documents plus précis, il est facile de conjecturer que, sous l'impulsion du pieux et zélé curé Brunet, la paroisse entière voulut prendre sa part à la joie des bons parents de l'ordinand, qui voyaient avec tant de bonheur leur fils unique devenir prêtre du Seigneur, et accueillir avec les plus grands égards ce nouvel évêque, qui n'avait que 41 ans d'âge, et dont la promotion à l'épiscopat était une gloire pour l'Eglise de Montréal. C'était, pour les gens de Sainte-Rose, l'une de ces occasions bénies où la foi s'alimente et se fortifie naturellement, l'une de ces fêtes religieuses qui font époque dans les annales paroissiales et jettent dans les âmes des jeunes de précieux germes de vocation au service du bon Dieu et de ses oeuvres.

Pour le nouveau prêtre lui-même, c'était le grand jour de sa vie, le jour de grâces par excellence, dont il se souviendrait toujours. Son sacerdoce et son ministère se dépenseraient en grande partie, c'est vrai, dans les oeuvres d'apostolat extérieur, dans celle en particulier de la colonisation et de la fondation de paroisses nouvelles. Mais, il n'en serait pas moins, constamment, d'abord et avant tout, un véritable prêtre, cherchant le bien des âmes et la gloire de Dieu. De même, il n'oublierait jamais, il convient de le noter dès maintenant, ce qu'il devait à son collège, à son curé et à ses chers parents. Dans les moments d'épreuve, et en nombre d'autres circonstances, la maison de Sainte-Thérèse le verrait accourir pour lui apporter l'hommage de sa sympathie et le réconfort de son aide, comme, par exemple, pour ne citer qu'un cas, au lendemain du désastreux incendie d'octobre 1881, qui la mit à deux doigts de sa ruine. Pareillement, il entoura d'affectueux respect l'homme de Dieu vénéré qu'était pour lui "son curé" M. Brunet, et cela jusqu'à sa mort en avril 1864, et il fut fidèle, dans ses *mementos*, à sa vénérée mémoire. Quant à ses bons parents, il les aima toute sa vie et en prit soin le mieux qu'il put. Aussitôt qu'il devint curé, en 1859, de Saint-Antoine-Abbé, il les emmena avec lui dans son presbytère. C'est là qu'il eut le chagrin de voir mourir son père à la fin de décembre 1861. Sa bonne et sainte mère devait, elle, le suivre à Lacolle en 1863, puis à Saint-Jérôme en 1868. Même elle lui survivrait, en 1891, pour quelques mois. Que d'attentions et d'égards il lui témoigna toujours ! Nous aurons, sans doute, l'occasion d'y revenir. Contentons-nous d'écrire, pour l'instant, que l'on vit rarement un fils plus aimant et plus attentif. La chère maman le lui rendait du reste magnifiquement.

Quatre jours après son ordination à la prêtrise, le 5 juin 1856, l'abbé Labelle était nommé, par Mgr Bourget, vicaire à Sault-au-Récollet, chez M. le curé Vinet, et ce fut pour trois ans, jusqu'en mars 1859.

La paroisse du Sault, placée sous la patronage de la Visitation de la bienheureuse Vierge Marie, est située, comme l'on sait, dans l'île de Montréal, au nord, vis-à-vis l'île Jésus et en face de Saint-Vincent-de-Paul, dont la sépare la rivière des Prairies, une sorte de soeur jumelle de la rivière des Mille-Isles. Elle est l'une de nos plus anciennes missions ou paroisses de la région. C'est au Sault que, au printemps de 1625, le récollet Nicolas Viel et son néophyte Ahuntsic furent malicieusement noyés par des Hurons infidèles, d'où son nom historique de Sault-au-Récollet. Les Sulpiciens eurent là longtemps, aux origines de la colonie, une mission pour les sauvages, laquelle a été plus tard transportée à Oka. Les premiers curés furent aussi des prêtres de Saint-Sulpice, de 1736 à 1763. En cette dernière année, les prêtres séculiers les remplacèrent comme curés. Entre 1763 et 1841, il y en eut douze. M. Jacques-Janvier Vinet, des Vinet-Souliny, avait pris charge de la paroisse en 1841, et ce devait être pour jusqu'en 1870. A cette époque, la paroisse, aujourd'hui morcelée en plusieurs autres, s'étendait sur un assez vaste territoire, et l'exercice du saint ministère y était suffisamment absorbant.

M. Vinet, dans la suite Mgr Vinet, car il fut élevé à la prélature, à cause de ses nombreuses largesses et charités, était un très digne prêtre, des plus zélés et des plus dévoués à ses paroissiens. Né à Longue-Pointe, le 1er janvier 1806 (d'où son prénom de Janvier), et ordonné prêtre par Mgr Lartigue le 29 septembre 1828, il avait été d'abord vicaire à Saint-Jacques de Montcalm (ou de l'Achigan) deux ou trois ans (1828-1831), puis curé de Saint-Valentin (1831-1834) et de Rigaud (1834-1841). En 1856, quand M. Labelle lui arriva comme vicaire, il avait 50 ans d'âge et il dirigeait la paroisse du Sault depuis quinze ans. Il y avait établi, en 1842, les religieuses du Sacré-Coeur, et y avait fondé, en 1847, la résidence Saint-Janvier pour les vieux prêtres malades ou retirés. C'est à cette résidence Saint-Janvier, disons-le en passant, que Mgr Bourget devait vivre ses dernières années et mourir en juin 1885. Elle est devenue aujourd'hui, depuis 1903 ⁽¹⁾, une crèche des Soeurs de Miséricorde. Mgr Vinet lui-même, en se retirant du ministère en 1870, prendrait logement à Saint-Janvier et y mourrait le 2 mai 1890. Notons en plus que, depuis 1843, les Pères Jésuites avaient au Sault leur noviciat Saint-Joseph.

De 1856 à 1859, M. le curé Vinet eut en M. Labelle un vicaire actif et laborieux, qui n'épargnait rien pour remplir avec exactitude les fonctions de son ministère. Il aida même son curé pour les choses de l'administration. "Dans les difficultés qu'eut à rencon-

(1) Voir notre *Histoire des Soeurs de Miséricorde* publiée en 1928, chez les Sourds-Muets à Montréal, pages 291 et 292.

trer M. Vinet pour la construction du couvent du Sacré-Coeur, écrit M. Desbarats, son jeune vicaire lui fut d'un grand service." Il est certain que M. Labelle se fit beaucoup aimer au Sault et que le curé et les paroissiens le virent partir avec regret, quand il dut les quitter. D'autre part M. Labelle, à ce premier vicariat, se trouva assurément à bonne école. M. Vinet, outre qu'il était un excellent curé, pieux et régulier, était de bonne famille — les Vinet-Souliny — et il avait quelques biens au soleil. A l'occasion, il savait faire les honneurs de sa maison et recevoir ses hôtes en grand seigneur. Un séjour auprès de lui ne pouvait qu'être profitable à un jeune prêtre. M. Labelle, pourrait-on dire, y compléta sa formation. S'il resta toujours dans la suite un peu familier et sans cérémonie, il garda de son passage au Sault un savoir-faire et des façons de gentilhomme qui mirent souvent en valeur sa bonhomie elle-même.

De la paroisse du Sault, en mars 1859, M. Labelle passa à celle de Saint-Jacques-le-Mineur, où il alla prêter main forte à M. le curé Joseph Morin, qui administra cette paroisse du comté de Laprairie, le fait vaut d'être souligné, pendant quarante-six ans, de 1852 à 1898, et y mourut le 23 février de cette dernière année. M. Morin était né à Saint-Roch, comté de l'Assomption, en 1823, et il avait été ordonné prêtre, dans sa paroisse natale, par Mgr Gaulin, le 1er novembre 1846. Il était jeune encore (36 ans), mais de santé délicate, bien qu'il dût vivre jusqu'à l'âge de 75 ans. Ce sont souvent les faibles qui vivent le plus vieux. Dans une lettre du 8 mars 1859, il demandait à Mgr Bourget l'assistance d'un confrère. Le 19 mars, Mgr l'évêque lui envoyait M. Labelle. Mais, celui-ci ne devait être là que quelques mois. Le 16 décembre de la même année (1859), il était nommé curé de Saint-Antoine-Abbé. Il avait 26 ans d'âge et 3 ans et 6 mois de sacerdoce. En ce temps-là, on était nommé curé jeune, ce que les circonstances expliquent, car le diocèse était vaste, les postes nombreux et les prêtres beaucoup moins. Saint-Jacques, comme paroisse, n'avait que dix-neuf ans d'existence. Elle avait été fondée, en fait, en 1840. Là, aussi bien qu'au Sault, M. Labelle se fit largement apprécier et ne laissa que des regrets.

Saint-Antoine-Abbé, dans le comté de Huntingdon, aujourd'hui du diocèse de Valleyfield, touche aux Etats-Unis. La paroisse venait précisément d'être érigée canoniquement, et M. Labelle en était le premier curé résidant. Il y avait sur son territoire bon nombre de familles protestantes et les catholiques eux-mêmes se trouvaient naturellement divisés en deux groupes, celui des Canadiens et celui des Irlandais. M. Labelle y passa un peu plus de trois ans, de la mi-décembre 1859 au 7 février 1863. Il s'y révéla l'homme d'action et le curé énergique qu'il devait être toute sa vie.

La paroisse dont prenait charge ce jeune curé de 26 ans, pour

les raisons que nous avons dites et pour d'autres encore, était plutôt difficile à gouverner. Par la création récente des comtés de Huntington et de Châteauguay, elle se trouvait divisée elle-même en deux parties pour les fins civiles. D'ailleurs, elle n'avait pas encore de municipalité constituée, ni non plus de commission scolaire. Sans être absolument hostiles les uns aux autres, les divers groupes de citoyens avaient chacun leurs exigences, ou, tout au moins, leurs tendances particulières. L'intérêt général demandait qu'on s'unisse ou qu'on s'entende pour obtenir l'érection d'une paroisse civile et la formation d'une municipalité scolaire. Les passions électorales n'étaient pas non plus sans provoquer quelques dissensions. C'était avant la Confédération et sous l'Union. On en était encore un peu à la période d'apprentissage du régime représentatif. Tout cela amenait nécessairement bien des difficultés pratiques. Entre catholiques et protestants, les points de vue diffèrent et les prétentions ne concordent pas. Entre les catholiques eux-mêmes, ceux de langue française et ceux de langue anglaise, nombre de frictions se produisaient qu'il fallait tâcher d'apaiser ou d'adoucir. Le jeune curé avait là autant de problèmes pratiques à résoudre. Nous croyons pouvoir dire, en nous appuyant sur la tradition locale, qu'il se souvint avec avantage de ses années de régent ou de maître de discipline à Sainte-Thérèse. S'il n'eût été entraîné jusqu'à un certain point au maniement des hommes, parce qu'il avait "manié" déjà des enfants, ses connaissances théologiques elles-mêmes n'y auraient peut-être pas suffi. Mais, par la grâce de Dieu, sur laquelle il s'appuyait avant tout, et sous la direction du clairvoyant Mgr Bourget, M. Labelle réussit, à Saint-Antoine-Abbé, à aplanir toutes les difficultés et à triompher de tous les obstacles. Son tact et son énergie, sa prudence et sa patience le rendirent bientôt maître de la situation. "Les quelques années que M. Labelle passa à Saint-Antoine-Abbé, écrivait M. Desbarats en 1876, lui permirent de lancer la paroisse dans la voie du progrès de telle sorte que, aujourd'hui, elle est l'une des plus prospères de la province..."

C'est pendant qu'il était curé à Saint-Antoine-Abbé que M. Labelle vit mourir son père, nous l'avons noté plus haut. Le cordonnier Antoine Labelle décéda, à l'âge de 55 ans, le 31 décembre 1861, et il fut inhumé à Sainte-Rose, son ancienne paroisse, le 5 janvier 1862.

Le 7 février 1863, M. Labelle était nommé curé à Saint-Bernard de Lacolle. Ce devait être pour cinq ans, de février 1863 à mai 1868. Comme Saint-Antoine-Abbé, Lacolle, dans le comté de Saint-Jean, est aussi une paroisse limitrophe des Etats-Unis. Elle est située, près des lignes de l'Etat de New-York, à l'entrée de la plaine qui conduit à la jolie petite ville, chef-lieu du comté, sise sur les bords

du Richelieu, qui porte précisément le nom de Saint-Jean. Au moment où le curé Labelle arrivait à Lacolle, les paroissiens, mêlés d'ailleurs à une forte population de protestants, avaient à faire face à une difficulté d'un ordre spécial. Parce que le village existant ne se trouvait pas au centre de la paroisse, Mgr l'évêque, en érigeant Saint-Bernard-de-Lacolle, en 1841, avait fixé l'endroit du site de l'église en dehors de ce village, à environ deux milles de distance. De là avaient surgi des contestations et une scission s'était faite au sein des paroissiens. Les gens du village voulaient avoir l'église chez eux. Par intérêt matériel, quelques protestants s'offraient à les aider pour la construction de cette église. Comme question de fait, vingt-cinq ans plus tard (en 1899), une chapelle y serait bâtie, et, dix ans encore après (en 1908), une nouvelle paroisse y serait érigée, sous le vocable et le patronage de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Mais, en 1863, il était trop tôt pour procéder à cette division, et, en attendant, là encore, il fallait pacifier les esprits. M. Labelle était le septième curé envoyé par l'évêque pour régler cette difficulté. Il succédait à M. Bourbonnais (François-Xavier), qui n'avait occupé le poste que pendant un an. De nouveau, la diplomatie et la persévérance de M. Labelle triomphèrent de tous les embarras. Sa rondeur et sa bonhomie, tout autant que son esprit de foi et son exemplaire soumission à l'autorité de son évêque, plurent aux gens et les gagnèrent à la cause de la paix, en leur faisant prendre patience. Il n'est pas jusqu'aux protestants, qui étaient alors en bonne partie les possesseurs des terres, qui ne finirent par rendre hommage au bon droit et à l'habileté du nouveau curé.

En même temps, ce curé de 30 ans, plein de santé et de force, s'acquittait avec régularité et ponctualité des fonctions de son ministère. Il était tout à tous, comme le veut saint Paul, sans acception des personnes, dévoué aux âmes et les entraînant vers Dieu avec ardeur. C'était là, sans doute, la raison profonde de ses succès d'administrateur. A qui cherche d'abord le royaume de Dieu, enseigne l'Evangile, le reste est donné par surcroît.

C'est pendant que M. Labelle était curé de Lacolle qu'eut lieu au Canada, en 1866, cette fameuse invasion des Fenians qui fit à l'époque pas mal de bruit et causa bien quelques alarmes. La secte politique des Fenians, sorte de société secrète née en Irlande, se composait de citoyens de la Verte Erin qui s'affirmaient partisans de la force matérielle dans la revendication des droits méconnus de leur nation. Elle s'était formée, au commencement du dix-neuvième siècle, au sein des patriotes irlandais, en opposition au groupe d'O'Connell, qui en tenait pour la légalité. Vers 1860, ou peu après, les Fenians avaient tenté de reconquérir contre l'Angleterre, en Irlande même, l'indépendance de leur patrie. Mais, ils avaient

complètement échoué dans cette entreprise. Plusieurs de leurs affidés émigrèrent alors en Amérique, qui prirent part à la guerre de sécession (1861-1865). Assoiffés d'aventures et peu soucieux de respecter les traités, ils conçurent bientôt l'idée de s'emparer du Canada, possession britannique, pour faire pièce à l'ennemie séculaire, la Grande-Bretagne. En mai 1866, quinze cents hommes, venus des Etats-Unis, sous les ordres d'un certain colonel O'Neil, se répandirent sur le territoire canadien. Ils s'emparèrent notamment du fort Erié, non loin de Niagara. Ce fut leur seule action un peu éclatante. Mais l'agitation des Fenians en Amérique dura, croyons-nous, plusieurs années, entre 1864 et 1871. Elle se termina, cette dernière année, plutôt piteusement, au Manitoba, où Riel et ses Métis la combattirent, aux côtés des soldats réguliers du nouveau Dominion de la Confédération (1867).

Nous n'avons pas, évidemment, à refaire ici toute l'histoire de cette invasion. Nous n'en rappelons le souvenir que pour noter que M. Labelle y joua un rôle assez inattendu, bien qu'il fasse honneur à sa loyauté et à son courage. A l'annonce de la venue probable des Fenians, il enflamma généreusement le patriotisme de ses gens contre ces troublants aventuriers. "S'ils s'avisent jamais de venir par Lacolle, déclarait-il à qui voulait l'entendre, vous me verrez à la tête de la compagnie qui les repoussera !" M. le chevalier Drolet raconte à ce sujet, aux premières pages de ses *Zouaviana*, une jolie anecdote qui nous montre le curé patriote s'exerçant, pour le service de la compagnie que commandait M. Drolet lui-même, à jouer, dans un monumental clairon à clefs en cuivre rouge, les sonneries militaires et les appels aux armes ! Ajoutons, avant de clore cet alinéa, que M. Desbarats, dans sa notice de 1876, n'hésite pas à écrire que si Lacolle, village sur les lignes et avenue toute ouverte vers Saint-Jean, ne fut pas envahi par les Fenians en 1866, il le dut à M. Labelle. "Le patriotisme, dit-il, que le brave curé réveilla dans le coeur de ses ouailles, eut assez de retentissement au loin pour persuader les Fenians qu'il valait mieux choisir une autre porte d'entrée dans leur invasion au Canada."

A Lacolle comme à Saint-Antoine-Abbé, depuis huit ans maintenant qu'il était curé, M. Labelle s'était donc révélé homme de bon gouvernement et administrateur habile, condescendant sans faiblesse et ferme sans excès de sévérité. Il savait partout se faire aimer, autant que se faire respecter, par ses paroissiens. C'était, sans doute, parce que lui-même il s'attachait à eux, les aimait beaucoup, se dévouait sans compter à leurs intérêts bien entendus, dans l'ordre spirituel d'abord et aussi dans l'ordre matériel.

Le 15 mai 1868, il était nommé curé de Saint-Jérôme. M. Labelle, à ce moment, n'avait pas encore 35 ans d'âge. Mgr Bour-

get lui confiait cependant un poste déjà important, à l'entrée, non loin de Montréal, de la riche vallée de l'Outaouais, au *portique des Laurentides*, selon le mot connu d'Arthur Buies. La vraie carrière du curé, celle où il devait si hautement s'illustrer, au service surtout de la colonisation catholique et française, allait commencer. Celui qu'on appellerait bientôt "le roi du nord" entrait dans son futur royaume ! Son règne ne durerait environ que vingt-trois ans, pas tout à fait un quart de siècle. Mais, comme il serait tôt rempli d'oeuvres pour l'honneur de la religion et pour l'avancement du pays !





CHAPITRE DEUXIÈME

M. Labelle à Saint-Jérôme de 1868 à 1884

EN arrière de Montréal, notre opulente métropole, écrivait Arthur Buies, dans sa brochure *Au portique des Laurentides*, l'année même de la mort du curé Labelle, en 1891, s'étend une vaste et luxuriante campagne qui abonde en sites pittoresques et en grasses cultures. C'est une large et profonde plaine, couchée entre le Saint-Laurent majestueux et de belles hauteurs, que l'on soupçonne plutôt qu'on ne les distingue, mêlées qu'elles sont avec les nuages qui se dissimulent à l'horizon fuyant. Semée de villages déjà peuplés, embryons de cités futures, cette plaine forme l'extrémité de la vallée inférieure qu'arrose la rivière des Outaouais (ou de l'Ottawa). Elle a peu ou point de reliefs, ou du moins ces reliefs, à peine accentués, sont-ils loin de faire pressentir le voisinage de ces Encelades, ou de ces montagnes du nord, qui entassent et empilent de gigantesques rochers sur une terre aux trois quarts sauvage. On ne se douterait jamais, en traversant les riantes campagnes de l'île Jésus ou du comté de Terrebonne, que l'on doive découvrir avant longtemps les redoutes avancées d'une région volcanique aux aspects des plus saisissants. On ne tarde pas, cependant, à voir le pays se dessiner rapidement avec des allures nouvelles. Une métamorphose étrange s'opère. Le terrain s'élève et s'élance par endroits, puis il retombe pour laisser s'entr'ouvrir des gorges profondes. A droite, à gauche, devant soi, apparaissent des mamelons, des coteaux, des chaînons de plus en plus drus. Tout en arrière, au fond du tableau grandiose, s'alignent, se groupent, se pressent, tour à tour, des bataillons de montagnes. A une douzaine de lieues de Montréal, voici la région des cantons du nord, en pleines Laurentides. Au seuil de cette région, voici la jolie ville de Saint-Jérôme, qui en est comme le foyer d'alimentation et le point central, d'où rayonnent tous les mouvements initiateurs. Au portique des Laurentides, s'ouvrant sur le nord mystérieux, Saint-Jérôme, en effet, est le génie qui préside à ses destins et lui souffle l'âme dont il est animé..."

Nous ne saurions mieux décrire, en vérité, la région et l'endroit où M. Labelle arrivait comme curé au mois de mai de l'année de grâce 1868. Arthur Buies, qui fut un grand admirateur et un grand ami du curé Labelle, a mis là beaucoup de son beau talent et de son coeur sensible.

Saint-Jérôme, jusque vers 1832, alors qu'elle reçut comme paroisse son érection canonique par décision de Mgr l'évêque de Québec (dans le temps Mgr Panet et non Mgr Plessis, ainsi que Buies l'a écrit, puisque Mgr Plessis est mort en 1825), se composait uniquement d'une rangée de chaumières, construites le long de la rivière "Nord", avec un seul rang de terres en culture, qui s'étendait sur une distance d'environ sept milles. Ce qu'on appelait le village, un groupe de sept ou huit maisons, ne se trouvait pas à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la ville, mais à un mille et demi plus loin, au point d'intersection de trois chemins, où l'on avait bâti, au bord de la rivière, une modeste chapelle de trente pieds. L'endroit a précisément gardé ce nom de "La Chapelle". Saint-Jérôme alors n'était à vrai dire qu'une mission, où le curé de Sainte-Anne-des-Plaines, M. Poirier (1823-1840), venait dire la messe tous les quinze jours. Bientôt, un prêtre de descendance irlandaise, mais d'éducation toute française, M. Blyth (qui fut dans la suite curé de Sainte-Martine pendant de longues années et qui est mort vers 1893), vint se fixer à "La Chapelle", d'où il desservait aussi Saint-Colomban deux fois par mois. Il en fut ainsi pendant quatre ou cinq ans (1832-1837). La paroisse s'étant tranquillement développée et des colonies nouvelles s'étant formées, on reconnut qu'il valait mieux fixer et construire l'église là à peu près où elle est aujourd'hui (un peu en avant, exactement à la place du carré Labelle), parce que ce serait plus central. Le seigneur Dumont donna le terrain et c'est le curé Paquin, de Saint-Eustache, qui fut chargé par Mgr l'évêque de déterminer cet emplacement de l'église. En 1837, M. Blyth y fixa son domicile, en qualité de premier curé, et l'on acheva, sous sa direction, la construction de l'église et du presbytère qu'ont connus les contemporains du curé Labelle. Les travaux finis, l'église s'ouvrit au culte en 1839.

De 1837 à 1868, six curés se succédèrent à Saint-Jérôme, avant M. Labelle : M. Etienne Blyth (déjà nommé) de 1837 à 1840 ; M. Isidore Poirier (mort curé de Saint-Anicet en 1857) de 1840 à 1841 ; M. Patrick Burke de 1841 à 1845 ; M. Georges-Amable Thibault (mort curé de Longueuil en 1886) de 1845 à 1855 ; M. Michel-David Brunet (mort curé de Saint-Jérôme en 1858) de 1855 à 1858 ; M. Joseph-Isidore Gratton (mort curé de Sainte-Rose en 1892) de 1858 à 1863 ; M. Antoine-Fleury Groulx (mort curé de Saint-Jérôme en 1868) de 1863 à 1868.

M. Labelle y fut nommé, par Mgr Bourget, le 15 mai 1868, et il

s'y rendit vers la fin du mois. En mai, c'est l'époque où, chez nous, au Canada, la nature s'éveille et reprend vie. Ensevelie sous les neiges de l'hiver jusqu'à la mi-avril, elle sort alors de sa torpeur apparente et se hâte de pousser ses bourgeons et ses fleurs. Le temps des sucres est passé, c'est bientôt celui des semailles. En nos climats, la transition se fait rapide et notre printemps, plus que d'autres, est riche d'exubérance et de promesses variées. Le nouveau curé était encore jeune, il ne devait toucher ses 35 ans qu'en novembre suivant. Déjà assez corpulent — un joli commencement de curé, écrivait de lui à Lacolle le chevalier Drolet ! — plein de santé, de force et de vigueur, il était, lui aussi, pourrait-on dire, encore au printemps de sa vie, et c'était, il est permis de l'affirmer, un printemps qui promettait beaucoup, tout comme celui du pays canadien.

Si le village où il arrivait était assez modeste et la paroisse elle-même pas très populeuse, Saint-Jérôme cependant était dès ce temps régulièrement organisée, avec son église, son presbytère, ses écoles, voire même son couvent, car les Soeurs de Sainte-Anne s'y étaient établies, sous M. le curé Groulx, en 1864. C'était une paisible et bonne paroisse, composée de braves habitants pour la plupart, intelligents et légitimement ambitieux, et où régnait, Mgr Bourget avait pu l'assurer au nouveau curé, un véritable esprit de famille bien unie. Le site même du village, sur les bords de la "Nord", au portique des Laurentides, ses progrès déjà marqués, comme aussi ceux des divers rangs de la paroisse, tout annonçait un avenir avant longtemps prospère. Le soin des âmes, cette *cura animarum* qui est la fonction propre de tout curé, aurait là évidemment des charmes et des consolations, et il laisserait sans doute quelques loisirs au nouveau pasteur pour la réalisation de ses rêves de patriote. En entrant dans son presbytère — le fait est historique — dans la porte même de son nouveau logis, le curé Labelle se jeta à genoux pour remercier le bon Dieu. De toute son âme, il le voulait, il allait travailler pour lui !

Nous tenons à le dire tout de suite, en effet, car les activités débordantes du grand colonisateur ont pu parfois donner le change et induire à ce sujet en erreur nombre de gens, le curé Labelle fut avant tout prêtre, un prêtre pieux et zélé, autant que convaincu et sincère, qui voulut, certes, servir son pays et ses compatriotes, mais sans laisser jamais de servir d'abord Dieu et les âmes.

Dix ans après sa mort, M. l'abbé Sylvio Corbeil, alors professeur de rhétorique à Sainte-Thérèse, qui a été de longues années dans la suite principal de l'Ecole normale de Hull, aujourd'hui M. le chanoine Corbeil, directeur du grand séminaire d'Ottawa, prêchant le sermon de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jérôme (24 juin 1902), faisait du célèbre curé un magnifique et juste éloge, où il mettait en

relief ce côté, peu connu de plusieurs, de ses activités sacerdotales. Qu'on nous permette d'insister quelque peu, en citant M. Corbeil lui-même.

"Aucun saint, disait donc en substance M. Corbeil, lequel n'est saint que dans la mesure où il copie notre Dieu trois fois saint, ne saurait complètement réfléchir en sa personne le divin modèle. Il lui suffit d'ailleurs d'en donner parfaitement un reflet. De même, aucun prêtre, lieutenant du Christ sur la terre, ne peut reproduire en sa vie, d'une façon complète, toute l'efficace vertu du souverain prêtre de l'humanité qu'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà pourquoi les grands noms du sacerdoce catholique, préconisés par l'histoire et agréés par l'Eglise, offrent des modèles d'hommes bien-faisants admirablement divers. Ceux-ci sont les prêtres des solitudes, fervents de la contemplation sacrée et des recherches intellectuelles, qui versent sur l'humanité les rayons du savoir et dissipent pour elle les ombres de la mort. Ceux-là sont les apôtres des oeuvres de charité et de bienfaisance, qui enveloppent de respect et de soins les pauvres et les souffrants, marqués pour Dieu par l'onction du baptême et celle de la confirmation, mais non pas pour cela préservés des atteintes du mal physique. Les uns, parcourant le monde, prêchent l'Evangile aux âmes en détresse et jettent en elles des semences de vie meilleure, ce par quoi grandissent les nations. Les autres, fixés au lieu de leur juridiction paroissiale, enseignent à leurs ouailles les vérités du salut, purifient les coeurs, disciplinent la piété, bénissent les alliances et les foyers, aident à vivre chrétiennement et à mourir saintement. Toutes ces formes de l'activité sacerdotale sont des créations de l'Esprit-Saint, qui les produit, par le prêtre, pour le plus réel bonheur de ces peuples que Jésus-Christ a conquis au prix de son sang. Mais il est un autre type de prêtre qui peut, de prime abord, paraître moins rapproché du divin modèle, et qui est pourtant, lui aussi, l'ouvrage de l'Esprit-Saint, et c'est celui du ministre du Seigneur qui, tout en étant soucieux de la gloire de Dieu et du salut des âmes commises à sa garde, consacre en plus une part de son activité, même très large, aux intérêts temporels ou matériels de ses frères par la foi et par le sang..."

M. Corbeil montrait ensuite, en s'appuyant sur la doctrine du pape Léon XIII, notamment sur sa célèbre encyclique *Rerum novarum*, que ce travail du prêtre-pionnier ou du prêtre-colonisateur, accompli en vue d'acquérir à ses ouailles une légitime prospérité matérielle, est certainement un soutien et même un créateur de vertu morale et sociale. Puis, il ajoutait : "Ce type du prêtre catholique, qui, sans négliger le spirituel, s'intéresse au bien-être temporel des fidèles, il est d'antique et bonne tradition. La France, en particulier, l'a connu et l'a béni. Le beau livre de Montalembert *Les Moines*

d'Occident l'établit à lui seul. Eh ! bien, nous aussi, ce type sacerdotal, nous l'avons pu connaître et bénir en la personne du curé Labelle. Par son labeur, comme par son génie, notre *roi du nord* s'est montré vraiment de la famille de ces moines et de ces évêques qui ont autrefois défriché la Gaule et multiplié les hameaux d'où sont nées les plus belles villes de la France !...

Ce langage imagé et éloquent est celui de la vérité. Comme les moines ou les évêques de la Gaule de nos pères, nos curés-pionniers et nos curés-colonisateurs — le curé Labelle plus que personne — ont été de vrais prêtres et de vrais apôtres, qui ont eu toujours, en travaillant aux intérêts de la terre, le souci des intérêts du ciel. Et cela, pour juger sainement l'action et l'oeuvre de notre héros, il ne faut jamais le perdre de vue.

Bien plus, le curé Labelle savait qu'avant de se donner aux autres il faut se posséder soi-même, qu'avant de prétendre à faire régner Dieu dans les âmes et sur les peuples il faut commencer par l'établir dans son coeur à soi, ou que, en d'autres termes, le véritable apostolat convie et stimule à une vie intime sans tache, à une vie personnelle extérieure sans reproche. C'est pourquoi, il s'appliquait à être avant tout un bon prêtre.

Sans être, sans doute, un homme à la piété sensible et très expansive — il s'en est plaint souvent dans ses lettres — ni encore moins peut-être un ascète s'adonnant aux rigueurs des pénitences corporelles, M. Labelle était un prêtre fidèle et ponctuel, autant qu'il le pouvait, à tous ses exercices de vie spirituelle. S'il avait parfois ses distractions et même ses précipitations, que la fougue de son tempérament et le tracas de ses multiples soucis expliquent, il avait au fond un esprit de religion solide, célébrait sa messe et disait son office avec une conviction résolue. Pareillement, il était régulier dans l'accomplissement des fonctions du saint ministère, toujours obligeant pour ceux qui venaient à lui et prêt à se dévouer. Ses connaissances étendues et variées, constamment nourries par de saines et fréquentes lectures, lui permettaient de prêcher et de catéchiser d'une façon qui n'était pas banale. La lucidité et le sens pratique caractérisaient ses sermons et ses instructions. En plus, il était charitable jusqu'à n'avoir rien à lui et à tout donner.

Dès 1876 — c'était huit ans après l'arrivée du curé à Saint-Jérôme — M. Desbarats, dans la notice dont nous avons parlé, faisait de lui ce portrait très vivant : "Ses occupations n'empêchent pas le curé Labelle d'être d'une régularité exemplaire dans l'exercice du saint ministère. Ses sermons sont remarquables par leur lucidité et leur sens pratique. Sincèrement orthodoxe, il ne dévie pas de la plus stricte doctrine de l'Eglise, qu'il ne trouve nullement incompatible avec le vrai progrès... Ses connaissances sont vastes et pro-

fondes et il a eu souvent l'occasion d'élucider des questions difficiles... Loin de s'enorgueillir de ses succès, il en fait remonter la gloire à Dieu, cause première et auteur de toute grandeur... Il est d'une affabilité engageante et sait trouver du temps pour parler de tout ce qui peut vous intéresser... Il est toujours prêt à rendre service au plus humble de ses paroissiens et dépasse en générosités les limites de ses revenus, que d'ailleurs il ne se donne jamais le temps



Ancienne église de Saint-Jérôme, Terrebonne, Québec
où M. Labelle fut curé de 1868 à 1891

de calculer... Il reçoit dans son presbytère avec une bonhomie charmante... S'il ne s'occupe guère des raffinements de la civilité, sa cordialité en tient lieu et y supplée... Ajoutons que sa digne mère, qui préside aux choses de l'administration intérieure chez lui, contribue, par sa politesse et ses prévenances, à faire de sa maison la plus accueillante qui soit..."

La mère du curé Labelle, en effet, voyait en personne à la tenue

de la maison de son fils. On peut dire que, une fois remplis ses devoirs envers Dieu, elle ne vivait que pour lui, aimait ceux qu'il aimait, se dévouait pour ceux à qui il portait intérêt, pour ses colons, par exemple, dont elle partageait les joies et les peines et qu'elle appelait "ses pauvres enfants". Le curé le lui rendait bien. Plus d'une fois, le spectacle très sensible et peu banal de leur affection réciproque a émerveillé et ému les visiteurs étrangers. Ce colosse à la puissante stature se faisait petit enfant et câlin pour sa chère "mouman", comme il disait toujours. Après sa foi en Dieu, si vive et si sincère, il n'eut jamais de sentiment plus fort que son amour pour sa mère. Son ancien paroissien, qui fut l'un de ses enfants de chœur, M. le protonotaire Joseph Grignon, racontait dans une chronique encore assez récente, donnée à l'*Avenir du Nord* (21 décembre 1923), comment ses compagnons d'enfance et lui s'édifiaient rien qu'à voir le curé donner la sainte communion à sa mère les jours de grande fête, par exemple à la messe de minuit. Cela vaut d'être cité textuellement. "On peut dire que trois mères se partageaient le coeur et la vénération du curé, écrit-il : Marie, la mère de Dieu, l'Eglise, notre sainte mère, et sa mère selon la nature. C'est dans ce triple amour qu'il retrempait inépuisablement son amour de sa race. Maintes fois, mes camarades et moi, nous fûmes témoins de l'épanchement de cette piété filiale, quasi infantine, du colossal curé pour sa bonne mère, qui était, elle, une toute petite femme. Cette affection touchante s'exprimait, me semble-t-il, d'une façon particulièrement pathétique la nuit de Noël. C'était comme un bonheur extatique qui rayonnait sur la figure de M. Labelle, quand, en cette auguste nuit, en face de la crèche du petit Jésus, où elle se tenait d'ordinaire, il présentait la sainte hostie à sa chère maman..." Cette scène, en effet, devait être ravissante et l'on comprend que M. Grignon ait pu en conserver le souvenir très vivant.

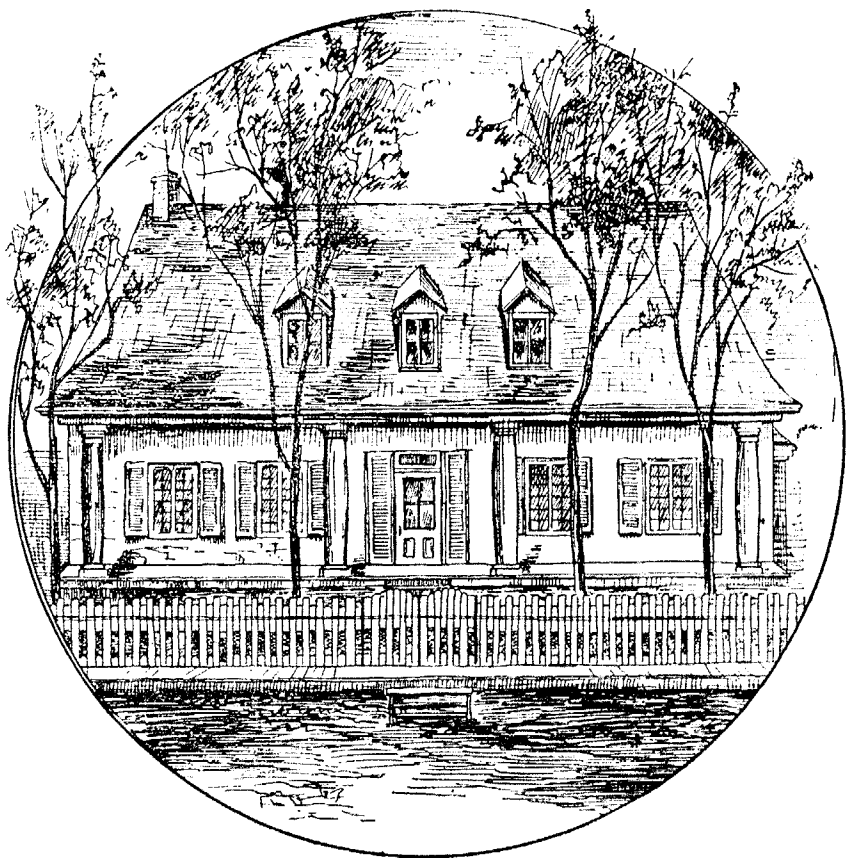
Jusque-là, il sied d'en convenir, le curé de Saint-Jérôme ressemblait à tous nos bons curé de village. A cause de la forte organisation paroissiale qui est la gloire de notre Canada français, le curé canadien occupe une situation et jouit d'un prestige qui sont incomparables. Tout en étant un bon serviteur de Dieu et de l'Eglise, il enrichit constamment, et partout, le capital moral de la patrie. Que d'observateurs l'ont constaté en s'émerveillant ! Mgr Landrieux, par exemple, l'évêque de Dijon, au retour d'un voyage au Canada en 1922, et beaucoup d'autres avant ou après lui, l'ont proclamé avec admiration. Parce qu'il est l'homme de Dieu par vocation et par état, notre curé canadien est par excellence l'homme de bon conseil. On vient à lui avec autant de confiance que de respect. Ce n'est pas lui jamais qui approuvera l'afflux vers les villes et le déracinement des emprises de la tradition de nos pères.

Fils du sol lui-même le plus souvent, il tient au sol. Gardien du clocher, il en sait le symbolisme et le puissant stimulant pour le bien. Pour tous, dans sa paroisse, c'est un père, et c'est un père qu'on écoute d'ordinaire, ou que, toujours, on regrette de n'avoir pas écouté. Il prêche un peu partout, en chaire, au confessionnal, à l'école, à "l'office" de son presbytère. Il prêche par principe, par devoir, par tradition, par entraînement, par routine même et presque inconsciemment. Il prêche, et cela dans le meilleur sens du mot, nous voulons dire qu'il enseigne, qu'il instruit, qu'il éduque et qu'il élève. Le crayon du regretté Massicotte, au nombre des jolies scènes de coutumes canadiennes qu'il nous a fixées pour jamais, nous a montré, bien vivants, notre curé canadien faisant sa visite du jour de l'an et notre curé canadien portant le saint viatique aux malades. Il aurait pu de même nous montrer notre curé canadien prêchant à l'église, notre curé canadien faisant le catéchisme dans sa sacristie, ou encore notre curé canadien accueillant tout souriant ses braves gens à la porte de sa vieille maison de pierre au toit pointu. Il n'aurait eu qu'à prendre pour modèle, en ces différentes poses, le si canadien curé Labelle.

A son oeuvre de curé, il convient de le bien remarquer dès maintenant, M. Labelle ajouta très vite, à Saint-Jérôme, celle du pionnier et du colonisateur. Nous y reviendrons plus loin dans des chapitres spéciaux, mais il est nécessaire, dès à présent, de le bien rappeler, pour délimiter nettement et mieux comprendre son action comme curé. Obligé de s'absenter souvent, soit pour ses courses d'exploration dans les forêts de son nord, soit pour ses voyages à Montréal, à Québec ou à Ottawa, dans le but d'intéresser les diverses autorités à la colonisation, il dut constamment avoir l'aide d'un vicaire et même de deux vicaires sur la fin. Toutefois, on se tromperait grandement si on allait s'imaginer qu'il ne s'occupait guère de sa paroisse et de ses paroissiens. Il était homme d'ailleurs à mener ensemble et sur première ligne plusieurs besognes de front.

Nous avons parcouru avec soin, grâce à l'obligeance de M. le curé Geoffrion, le registre des délibérations de l'oeuvre et fabrique de Saint-Jérôme de 1868 à 1891. On y trouve des preuves manifestes et nombreuses des activités curiales de M. Labelle. Pour ne parler d'abord que de ses débuts dans la paroisse, on le voit, dès le mois de juin 1868, quelques semaines après son arrivée, s'occupant, avec ses marguilliers, de régler les dernières procédures relatives à la construction du couvent des Soeurs de Sainte-Anne, qu'on venait d'achever, et donnant main levée des hypothèques, prises naguère pour garantir la solvabilité du constructeur, afin de libérer ses cautions. Peu après, il prépare, avec l'aide de M. le notaire de Ville-mure, qu'on lui a adjoint pour ce travail, la reddition des comptes des

quatre années précédentes, que son prédécesseur, M. le curé Groulx, occupé par sa bâtisse du couvent et déjà malade, n'avait pas pu faire. En ce même automne, il élabore un tarif détaillé pour le casuel des offices recommandés, qu'il fait approuver par Mgr l'évêque. Vers le même temps, avec l'assistance de son vicaire, M. Jodoin — qui fut plus tard une quinzaine d'années curé de Saint-Sauveur —, M. Labelle dresse un inventaire complet des biens immobiliers et mobiliers



Vieux presbytère de Saint-Jérôme, Terrebonne, Québec
où vécut le curé Labelle de 1868 à 1891

de la fabrique, lesquels sont estimés, les premiers à vingt mille quatre cent cinquante piastres, les autres à environ deux mille. Et il en sera toujours ainsi dans la suite. M. Labelle ne se désintéressera jamais des "affaires" de sa fabrique, pas plus que du soin des âmes.

Quelle était cette église et quel était ce presbytère — biens mobiliers — que le curé Labelle, en 1868, estimait valoir une ving-

taine de mille piastres ? Voici la description qu'en donne, ainsi que de leurs alentours, M. le protonotaire Joseph Grignon, dans sa jolie plaquette *Le Vieux Temps*, publiée à l'*Avenir du Nord*, à Saint-Jérôme, en 1921. "Dans le parc central actuel (là où se trouve aujourd'hui le monument Labelle), se dressait le vieux clocher, dont Saint-Jérôme conserve pieusement les deux voix antiques (c'est-à-dire les deux vieilles cloches), qui surmontait la vieille église en pierre, de proportions modestes, construite en 1839. Elle était, cette église, d'une simplicité de lignes pour ainsi dire enfantine. Elle n'en faisait pas moins notre orgueil, tout comme son voisin de gauche, le vieux presbytère à toit pointu, en pierre lui aussi, qu'ombrageait un bosquet touffu. Une construction assez vaste et, pareillement, de style peu prétentieux, flanquait la droite du temple de Dieu. C'était le couvent des Soeurs de Sainte-Anne, lequel recevait dès lors (vers 1868-1870) des élèves venues de fort loin. Sur le terrain actuellement occupé par le bureau de poste, à un arpent environ de l'église, se voyait une petite construction rudimentaire en planches. C'était le "husting", ou la tribune publique, qui connut des heures de gloire, certes, avec les deux Morin, Rodrigue Masson, Adolphe Chapleau et les trois Prévost ! Tout près, et presque en ligne avec l'estrade, nous avions la cabane du Père Saint-Michel, un brave citoyen français, qui y débitait de la bière d'épinette, des biscuits à la mélasse et d'alléchantes pralines. Le vieil homme y lisait aussi la gazette aux curieux de nouvelles et il y composait, sur place, les correspondances amoureuses des jeunes illettrés. Le bureau de poste était installé dans la maison du notaire de Villemure, à l'angle des rues Saint-Georges et Sainte-Julie. L'enseignement des garçons se donnait, en ce temps-là, il y a cinquante ans et plus, dans une grande école en bois, dont la charpente a été conservée et fait maintenant partie de la résidence qui se voit, sur une éminence, à l'extrémité de la rue Sainte-Julie, près de la gare du Pacifique-Canadien. Cette école a joui longtemps d'une vogue bien méritée, sous la maîtrise d'un instituteur laïque de haute réputation, le Père Green, dont j'aime toujours à me rappeler, après un demi-siècle, la bonne figure encadrée de blancs favoris..."

L'ancienne église de Saint-Jérôme était donc plutôt modeste. Mais, l'on y faisait de beaux offices, dont M. Grignon se complait à évoquer la splendeur relative, et le curé Labelle y prêchait des sermons pleins de feu, où il était souvent question de la "Rouge", de la "Nord", de la "Lièvre", des chemins de fer et de la colonisation, ce qui enflammait les jeunes imaginations. Le presbytère, lui non plus, n'avait rien de bien luxueux, tout en étant coquettement enfoui sous la ramure de son bosquet et en somme convenable. Mais, M. le curé y pratiquait largement l'hospitalité et l'on y vivait joyeusement autant que dignement. Mme Labelle, la mère du curé, était

en effet, une maîtresse de maison toute simple, mais des plus avantes, et le curé, c'était connu, avait le cocur sur la main.

Dès 1869, le curé Labelle commença à explorer son nord, à y faire de longues courses dans les bois et les forêts, à y choisir des sites et à y tailler des lots au moins par la pensée, à y planter des croix pour marquer la place des futures chapelles. Ce pays-là, si vaste, si pittoresque, si beau, sa décision fut bientôt prise, il fallait le peupler de colons canadiens ! Non pas cependant, il s'en est expliqué plus d'une fois, qu'il jugeât la région prochaine du nord en tout et partout propice aux travaux agricoles. Dans son idée, coloniser ce pays, c'était surtout ouvrir une voie vers l'ouest. On cultiverait ce qui serait cultivable, on ferait de l'élevage, et, quant au reste, rochers ou montagnes, si riches en points de vue divers, le curé le prophétisait, ce serait une autre Suisse, la Suisse du Canada ! Nous reviendrons là-dessus. En tout cas, il fallait coloniser. C'était le point capital. Le curé n'en démordait pas ! Pour cela, il était nécessaire d'avoir des chemins et bientôt un chemin de fer. C'est pourquoi, M. Labelle entreprit, peu de temps après son arrivée à Saint-Jérôme, de multiples voyages vers les grands centres, Montréal, Québec ou Ottawa. Il allait tâcher de convaincre et de gagner à sa cause les puissants détenteurs de capitaux et les honorables Messieurs des gouvernements ou des conseils de ville.

L'une des conséquences de tous les va-et-vient, que nécessitaient les démarches à faire, aussi bien que les voyages d'exploration dans les bois, fut que le curé se fit nommer, à Saint-Jérôme même, un secrétaire-trésorier de la fabrique, pour la tenue des livres et la perception des dîs. Nous lisons, en effet, au registre des délibérations des fabriciens que M. Louis Labelle, le maître-chantre, est chargé, par le curé et les marguilliers, de cette fonction, temporairement en janvier 1872 et définitivement en janvier 1873.

La grande école en bois du Père Green, dont parle M. Grignon, et les maîtres laïques qui s'occupaient de l'enseignement des garçons ne parurent pas longtemps suffire, aux yeux du curé Labelle, à l'intérêt bien entendu de la jeunesse maculine de sa paroisse. Les jeunes filles avaient leur couvent (depuis 1864) sous la direction des Soeurs de Sainte-Anne, pourquoi les jeunes garçons n'auraient-ils pas leur collège commercial que dirigeraient pareillement des instituteurs religieux ? Il y pensa dès qu'il fut à Saint-Jérôme en 1868. M. Labelle avait l'esprit large et personne mieux que lui n'appréciait la valeur de l'enseignement donné par des maîtres laïques probes, chrétiens et expérimentés. Mais il ne croyait pas que la qualité de père de famille fût, par elle-même, un brevet de capacité ou une garantie de compétence pédagogique, et il estimait à bon droit que, toute chose égale d'ailleurs, un institut de frères enseignants, qui se

recrutent d'eux-mêmes et consacrent toute leur vie à l'oeuvre de l'école, promet davantage, pour la continuité et la solidité de l'enseignement, que des maîtres isolés, si compétents soient-ils. Il voulut donc avoir des frères enseignants. Mais, s'il y pensa dès 1868, ce n'est qu'en 1872, quatre ans plus tard, qu'il crut les circonstances favorables à l'éclosion de son projet.

Le 7 mai 1872, le curé écrivait à Mgr Bourget : "Selon votre désir, Monseigneur, je me suis adressé aux Clercs de Saint-Viateur, de Joliette, pour leur demander de venir diriger notre future académie commerciale. Mais, ils ont dû me faire une réponse négative, parce qu'ils n'ont pas assez de sujets pour satisfaire à toutes les demandes. Voudriez-vous nous accorder la faveur, Monseigneur, de confier notre académie, pour les années qui vont suivre, en attendant que nous ayons des frères, à un prêtre et à deux ecclésiastiques de votre choix ? Nous comptons sur une réponse immédiate. Nos commissaires peuvent disposer, annuellement, d'une somme de cinq à six cents piastres pour cette école des garçons. Il me semble qu'il est important pour nous de prendre sous notre contrôle immédiat l'instruction qui se donne aux jeunes garçons de notre village. La localité paraît vouloir devenir prospère dans un avenir rapproché. Si nous attendons plus tard pour offrir nos conditions, peut-être sera-t-il trop tard..."

C'est avec les Clercs de Sainte-Croix, de Saint-Laurent, que, l'année suivante, au mois d'avril 1873, le curé put s'entendre. Deux religieux de cette congrégation, dont le Frère Aldéric, directeur, arrivèrent à Saint-Jérôme au mois d'août suivant. Au cours de l'année scolaire 1873-1874, ils firent la classe dans l'ancienne école, qu'on avait un peu réparée et rajeunie. Cependant, l'actif curé s'occupait avec zèle d'assurer la construction de son nouveau collège. Le 29 juin 1873, il avait encore écrit à ce propos à Mgr Bourget. "Je travaille avec ardeur, lui disait-il, à recueillir des souscriptions pour notre institution commerciale. J'espère réussir. Le village a souscrit environ huit cents piastres et les paroissiens en dehors du village six cents piastres. Le montant de la souscription de la fabrique est de douze cents piastres, payables en six ans, à raison de deux cents piastres par année." En fait, le nouveau collège ouvrit ses portes à l'automne de 1874. Quatre ou cinq religieux de la congrégation de Sainte-Croix, dont un prêtre, le Père Larochelle, en avaient la direction. Le 23 août 1874, ce Père Larochelle était rendu à Saint-Jérôme et M. le curé demandait pour lui, par lettre, à Monseigneur, les pouvoirs nécessaires à l'exercice du saint ministère. Le 5 novembre, dans une nouvelle lettre, M. Labelle mandait à l'évêque que le collège naissant avait déjà deux cents élèves et que les cinq religieux qui étaient à la tête de l'établissement avaient peine à suf-

fire à la besogne. Le Père Larochelle ne fit d'abord, croyons-nous, qu'un court séjour à Saint-Jérôme. Au témoignage des anciens, c'est le Père Leflot qui fut surtout le directeur du collège dans les premières années. Le Père Larochelle revint dans la suite à la tête de l'institution.

Les Clercs de Sainte-Croix ont dirigé, à Saint-Jérôme, avec un beau succès, l'institution fondée par le curé Labelle, pendant dix-sept ans, de 1873-1874 à 1890-1891. Le 17 janvier 1891, peu après la mort de Mgr Labelle, le collège fut malheureusement détruit par l'incendie. Les estimés religieux continuèrent à faire la classe, ici et là, dans des locaux de fortune, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mais, aux vacances de 1891, ils quittèrent Saint-Jérôme pour n'y plus revenir. Des maîtres laïques prirent alors charge de l'instruction des grands garçons, cependant que les bonnes Soeurs Grises, arrivées dans la paroisse à l'automne de 1888, s'occupaient des plus petits et ce fut pour jusqu'en 1896. C'était alors sous l'administration du curé Lafortune, le successeur du curé Labelle. Un prêtre de la cure, M. l'abbé Albert-D. Laporte, s'occupait des catéchismes et avait la haute direction et la surveillance morale de ces écoles, dont les classes temporaires avaient été organisées ou installées dans la salle municipale, sise au-dessus du marché public. En 1895-1896, M. le curé Lafortune et MM. les commissaires firent construire le collège actuel, et, depuis 1896, ce sont les Frères des Ecoles Chrétiennes, les si méritants fils spirituels de saint Jean-Baptiste de la Salle, qui éduquent et instruisent les jeunes garçons de Saint-Jérôme. Lorsque l'ancien collège brûla, en 1891, on y recevait environ trois cents élèves. Aujourd'hui, dans le nouveau collège, on en compte plus de cinq cents, dont deux cents au moins sont pensionnaires ou demi-pensionnaires.

Si Saint-Jérôme, vers 1868-1870, n'était encore qu'un modeste village, il avait l'avantage de pouvoir compter, pour seconder les activités de son curé, sur des hommes intelligents et des hommes de progrès. Qu'il nous suffise de nommer, entre beaucoup d'autres, avec le maire Laviolette, les de Montigny, les Rolland, les Prévost, les Fournier, les Scott, les de Villemure, les Lavallée, les Gauthier et les Lapierre. M. Labelle, tout en rêvant de peupler son nord, et pour cela précisément, avait à coeur de promouvoir l'avancement de Saint-Jérôme même. Pour atteindre à ce but, il se persuada qu'il fallait s'organiser et tout mettre "en branle", comme il disait, afin d'obtenir la construction d'un chemin de fer de colonisation qui rapprocherait des grands centres, Montréal, Québec et Ottawa, d'abord Saint-Jérôme, puis toute la région du nord. Il faut lire sa correspondance avec les hommes publics du temps, avec les ministres, les députés et les journalistes, pour voir comment et jusqu'où il se préoccupa et se dépensa dans cette intention.

Dès 1868, un comité de citoyens, où nous relevons les noms de MM. Louis Beaubien, député, Duncan MacDonald, P.-S. Murphy, David Pelletier et Charles Legge, ingénieur, se constitua, à Montréal, sous la présidence de l'honorable Edouard Masson, "pour promouvoir la construction d'un chemin à lisses de bois" de Montréal à Saint-Jérôme. Nous avons sous les yeux un rapport de ce comité en date du 17 décembre 1868. Mais, on rencontra des oppositions, dont la principale fut celle des directeurs du Grand-Tronc. M. Labelle et ses amis ne se découragèrent pas. Le curé fit souscrire aux deux municipalités de son village et de sa paroisse un "bonus" de vingt-cinq mille piastres et il demanda à la ville de Montréal une souscription de pas moins de un million, qu'il finit par obtenir.

Un fait particulier, à cette occasion, montre bien son ingéniosité et son sens pratique. Le 31 janvier 1871, on avait reçu à Saint-Jérôme, à un dîner qui fit époque, une importante délégation des citoyens de Montréal, maire et échevins en tête, venus étudier sur place les possibilités de la construction du chemin à lisses de bois projeté. L'impression avait été favorable. Mais, il était urgent de travailler l'opinion. L'hiver suivant (1871-1872) fut très rigoureux à Montréal. Or, par ces temps froids, on manqua de bois de chauffage dans la grande ville. Le curé Labelle saisit l'occasion aux cheveux, pourrait-on dire, et, tout en accomplissant un bel acte de charité, il en fit un aussi d'habile politique. Il invita ses gens à porter chacun un voyage de bois, dont son nord était richement pourvu, aux citadins en détresse. Voici comment l'*Opinion Publique* du 25 janvier 1872 relate le fait. La citation est peut-être un peu longue, mais elle peint trop bien la situation et met trop en valeur le savoir-faire du curé pour que nous ne la donnions pas ici en son entier.

"Jeudi dernier (18 janvier 1872), un spectacle nouveau s'offrait aux regards des habitants de Montréal. Quatre-vingts voitures chargées de bois sillonnaient nos rues. Un grand nombre de ces voitures étaient doubles, c'est-à-dire traînées par deux chevaux. Un drapeau anglais flottait sur celle de devant. Les citadins se groupaient pour voir défiler cette procession aux coins des rues. On se demandait ce que cela signifiait. On le sut bientôt ! C'étaient les gens de Saint-Jérôme qui s'en venaient, leur curé en tête, faire un présent de soixante cordes de bois aux citoyens pauvres de Montréal. Voilà l'un de ces coups de théâtre pour le bien, comme seul le curé de Saint-Jérôme peut en imaginer. Tout en faisant un acte de charité, M. Labelle a voulu montrer comment les paroisses du nord pourraient être utiles à notre ville, si on leur donnait le chemin de fer qu'elles demandent avec tant d'ardeur. Cet acte généreux des

habitants de Saint-Jérôme prouve qu'ils méritent qu'on les soutienne dans leur entreprise et qu'on aurait tort de leur refuser les moyens de travailler à la prospérité du pays. Les autorités de la ville ont fait à M. Labelle et à ses paroissiens l'accueil qui convenait. Vers une heure, un dîner leur fut servi dans les spacieuses salles de l'hôtel Jacques-Cartier. M. l'échevin Ferdinand David présidait et plusieurs membres de la "corporation" étaient présents. Des discours ont été prononcés par MM. David, Loranger, Bernard, Wilson, Legge, Chapleau, Prévost (Jules), Prévost (Melchior) et le curé Labelle. Les orateurs de Montréal ont tour à tour décerné de justes éloges aux citoyens de Saint-Jérôme et ont reconnu avec eux la nécessité du chemin de fer du nord."

Le discours de M. le curé Labelle à cette occasion fut une emporte-pièce, et il ne contribua pas peu à décider le maire et les échevins de Montréal à lui accorder le million qu'il sollicitait pour son chemin de colonisation.

C'est ce geste, disons-le en passant, aussi habile que charitable, du curé de Saint-Jérôme et de ses paroissiens, accompli le 18 janvier 1872, et qu'ils répétèrent le 27 janvier 1876, quatre ans plus tard, qui a inspiré la jolie nouvelle, intitulée *La corvée de l'érable*, que le Frère Marie-Victorin a écrite vers 1916 et qui fut primée à un concours de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'alerte écrivain a placé le fait en décembre, pour le mettre dans le cadre des fêtes de Noël, ce qui était une "licence" bien permise à l'arrangement de son conte. Mais, les dates qu nous avons indiquées sont bien exactement celles de ces *corvées* des gens de Saint-Jérôme en faveur des pauvres de Montréal. Les deux livraisons du 25 janvier 1872 et du 3 février 1876 de l'*Opinion Publique*, qui relatent les deux faits, en témoignent nettement.

Depuis 1869, M. Labelle visitait son nord régulièrement deux ou trois fois par été. Il eut bientôt exploré les diverses régions qu'arrosent la "Nord", la "Rouge", la "Diable", la "Macaza", la "Maskinongé", la "Petite Nation", toutes ces rivières, écrit l'abbé Lecompte, qui promènent leurs eaux furibondes à travers des montagnes de verdure et des pics gigantesques, se précipitent de chute en chute, se gonflent de lac en lac et vont se perdre dans la rivière Outaouais... A chaque voyage, il plantait des croix aux bons endroits pour marquer les sites des futures églises. Saint-Jovite, Saint-Faustin, la Nativité (Labelle depuis sa mort), La Conception, l'Annonciation, l'Ascension, Nominingue, trente autres missions ou paroisses, allaient tout à l'heure surgir en pleine forêt, qui ne tarderaient pas à prospérer. Mais, de 1869 à 1878 environ, ce ne fut pas cependant l'époque des fondations bien arrêtées. Pour les fixer et leur permettre de se développer, il fallait des chemins de coloni-

sation, il fallait surtout le chemin de fer. L'actif curé s'y employait, on l'a vu, sans trêve ni relâche. En attendant, c'est surtout d'équipes nomades de bûcherons, travaillant dans les chantiers pour les marchands de bois de Hull et d'ailleurs, qu'il avait à s'occuper dans ses courses incessantes.



Le curé Labelle dans son bon temps
(six pieds de taille, trois cent trente-trois livres de poids)

Entre temps, le solide curé ne "dépérissait" pas, comme disaient ses braves gens, et, en dépit de ses rudes travaux, il prenait de plus en plus de l'embonpoint. Au témoignage de son "fidèle Isidore", qui, de 1875 à 1890, allait être son inséparable compagnon de voyage dans le nord — et dont nous parlerons bientôt — il

avait atteint, autour de 1878, le poids considérable de 333 livres ! Mesurant pas moins de six pieds de hauteur, bien proportionné, de figure avenante et toujours réjouie, ce "joli commencement de curé", ainsi que disait déjà le chevalier Drolet à Lacolle, était devenu un colosse et au demeurant un fort bel homme. Il en imposait à tous par sa prestance et sa bonne mine, et, tout autant, par sa voix sonore et sa vigueur de langage un peu fruste.

D'autre part, vers le même temps, dans l'intérêt de son oeuvre de la colonisation et pour le progrès de sa paroisse de Saint-Jérôme, le centre naturel de ses activités, il commença à fréquenter assidûment les couloirs de la Chambre des députés à Québec et ceux de la Chambre des Communes à Ottawa, pour solliciter plutôt bruyamment, et obtenir le plus souvent, des subsides et des allocations. Mais, les "gens du sud", comme il disait, demandaient eux aussi des octrois et prétendaient bien avoir leur part des faveurs gouvernementales. Les ministres et les députés se trouvaient parfois assez embarrassés, travaillés qu'ils étaient par des influences diverses, aux exigences d'ailleurs légitimes. "Le sud a déjà beaucoup reçu, argumentait à Québec M. Labelle, et le nord, presque rien ! Or, quand le sud reçoit, le nord n'en profite pas, tandis que quand le nord progresse, la richesse qui en découle profite au sud." L'argument avait du poids. "Tâchez donc, disait un jour un ministre à M. Chapleau, député de Terrebonne et ministre lui-même (depuis 1873), de nous débarrasser de votre encombrant curé de Saint-Jérôme !" — "C'est inutile d'y penser, repartit M. Chapleau en souriant. S'il vous ennuie trop, donnez-lui ce qu'il vous demande. Autrement, vous n'en serez jamais débarrassé !" ⁽¹⁾

Mgr Bourget qui connaissait son curé Labelle et avait confiance en son sens avisé et en son esprit plein de ressources, profita de ce qu'il était en relations suivies avec les parlementaires de Québec pour le charger de plus d'une mission délicate. C'est ainsi qu'il lui demanda de défendre ses vues dans les mesures législatives à adopter pour la tenue des registres dans les paroisses nouvelles de la ville de Montréal et pour l'inhumation dans les cimetières catholiques du diocèse. Incidemment, M. Labelle fut pareillement mêlé d'une manière très active à la fameuse question de l'Université Laval, à propos de laquelle, comme l'on sait, des intérêts respectables de part et d'autre divisèrent longtemps Québec et Montréal. Nous n'avons pas, évidemment, à refaire ici l'historique de cette trop célèbre question universitaire ni, non plus, celui de la division des paroisses à

(1) Nous avons sous les yeux toute une série de lettres écrites, de 1871 à 1876, par le curé Labelle à M. Arthur Dansereau, rédacteur à la *Minerve*, qui montrent de façon pittoresque ses multiples et étonnantes activités. Nous en reparlerons plus tard quand nous traiterons spécialement de son oeuvre de la colonisation.

Montréal en 1866 et des multiples problèmes qu'elle suscita au cours des années qui suivirent. Mais il nous convient de rappeler, au moins brièvement, que le curé Labelle se trouva bientôt en fait constitué comme l'avocat à Québec des causes que soutenait le grand évêque de Montréal. C'est là un côté assez peu connu, croyons-nous, des activités du curé de Saint-Jérôme entre 1871 et 1876. Son apostolat pour l'oeuvre de la colonisation, qui eut tant de retentissement, a un peu fait perdre de vue ce qu'il entreprit et réussit en d'autres domaines. Il n'en reste pas moins vrai qu'il travailla utilement à plus d'une autre affaire d'intérêt public et qu'il n'hésita jamais, pour le bien, à prendre de lourdes et sérieuses responsabilités. Sa correspondance avec Mgr Bourget ou son secrétaire M. le chanoine Paré, entre 1871 et 1876, qui se trouve aux archives de l'archevêché de Montréal, l'établit surabondamment. Plus d'une mesure, dont l'Eglise de Montréal a tiré profit pour sa gouverne dans la paix et la sécurité, n'a passé à la Chambre de Québec que parce que le curé Labelle était là qui veillait sur tout.

Qu'on nous permette, à ce propos, de consigner ici quelques citations de ses lettres à l'adresse de l'évêque de Montréal ou plutôt de son secrétaire M. le chanoine Paré. Elles sont, peut-être, ces lettres, d'allure ou de forme un peu hardie et parfois cavalière. C'était sa manière à lui, et elle est assez pittoresque. Mais il est à remarquer que, en leur fond, les idées qu'il défendait ont presque toutes fini par prévaloir et que les événements plus tard lui ont donné raison, à lui comme à Mgr Bourget.

"Quant à notre Législature, écrivait-il en mai 1871 à M. le chanoine Paré, je suis certain qu'on y fera passer toute loi qui sera nécessaire pour favoriser la division de la cure de Montréal et cela même en dépit de Cartier (sir Georges). S'il veut mettre des bâtons dans les roues, c'est son affaire. Mais, il sera brisé... Que l'on présente une loi disant qu'un prêtre, du moment qu'il est placé dans un territoire pour y remplir les fonctions curiales, aura le droit de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures, qui feront foi devant le pays, comme il a toujours été cru jusqu'ici, et vous verrez que Cartier laissera passer la mesure. S'il ne le fait pas, eh ! bien on lui fera la guerre sur une question d'intérêt public ! Or, quand on fait la guerre, il faut se munir de bons canons et acculer l'ennemi dans un endroit d'où il ne peut s'échapper... Quant à moi, mon cher Monsieur Paré, vous connaissez mon estime, mon respect, mon amour et mon dévouement pour l'évêque de Montréal. Tout le monde sait que je suis *épiscopalien*, permettez-moi le mot, et personne, je crois, sur ces questions débattues, n'a parlé plus franchement que votre pauvre serviteur..."

Dans une autre lettre à M. le chanoine Paré — elle n'est pas

datée, mais elle se trouve dans la filière de Saint-Jérôme pour les années 1873 et 1874 — nous voyons M. Labelle répondre à une consultation, qu'on lui a évidemment adressée de l'évêché, au sujet du support du curé dans chaque paroisse. Il se montre favorable à un règlement arrêté par l'évêque, auquel le pouvoir civil donnerait force de loi. Il écrit notamment : "La mesure qui serait la plus populaire, rencontrerait le moins d'obstacles et serait la plus juste, ce serait celle qui pourvoirait à la subsistance du curé par un salaire qui serait fixé par l'évêque et qui serait perçu par le moyen du rôle d'évaluation..." Et, en cela, ajoute-t-il, l'Etat catholique doit appuyer l'Eglise.

A l'automne de 1875, M. Labelle demeura à Québec presque tout le temps que dura la session des Chambres. Sans doute, il y surveillait les intérêts de son chemin de fer, qui allait enfin se rendre à Saint-Jérôme l'année suivante. Mais, il s'y occupait aussi très activement du *bill* relatif aux cimetières. Voici une lettre de lui, plutôt concise, qui peint la situation et nous paraît bien significative. Elle est datée de Québec, le 14 décembre, et, comme les précédentes, elle est adressée à M. le chanoine Paré : "Le *bill* relatif aux cimetières est en voie de passer, mais nous sommes dans une crise ministérielle. De Boucherville offre sa démission que l'on n'acceptera pas. Joly n'est plus chef de l'opposition, c'est Bachand qui le remplace. Vous comprenez, mon cher Monsieur, si je suis inquiet et si je me démène ! Je suis pour que de Boucherville tienne bon et ferme... Mes affaires personnelles sont encore bien plus mauvaises que tout le reste... A la grâce de Dieu et en avant !..." Quatre jours après, le 18 décembre, M. Labelle écrit de nouveau à M. Paré : "...Le ministère désire que l'on présente l'acte qui concerne les sépultures comme *bill* et non comme amendement au code. Marsan fait imprimer le projet de *bill* (il avait été rédigé par M. Labelle lui-même) que j'ai envoyé l'autre jour à M. Séguin (chanoine de l'évêché de Montréal)... Les résolutions concernant le chemin de fer (son chemin de fer) sont sur la table... Angers me prie de rester à Québec jusqu'à la fin de la session. Je ne sais que faire... De Boucherville tient à son plan. Ni les colères, ni les menaces ne l'en font dévier. Il faut que ce plan soit adopté ou qu'on le brise lui-même. Il a raison... Robertson a voulu faire des tentatives d'opposition. Il s'est vainement adressé à Ouimet, à Chapleau et à Beaubien. Mais, en voyant qu'il ne réussissait pas, il est rentré dans son trou... et il suit de Boucherville..."

Ces quelques citations, que nous pourrions aisément multiplier, montrent bien, nous semble-t-il, quelle était l'importance du curé Labelle et celle aussi de la mission que son évêque lui avait confiée auprès des autorités provinciales à Québec. Cela nous suffit pour l'instant.

On aura remarqué, dans sa lettre du 14 décembre, cette phrase de M. Labelle : "Mes affaires personnelles sont encore bien plus mauvaises que tout le reste..." En effet, tandis qu'il s'occupait avec un si beau et si réel succès des intérêts de la colonisation et de tant de choses touchant le bien public, le bon curé négligeait passablement ses propres affaires. Il dépensait sans compter en charités diverses ou autrement et son budget se trouva un jour sérieusement compromis. Pendant son absence à Québec, des créanciers trop pressés avaient fait saisir son ménage au presbytère de Saint-Jérôme et mis sa pauvre mère dans de grands embarras. Deux de ses meilleurs amis, heureusement, le Dr Prévost et le dévoué William Scott, un protestant au grand cœur, rachetèrent ses meubles et réglèrent la malencontreuse affaire. Le 27 décembre 1875, il écrivait, encore à M. le chanoine Paré, ces lignes qui, une fois de plus, le peignent sur le vif : "Mes affaires sont toutes délabrées. Je suis pauvre comme du sel et je ne peux payer personne, puisque je n'ai dans mon hangar que douze minots d'avoine et un peu de sarrazin. Comme ma mère ne pourra plus me venir en aide (elle avait beaucoup donné pour le tirer d'embarras), et comme je n'ai que cinq ou six cents piastres de dîmes, ça va devenir scabreux ! On va avoir besoin d'élever des poules !... Que voulez-vous, j'ai commis la sottise d'être trop confiant et l'on m'en fait payer cher la façon. Ce que je perds en argent, je vais tâcher de le gagner en finesse..."

Dans une autre lettre, à M. Paré toujours, le 2 janvier 1876, il ajoutait sur le même sujet : "C'est à présent que je vois l'abîme où m'a jeté ma trop grande crédulité. Je suis la victime d'un vol d'environ sept mille piastres, pour ne pas dire plus. Pendant que j'étais à Québec, et sans que je le sache, tous mes effets, chevaux et voitures, ont été saisis et vendus. Des paroissiens charitables les ont rachetés. Je suis encore dans mes meubles. Mais, ces meubles appartiennent à d'autres ! Tout le monde me plaint et l'on plaint aussi ma pauvre mère, qui, elle, oublie les pertes qu'elle a subies, pour me redonner du courage..."

Au fond, tout cela ne le préoccupait pas outre mesure, car il fut toujours extraordinairement désintéressé et peu soucieux de richesses temporelles pour lui-même. Le ton des lettres que nous venons de lire l'indique d'ailleurs très clairement. Il avait fallu qu'il tombe dans l'abîme, comme il disait, pour ouvrir les yeux sur la précarité de sa propre situation.

Pour les affaires de la fabrique, heureusement, il s'était fait nommer, nous l'avons vu, un secrétaire-trésorier, qui était M. Louis Labelle, et, au moins aux approches de la visite de l'évêque, les redditions des comptes se préparaient, selon que l'exige la discipline. Le 14 juillet 1874, Mgr Fabre, alors coadjuteur, allouait les comptes

pour les années 1868, 1869, 1870, 1871, 1872 et 1873. Le 16 septembre 1876, le même Mgr Fabre, devenu évêque de Montréal par la démission de Mgr Bourget en mai précédent, allouait les comptes pour les années 1874 et 1875. Disons tout de suite, afin de n'y plus revenir, que, plus tard, ces comptes de la fabrique furent ainsi approuvés ou alloués, par Mgr Fabre toujours, passant en visite, pour 1876, 1877, 1878 et 1879, le 19 juin 1880 ; pour 1880, 1881 et 1882, le 16 juillet 1883 ; pour 1883, 1884 et 1885, le 16 octobre 1886, le jour même où Mgr Fabre, devenu archevêque en juin précédent, bénissait à Saint-Jérôme le nouveau cimetière.

Cette affaire du nouveau cimetière occupait le curé Labelle depuis déjà plusieurs années. Dès juillet 1873, on voit, au livre des délibérations des fabriciens, qu'il en est question. Mais, on y mit du temps. Ce n'est que cinq ans plus tard, le 1er avril 1878, qu'on fait pour cette fin l'acquisition d'un terrain qu'on achète de M. William Scott. Sept autres années s'écoulent, et, en novembre 1885, on adopte un règlement pour le nouveau cimetière. En juin 1886, on accepte un terrain additionnel, généreusement offert par M. Melchior Prévost. Le 9 septembre 1886, on commence à y inhumer les corps des défunts. Enfin, le 16 octobre suivant (1886), Mgr l'archevêque Fabre bénit le nouveau cimetière et son chemin de croix.

Nous avons un peu anticipé sur les événements, afin de montrer, comme dans une vue d'ensemble, que le curé Labelle, qui s'imposait tant de labeurs et de fatigues pour son oeuvre de la colonisation et dans l'intérêt des questions d'ordre public, ne laissait pas non plus de s'occuper constamment de tout ce qui concernait l'administration proprement dite de sa paroisse. Ajoutons que, quand il était là, il exerçait personnellement le saint ministère auprès des âmes d'une façon très active. Il fut toujours du reste, pour ce ministère, assisté par de bons vicaires, dont le plus célèbre a été sans doute M. Pierre Pelletier, qui fut son premier vicaire de 1878 à 1891 et même son desservant de juin 1888 à janvier 1891.

De 1868 à 1878, avant l'arrivée de M. Pelletier, le curé Labelle eut trois vicaires, dont il convient de garder les noms et le souvenir à l'histoire : de 1868 à 1870, M. Adolphe Jodoin, qui fut longtemps dans la suite curé de Saint-Sauveur, et mourut en 1891 (31 août) ; de 1870 à 1873, M. Médéric-Ulric Thibodeau, plus tard curé à Saint-Hippolyte, à Ormstown, à Bay-City (Michigan), mort en 1886 ; de 1873 à 1878, M. François-Xavier Boileau, qui fut aussi vicaire à Saint-Clet et à Sainte-Philomène, puis fut malade de longues années et est décédé à la résidence Sainte-Thérèse (Longue-Pointe) le 20 février 1923.

En 1876, il y avait huit ans que M. Labelle était curé de Saint-Jérôme. Il avait 43 ans d'âge et 20 ans de prêtrise. On peut dire

qu'il était dans toute sa force. Cette année-là devait lui apporter l'une des plus grandes joies de sa vie. Ce fut, le 9 octobre, l'inauguration officielle du chemin de fer du nord, qui circulait, depuis le 16 septembre, de Montréal à Saint-Jérôme. C'était là son premier grand succès dans l'oeuvre de la colonisation du nord. Nous aurons l'occasion d'en parler plus spécialement aux chapitres suivants, où il sera question du curé Labelle considéré comme apôtre de la colonisation. Il convient quand même dès maintenant, en racontant sa vie et sa carrière, de consacrer au moins quelques lignes à ce grand événement.

Déjà, le 16 septembre, Mgr Fabre, se trouvant en visite à Saint-Jérôme, avait béni, sur la demande du curé, le tracé ferroviaire et le premier convoi venu de Montréal. Le 9 octobre, ce fut la cérémonie civile, avec banquet et discours. *L'Opinion Publique* du temps (16 octobre 1876) en donne un compte rendu détaillé. "Nous avons eu le plaisir, y lisons-nous, d'assister, lundi, le 9 courant, à une fête aussi agréable que solennelle, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de la colonisation du nord qu'on appelle le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental... Cette inauguration de trente-cinq milles de chemin de fer restera mémorable. Si les habitants qui peuplent le beau pays que traverse cette ligne ont droit de se réjouir des facilités et des avantages qu'elle leur procure, le Canada tout entier est en lieu d'être fier de voir en opération ce nouveau chemin qui doit plus tard faire partie de la grande voie qui sillonnera avant longtemps tout le pays de Québec à Victoria..." Le curé Labelle présida le banquet qui fut donné aux hôtes de son village dans la grande salle du moulin neuf de M. Laviolette. Au nombre des deux cents convives se remarquaient plusieurs des citoyens les plus importants de la province. Des discours furent prononcés par M. Labelle, l'honorable de Boucherville, premier ministre de Québec, MM. Beaudry et Starnes, Loranger et O'Gilvie, le Dr Hingston, maire de Montréal, M. Chapleau, secrétaire provincial et futur premier ministre, M. de Villemure, maire de Saint-Jérôme, MM. Masson, Beaubien, Mitchell, McDonald, White et Ouimet. Nous n'insistons pas, pour l'instant. On aperçoit aisément ce que l'événement avait de considérable pour la province et le pays et, en particulier, pour Saint-Jérôme et son curé.

C'est maintenant que le grand mouvement de la colonisation du nord allait se trouver bien lancé. Avant longtemps, Saint-Jérôme serait devenue une ville (le 13 janvier 1881). Dès le 26 septembre 1878, le curé Labelle pourrait écrire à Mgr Duhamel, alors évêque d'Ottawa (plus tard archevêque en 1886) : "J'ai placé quatre églises en haut de Clyde, la première à La Chute-aux-Iroquois (La Nativité ou Labelle), la deuxième près de la ferme du milieu (l'Annoncia-

tion), la troisième près de la ferme d'en haut (L'Ascension), la quatrième à la tête du grand lac Mackinongé (La Minerve). J'en placerais encore à Ponsonby, à Addington, à Arundel. Celle d'Amherst est fixée. Je m'occupe des autres qui ne le sont pas encore..."⁽²⁾ "Je fais percer des routes, écrivait-il ailleurs, dans une brochure de propagande, je fixe le site des futures églises, et les cantons se peuplent comme par enchantement ! Les arpenteurs du gouvernement peuvent à peine suivre la marche rapide de nos colons !"

On devine si cette marche en avant de la colonisation nécessitait des courses et des voyages pour l'entreprenant curé. Elle l'enlevait de longues semaines à sa paroisse de Saint-Jérôme, que, cependant, il ne délaissait pas. C'était toujours son centre d'action. Il y revenait, aussi souvent qu'il le pouvait, officier à l'autel, prêcher, confesser. Et puis, il avait son vicaire et bientôt ses deux vicaires.

En 1878, précisément, au mois d'août, Mgr Fabre lui donna comme vicaire M. Pierre Pelletier, homme de zèle et de dévouement s'il en fût jamais, qui devait être pour lui, pendant une douzaine d'années (1878-1891), un si puissant et si utile auxiliaire.

M. Pelletier était né à Lavaltrie, le 4 septembre 1851, de l'une de nos bonnes familles de cultivateurs, attachées aux traditions et foncièrement chrétiennes. Le curé du temps, M. Marcotte, un saint prêtre, qui s'intéressait beaucoup à l'instruction de la jeunesse, le distingua de bonne heure. Il conseilla à son père de le mettre au collège. En septembre 1866, à 15 ans, le jeune Pierre entrait à celui de l'Assomption, où il suivit le cours régulier des études secondaires, de 1866 à 1874. Ayant revêtu la soutane du lévite, il fut ensuite envoyé à Sainte-Thérèse, où il fit ses quatre ans de théologie, selon la coutume d'alors, en enseignant et en remplissant les fonctions de surveillant. Ordonné prêtre le 24 août 1878, il devint tout de suite vicaire de Saint-Jérôme, et ce fut pour douze ans, jusqu'après la mort du curé Labelle. Le 15 juin 1888 (quand M. Labelle devint sous-ministre à Québec), M. Pelletier reçut de Mgr Fabre les pouvoirs de desservant en l'absence du curé. Il fut plus tard curé de Lachenaie, de 1891 à 1893, de Saint-Félix-de-Valois, de 1893 à 1905, et de Berthierville, de 1905 à 1921. C'est là qu'il fut créé chanoine de Joliette en 1919. En 1921, devenu presque aveugle, il se retira du saint ministère et prit sa retraite à l'Assomption, où il mourut le 8 août 1924.

Taillé en hercule, lui aussi, mesurant au delà de six pieds, comme son curé, bien que moins gros que lui, M. Pelletier était un homme tout simple, prêtre d'une grande dignité de vie, loyal et franc jusqu'à la brusquerie, qui, sous un extérieur sévère et rude, cachait un cœur

(2) Voir l'*Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, par le Père Alexis, vol. II, page 335.

d'or. Il avait à un haut degré le sens et le goût de l'ordre et se montrait en tout un homme de devoir, régulier et ponctuel. Il s'attacha tout de suite à M. Labelle, l'admira et le servit, ou le suppléa, avec un zèle qui ne se démentit jamais. Il se modela sur lui et prit beaucoup de ses allures. On a dit que, devenu curé à son tour, il s'appliquait à reproduire dans ses manières d'être et dans ses façons d'agir celles du grand homme qu'il avait connu de si près et tant aimé. Ce qui est certain, c'est qu'il garda de Saint-Jérôme et de son curé un souvenir impérissable. Rien ne lui plaisait comme de rappeler, dans l'intimité, longtemps après la mort de M. Labelle, les grandes idées et les projets généreux du *roi du nord*, ou encore les épisodes et les traits pittoresques de sa vie d'apôtre-colonisateur.

M. Pelletier fut, pour le curé Labelle, un vicaire modèle. Il comprenait son homme, lui était dévoué jusqu'au fond de l'âme et n'hésitait même pas à le contredire ou à le contrecarrer quand il le jugeait utile. Et cela plaisait à M. Labelle, qui n'aimait rien tant que la franchise. Le curé écrivait, quelques années après l'arrivée de M. Pelletier chez lui (28 août 1881), avec sa rondeur habituelle, à Mgr Fabre : "Je dois vous dire, Monseigneur, que je suis très content de M. Pelletier. Il s'occupe toujours de ses devoirs, ne court pas dans le village et son exemple est une prédication vivante. Je ne puis que me féliciter de l'avoir pour vicaire et en remercier le bon Dieu." C'est M. Pelletier qui voyait surtout aux choses du saint ministère, M. Labelle étant souvent trop pris par ailleurs, et il s'acquittait de ses fonctions auprès des âmes avec un dévouement complet. Aussi a-t-il laissé, à Saint-Jérôme, un souvenir qui ne s'est pas effacé et qui se confond aujourd'hui, dans la brume du passé, avec celui de M. Labelle lui-même. On eut dit que ces deux hommes, de tempérament différent, mais entre qui il y avait plus d'une analogie, se complétaient l'un l'autre. Non seulement M. Pelletier aidait et assistait M. Labelle dans l'exercice du saint ministère, mais il en vint à administrer en partie, avec la bonne mère du curé, les affaires de la maison presbytérale et d'autres encore, ce qui profita largement à l'homme trop occupé et à l'incorrigible distrait qu'était M. Labelle. Sur la fin, depuis juin 1888, nous l'avons noté plus haut, M. Pelletier, pour mieux suppléer M. Labelle, fut muni par Mgr Fabre des pouvoirs de desservant. Il ne s'en servit jamais dans des vues d'intérêt personnel, mais toujours et uniquement pour mieux aider son curé. De 1885 à 1891 (janvier), plusieurs jeunes prêtres furent vicaires à Saint-Jérôme, avec M. Pelletier, sous l'administration curiale de M. Labelle. Il en sera question en son lieu, dans notre récit, au chapitre suivant.

Un autre ami et serviteur du curé Labelle, dont l'histoire se doit de retenir le nom, bien qu'il ait vécu, auprès de lui, dans une situation

plus modeste, c'est son homme de confiance, Isidore Martin dit Gauthier, dont nous avons déjà mentionné le nom, en l'appelant son "fidèle Isidore". De 1875 à 1891, Isidore, comme disait toujours le curé, remplit près de la personne de M. Labelle de multiples fonctions. Et, lui aussi, il l'aima et lui fut dévoué sans jamais se lasser. C'était un peu comme l'écuyer ou le chambellan du grand homme, à la manière des serviteurs intimes des illustres personnages d'autrefois. Il le servait en tout et l'accompagnait partout. Pas moins de cinquante-six fois, il fit avec lui les pénibles voyages dans le nord, dont trente-trois fois ce que le curé appelait les voyages d'exploration, c'est-à-dire des courses en pays jusque-là à peu près inconnu. Nous y reviendrons. Qu'il nous suffise, pour le moment, de noter que "l'Isidore au curé Labelle", ainsi qu'on le dénommait familièrement, devint, auprès de son maître, un personnage quasi légendaire. Ce modèle des bons serviteurs resta garçon tant que le curé vécut. A l'heure de mourir à Québec, en janvier 1891, M. Labelle le fit demander pour l'assister jusqu'à la fin, ce qui était bien la plus belle marque de confiance qu'il pouvait lui donner. Dans ses voyages en Europe, en 1885 et en 1890, il lui écrivait. M. Isidore Martin s'est marié plus tard. Il vit encore et habite Montréal avec l'une de ses filles. En 1924, à l'inauguration du monument Labelle à Saint-Jérôme, on a eu l'heureuse idée de se souvenir de lui. C'est même lui qui eut l'honneur de "dévoiler" le monument. Nous avons eu l'avantage, nous l'avons dit déjà, de causer quelques quarts-d'heure avec ce bon vieillard en janvier 1929. Ce qu'il en sait des choses intéressantes sur le compte de son cher curé ! Et, quand il les raconte, l'émotion le gagne très vite et il pleure ! Ce n'est pas la seule preuve que nous ayons du don si particulier qu'avait M. Labelle de s'attacher pour toujours ceux qui l'approchaient et vivaient dans son intimité.

Arthur Buies, l'excellent écrivain et merveilleux chroniqueur, fut également de ceux-là. C'est vers 1879 ou 1880, croyons-nous, que le curé Labelle et Arthur Buies entrèrent en relations suivies. Ils se connaissaient sans doute auparavant, car tout le monde avait entendu parler du curé-colonisateur et personne au pays n'ignorait non plus l'écrivain chroniqueur. Mais les circonstances jusque-là, à ce qu'il nous semble, ne les avaient pas mis en contact immédiat. Ayant été chargé en 1880, par le gouvernement de Québec, à la tête duquel était alors M. Chapleau, de faire une étude sur la région du Saguenay et du lac Saint-Jean, Buies en rapporta et publia un livre des plus instructifs, fort alertement écrit. Déjà, il avait été question précédemment, entre M. Labelle et lui-même, que Buies écrirait au sujet de la vallée de l'Outaouais. Il envoya son livre sur le Saguenay à l'apôtre du nord. Le curé lui écrivit aussitôt la lettre qu'on va lire, en date du 5 novembre 1880, qu'a bien voulu nous communiquer,

avec plusieurs autres dont nous parlerons, Mme Buies, la veuve de l'écrivain, qui vit encore chez son gendre, M. l'avocat Auguste Côté, à Rimouski. "Cher Monsieur — J'ai lu avec grand plaisir votre ouvrage sur le Saguenay et le lac Saint-Jean. Il me semble respirer l'air pur et jouir du grandiose spectacle de nos Laurentides ! Vous avez donné à votre livre un cachet tout particulier, qui intéresse au plus haut point. Les Laurentides ont trouvé en vous leur véritable chancre. Vous en avez saisi la beauté. Votre puissant talent descriptif s'est manifesté dans toute sa souplesse et votre style a le charme de nos beaux lacs. Je remarque en plus que la pensée chrétienne donne de la vie à votre récit et l'embaume comme d'un parfum délicieux. J'espère que vous entretenez toujours l'idée d'être l'historien et le chancre de notre vallée de l'Ottawa (l'Ou-taouais) et j'ai hâte que vous veniez visiter nos contrées, pour écrire encore un beau livre qui sera utile à la religion et à la patrie..."

De ce moment, des relations s'établirent entre le curé et l'écrivain, qui devaient durer jusqu'à la mort de M. Labelle. Buies publia des articles, fit des brochures, écrivit encore et toujours sur la "Rouge" et sur la "Nord". Ce fut le publiciste attiré du curé et de son oeuvre. Il demeurait, en ce temps-là, tantôt à Québec, tantôt à Montréal. Mais il fut souvent l'hôte du presbytère de Saint-Jérôme et accompagna maintes fois le curé devenu son ami dans ses voyages d'exploration par les vallées et les montagnes du nord. Venu au monde à Côte-des-Neiges, près Montréal, en 1840 (le 24 janvier), d'un père écossais et d'une mère canadienne, née d'Estimenville et apparentée aux seigneurs de Rimouski, Arthur Buies avait alors 40 ans et sa vie avait été jusque-là assez aventureuse. Sa plume aussi d'ailleurs ! Nous ne saurions insister ici sur son existence tourmentée. On trouvera dans la revue *Le Terroir* de Québec, livraison de juin-juillet 1925, une étude sur Buies, faite par son gendre, M. l'avocat Côté, très complète et fort intéressante, qui montre que l'écrivain, après ses voyages en France, son équipée dans l'armée de Garibaldi et mille autres courses vagabondes, en tenait pour la libre-pensée, et que ses chroniques, qu'il écrivait surtout depuis 1871 un peu partout, si elles avaient de l'entrain, du mordant et de la saveur, étaient loin d'être toujours édifiantes. Au contact de M. Labelle, le vieux garçon s'assagit. Il se maria en 1887 (le 8 août), à Ottawa, avec Marie-Mila, fille de Ludger Catellier, sous-secrétaire d'Etat. Sa plume de même se fit plus sérieuse et moins folichonne. Son livre sur le Saguenay et le lac Saint-Jean marquait déjà du progrès et de l'amélioration. Son *Ou-taouais supérieur*, qu'il publia en 1889, en marqua encore davantage, et son *Au portique des Laurentides*, paru en 1891, après la mort de M. Labelle, pareillement. D'autres volumes, venus plus tard, *Récits de voyages*, *A travers les Laurentides*, *Etudes*

sur les comtés de Matapédia, Rimouski et Témiscouata, la Province de Québec (celui-ci écrit pour l'exposition de Paris en 1900), sont d'un Buies devenu sérieux et plus dans la note de nos traditions. Ajoutons enfin que Buies est mort en bon chrétien, assisté par Mgr Faguy, curé de Québec, le 26 janvier 1901, dix ans après son cher curé Labelle.

"Parmi les gens d'esprit que fréquentait M. Labelle, racontait feu le sénateur David, dans un article à *La Presse* de Montréal (2 octobre 1923), il y en eut un auquel il voulut rendre service, en utilisant son talent de plume dans l'intérêt de la colonisation. Il le chargea d'écrire dans les journaux et de publier des brochures pour promouvoir son oeuvre de prédilection. Je veux parler d'Arthur Buies, dont il fit son ami, son compagnon dans ses voyages et, comme lui-même, un apôtre de la colonisation. Or, Buies avait publié *La Lanterne*, journal peu orthodoxe, et il avait la réputation d'être un libre-penseur avéré. Le curé Labelle savait très bien qu'on trouvait un peu étranges ses relations avec Buies. Mais il crut et dit qu'en employant Buies, qui était pauvre, à faire un travail utile à la province, il faisait une bonne oeuvre, et que, d'ailleurs, les bons procédés auraient un heureux effet sur son esprit indépendant et frondeur. L'espoir du digne curé n'a pas été déçu. Buies jugea sage de respecter et même de pratiquer la religion de son bienfaiteur."

La vie au presbytère de Saint-Jérôme, en ce temps-là, mettons de 1878 à 1883, était très animée, très active, affairée, besogneuse et joyeuse tout ensemble. Le curé, quand il était là, la dominait de toute la hauteur de ses six pieds de taille et de toute la corpulence de ses trois cent trente-trois livres de poids, comme aussi de sa forte voix et, surtout, de la vigueur de son esprit et de l'agrément de sa bonne humeur. Pour ses confrères du clergé, il tenait table ouverte, et les colons du nord comme les citoyens de Saint-Jérôme étaient chez eux chez lui. Sa bonne maman, Madame Labelle — Madame curé comme on disait souvent — dirigeait son intérieur, aidée de M. le vicaire Pelletier. Toute simple et sans prétention, n'ayant pas eu l'avantage de s'instruire beaucoup, mais riche des plus belles qualités du coeur et ne vivant que pour son fils — son petit garçon ! — c'était, avec certains raffinements en moins, une excellente maîtresse de maison, pour tous une vraie mère. Les confrères du curé, et de même aussi ses paroissiens et ses colons, c'étaient un peu comme ses enfants. Elle se multipliait pour être serviable à tous et toujours elle était avenante. On l'aimait bien Madame curé, ou la mère Labelle, et on la considérait hautement.

On n'avait pas encore, entre 1878 et 1883, les facilités de communication d'aujourd'hui. C'est en voiture, par les chemins de colonisation, quelques-uns pas mal à l'état rudimentaire, que les curés du voisinage, et de plus loin, se rendaient à Saint-Jérôme. Mais, ils y

venaient volontiers. C'étaient, entre autres, M. Edouard Demers, qui fut curé de Sainte-Anne-des-Plaines de 1872 à 1884 (Sainte-Anne a été fondée en 1788), M. François-Xavier Sauriol, qui fut curé de Sainte-Adèle de 1878 à 1888 (Sainte-Adèle a été fondée en 1852), M. Théophile Thibodeau (1876-1882) ou M. Tancred Allard (1882-1884), de la cure de Sainte-Agathe (fondée en 1861), M. Samuel Ouimet, plus tard vicaire général de Mont-Laurier et prélat romain, qui fut curé de Saint-Jovite de 1879 à 1918, près de quarante ans, jusqu'à sa mort (23 mars 1918)... C'étaient les Pères Jésuites de Nominigüe, qui sont là depuis 1882, les Pères de Marie de Montfort arrivés en 1883... C'étaient aussi les curés de Saint-Janvier (fondée en 1845), M. Martin-Raphaël Jasmin (1869-1879) ou M. Alexandre Gravel (1879-1884), et les prêtres de Sainte-Thérèse, M. le supérieur Nantel (plus tard chanoine et prélat romain), M. Charlebois, M. Proulx, M. Rouleau... Il en venait d'ailleurs encore. Nous pourrions mentionner, par exemple — qu'on nous pardonne ce souvenir trop personnel — nos deux oncles, le curé Magloire Auclair, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, mort en 1911, et le curé Zéphirin Auclair, curé de Saint-Polycarpe, mort en 1916, qui fréquentaient alors au presbytère de Saint-Jérôme, en allant voir leur soeur, Mme Antoine Dubreuil, née Mathilde Auclair, la mère de l'actif échevin Magloire Dubreuil, de Montréal. C'est dire que, par nos traditions de famille, nous sommes en lieu de rendre hommage à la belle, franche et joyeuse hospitalité que le *roi du nord* exerçait au foyer de son presbytère.

Pour être plus complet, il faudrait sans doute évoquer ici de nouveau le souvenir des nombreux amis, toujours bien venus au presbytère, ou qu'il visitait chez eux volontiers, que le populaire curé comptait dans son village, bientôt devenu ville (13 janvier 1881). Mais, vraiment, ils sont trop ! Contentons-nous, à ceux que nous avons déjà nommés, vers 1870-1872, les Laviolette, les de Montigny, les Rolland, les Prévost, les Fournier, les Scott, les de Villemure et autres, d'ajouter, vers 1880-1883, pour en fixer la mémoire dans ce livre, les Nantel, les Leclair, les de Martigny, les Grignon, les Boisseau et les Hervieux, tous ardents admirateurs du curé, et, dans la mesure du possible, ses actifs coopérateurs.

On avait bien raison d'être dévoué au curé Labelle à Saint-Jérôme. Nul n'avait plus que lui l'ambition, tout en faisant d'abord du bien aux âmes, d'assurer aussi la prospérité matérielle de la ville naissante. C'est ainsi qu'il contribua, en 1881, à l'établissement sur les bords de la rivière la "Nord", à Saint-Jérôme même, de puissantes industries. Quand feu M. Jean-Baptiste Rolland, mort en 1888, qui fut échevin de Montréal et sénateur, l'un des pionniers de notre commerce de librairie à Montréal, décida, au cours de l'été de 1881, de

fabriquer lui-même le papier que jusque-là il importait d'Europe, M. Labelle entendit parler de ce projet. Il se rendit aussitôt auprès de M. Rolland et lui proposa de venir s'établir à Saint-Jérôme. Après avoir étudié sur place les possibilités et les chances d'avenir, et aussi après s'être entendu avec les autorités municipales, M. Rolland entreprit à Saint-Jérôme l'importante construction de la fabrique de papier projetée et, en 1882, Mgr Fabre, alors évêque de Montréal, bénissait, selon la pieuse coutume, la nouvelle manufacture, dont tous connaissent les activités et le beau succès. La même année, en 1881, c'est grâce aussi à l'influence de M. Labelle que les MM. Delisle, de Sainte-Cunégonde de Montréal, vinrent fixer à Saint-Jérôme la manufacture de pulpe qu'exploite encore de nos jours la compagnie J.-C. Wilson.

Cependant le curé Labelle travaillait toujours à son oeuvre de colonisateur. Son premier chemin de fer construit jusqu'à Saint-Jérôme en 1876, ses premières missions devenues paroisses et ses premiers colons établis, le curé, qui n'avait pas encore 50 ans, ne s'arrêta pas à se reposer sur ses lauriers. "Il avait annoncé, écrit M. l'abbé Lecompte, qu'il mettrait des colons à la place de toutes les épinettes de la région du nord et qu'il ferait surgir des villes en pleine forêt ! Son oeuvre n'était donc pas finie !" Il lui fallait amener d'autres colons, encore et toujours. Et puis, ses pionniers étaient trop isolés et ils manquaient de marchés. En 1879, avec l'approbation de Mgr Fabre, M. Labelle fonda sa société de colonisation du diocèse de Montréal, dont nous aurons à parler, et, peu après, il reprit la route de Québec, pour y solliciter de nouveaux subsides, obtenir en particulier l'autorisation d'organiser une loterie de cinq cent mille piastres. On le revit donc, et surtout on l'entendit, dans les corridors et dans les antichambres des bâtisses du Parlement ! Ce qu'il voulait maintenant, c'était un *Montréal-Occidental*, c'est-à-dire une grande ligne de chemin de fer, qui continuerait celle de Saint-Jérôme jusqu'à La Chute-aux-Iroquois (La Nativité ou Labelle), puis, par Nominigue, jusqu'à Maniwaki, ni plus ni moins. "Donnez-moi ça, disait-il de sa voix de stentor aux ministres visiblement ennuyés et hésitants, et je vous laisse tranquilles pour dix ans !" — "Je travaille, écrivait-il en janvier 1882, à prolonger notre voie ferrée jusqu'à Sainte-Agathe et même jusqu'à Winnipeg. Je veux faire dans l'intérieur de cette région un nouveau Pacifique-Canadien. J'ai dans la tête beaucoup de plans qui aboutiront un jour ou l'autre."

Au mois de mars 1882, revenant à la charge, il se présentait à la Chambre de Québec avec une requête signée par tous ses colons de la "Rouge" et de la "Nord". M. Chapleau, chef du gouvernement depuis le 30 octobre 1879, et ses collègues du ministère lui firent bon accueil. Mais, les subsides possibles et promis ne parurent pas suffisants à M. Labelle. L'année suivante, il s'adressait au gouverne-

ment d'Ottawa. Entre temps, M. Chapleau avait cessé d'être premier ministre à Québec (29 juillet 1882), où M. Mousseau l'avait remplacé, et était devenu secrétaire d'Etat dans le cabinet de sir John-A. MacDonald à Ottawa. C'est lui qui vit à faire voter par les Communes, le 17 mai 1883, un substantiel subside pour le *Montréal-Occidental* de l'entreprenant curé.

Le 5 octobre 1881, le collège de Sainte-Thérèse, où M. Labelle avait fait ses études, et qu'il avait vu construire au temps de M. Ducharme, brûlait de fond en comble. Le curé de Saint-Jérôme fut, de tous les anciens élèves, l'un des premiers rendus, le jour même, sur le théâtre du sinistre. Avec le curé Aubry, de Saint-Jean, et le curé Lonergan, de Sainte-Brigide (Montréal), il fut de ceux qui encouragèrent le mieux les directeurs de la maison térésiennne à faire face à l'épreuve et à décider sur-le-champ de relever le collège de ses ruines. "Honneur aux hommes de coeur et d'énergie, écrit à peu près l'historien du collège, et il cite le nom de M. Labelle avec quelques autres, qui furent les instigateurs de cette prompte résolution. Un instant de retard, quelques semaines de tâtonnements pouvaient tout compromettre. Des cours interrompus pendant un an auraient peut-être jeté les térésiens aux quatre vents du ciel et causé à la maison un tort irréparable. Le succès des plus grandes oeuvres dépend quelquefois d'une mesure prise en temps opportun et l'on a vu plus d'un général perdre la bataille pour un instant d'hésitation." (Voir le *Petit Séminaire de Sainte-Thérèse*, par M. l'abbé Emile Dubois, pages 198 et 199).

Le curé de Saint-Jérôme avait donc l'oeil à tout, ses conseils étaient recherchés et prévalaient, non seulement dans sa paroisse, qu'il continuait à administrer avec zèle, et pour son oeuvre par excellence de la colonisation, mais encore bien au delà.

Le 25 juin 1883, il fut invité à prêcher, à Montréal, le sermon de la Saint-Jean-Baptiste. L'année précédente, en 1882, c'est M. l'abbé Proulx, et l'année suivante, en 1884 c'est M. l'abbé Rouleau, tous les deux anciens élèves et professeurs de Sainte-Thérèse, qui eurent cet honneur de donner le sermon, dans la grande ville, au jour de la fête nationale. Les fils de la maison de M. Ducharme, dont M. Labelle était lui aussi, se distinguaient, comme on le voit, et ils étaient distingués de plus en plus. Nous n'insistons pas, pour le moment, sur le succès oratoire du curé Labelle en cette occasion. Nous y reviendrons. Disons seulement que son discours sur la mission de la race canadienne-française fut très remarqué et contribua encore à grandir son prestige.

Le 24 novembre de cette même année 1883, M. Labelle atteignait ses 50 ans. On voulut lui faire une belle fête. Il accepta et s'y prêta volontiers. Ce n'était, on peut le croire, ni par orgueil, ni par vanité. Mais il comprenait qu'une manifestation de cette nature était

propre à mieux faire connaître son oeuvre, à encourager ses colons du nord et à honorer sa paroisse.

Cette fête eut lieu le jeudi 28 novembre. Après une messe d'action de grâces, que naturellement le curé chanta lui-même, ses confrères du clergé, par la voix de M. le supérieur Nantel de Sainte-Thérèse, et les paroissiens, par celle du maire de la ville de Saint-Jérôme, M. de Villemure, lui présentèrent leurs hommages, en lui offrant des cadeaux, entre autres une riche montre en or. Il y eut ensuite banquet au presbytère, et, le soir, procession aux flambeaux et rendez-vous au collège pour un parti d'huîtres. Ce fut un beau succès. Le curé prononça, ce jour-là, pas moins de trois discours. On y trouve, ramassé en quelques phrases, avec ce tour original qui lui était propre, tout le programme de sa vie si active et tout le plan de son oeuvre. Des hommes considérables du monde civil, tout aussi bien que du monde ecclésiastique, s'étaient fait un devoir d'assister à cette manifestation. Nommons, entre autres, l'honorable Taillon, l'honorable Mercier, l'honorable Wilfrid Prévost, MM. Tassé, Bergeron, Préfontaine, Beaugrand, Rolland, Brisson et tous les principaux citoyens de Saint-Jérôme.

"Je ne veux voir aujourd'hui dans tous vos travaux, Monsieur le curé, disait dans son adresse le supérieur Nantel, que l'idée qui les inspire, l'esprit qui les anime et le coeur qui les féconde. Prêtre, vous vous êtes occupé d'agriculture, d'industrie et de chemins de fer, parce que vous savez que l'Eglise, qui a formé le peuple canadien, ne saurait demeurer étrangère à aucun de ses intérêts. Vous vous êtes dévoué surtout à la colonisation, parce que vous comprenez que tout ce qui contribue à l'extension de notre patrie et au développement de notre race tourne à l'avantage et à l'honneur de notre sainte religion... Vous n'avez point méconnu le caractère religieux de notre peuple, Monsieur le curé, vous qui avez mis toujours la chapelle et le prêtre au coeur même de votre système de colonisation : la chapelle, comme signe de consolation et d'espérance, le prêtre, comme l'ami le meilleur et le soutien du défricheur dans ses rudes travaux. Vous nous ramenez aux origines de notre histoire et vous faites revivre les plus glorieuses traditions de notre race en rétablissant l'oeuvre de la colonisation sur sa base véritable, je veux dire celle que Dieu lui-même nous indiquait jadis, en plaçant le missionnaire à côté du colon pour créer une nouvelle France sur les bords du Saint-Laurent... Apôtre, vous l'avez été, Monsieur le curé, et vous l'êtes encore. L'admiration et la reconnaissance publiques vous en ont décerné le titre et vous le méritez. C'est le seul éloge que je veux faire de vous et de votre oeuvre en cette circonstance. Je n'en connais point qui soit plus doux à votre coeur de prêtre, ni plus honorable à ce clergé auquel vous appartenez et qui partage avec vous la gloire de cette belle fête..."

“Il y a quinze ans, Monsieur le curé, disait d'autre part M. le maire de Villemure, Saint-Jérôme, à peine sortie de l'enfance, s'essayait à prendre son essor vers la voie du progrès. Vous êtes venu, et maintenant Saint-Jérôme est une ville de quatre à cinq mille âmes, un chemin de fer s'y est construit, une foule de manufactures y surgissent, l'industrie s'y implante partout, tandis que dans tout notre nord l'agriculture s'améliore rapidement... Nos cantons, il y a quinze ans, n'étaient qu'une vaste forêt vierge, où d'immenses terrains attendaient pour livrer leurs richesses qu'on les cultive. Vous êtes venu, et maintenant nos terres sont en culture en bonne partie, de braves colons se dirigent en foule vers cette nouvelle province... Aussi, tous bénissent-ils du fond du coeur celui que partout on appelle le père de la colonisation et le roi du nord...”

A ces discours, le curé Labelle répondit avec sa franchise accoutumée, et aussi avec une modestie évidemment sincère, en renvoyant à tous ceux qui l'avaient aidé jusque-là le mérite du succès de ses entreprises. Le soir, dans la salle du collège, il condensa pour ainsi dire ses impressions du jour à peu près dans les termes que voici : “Je suis confus et humilié de tout ce que vous avez bien voulu faire à l'occasion du cinquantième de ma naissance. Je pense avoir fait quelque chose pour mon pays. Mais je ne mérite pas tant d'honneurs. Je ne suis pas une pierre de voûte, comme on l'a dit. Je ne suis qu'un grain de sable — un gros grain, si vous voulez ! — Toutes les oeuvres du nord, c'est Saint-Jérôme, c'est Montréal, ce sont les Parlements qui les ont accomplies... Je me suis dit : “Il nous faut un Grand-Tronc dans le nord ! Nous l'aurons !” La colonisation, c'est l'avenir ! En nous emparant du sol, depuis la vallée de l'Ontario jusqu'à Winnipeg, nous empêchons qu'on nous passe sur le dos pour aller à la Baie d'Hudson... Le père du fait, c'est l'idée ! Quand l'idée a grandi et s'est popularisée, il faut que l'enfant naisse. L'enfant, dans le cas présent, c'est le chemin de fer du nord jusqu'à Maniwaki, jusqu'à Winnipeg, pour, là, se souder au Pacifique, cette autre grande entreprise, que j'ai tant travaillé à faire réussir, et qui fera l'admiration de l'univers, en même temps qu'elle sera la gloire et la force commerciale de la nation canadienne... La confiance que l'on veut bien me témoigner me rappelle au sentiment de ma responsabilité. Le pays davantage va avoir les yeux sur moi. Il a droit de compter sur mon effort... Eh ! bien, soutenu par votre appui et par celui des gens de bien, j'espère, Messieurs, si Dieu me laisse quelques années de vie, que je pourrai encore faire quelque chose d'utile pour notre cher Canada...”

Il nous semble que tout le curé Labelle, sa franchise, sa sincérité, sa modestie, ses grandes vues, sa confiance en lui-même et en l'avenir, se retrouve dans ce discours, que nous avons condensé peut-être trop, mais qui, quand même, en vérité, le peint tel qu'il était !



CHAPITRE TROISIÈME

M. Labelle à Saint-Jérôme de 1884 à 1891

SI Dieu me laisse quelques années de vie, avait dit le curé Labelle aux confrères et amis qui fêtaient ses 50 ans, le 28 novembre 1883, j'espère que je pourrai faire encore quelque chose d'utile pour notre cher Canada." Il n'avait plus en réalité que sept ans à vivre. On ne sait jamais, à ce sujet, ce que l'avenir réserve. Et c'est tant mieux, sans doute, qu'il en soit ainsi. Que d'activités seraient paralysées et que d'oeuvres resteraient en plan, si l'on connaissait à l'avance l'heure de son trépas ! Le curé de Saint-Jérôme, qui d'ailleurs ne s'est jamais reposé, continua d'être par excellence un homme d'action. Ses dernières années ont même été, il nous semble du moins, les plus occupées et les plus fécondes de sa vie. Ce sont ces années si remplies — de 1884 à 1891 — que nous avons à raconter, dans ce chapitre, pour terminer notre récit général de sa carrière, avant d'en venir à l'exposé spécial de son oeuvre d'apôtre de la colonisation dans les chapitres qui suivront.

A ces fêtes du cinquantenaire du curé Labelle de novembre 1883, M. le supérieur Nantel, de Sainte-Thérèse, l'avait félicité, dans son discours-adresse, nous l'avons vu, d'avoir su mettre toujours la religion et l'organisme paroissial au coeur même de son système de colonisation, et, ces félicitations, nous le savons déjà, étaient largement méritées. Dans sa réponse, le curé-colonisateur avait repris et développé la même pensée. "Nous devons à tout prix, avait-il dit, nous emparer du sol. Cela, évidemment, ne saurait se faire sans quelques difficultés. Mais, pour les vaincre, ces difficultés, nous avons un levier, l'esprit de foi de nos populations, qui est plus fort et plus puissant que l'or et l'argent. C'est cet esprit qui, autrefois, a sauvé l'Europe des menaces de l'Islamisme. C'est cet esprit qui, également, a fondé le Canada en dépit des férociétés des sauvages et des ambitions de rivaux redoutables. Eh ! bien, c'est ce même esprit, si nous savons nous en imprégner avec la perspicacité d'un

pape Urbain, d'un saint Bernard et d'un Pierre l'Ermite, qui nous gardera notre langue, nos institutions et nos lois. Que faut-il faire, mes chers confrères, pour reproduire au milieu de nous ces merveilles d'un autre âge ? Il suffit de planter une croix de bois à l'endroit où vient aboutir un chemin de colonisation et de placer là, près de ce signe du salut, un prêtre au coeur plein de zèle... N'est-ce pas par une simple croix de bois que le monde a été sauvé ?..."

Ce principe de vie pour les peuples comme pour les individus, M. Labelle s'efforçait de l'appliquer de mieux en mieux, selon que les circonstances le lui permettaient. Depuis 1879 ou 1880, il cherchait à s'adjoindre, pour le progrès de sa grande oeuvre de la colonisation, non seulement des prêtres isolés, mais aussi quelques communautés religieuses. Il savait fort bien, en effet, que, tandis qu'un individu doit nécessairement mourir un jour et disparaître, un institut, lui, ne meurt pas, dure et se maintient. Ce projet du curé devait aboutir avec l'arrivée des Jésuites à Nomingue en 1882, celle des Pères de la Compagnie de Marie à Montfort en 1883 et celle des chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception dans le nord vers 1891.

Il est intéressant de noter ici que l'entreprenant curé s'adressa également, en 1881, aux Pères du Saint-Sacrement et qu'il tenta d'assurer aux fils du bienheureux Pierre-Julien Eymard un établissement à Saint-Jérôme, ou quelque part dans le nord, une dizaine d'années avant la fondation, en 1890, de la mission de ces dignes Pères à Montréal, sur la paroisse Saint-Jean-Baptiste, rue Mont-Royal. Voici dans quelles circonstances il conçut ce dessein.

La congrégation des Pères du Saint-Sacrement, qui a pour but la glorification de Notre-Seigneur vivant en la sainte Eucharistie, a été fondée, comme l'on sait, par le bienheureux Eymard, à Paris, en 1856, et elle a été approuvée, par le Saint-Siège, en 1863. En 1881, sa maison-mère était à Rome, où elle est encore, et les Pères avaient leur principal noviciat à Bruxelles en Belgique. Vers la fin de l'été de cette année-là, l'un des enfants spirituels du curé Labelle, le fils de son grand ami le docteur Jules Prévost, Eugène, s'en était allé faire son entrée à ce noviciat de Bruxelles. Naturellement, le curé et son jeune paroissien s'écrivirent. Ce fut l'occasion qui fit naître dans l'esprit du curé l'idée d'avoir à Saint-Jérôme, ou dans quelque canton du nord, une filiale de la congrégation à laquelle s'était donné le Père Eugène. ⁽¹⁾

"Notre pays du Canada, mon cher Eugène, écrivait M. Labelle, à son paroissien de Bruxelles, le 13 novembre 1881, est certainement

(1) Le Père Eugène Prévost a fondé plus tard la communauté ainsi dite de la Fraternité Sacerdotale, dont il est encore le supérieur général en résidence à Rome, et qui a une maison à Pointe-du-Lac (diocèse de Trois-Rivières) au Canada, depuis l'été de 1929.

l'un des plus favorables qui soient pour y faire germer et fleurir ta communauté. Tout en continuant son oeuvre propre, elle pourrait unir sa destinée à notre oeuvre de la colonisation et grandir ainsi d'autant devant Dieu et devant les hommes. Mgr l'évêque Fabre, c'est vrai, juge que le diocèse a assez d'oeuvres à sa charge pour le moment. Mais, si nous savons être des hommes de forte volonté, Dieu nous aidera. Dans notre nord, vois-tu, il nous faut établir de nombreuses paroisses pour l'avancement du pays. Ça ne pourra bien marcher que si nous "plaquons" ici ou là quelques communautés religieuses, qui attireront à l'intérieur nos bonnes populations catholiques. Ce sera en pleine forêt, sans doute. Mais, le succès est certain. Car, sitôt qu'on ouvre un chemin de colonisation et qu'on place un prêtre au bon endroit, les colons viennent. J'ai bien établi, moi, dans le nord, une dizaine de mille âmes, en faisant appel au sentiment religieux et au patriotisme de nos gens ! Pourquoi une communauté, qui ajouterait le bon exemple aux bonnes paroles, n'aurait-elle pas encore plus de succès qu'un simple prêtre ? ”

A plusieurs reprises, dans ses lettres au Père Prévost — qui ont été heureusement conservées et que nous avons l'avantage d'avoir sous les yeux — le curé revint dans la suite sur ce sujet. Il en conféra aussi plus d'une fois avec Mgr Fabre, alors évêque et plus tard (en 1886) archevêque de Montréal. Mais Monseigneur estimait que ce projet, à cause des charges qui pesaient déjà sur le diocèse, n'était pas réalisable, au moins pour le moment. Au cours du voyage que M. Labelle fit en Europe en 1885, et dont nous parlerons bientôt, il eut l'occasion de s'en entretenir avec les supérieurs de la communauté à Rome et à Bruxelles, et, de nouveau, par lettres, il fit des instances auprès de Montréal. Nous sommes porté à croire que Mgr l'évêque lui répondit assez sèchement que la chose était impossible et qu'il fallait attendre des circonstances plus favorables. Nous avons là, en effet, une lettre du curé à Monseigneur, datée du 21 avril 1885, où M. Labelle s'exprime à ce propos en termes très énergiques, c'est le moins qu'on puisse dire. Il n'était pas content et, selon son habitude, il le disait *carrément* ! le mot est de lui. Quoi qu'il en soit, ce projet de faire venir les Pères du Saint-Sacrement à Saint-Jérôme, ou quelque part dans le nord, la Providence ne permit pas qu'il se réalisât.

M. Labelle fut plus heureux avec les Pères Jésuites. L'on se souvient que les Pères de la Compagnie de Jésus ont compté, dès 1625, parmi les premiers missionnaires du Canada. Après la cession du pays à l'Angleterre par le traité de Paris (1763), ils avaient dû s'éteindre et disparaître, le nouveau pouvoir n'ayant pas voulu leur permettre de se recruter. Revenus en 1842, sur l'appel de Mgr Bourget, ils avaient repris chez nous leurs apostoliques activités. Le

curé de Saint-Jérôme, qui s'était adressé à eux dès 1879, eut la joie de les voir accepter, en 1882, la charge de la mission de Nominigüe. Ces zélés et dévoués Pères ont desservi ce poste pendant près de dix ans, de 1882 à 1891, alors qu'ils ont été remplacés par les chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception.

C'est également, du moins en partie, à l'initiative du curé de Saint-Jérôme que nous devons, croyons-nous, l'établissement, à Montfort, en 1883, de l'orphelinat agricole qu'y dirigent encore les Pères de la Compagnie de Marie. Le vrai fondateur de l'orphelinat, c'est, sans doute, M. Rousselot, prêtre de Saint-Sulpice et alors curé de Notre-Dame à Montréal. Mais, M. Rousselot était aussi l'un des directeurs de la *Société de colonisation* qu'avait imaginée et organisée M. Labelle. Ils se rencontraient là, tous les deux, régulièrement, aux réunions de la société. Le digne curé de Notre-Dame, voulant protéger les orphelins plus ou moins abandonnés de la grande ville, rêvait de leur créer quelque part un établissement qui leur servirait en même temps d'asile et d'école de formation. Il n'est pas téméraire de supposer que c'est en entendant le curé Labelle parler des beautés du nord qu'il se persuada que l'orphelinat qu'il projetait ne pouvait être placé dans un site plus avantageux que dans l'un de ces cantons. Il choisit celui de Wenworth. Sous son inspiration, des citoyens chrétiennement philanthropes de Montréal, à la tête desquels était M. François Froidevaux, s'occupèrent d'assurer cette fondation et de l'alimenter pendant les premières années. Sur la demande du curé Rousselot, à ce autorisé par les évêques de Montréal et d'Ottawa, les Pères de la Compagnie de Marie, fils spirituels du bienheureux Grignon de Montfort, vinrent de France au Canada prendre la direction de cet établissement et de cette mission que, par un attention délicate à leur endroit, on dénomma Montfort. Les Pères Fleurance et Bouchet en furent les premiers directeurs. Les 16 et 17 septembre, Mgr Duhamel, alors évêque et plus tard (en 1886) archevêque d'Ottawa, présidait, à Montfort, l'inauguration de l'orphelinat, qui a depuis magnifiquement prospéré. Si M. Labelle ne fut pas directement le fondateur de Montfort — il aurait plutôt voulu voir les Pères s'établir tout de suite à Arundel ou Huberdeau — il s'y intéressa grandement, assista à toutes les premières fêtes de l'institut et fut constamment l'ami et souvent le conseiller des Pères. En un sens, nous croyons qu'il est permis de dire que l'idée première d'un pareil établissement dans le nord était encore de lui.

Cependant, le curé de Saint-Jérôme était toujours par ailleurs très pris par toutes sortes d'occupations. Outre qu'il continuait à se dévouer très activement à l'administration de sa paroisse et à l'exercice du saint ministère quand il s'y trouvait, il était mêlé à toutes les affaires et à toutes les discussions d'intérêt public, et Dieu sait s'il y

en eut, de ces affaires et de ces discussions, disons de 1883 à 1888, dans notre bonne province de Québec ! La question universitaire, par exemple, entre les tenants de Laval et ceux de Victoria, divisait alors profondément les esprits. De décembre 1883 à décembre 1884, on eut, au pays, un commissaire apostolique, Mgr Smeulders, envoyé par Rome pour enquêter sur le sujet. A la suite de la vente du chemin de fer du nord (le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental — le chemin de M. Labelle) au *Pacifique-Canadien* pour sa section ouest et à un syndicat général pour sa section est, par le gouvernement Chapleau, en mars 1882 (le 4), le parti conservateur — le parti de M. Chapleau — sur lequel alors comptait surtout le curé de Saint-Jérôme, s'était scindé en deux, et l'on avait eu, dans ce parti, le camp ainsi dit des "castors". Plus tard, l'exécution malheureuse de Louis Riel au Manitoba, en novembre 1885, souleva une agitation considérable dans la vieille province de Québec et amena la formation d'un nouveau parti, celui des "nationaux", formé en partie de ces conservateurs mécontents qu'on appelait les "castors". Ces conservateurs "nationaux" s'unirent aux libéraux, qui, grâce à eux, l'emportèrent aux élections provinciales d'octobre 1886. Les conservateurs perdirent le pouvoir et le gouvernement libéral-national de M. Mercier leur succéda en janvier 1887. Tout cela embrouillait bien des choses et, comme il disait, *donnait du tinton* au curé Labelle, toujours en recherche ou en quête de subsides pour ses colons et son chemin de fer, celui maintenant de Saint-Jérôme à La-Chute-aux-Iroquois (aujourd'hui Labelle).

Le 1er mai 1883, il écrivait à son jeune ami le Père Prévost : "Je suis plus occupé que jamais. Le ministère paroissial, la colonisation, les chemins de fer, l'industrie des mines, l'encouragement à donner à l'agriculture, la correspondance que tout cela exige, voilà qui mange en partie mon temps, de sorte que je n'ai même pas le loisir d'étudier deux heures par jour. Il me faut aligner des rapports, écrire des articles de journaux, jusque pour défendre le pape et son autorité ! En un mot je suis mêlé à tout et je ne suis rien... J'ai bien peur, avec tous ces voyages et toutes ces occupations, que le cœur ne s'affadisse pour les choses de Dieu. Quand je prie, j'ai mille distractions. Elles fondent sur moi comme des nuées de moustiques de la "Rouge"!... Je te demande si j'en aurai long à souffrir en purgatoire, à moins que je ne m'amende !... Comme ton gros curé est aussi imparfait qu'il est lourd, il faut que tu pries beaucoup pour lui... Voilà deux fois que le conseil législatif m'empêche de faire passer à Québec mon "bill" de la loterie nationale. Cette année (1883) je suis allé jusqu'à la troisième lecture et il ne m'a manqué qu'une voix. Faute d'un point Martin perdit son âne ! Mais, je vais recommencer l'an prochain... Ah ! j'ai bien des croix à porter, alors

pourtant que je m'efforce de travailler au bien ! Ce n'est pas la première qui m'échoit ! Cependant, je ne me décourage pas..."

Au même Père Prévost, qui lui avait adressé de Rome, où il poursuivait maintenant ses études, ses compliments et ses félicitations à propos des belles fêtes de son cinquantenaire en novembre 1883, M. Labelle écrivait encore le 10 février 1884 : "Quand on considère, mon cher Eugène, sa faiblesse et son néant, on comprend vite qu'on ne mérite jamais que peu de louanges. Je suis toujours très occupé et je le ressens d'autant plus que mes forces physiques diminuent et que je ne puis plus faire ce que je faisais naguère. Le bien, ici-bas, ne s'opère qu'avec peine. Il faut travailler pour Dieu seul, car le reste n'est rien. Prie le bon Dieu pour qu'il nous ramène la paix dans notre chère province de Québec. Depuis l'arrivée du commissaire apostolique (Mgr Smeulders en décembre 1883), c'est pire que jamais ! C'est dans ce but-là, pour qu'on prie bien pour nous, que j'aimerais tant à faire venir ta communauté dans nos régions..."

Un an plus tard, le 11 février 1885, le curé Labelle annonçait à son cher Eugène qu'il allait bientôt se rendre en Europe et qu'il aurait le plaisir de le voir à Rome. "Je suis chargé, lui écrivait-il, par le gouvernement d'Ottawa d'aller chercher dans les vieux pays de bons colons pour notre Nord-Ouest canadien. C'est une haute mission, qui me paraît assez difficile à remplir. Je l'accepte en m'abandonnant à la volonté de Dieu. J'aurai à traiter d'affaires sérieuses. J'ai grand besoin de tes bonnes prières. Ah ! ce qu'on a de misères en ce pauvre monde ! Et dire que je soupire après le repos au fond des bois... M. Proulx, ton ancien professeur à Sainte-Thérèse, doit m'accompagner en qualité de secrétaire..."

Ce voyage, sous le titre de *Cinq mois en Europe*, M. l'abbé Proulx l'a raconté dans une suite de correspondances à la *Minerve* et il l'a ensuite publié en volume en 1887. Nous venons de le relire, ce volume, après quarante ans écoulés, de la première à la dernière page. Il est bien intéressant et des plus instructifs. Nous croyons qu'il entre absolument dans notre cadre d'y puiser sans scrupule. Nous avons là, de la plume d'un homme entendu et d'un observateur sagace, exposée dans tous ses détails, l'une des périodes les plus importantes de la vie et de la carrière du curé Labelle. Nous devons nécessairement condenser beaucoup, afin de garder à notre propre récit des proportions qui lui conviennent. Mais, nous allons nous efforcer d'analyser et de reproduire avec la plus sincère fidélité.

L'abbé Proulx a été trop mêlé à la vie du curé Labelle pour que nous ne lui consacrons pas d'abord une page un peu substantielle. Jean-Baptiste Proulx était né à Sainte-Anne-de-Bellevue, dans l'île de Montréal, le 7 janvier 1846. Après ses études à Sainte-Thérèse,

il avait été ordonné prêtre à Montréal le 25 juillet 1869. Il enseigna un an à Sainte-Thérèse (1869-1870), passa ensuite quatre ans comme missionnaire au Manitoba (1870-1874), revint à son diocèse d'origine et y fut aumônier des Soeurs de Sainte-Croix à Saint-Laurent deux ans (1875-1877), de nouveau professeur (d'histoire et de rhétorique) à Sainte-Thérèse sept ans (1877-1884), aumônier de Sainte-Marie à Montréal deux ans (1884-1886), curé de l'Ile-Bizard deux ans (1886-1888) et enfin curé de Saint-Lin seize ans (1888-1904). Il mourut, à 58 ans, au cours d'un voyage à Ottawa, le 1er mars 1904. Un an après son accession à la cure de Saint-Lin, (4 avril 1888), il était nommé, le 27 juillet 1889, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, poste qu'il occupa pendant six ans, jusqu'au commencement d'octobre 1895, tout en restant curé de Saint-Lin, avec deux et même trois vicaires pour le suppléer dans l'exercice du saint ministère. Son premier vicaire, M. l'abbé Georges Payette, aujourd'hui curé de Longueuil, lui fut aussi adjoint à l'université comme assistant vice-recteur. Quand il eut résigné ses fonctions à l'université, à l'automne de 1895, M. Proulx continua d'être curé de Saint-Lin, et il le fut jusqu'à sa mort. Il avait été créé chanoine honoraire de Montréal par Mgr Fabre et honoré du doctorat ès-lettres par les autorités de l'Université Laval de Québec. On a dit, en plus, qu'il avait été élevé à la prélature romaine par le pape Léon XIII. Mais, nous n'avons pas pu vérifier cette assertion. Dans tous les cas, M. Proulx, ou Mgr Proulx, n'a jamais fait état lui-même de cette prélature. L'on sait que Mgr Fabre n'aimait pas beaucoup, pour ses prêtres, ces sortes de distinction. Cela expliquerait peut-être que la susdite prélature, dont il fut certainement question à Rome, soit restée dans le domaine des possibilités.

Homme de talent, doué de remarquables aptitudes, de santé robuste et de tempérament énergique, appliqué et travailleur, M. Proulx a fourni, à l'université surtout, une carrière extraordinairement active et féconde. Nous ne saurions, dans ce livre, en suivre toute la trame ou en raconter toutes les péripéties sans déborder notre cadre. Ce prêtre à l'esprit clair et au coeur généreux, qui eut, de par ses fonctions mêmes, à prendre part dans tant de discussions passionnantes, n'a pas pu, naturellement, être de l'avis de tout le monde. Nous savons qu'il a été très discuté et que, sur sa tombe, on a jugé bon et plus utile au bien de faire le silence. Nous ne voulons, en ces trop courtes lignes, ni faire le procès de qui que ce soit, ni incriminer personne. Nous pensons toutefois que M. Proulx est de ceux que l'histoire ne peut, ni toujours, ni longtemps, ignorer tout à fait. Il a trop travaillé — il y a usé sa vie et il en est mort relativement jeune encore — à ce qu'il croyait être le bien et le progrès de sa race pour qu'on persiste à le tenir dans un oubli, que le

besoin d'apaisement a pu d'abord expliquer jusqu'à un certain point, mais qui, à la longue, deviendrait injuste et même cruel. Il y a maintenant vingt-cinq ans qu'il est mort. On a dit souvent que, pour apprécier certaines oeuvres — et ce sont les grandes — il convient de laisser s'écouler du temps, de s'éloigner d'elles en quelque manière, pour se mettre au juste point, et que, pareillement, pour juger de certains hommes — et ce ne sont pas les petits — il faut ce qu'on appelle le recul de l'histoire. Admettons-le. En tout cas, en ce qui concerne M. Proulx et son oeuvre à l'université, il est plus que temps, pensons-nous, que l'histoire élève la voix. En fait, ce qu'il a voulu, après et avec Mgr Bourget de si sainte mémoire, nous l'avons aujourd'hui, à Montréal, avec notre université indépendante et autonome. D'ailleurs, l'ancien vice-recteur, qui fut l'homme des époques troublées et difficiles, est de ceux dont il est aisé de retracer la vie. Jour par jour, lui-même, avec une constance qui ne s'est jamais démentie, il a tenu le registre de ses actes et même de ses pensées. Nous avons vu, il y a quelques semaines, à la bibliothèque des Messieurs du séminaire de Sainte-Thérèse — à qui il les a légués par testament avec instruction de ne les ouvrir qu'un quart de siècle après sa mort (soit le 1er mars 1929) — l'imposante série des quelque soixante casiers et plus, qui contiennent ses mémoires, ses papiers et ses documents de toutes sortes. Il est facile de se rendre compte, en compulsant ce dossier, même hâtivement, de tout ce que l'abbé Proulx a fait et aurait voulu faire pour la grande cause à laquelle, sur la demande de Mgr Fabre et des autres évêques de la province ecclésiastique de Montréal, il a consacré le meilleur sans doute de ses activités. Que si, peut-être, on n'approuve pas toutes ses idées et toutes ses vues, on ne saurait, à notre avis, ne pas reconnaître qu'il fut actif et tenace, expéditif et habile, sincère et dévoué, oui, dévoué, et jusqu'au fond de l'âme. ⁽¹⁾

En 1885, M. l'abbé Proulx était aumônier à Sainte-Darrie, chez les Soeurs du Bon-Pasteur à Montréal. Le curé Labelle, qui le connaissait bien, pour l'avoir vu souvent à Sainte-Thérèse et l'avoir aussi reçu plus d'une fois à Saint-Jérôme, où M. Proulx allait prêcher de temps en temps — ils avaient même fait ensemble quelques courses "d'exploration" dans les forêts du nord — ayant besoin, pour son voyage en Europe, des services d'un secrétaire diligent et actif, pensa tout de suite à s'adresser à lui. Il n'eut pas à regretter son choix, on peut l'écrire en toute sûreté. Le futur vice-recteur avait une bonne plume et il savait s'en servir. D'autre part, le voyage ne pouvait pas ne pas lui sourire, si curieux qu'il était de s'instruire. Ayant demandé et obtenu l'autorisation voulue de Mgr Fabre, il accepta d'un coeur joyeux d'accompagner en Europe le curé de Saint-Jérôme.

(1) Voir notre étude sur M. Proulx, dans l'article *Nos prêtres éducateurs* — *Revue canadienne* d'avril 1905, tome 48ème, page 395.

Nos voyageurs quittèrent Montréal le 19 février 1885 et ils s'embarquèrent à Halifax, notre grand port d'hiver, le 21, à bord du *Circassian* de la ligne Allan. Le 4 mars, ils étaient à Liverpool, et, le lendemain, 5, M. Labelle rendait visite à Londres à sir Charles Tupper, à cette époque haut commissaire du Canada dans la capitale anglaise. D'après les instructions reçues du gouvernement de sir John-A. MacDonald, dont M. Chapleau était le secrétaire d'Etat, c'est avec le haut commissaire de Londres, sir Charles Tupper, et celui de Paris, l'honorable Hector Fabre, que le curé de Saint-Jérôme devait s'entendre pour organiser et régulariser un mouvement de colonisation vers le Canada.

Le 7 mars, M. Labelle et M. Proulx descendaient à Paris, d'abord à l'*Hôtel du Bon-Lafontaine*, dans le quartier latin, puis, pour être plus rapprochés du commissariat canadien, à une pension de la *Cité-du-Retiro*, près de *La Madeleine*, dans le faubourg Saint-Honoré. Les premières semaines, on l'imagine aisément, furent très occupées. La grande affaire, afin de pouvoir prêcher plus fructueusement la croisade de la colonisation au Canada, c'était de se créer des relations et de cultiver celles qu'on entretenait déjà avec quelques Français de marque, comme, par exemple, M. Rameau de Saint-Père, l'auteur estimé de plusieurs ouvrages importants sur l'Acadie, ou M. Claudio Jannet, qui avait fait en 1880 au Canada ce voyage que le juge Routhier a raconté dans *En canot*. Nos voyageurs ne pouvaient manquer non plus d'aller rendre leurs hommages aux autorités ecclésiastiques de Paris, alors le cardinal Guibert et son coadjuteur le futur cardinal Richard, et offrir leurs respects aux Messieurs de Saint-Sulpice, avec qui Montréal a comme une parenté spirituelle, en particulier à M. Icard, le supérieur général, et à M. Biel, le directeur du grand séminaire. Les stations chez M. Fabre, le haut commissaire, le propre frère de Mgr l'évêque de Montréal, se multipliaient aussi tout naturellement. Et tout cela, avec les visites à recevoir, remplissaient bien les heures de chaque jour. Le matin, on disait la messe à *La Madeleine*, dont le curé, M. Le Rebours, avait été, à Issy, le condisciple de Mgr Fabre. On fit la connaissance de plusieurs familles de distinction, entre autres celle des Brisset des Nos, qui devait tout à l'heure émigrer à Montréal. On alla même entendre, à Notre-Dame, le célèbre Père Monsabré, dans l'un de ses sermons de la station quadragésimale (11 mars). Bref, le temps était bien employé et de la manière la plus heureuse. Comme le note quelque part M. Proulx, du 7 au 24 mars, ce ne sont pas les odeurs de Paris, mais bien plutôt son parfum, que nos voyageurs respirèrent. La mission dont M. Labelle était chargé s'amorçait ainsi de la meilleure façon.

Par M. Rameau, M. Labelle fut bientôt mis en relation avec le célèbre géographe Onésime Reclus, qui devait se lier avec le curé

de Saint-Jérôme d'une forte et solide amitié. Nous y reviendrons, dans ce livre, quand il y sera plus spécialement question des activités colonisatrices de l'apôtre du nord. Pour l'instant, contentons-nous d'enregistrer que, les 24 et 25 mars, M. Labelle et son compagnon faisaient visite à M. Rameau de Saint-Père, à Nemours, et à M. Onésime Reclus, à Adon, dans le Loiret.

Le 26 mars, nos deux prêtres canadiens partaient de Paris, avec une excursion de quelque six cents pèlerins français, pour un voyage en Italie, d'où ils devaient être de retour, à Paris même, le 13 avril. C'était là un voyage évidemment trop court. M. Labelle et M. Proulx en profitèrent quand même largement, le mieux possible. Ils traversèrent les Alpes au mont Cenis. Le 28 mars, ils étaient à Gênes, le 29 à Florence, le 2 avril à Naples et le 4 à Rome. De Florence, par les Apennins, ils s'étaient rendus directement à Naples, avec seulement un arrêt de trois heures à Rome. Du 4 au 9 avril, ils passèrent dans la ville éternelle les derniers jours de la semaine sainte et celui de Pâques. Ils rentrèrent en France par la route de Pise et de Turin et par la Savoie. Quelques particularités de ce voyage de dix-huit jours en Italie sont ici, croyons-nous, à retenir.

En Italie comme en France, si occupé et préoccupé qu'il fût, M. Labelle, ce détail est bien caractéristique, pensait toujours à Saint-Jérôme et à son nord, au Canada et à sa colonisation. Ecoutez M. Proulx parlant de la traversée des Alpes et des réflexions qu'elle suggère à son compagnon de route : "Sur tout le parcours, le paysage est d'un grandiose sublime. Vallées profondes, cols étroits et sombres, gorges étranglées, petites plaines oblongues, unies comme la main, étendant leur tapis de gazon jusqu'au pied des monts qui tout à coup s'élèvent abrupts ; villages épars qui se groupent serrés autour de leur église ; masses énormes reposant sur d'immenses assises ; rochers superposés dont les plus hauts surplombent au-dessus de nos têtes ; pics élancés comme des clochers de cathédrales gothiques ; croupes arrondies, dentelles de crêtes granitiques, qui bornent avec caprice les limites de l'horizon ; verdure au bas des penchants, et, au milieu, rochers arides à travers lesquels émergent ça et là quelques végétations ou même de petits champs cultivés ; ruisseaux qui sautillent en descendant des marches de pierre ; filets d'écume et d'argent qui semblent tomber des hauteurs du ciel... et, pour animer cette nature sauvage, rude et sévère, maisonnettes perchées comme des nids d'hirondelles sur les flancs en talus !... Seule la main du créateur pouvait semer à profusion d'aussi étonnantes merveilles !... Et M. Labelle disait : "Quelle différence entre ces montagnes et nos Laurentides ! On dirait que les Alpes sont sorties de terre par une commotion volcanique après que la croûte arable du globe eût été entièrement formée, tandis que notre terrain laurentien et huronien,

existant à la surface dès les commencements, s'est couvert petit à petit d'une couche végétale par le détritux provenant des feuilles tombées et des débris d'arbre renversés... Si ces pauvres gens de la Savoie venaient s'établir dans les forêts de nos cantons ou dans les prairies du Manitoba, comme ils amélioreraient leurs conditions d'existence ! Ils ne seraient pas à la peine d'arracher une misérable récolte aux rochers et aux précipices. Ce sont des gens honnêtes et moraux, que Dieu bénit en leur donnant des familles nombreuses. Ils trouveraient dans notre pays l'espace et les facilités pour établir leurs enfants dans une honorable aisance..." (1)

Et maintenant, nous voici dans les Apennins. "Nous remontons l'Arno, écrit M. Proulx, presque jusqu'à sa source, en voyageant toujours au beau milieu des montagnes. M. Labelle me dit : "Voyez donc comme ces montagnes ressemblent à nos Laurentides ! C'est à peu près la même hauteur, la même inclinaison des penchants. Autant, mais pas plus que les nôtres, elles sont couvertes de terre et propres aux travaux de l'agriculture. Ne diriez-vous pas que c'est ici le bassin de Saint-Sauveur, là le plateau découvert de Sainte-Agathe ? Rarement nous rencontrons des vallées plus étendues que celle de Saint-Jovite, jamais de plus vastes que la plaine qui va de Nomingue à la "Lièvre". S'il y a une différence, elle est en faveur des Laurentides. Les collines y sont plus longues, moins brisées, et, par conséquent, moins rebelles au sillon de la charrue. Un lac ici, c'est une merveille, c'est une rareté. Chez nous, les nappes d'eau claires et limpides pullulent et elles sont rattachées les unes aux autres par une ramification de décharges et de petites rivières qui couvrent le pays comme d'une toile d'araignée. Quelle source de fécondité pour les moissons et que de facilités pour l'élevage des bestiaux !..." — "Certainement les Apennins abondent en points de vue pittoresques, disait encore M. Labelle, mais quand les chemins de fer sillonneront nos Laurentides le voyageur étonné s'écriera : "La Suisse est vaincue !" Notre grandiose n'est pas circonscrit comme dans l'antique Helvétie dans un espace restreint. Il est semé à pleines mains du Manitoba au Labrador, une bagatelle de six cents lieues !... Remarquez comme les trois quarts de l'Italie sont occupés par des montagnes, et cela ne l'empêche pas d'être l'un des premiers pays de la terre. Ces montagnes sont parsemées de villes florissantes et elles sont couvertes de champs bien cultivés. Elles nourrissent des populations heureuses, fortes, qui autrefois, dans des circonstances favorables, avec les anciens Romains, ont pu marcher à la conquête du monde... C'est ce qui me fait espérer de grandes choses pour notre chaîne de monts canadiens. Dans cent ans, c'est là que sera le coeur du pays, c'est là que circulera la force vive de la nation...

(1) *Cinq mois en Europe*, page 50.

Voyez comme il est facile de bâtir un chemin de fer dans les montagnes. Il ne s'agit pas, comme plusieurs semblent le croire, d'aller tout droit, à tort et à travers, par monts et par vaux. On suit le cours des rivières. La nature elle-même s'est chargée de faire les tranchées, les ouvertures, les travaux préliminaires. Partout où coule une rivière, un cours d'eau, une décharge, il y a moyen de passer une voie de dix pieds de large... Ah ! si une bonne fois nos gouvernants peuvent me prêter un concours efficace, vous verrez avant longtemps mon chemin de colonisation remonter la "Nord", puis la "Nation", puis la "Lièvre", descendre ensuite les sources de l'Ottawa (l'Outaouais) jusqu'au lac Témiscamingue, où il mettra en valeur une étendue de terre dont, en général, on ne se forme pas une juste idée..." ⁽¹⁾

En passant en gare de Rome, dans leur course de Florence à Naples, le soir du 1er avril, nos voyageurs y avaient été salués par le Père Tenaillon, supérieur des Pères du Saint-Sacrement, que le Père Eugène Prévost accompagnait. M. Labelle demanda et obtint d'amener à Naples son cher Père Eugène, son Jérômien. A peine passa-t-on deux jours à Naples, sur lesquels on prit encore le temps d'aller voir Pompéi. Revenus à Rome, M. Labelle et son compagnon descendirent chez les Pères du Saint-Sacrement, où le Père Tenaillon, le supérieur, et le Père Estevenon, son vicaire (le futur fondateur de la mission de Montréal en 1890), les reçurent avec beaucoup d'affabilité. Il y avait là, avec d'autres jeunes religieux, trois Canadiens, dont le Père Eugène Prévost et le Père Letellier, l'un des futurs Pères de Montréal. A Santa Chiara, au séminaire français, à ce moment, il y avait huit Canadiens, dont M. Archambault, le futur évêque de Joliette, et M. Gustave Bourassa, le futur secrétaire de l'Université Laval à Montréal. Tous ces jeunes prêtres suivaient les cours de l'une ou l'autre des grandes universités romaines. Mgr Dominique Racine, le premier évêque de Chicoutimi, se trouvait aussi au séminaire français, avec son secrétaire. Ce n'est que trois ans plus tard, en 1888, que, grâce aux MM. de Saint-Sulpice de Montréal et sous l'inspiration de M. le supérieur Colin, le collège canadien de la rue des Quatre-Fontaines ouvrirait ses portes.

Etant à Rome pendant la semaine sainte et le jour de Pâques, M. Labelle et M. Proulx, outre les visites accoutumées dans les églises et les musées, eurent l'avantage d'assister aux pieuses et expressives cérémonies qui se déroulent, ces jours-là, soit à Saint-Pierre, soit dans les autres grandes basiliques. Ils firent visite à Mgr Smeulders, l'ancien commissaire apostolique au Canada, dans son monastère des Thermes. Le jour de Pâques au soir, ils eurent l'honneur d'être reçus en audience par le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande,

(1) *Cinq mois en Europe*, page 57.

dont relevait alors l'Eglise du Canada. Le vénéré prince de l'Eglise se montra très bon et très bienveillant. Il promit de leur ménager une audience auprès du Saint-Père Léon XIII pour le mardi suivant. Mais le pape, qui avait déjà 75 ans, étant fatigué ce jour-là, l'audience n'eut pas lieu, et, comme le billet de retour pressait nos voyageurs, ils durent accepter le sacrifice de quitter Rome sans avoir vu le pape. Nous avons dit qu'ils rentrèrent à Paris pour le 13 avril. Le *Journal de Rome* avait signalé, dans les termes les plus élogieux, le passage de M. Labelle dans la capitale de la catholicité.

C'est au moment où ils se retrouvaient à Paris que M. Labelle et M. Proulx apprirent l'inquiétante nouvelle du soulèvement des gens du Nord-Ouest canadien sous la conduite de Louis Riel. "Il faudrait, écrit M. Proulx, qu'on s'arrange à l'amiable !" Ce n'est pas, on ne le sait que trop, ce qui est arrivé. Les choses ont malheureusement tourné au tragique et l'infortuné Riel devait être pendu le 16 novembre suivant (1885). Un mouvement "national" s'en suivrait dans la province de Québec, qui amènerait, nous l'avons déjà dit, les libéraux au pouvoir, à la place des conservateurs, en janvier 1887. Ces événements auraient des conséquences considérables pour la carrière de M. Labelle. En somme, ils le mèneraient à l'importante situation de sous-ministre ou d'assistant-commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation dans l'administration du cabinet Mercier à Québec en 1888. Mais, n'anticipons pas davantage.

A Paris, le travail du curé de Saint-Jérôme, pour remplir sa mission, se poursuivait très activement. M. Proulx le secondait de son mieux et sa plume alerte couvrait des feuilles et des feuilles. Le 20 avril paraissait une première brochure : *Le Canada, le curé Labelle et la colonisation*. Deux mois plus tard, le 7 juin, le diligent secrétaire en publierait une autre : *Le Guide du colon français au Canada*. Nous en reparlerons plus tard. Une lettre de M. Labelle au Père Prévost, en date du 25 avril, peu après son retour de Rome, nous montre bien comment il entendait et comprenait sa mission : "Nous nous sommes rendus à Paris en pleine santé et tout de suite nous avons commencé notre travail. Je m'introduis peu à peu dans la bonne société française. J'ai déjà parlé devant une assemblée d'hommes distingués qui m'ont accueilli avec enthousiasme. Et ça ne fait que commencer ! Prie pour ton gros curé, afin que le bon Dieu dirige ses voies, l'inspire dans ses paroles et lui donne une grande humilité. Il s'agit du bien de la religion et de la patrie et non pas de moi. Moi, je sais que je ne suis que peu de chose, sans talent, ni vertu... Je suis le plus étonné des mortels de voir qu'on veuille faire de moi un grand homme..."

En effet, le curé Labelle prenait contact avec le meilleur monde. Le 19 avril, en compagnie de M. Proulx, il avait assisté, au cercle

catholique du boulevard Montparnasse, à une conférence du comte Albert de Mun. Quelques autres Canadiens, dont M. l'abbé Bruchési, le futur archevêque de Montréal, se trouvaient également au nombre des auditeurs — toute une élite de bons Français — du grand orateur catholique. M. Labelle était placé, au premier rang, à la droite de M. de Mun. Celui-ci, en terminant l'une de ses éloquents périodes, esquissa un joli geste en l'honneur de notre curé : "Nous professons, Messieurs, prononça-t-il, ces doctrines bienfaisantes, humanitaires, universelles et catholiques, qui me permettent, d'un côté, d'applaudir au succès de nos frères d'Allemagne, et, de l'autre côté, de tendre la main à un brave et patriote curé du Canada, M. Labelle..." En même temps, il tendait sa main droite à notre curé et sa gauche à un citoyen allemand. Ce trait est significatif. Quelques jours après, nos deux prêtres canadiens assistaient à la réception de M. de Lesseps à l'Académie française. Puis, on allait entendre une conférence d'Emile Olivier, l'ancien ministre de Napoléon III, ou encore un discours du sénateur Chesnelong. Chez le marquis de Bessano, marié à une Canadienne, on rencontrait le duc de Blancas et le général de Charette... En avril encore, à la *Société des études coloniales et maritimes*, à l'issue d'une conférence de M. Edouard-Georges Petit, le baron de Cambourg avait présenté le curé canadien à l'auditoire dans les termes les plus sympathiques, et M. Labelle y était allé d'une improvisation qui fut hachée d'applaudissements (il y fait allusion dans sa lettre plus haut citée au Père Prévost). C'est là, croyons-nous, que, pour la première fois, il dit aux Français, de la façon pittoresque qui lui était propre : "Nulle part sur la terre, Messieurs, la vie et la propriété ne sont plus en sûreté que chez nous au Canada. Car, voyez-vous, nos hommes de police et nos soldats, ce sont les commandements de Dieu et de l'Eglise !"

Du 1er au 14 mai, M. Labelle, sur invitation de sir Charles Tupper, qui y représentait officiellement notre pays, assistait, en Belgique, à l'exposition universelle d'Anvers.

A son retour à Paris, l'une de ses premières démarches fut d'aller faire une visite, à Versailles, au célèbre Auguste Nicolas, qu'il admirait depuis son temps d'écolier à Sainte-Thérèse. "J'ai trouvé, disait-il à M. Proulx, dans la personne de l'auteur des *Etudes philosophiques*, un vieillard grand, fluet, portant noblement ses 75 ans, avec une figure d'ascète, le teint frais, rose et illuminé, un air qui respire la douceur, un regard où resplendit la sérénité du juste. Comme Jérémie pleurait sur les ruines de Jérusalem, il gémit sur les ruines morales de la société moderne..." Le lendemain, M. Labelle dînait chez M. Keller, ancien député, où il rencontrait plusieurs personnages éminents. Le 25 mai, nos deux voyageurs assistaient, à Montmartre, aux cérémonies pieuses d'un pèlerinage nan-

tais, que conduisait Mgr Lecoq, évêque de Nantes, et auquel était aussi présent Mgr Richard, coadjuteur de Paris. Dans les premiers jours de juin, M. Labelle et M. Proulx se rendirent au cimetière Mont-Parnasse pour prier sur la tombe de Louis Veuillot. Ils se firent un pieux devoir d'y déposer une couronne. Dans une note éditoriale, l'*Univers* signala, le 10 juin, cette démarche des deux pèlerins canadiens : "Ils ont prié sur la tombe de Louis Veuillot, y lisait-on, et, comme souvenir de leur pieuse visite au tombeau de celui qui aimait tant à célébrer les mâles vertus du Canada catholique, ils ont fixé au monument funéraire une très belle couronne, dont l'encadrement renferme un crucifix avec cette devise : "Au vaillant défenseur de l'Eglise, le Canada français et catholique." — "Au spectacle de ce simple et grand hommage, ajoutait la note du journal de Louis Veuillot, nous n'avons pas pu retenir nos larmes. Que nos frères catholiques du Canada en soient vivement remerciés !"

Tout en s'occupant des affaires de la colonisation et d'un mouvement d'émigration de France au Canada, ce qui était le but principal de leur voyage, le curé Labelle et son compagnon ne négligeaient pas, comme on le voit, de faire vibrer la corde des plus nobles sentiments, ce qui était encore un moyen, et non des moins puissants, de s'assurer des sympathies et de se créer ou de consolider des relations dans le meilleur monde.

M. Labelle n'oubliait pas non plus ses amis du Canada, ses paroissiens de Saint-Jérôme et surtout sa bonne maman. Le 31 mai, il écrivait à celle-ci une lettre toute simple et charmante : "Chère mère — Vous voyez que je ne vous oublie pas et que je vous envoie un mot de votre "pauvre enfant"... Je dois vous dire que je suis en bonne santé et que l'ouvrage ne me fait pas défaut. J'en ai pardessus la tête. Il y a déjà trois mois que je suis ici et ma mission en France ne fait que commencer. Il m'y faudrait demeurer un an ou deux pour faire quelque chose de stable. Un homme en France, c'est une goutte d'eau dans la mer. Il lui faut du temps pour y creuser une rivière, ou, si vous voulez, un canal. La vie me serait très douce, si je n'avais ces préoccupations de servir le mieux possible notre pays. Comme vous aimez à connaître ma vie dans les détails, je vous dirai que je suis bien garni et bien traité... Douze pipes ornent ma chambre et je fume du bon tabac... J'ai maigri de 34 livres. Je vais devenir fluet comme le grand Desforges pour peu que je reste longtemps en France !... M. Proulx, qui vous salue, est très fatigué. Il se pourrait qu'il retourne au Canada un peu avant moi... J'ai fait prendre une image de ma personne, la plus triste, la plus imparfaite et le plus laide que vous ayez jamais vue de votre fils tout dévoué..."

De la mi-juin à la mi-juillet, M. Proulx alla faire un voyage en Bretagne et M. Labelle resta seul à Paris à continuer sa besogne d'apôtre et de recruteur de colons pour son pays. Le 23 juillet, M. Proulx s'embarquait à Liverpool pour le retour au Canada. M. Labelle, lui, devait s'embarquer pour Halifax dans la deuxième semaine d'août. Il revenait au pays avec un groupe d'excursionnistes français et belges dont il annonçait l'arrivée à ses correspondants, entre autres à M. le député Alphonse Nantel, dans une lettre écrite le 16 août, à bord du *Damara*, en vue d'Halifax. Ces Messieurs, disait-il, iraient à Saint-Jérôme et il faudrait les bien recevoir.

Ces excursionnistes venus de France et de Belgique, au nombre d'au moins une soixantaine, pour la plupart délégués des chambres syndicales françaises ou belges, représentaient tout à la fois le monde de la politique, celui des lettres et celui des affaires des deux pays. On donna au groupe le nom de "délégation française". Ils furent reçus partout au Canada, notamment à Québec, à Montréal et à Saint-Jérôme, avec beaucoup de cordialité, voire même avec enthousiasme. M. de Molinari, de l'institut, administrateur du crédit foncier franço-canadien, présidait le groupe, et M. Edouard Agostini, du syndicat maritime de France, en était le secrétaire. Il y avait, entre autres, parmi ces Messieurs, des journalistes distingués qui envoyaient à leurs journaux de France ou de Belgique des correspondances sur le Canada, vivantes et émues, qu'on ne relit pas sans intérêt après tant d'années. Nous avons sous la main deux lettres du correspondant du *Soleil* et du *Gaulois* de Paris, M. de la Brière, ancien zouave, l'une du 26 août 1885, l'autre du 4 septembre suivant, s'intitulant, la première *Le roi du nord*, la deuxième *La Nouvelle-France*, qui donnent une idée de l'impression que produisit sur tous les délégués leur chevauchée à travers notre province.

"Je me répéterais constamment et uniformément, écrit M. de la Brière le 26 août, si je faisais le récit complet des manifestations enthousiastes et touchantes, qui se multiplient au Canada, en l'honneur de la France, à l'occasion de notre visite. Ici, vingt mille personnes se massent dans un jardin public pour nous acclamer. Là, nous attendent des cortèges de trois cents voitures, avec de nombreuses escortes de cavaliers, portant chacun un drapeau français. Ailleurs, ce sont des fêtes sur l'eau. Ailleurs encore, c'est le *Te Deum* qui éclate dans une église, avec, au dehors, les coups de canon... Enregistrons sans plus le souvenir de notre réception à l'hôtel-de-ville de Montréal. La vaste salle municipale est bondée, ainsi que les tribunes, de femmes en toilette de soirée et de tous les plus notables citoyens. Au fond, sous un dais, est un trône élevé. Son Honneur le maire (M. Honoré Beaugrand en 1885) y prend place, vêtu d'une longue robe écarlate fourrée de martre. Il est décoré d'un

large collier ouvragé qui constitue son insigne. Assis sur les marches du trône, voici les greffiers en robe de soie noire. Au devant, formant un demi-cercle, ce sont les sièges et les bureaux des échevins. On nous introduit au milieu d'applaudissements frénétiques. M. le maire nous lit une adresse exprimant les chaleureuses félicitations et la bienvenue de sa grande ville. Notre président répond. Un échevin demande la parole et propose au conseil d'inscrire l'adresse de Son Honneur au livre d'or de la ville. Les échevins votent gravement. Puis, la séance est levée ou se transforme en réunion mondaine qu'embellissent des essaims de femmes charmantes et des chœurs d'hommes..."

A Saint-Jérôme, ce même 26 août, les citoyens de la petite cité offrirent un grand banquet aux "délégués français", qui fut présidé par le maire de la ville, M. le notaire Melchior Prévost. Le menu était riche et varié, les vins généreux — trop peut-être, si nous en croyons la tradition ! — Quatre santés furent proposées : *A la reine, A la France, Aux délégués, Au curé Labelle*. Les discours se succédèrent, chaleureux et enthousiastes, avec, parfois, des surprises et des interruptions. Ceux qui étaient là, les jeunes du temps et les vieux d'aujourd'hui, ne l'ont certes pas oublié ! Mais, n'insistons pas et gazon ! Ce qu'il faut retenir, surtout, c'est que la bonne et souriante figure du curé Labelle dominait, de très haut, tout le brouhaha qu'occasionne la chaleur communicative des libations, tout l'éclat des discours à l'emporte-pièce, toute la scène et tout le spectacle.

"Le curé Labelle, écrit plus loin M. de la Brière, on l'appelle *le roi du nord*. Le Canada tout entier proclame la grandeur des services rendus à son pays par ce pasteur de campagne. C'est à lui que sont dus les progrès rapides de la colonisation dans le nord et dans l'ouest de l'Amérique septentrionale. Ce conquérant pacifique a jeté dans le désert des bois et des forêts des voies ferrées, des fabriques d'industries diverses et surtout des villages de colons, qui avancent chaque jour davantage la limite de la civilisation. Son nom résonne partout comme celui d'un victorieux. Je ne crois pas qu'on puisse rencontrer quelque part un souverain plus populaire... Il vous empoigne quoique vous en ayez, et il est vraiment irrésistible... Sa verve ne l'abandonne pas un instant, quand il parle de colonisation. Il nous faut boucher nos oreilles pour éviter d'être trop convaincus et pour échapper aux lots à prendre sur ses vastes terres, qu'il veut absolument attribuer à tous et à chacun... Prononcez son nom, que l'on vous voie dans son sillage, que l'on vous sache son ami, et toutes les portes et toutes les mains s'ouvrent devant vous !..."

Huit jours plus tard, au moment de quitter Québec, le 4 septembre 1885, M. de la Brière écrit encore : "Nous allons partir et les sympathies enthousiastes de nos frères du Canada nous suivent

jusqu'à la dernière heure. Nous avons sillonné en tous sens la vallée du Saint-Laurent, et nous n'avons trouvé nulle part un geste quelconque d'indifférence. Les Canadiens anglais eux-mêmes ont suivi l'élan des Canadiens français et nous ont partout acclamés. Ici, à Québec, où nous revenons prendre le paquebot du retour, les manifestations de l'adieu revêtent le caractère le plus touchant. Je défie le plus sceptique de se défendre contre l'émotion qui nous gagne tous... C'est la Nouvelle-France qui nous crie : "Ne nous laissez pas oublier par l'ancienne mère-patrie ! Vous qui retournez vers elle, dites-lui jusqu'où et combien nous l'aimons !..."

Tous les "délégués français" cependant ne quittèrent pas le Canada au début de septembre. Un groupe important d'entre eux, dont le président, M. de Molinari, se rendirent dans l'Ouest canadien, à Saint-Boniface d'abord, puis aux Montagnes Rocheuses et au delà. Le curé Labelle les accompagna. Le 10 septembre, ils étaient reçus officiellement à Saint-Boniface où le président de la Saint-Jean-Baptiste leur fit un discours dans lequel il rendait hommage à l'initiative et au zèle du curé de Saint-Jérôme. Celui-ci, en effet, selon son mandat, qu'il tenait du gouvernement fédéral, s'était occupé, dans son voyage en Europe, de la colonisation de l'Ouest en même temps que de celle de ses cantons du nord de Montréal.

Le résultat immédiat de cette excursion d'un groupe de Français et de Belges distingués dans notre pays fut de nous faire mieux connaître là-bas, surtout au point de vue économique, d'attirer ici des capitaux français et de nous amener de bons colons. "Mon voyage en France a été assez fructueux, écrivait, quelques mois plus tard, le curé Labelle au Père Prévost. Tous les jours, il nous arrive des immigrants de bonne qualité."

Tous ces nouveaux colons qui lui arrivaient, surtout ceux qui s'établissaient dans la région du nord de Saint-Jérôme, et il y en eut des centaines, M. Labelle dut s'en occuper. Cela ajouta encore à sa besogne accoutumée. Sitôt de retour, il s'y remit, en effet, avec un nouveau zèle. Il reprit la direction et l'administration de sa paroisse. Il recommença ses courses à Ottawa et à Québec, pour solliciter de nouveaux subsides auprès des gouvernants. Il s'agita pour qu'on prolongeât son chemin de fer. Il repartit pour les voyages d'inspection ou d'exploration dans les postes déjà établis ou dans les grands bois où il voulait en établir d'autres. Son "fidèle Isidore" l'accompagnait toujours. C'était, comme naguère, la vie trépidante et enfiévrée qui ne lui permettait guère de repos.

On devine si sa bonne vieille mère était heureuse de le voir enfin revenu des "vieux pays" — où elle l'avait cru perdu — jouissant de plus en plus de la considération de tous et, pourrait-on dire, en pleine gloire. "Dites à maman de se calmer, avait écrit de Paris

(4 juillet) le bon curé à son ami le Dr Jules Prévost. Elle me reverra encore ! Qui sait ? Je pourrais bien mourir avant elle... Toutes les séparations sur cette terre sont pénibles et douloureuses. Mais il faut les subir, en attendant que la dernière, celle de la mort, v vienne mettre le comble. Ce n'est qu'au ciel que la joie sera durable..." Oui, mais sa bonne mère aimait bien aussi les joies de la terre ! Et, revoir son "petit garçon", après ce long voyage et cette absence de cinq mois, lui en fut une bien douce, que le curé d'ailleurs partagea de plein coeur.

Pendant l'absence du curé Labelle, c'est M. le vicaire Pelletier — *Pierre*, comme disait toujours M. Labelle — qui avait eu la direction de la paroisse. Rien n'était resté en souffrance. Mgr Fabre, d'ailleurs, lui avait donné un confrère, deuxième vicaire, pour l'assister. Et il en serait ainsi désormais jusqu'à la mort de M. Labelle. Il aurait toujours un autre vicaire au moins en plus de *Pierre*. De 1885 à 1891, il y en eut six qui se succédèrent. En voici la liste, avec, pour chacun, quelques notes brèves.

De mars à novembre 1885, le deuxième vicaire de Saint-Jérôme fut M. l'abbé J.-I. Fourmentin, un prêtre français, originaire du diocèse de Séz, arrivé au pays en 1883. L'abbé Allaire, dans son dictionnaire du clergé, dit qu'il fut vicaire à Saint-Jérôme de 1883 à 1885. D'après les registres de la paroisse, il paraît plutôt qu'il ne passa là que sept ou huit mois. Il était déjà âgé. Son acte de sépulture porte qu'il avait 42 ans. Il mourut, à Saint-Jérôme même, victime de la petite vérole, peu de temps après le retour du curé, le 18 novembre 1885. Il fut inhumé dans le nouveau cimetière, sur l'emplacement de la future chapelle. C'était la première inhumation, car on ne devait commencer à enterrer régulièrement les corps dans ce cimetière qu'en septembre 1886.

En décembre 1885, M. l'abbé Félix-Gédéas Plouffe succédait au défunt M. Fourmentin comme deuxième vicaire. Il devait passer cinq ans dans ce poste, jusqu'en 1890. M. Plouffe est décédé à Saint-Edouard de Montréal le 19 septembre 1908.

En juillet 1888, M. l'abbé Joseph-Edmond Bruyère arrivait à Saint-Jérôme, comme troisième vicaire. Ce fut pour un peu plus d'un an, jusqu'au mois d'août 1889. M. Bruyère est aujourd'hui curé de Saint-Liguori, comté de Montclam.

En août 1889, ce fut M. l'abbé Edouard Prieur qui arriva comme vicaire à Saint-Jérôme. Il y passa trois ou quatre mois. Il fut plus tard curé de Sainte-Sophie et de Saint-Edouard (Napierville). M. Prieur est mort à Ottawa le 12 novembre 1923.

En décembre 1889, M. l'abbé Alexandre Daigneau était nommé vicaire à Saint-Jérôme. Il le fut jusqu'à l'été de 1892. Il est maintenant curé de Saint-Cyprien de Napierville.

Enfin, le 3 mars 1890, M. l'abbé Albert-D. Laporte arrivait à Saint-Jérôme comme vicaire. Après la mort du curé Labelle et l'incendie du collège, M. Laporte, de septembre 1891 à l'été de 1895, s'occupa de la direction des classes des garçons, alors confiées à des maîtres laïques. Il exerça plus tard le saint ministère aux Etats-Unis. Jeune encore, il devint complètement sourd. Revenu à Montréal en 1908, il passa quelques années à l'archevêché. Il est mort à la maison-mère des Clercs de Saint-Viateur, à Outremont, le 10 juillet 1928.

Nous nous excusons d'avoir quelque peu devancé les faits pour dresser tout de suite au complet cette liste des vicaires qui sont passés à Saint-Jérôme du temps du curé Labelle. Il nous a semblé que ce raccourci ou ce petit tableau d'ensemble convenait à la clarté de notre récit.

A l'automne de 1885, nous y avons plus haut fait allusion, les événements étaient graves au Canada et l'horizon politique chargé de nuages. Le 16 novembre, le pauvre Riel était pendu à Régina. Ce fut une faute politique. On n'aurait pas dû faire un héros et un martyr de ce malheureux déséquilibré. Il y avait dans son cas des circonstances atténuantes dont il aurait fallu tenir compte. Riel et ses métis avaient été poussés à bout par tant d'injustes tracasseries ! Nous ne saurions ici insister sur cette question historique assez compliquée. Mais, il nous semble, à distance, que le gouvernement de sir John-A. MacDonald porte, à ce sujet, devant les générations de l'avenir, une lourde responsabilité. Quoi qu'il en soit, à la suite de l'exécution de Riel, et à cause d'elle, nous l'avons déjà dit, une grande agitation remua tout le pays et la province de Québec en particulier. Ce fut le mouvement "national", qui accentua les divisions du parti conservateur et dont M. Mercier et les libéraux profitèrent habilement. Aux élections provinciales d'octobre 1886 (votation le 14), libéraux et nationaux, unis ensemble, l'emportèrent aux urnes contre les tenants du gouvernement conservateur. A l'ouverture de la session à Québec, le 27 janvier 1887, sur le choix du président de la Chambre, le ministère Taillon fut battu par un vote de 37 contre 27. M. Mercier prit le pouvoir.

A ce moment, il est permis de croire que cela ne faisait pas beaucoup l'affaire du curé Labelle. Le 23 décembre 1886, il écrivait au Père Prévost, à Rome : "Le temps des élections que nous venons de traverser a été triste pour moi. Ce sont les élections qui gâtent le plus notre peuple. On dirait, dans ces époques troublées, que, pour nos gens, la loi de Dieu qui règle la vie d'un chacun n'est plus la même. Voilà le danger..." Il disait encore, dans la même lettre, avec une teinte de mélancolie très visible : "Il me faut faire marcher de front bien des affaires, tant religieuses que civiles. Je

commence à vieillir et je voudrais bien, avant de mourir, voir le chemin de fer de Saint-Jérôme se rendre jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois (Labelle). J'y travaille activement..."

Le curé ne paraissait donc guère compter beaucoup sur la tournure que les événements venaient de prendre. Mais, l'homme propose et Dieu dispose. De l'imprévu allait surgir ! A cette session de la Chambre d'Assemblée de 1887, le nouveau premier ministre Mercier fit voter une loi créant un ministère spécial de l'Agriculture et de la Colonisation. L'année suivante, en mai 1888, au début de la session, le discours du trône, lu par le lieutenant-gouverneur Angers (15 mai), annonçait que cette loi avait été mise en force, et, le lendemain (16 mai), dans son discours-programme, M. Mercier, qui s'était réservé ce ministère, faisait connaître publiquement et officiellement que le curé Labelle avait accepté d'y remplir les fonctions de sous-ministre. Son titre officiel était celui d'assistant-commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation.

"Le chemin de fer de Saint-Jérôme à La-Chute-aux-Iroquois, disait dans ce discours du 16 mai le premier ministre, qui a une longueur de soixante-dix milles, n'est pas encore construit... On lui a donné des octrois, mais pas suffisamment pour permettre aux promoteurs de l'entreprise de la mener à bonne fin... Nous allons augmenter le subside de manière à assurer la construction de cette voie ferrée..." — "En parlant des chemins de fer du nord de la province, continuait le premier ministre, je ne puis m'empêcher de dire un mot de celui qu'on appelle si justement l'apôtre de la colonisation, M. le curé Labelle... Je l'ai invité à venir travailler avec moi dans le département de l'Agriculture et de la Colonisation. J'espère qu'avant longtemps, sous sa puissante direction, nous pourrons faire le bien dont la province a tant besoin..."

Ce discours, extrait des *Débats de la Législature à Québec* de 1888, que nous condensonns et dont nous retranchons à dessein toutes les considérations de tendance, constatait ou proclamait un fait des plus importants : le curé Labelle devenait sous-ministre d'Etat.

M. Labelle, nous croyons pouvoir l'affirmer en toute vérité, ne fut jamais un partisan politique. Il pensait, il vivait, il planait au-dessus des divisions des partis. Il ne cherchait en tout et partout que l'intérêt de la colonisation et des colons. Mais, il lui fallait bien se mouvoir, comme tous les mortels, au milieu des contingences et des fluctuations politiques. Lui qui, sans cesse, avait besoin de subsides, il était bien obligé de compter avec les puissants qui les octroyaient. Ses relations avec les chefs politiques de la province, et même de tout le pays, furent donc nécessairement constantes. Or, jusque-là, c'était le parti conservateur qui s'était maintenu au pouvoir. Les deux députés pour le comté de Terrebonne, c'étaient deux

conservateurs, Rodrigue Masson à Ottawa et Adolphe Chapleau à Québec. C'est aux "bleus", par conséquent, qu'il avait eu à s'adresser. Voici que la fortune avait maintenant souri aux "rouges". Bien plus, le chef de ces derniers dans Québec, M. Mercier, par intérêt politique sans doute, mais aussi, nous le croyons sincèrement, dans l'intérêt public, pour l'avancement de la colonisation, venait vers lui et lui disait : "Aidez-moi !" — Tout simplement, il accepta. Lors de la crise politique de janvier 1929, récemment, le premier ministre de France (on dit là-bas le président du conseil), M. Raymond Poincaré, pour expliquer qu'il fallait que son ministère fût maintenu aux affaires, disait d'une façon pittoresque : "En traversant une rivière, on ne change pas de cheval !" Il y a quarante ans, le curé Labelle, à ceux qui le blâmaient d'accepter les avances des "rouges", après avoir si longtemps bénéficié de l'aide des "bleus", répondait d'une manière tout aussi originale : "Que le cheval qui me mène soit rouge ou bleu, peu m'importe ! Je ne change pas de voiture, moi !" Il entendait dire par là qu'il travaillait toujours pour la colonisation et rien que pour elle. Tout le monde, il faut en convenir, ne pensa pas de même.

Nous ne discuterons pas ici, au moins pour le moment, si M. Mercier eut raison et si le curé Labelle n'eut pas tort. Des hommes sérieux ont exprimé l'opinion que ni l'un ni l'autre n'avait atteint au but qu'il se proposait, M. Mercier, voulons-nous dire, à celui de se concilier davantage le clergé et M. Labelle à celui de faire plus rapidement prospérer sa chère oeuvre. Nous reviendrons là-dessus plus tard, quand nous traiterons plus spécialement des activités du curé comme apôtre de la colonisation.

Le curé Labelle dans un bureau de sous-ministre, c'était bien un peu comme une gageure ! Pour qui connaissait ses habitudes de vie au grand air, son goût et son entraînement pour les courses dans les bois, son besoin constant d'action extérieure et de mouvement au dehors, il était difficile de se figurer qu'il se sentirait à son aise rivé à un fauteuil de fonctionnaire, même si le fauteuil était ministériel et la fonction très élevée. Eh ! bien, pour son oeuvre, le brave curé s'imposa de s'y astreindre. Quelqu'un qui l'a vu à la tâche et fort bien connu à cette époque, mais qui désire garder lui-même l'*incognito*, nous écrivait récemment : "La vie monotone du bureau n'était guère faite pour cet enthousiaste de la belle nature. Et pourtant, il s'y assujettit dès les premiers jours. Très assidu à son poste, en fidèle rond de cuir, il s'astreignait de bon gré à sa besogne quotidienne, signait lui-même tous les chèques du département, recevait les quémandeurs de toutes sortes, avec généralement assez de patience, mais pas toujours, surtout lorsqu'il flairait l'exploitation derrière la demande apparemment raisonnable..."



(1ère rangée) 1. A. Edge; 2. Dr G. Leclerc; 3. Hon. Col. Rhodes; 4. Hon. Mercier; 5. Curé Labelle; 6. J. Boivin; 7. H.-A. Turgeon; (2ème rangée) 8. J. Ray; 9. O. Demers; 10. J.-B. Hébert; 11. Guilbault; 12. Deschambault; 13. E.-A. Bernard; 14. J.-P. Plamondon; 15. S. Sylvestre; (3ème rangée) 16. Hearn; 17. Rinfret; 18. Bilodeau; 19. Savary; 20. Lebel; 21. Oscar Prévost; 22. Sheean; 23. Lamb.

Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (1er septembre 1889)
Ministère Mercier (1887-1892)

De ce moment, le train de vie du curé Labelle se trouva en grande partie changé. Il ne faisait plus que des apparitions de quelques jours dans sa paroisse de Saint-Jérôme, dont toutefois il resta le curé. Le 15 juin (1888), Mgr Fabre donna des pouvoirs de desservant à M. le vicaire Pelletier. En juillet, un troisième vicaire, M. Bruyère, fut adjoint à MM. Pelletier et Plouffe. M. Labelle ne se désintéressa pas cependant de sa paroisse. C'est lui qui, à l'automne de 1888, s'occupa de doter Saint-Jérôme d'un hospice de charité et fit pour cela appel aux dévouées Soeurs Grises de Montréal. Mais, une fois les principales démarches faites, il se reposa sur son desservant, M. Pelletier, pour mener l'entreprise à bon terme. Le 29 octobre, les filles de Mère d'Youville s'installaient dans une maison modeste, au centre de la ville, et elles recueillaient le jour même neuf orphelins. Cette fondation devait dans la suite largement prospérer. On construisit bientôt un vaste hospice où l'on reçut, avec les orphelins et les orphelines, des vieillards et des malades. M. Labelle s'attacha beaucoup à cette oeuvre, et, nous le verrons plus loin, dans son testament, il l'avantagea le mieux qu'il put. Vingt ans après la mort du curé, le 24 décembre 1911, un violent incendie, causé par l'explosion d'un fournaise, détruisait l'hospice des Soeurs Grises. A ce moment, la maison abritait environ deux cents personnes, religieuses, orphelins ou vieillards. Ce fut pour la ville et la paroisse une calamité. D'autant plus que les circonstances ne permirent pas aux Soeurs Grises de reconstruire. En 1927, elles ont vendu leur terrain aux Soeurs de Sainte-Anne, qui y construisent, à l'heure où nous écrivons ces lignes, un nouveau pensionnat, l'ancien devant désormais servir à l'Ecole normale également dirigée par ces distinguées religieuses enseignantes.

Mais, le curé Labelle, devenu sous-ministre, vivait surtout à Québec. D'ordinaire, tous les quinze jours, il venait passer le dimanche à Saint-Jérôme. C'était pour lui, comme une détente. Il vaquait alors, comme naguère, aux travaux du saint ministère, chantait la messe, prêchait et confessait. Et puis, il repartait pour Québec, s'y remettait à son bureau d'assistant-commissaire ou de sous-ministre. Dans les temps libres, en dehors des heures de travail, il allait causer avec les ministres, entretenait des relations, se faisait des amis. Tout le monde l'estimait et il était très recherché dans la bonne société. A tous, et partout, est-il besoin de le dire, il parlait de colonisation, développait de beaux plans d'action, faisait part de ses projets d'avenir. Durant son séjour à la vieille capitale de la province, il logea d'abord à l'*Hôtel du Lion d'or*, et, plus tard, chez les Dlls Flannigan, 48 rue Saint-Ursule. C'est là qu'il devait mourir le 4 janvier 1891. Il disait d'ordinaire sa messe à la chapelle des Pères Jésuites de la rue Dauphine, ou encore à la basilique-cathédrale.

Bien peu de documents officiels, concernant le curé assistant-commissaire ou assistant-ministre, ont été conservés dans les archives du département de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec. C'est assez étrange à constater et c'est vraiment dommage. On nous a expliqué que la correspondance se faisait alors à la main et qu'on n'en gardait pas de copie. Nous n'avons pas même pu retrouver trace de la lettre de nomination créant M. Labelle sous-commissaire en mai 1888. "Tout ce que nous avons à son sujet, nous écrivait, en août 1928, M. le sous-ministre de la Colonisation L.-A. Richard, c'est le rapport signé par lui et adressé à l'honorable M. Mercier le 26 décembre 1888, où il rend compte des opérations du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation pour l'année 1887-1888. Dans les comptes publics de 1889 et 1890, son nom, sans plus, apparaît comme assistant-commissaire. En 1891, son nom n'y figure plus, ce qui s'explique bien, puisqu'il était mort au commencement de cette année même." Ce n'est pas ici le lieu d'analyser ce rapport de 1888, ni de raconter ce que M. Labelle sous-ministre fit ou voulut faire dans l'intérêt des colons. Nous y viendrons plus tard, quand nous parlerons de son oeuvre d'apôtre-colonisateur. Qu'il nous suffise de proclamer pour l'instant que jamais sans doute, en dépit de toutes les difficultés suscitées — parfois insurmontables — par la politique et par l'ambition des grands marchands de bois, le curé Labelle ne se montra plus l'ami, avec intelligence et énergie, de la colonisation et des colons, que dans cette haute situation à laquelle la Providence l'avait appelé. Certes, il ne fit pas tout ce qu'il voulut ! Et c'est pourquoi on a dit et répété que, en acceptant d'entrer dans l'administration de la province, il avait manqué son but et s'était trompé. Pour notre part, nous ne croyons pas qu'il se soit trompé tant que cela, car il faut tenir compte avant tout de ses bonnes intentions et du bien qu'il a fait réellement.

Il y avait un peu plus d'un an que le curé de Saint-Jérôme était sous-ministre et menait cette vie chargée de besognes pleines de lourdes responsabilités, tout en restant toujours curé de Saint-Jérôme, quand une nouvelle arriva de Rome, à laquelle il ne s'attendait certainement pas, qui le surprit et le confondit, tandis qu'elle réjouissait et enorgueillissait tous ses amis. Le 3 juillet 1889, le pape Léon XIII, sur la demande qui lui en avait été faite vraisemblablement par l'honorable M. Mercier, premier ministre du gouvernement de Québec, avait bien voulu élever le curé de Saint-Jérôme à la prélature romaine et lui conférer le titre et la dignité de protonotaire apostolique *ad instar*. C'était désormais Mgr Labelle qu'il fallait dire. Qui donc, plus que lui, par ses travaux de pionnier et d'apôtre accomplis depuis vingt ans, avait mérité une pareille distinction ?

Nous devons à la bienveillance de Mgr Perrin, l'ancien curé de

Notre-Dame à Montréal, qui vit à Rome, où il est chanoine de la basilique du Latran et protonotaire apostolique lui-même, d'avoir pu nous procurer copie du bref pontifical de juillet 1889 décorant ainsi notre héros de cette haute dignité, dont il nous avait été impossible de retrouver l'original au pays, à Saint-Jérôme ou ailleurs. Les motifs ou les considérants sur lesquels le Saint-Père Léon XIII s'appuyait pour honorer son "cher fils" du clergé de Montréal sont les plus simples en apparence. "Connaissant les vertus qui ornent votre vie, dit le bref, et le travail utile que vous avez fourni dans l'institution et la fondation de tant de paroisses, établies à la gloire de Dieu et dans l'intérêt du salut éternel des âmes, pour récompenser votre mérite et vous témoigner notre bienveillance, nous nous sommes persuadé qu'il nous convenait de vous conférer ce titre et cette dignité..." — *"Virtutes novimus quibus mores ornantur tui operamque utilem a te illatam in paroeiciis ad Dei gloriam et sempiternam animarum salutem instituendis et fundandis, quae omnia persuadent nobis ut tibi deferamus ecclesiasticae dignitatis titulum qui et tuorum meritorum proemium et nostrae in te benevolentiae sit testimonium."* En deux mots, et il convient de le souligner devant l'histoire, ce n'est pas le sous-ministre d'Etat comme tel, ni même le méritant curé d'une paroisse, c'est le fondateur de nombreuses paroisses, ou encore c'est l'apôtre de la colonisation catholique, que le Souverain Pontife entendait et voulait honorer en l'élevant à la plus haute des prélatures romaines.

Le nouveau dignitaire s'inclina avec respect devant la volonté du chef suprême de l'Eglise et il accepta tout bonnement de devenir un Monseigneur. Mais il le fit avec modestie et n'en perdit pas la tête. Dans ses armes de prélat — une simple gerbe de blé — il mit cette devise des humbles, qui rappelait son amour du sol et l'oeuvre de sa vie: *Mon père agriculteur — Pater meus agricola*. Du reste pour ses intimes et pour lui-même, il continua d'être et de s'appeler le curé Labelle. Ses amis de Québec, ministres, députés ou fonctionnaires, lui présentèrent bientôt, au cours d'une très sympathique manifestation, son costume violet, soutane et ceinturon, sa bague et sa mitre, ses insignes prélatices et ses ornements pontificaux, car l'on sait que les protonotaires apostoliques ont droit de célébrer la messe pontificale en portant la mitre blanche. Il reçut tout cela avec gratitude sans doute, mais aussi d'un oeil amusé et non sans un sourire entendu. Nous tenons d'un témoin de la petite scène — un député du temps aujourd'hui devenu juge — que cette cérémonie de la présentation des cadeaux au nouveau Monseigneur, sérieuse et digne pourtant, procura aux assistants, à un moment donné, une minute très réjouissante. "Ce que ça va être embarrassant, disait le curé-prélat, de m'affubler de toutes ces belles affaires !"

A Saint-Jérôme aussi on fêta sa prélature, et ce fut son ami, le bon M. William Scott, qui lui présenta l'adresse de circonstance.

Le curé devenu prélat ne changea rien à ses habitudes et il reprit sa vie en partie double de pasteur et de sous-ministre, revenant régulièrement à ses paroissiens chaque quinzaine, assidu à son bureau du Parlement le reste du temps. Nous devons faire remarquer une fois de plus, en effet, que, tout occupé qu'il était des choses de l'administration du département de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec, M. Labelle ne négligeait pas sa paroisse de Saint-Jérôme, et que, chaque fois qu'il y revenait, il vaquait au ministère des âmes et voyait aux affaires de sa fabrique. C'est ainsi, pour ne rappeler que deux faits, qu'il passa toute la soirée à son confessionnal la veille de Noël en 1889 et qu'il présida l'assemblée de ses marguilliers le 7 décembre 1890.

Si nous en croyons la tradition, Mgr Labelle n'abusa pas du pouvoir de célébrer des offices pontificaux, d'autant moins qu'il savait que cela n'aurait guère plu à son archevêque, Mgr Fabre. Il célébra pourtant quelquefois de ces offices solennels. Par exemple, le 19 décembre 1889, il bénit solennellement, revêtu des ornements pontificaux et mitre en tête, l'église de Saint-Jovite, dont l'un de ses plus dévoués collaborateurs M. Samuel Ouimet (plus tard Mgr Ouimet) était le curé, en qualité de délégué et avec l'autorisation de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa. Nous avons aussi un vague souvenir de l'avoir vu en chape d'or, coiffé de la mitre blanche, dans le modeste sanctuaire de la chapelle temporaire du séminaire de Sainte-Thérèse, qu'a remplacée aujourd'hui la salle de récréation des directeurs de la maison. En tout cas, on le rencontrait, maintenant, en soutane à liserés violets et ceinturon de même, une belle bague à l'annulaire. Mais, il n'y avait pas à s'y tromper, c'était toujours le brave curé débonnaire, sans hauteur et sans façon, l'ami de tout le monde et, surtout, l'ami dévoué des colons de la "Nord" et de la "Rouge".

Au mois de janvier 1890, il partit pour un second voyage en Europe, dans l'intérêt toujours de la colonisation et chargé d'y travailler par le gouvernement Mercier et encore par le gouvernement d'Ottawa. A sa bonne vieille mère, âgée et malade, qui s'inquiétait de le voir s'absenter de nouveau pour de longs mois, et qui craignait de ne plus le revoir, il expliquait qu'il fallait bien qu'il aille remercier le Saint-Père des honneurs qu'il lui avait gracieusement conférés, que, d'ailleurs, il en était sûr, il lui reviendrait bien vivant et qu'elle-même ne mourrait pas durant son voyage. Mme Labelle prit confiance et le laissa partir, mais, comme elle disait, elle avait le coeur gros. Avant de partir, le curé fit son testament, à Québec, devant les notaires Gagnon et Bégin. Nous aurons l'occasion d'en parler dans un chapitre subséquent. Ce testament, qui fut plus tard exécuté, après mort, est daté du 21 décembre 1889.

Mgr Labelle quitta Montréal le 9 janvier et s'embarqua le lendemain à New-York, pour le Havre, à bord de *La Normandie*, de la ligne française. Il se préparait à ce voyage depuis quelques semaines déjà, car son passe-port, signé par le lieutenant-gouverneur Angers, de Québec, est date du 11 décembre, et son *celebret* (permis de dire la messe), signé par Mgr l'archevêque Fabre, de Montréal, est du 16 du même mois. Il se trouva que sans s'être concertés d'avance, son compagnon de route de 1885, M. l'abbé Proulx, et lui-même firent encore cette fois la traversée ensemble. Mais, M. Proulx, devenu vice-recteur, allait s'occuper à Rome des affaires de l'université et il n'était plus le secrétaire du curé de Saint-Jérôme. Seulement, ils auraient l'occasion de se voir et aussi de s'entr'aider au cours du voyage, ce dont, selon son habitude, M. Proulx tiendrait note et rendrait compte dans un nouveau volume, qui parut en 1892, sous le titre de *En Europe, par ci, par là*.

De janvier à septembre 1890, le prélat sous-ministre ne passa pas moins de huit mois, cette fois, dans les "vieux pays". Nous n'avons pas à notre disposition de données précises et suivies qui nous permettent de l'accompagner dans toutes ses courses et de le voir constamment agir, comme nous l'avons pu faire en 1885, grâce aux *Cinq mois en Europe* de M. l'abbé Proulx. Il ne nous a même pas été possible de retrouver les lettres que, sans aucun doute, Mgr Labelle dut adresser à l'honorable M. Mercier et aux fonctionnaires de son département à Québec. Cela est assurément regrettable. Mais, les extraits des journaux de France du temps, les notes de M. Proulx dans son nouveau volume *En Europe, par ci, par là* et quelques lettres du curé-prélat à ses amis, qui ont été conservées, nous renseignent suffisamment pour que nous puissions affirmer, avec preuve à l'appui, que ce second voyage en Europe fut aussi utile, sinon plus, que celui de 1885, à la grande cause de la colonisation, en même temps qu'il constitua, pour notre héros, comme une sorte de triomphe personnel, absolument remarquable, qui se prolongea, sans discontinuer, pendant toute la durée de son séjour là-bas.

Arrivé à Paris à la mi-janvier, Mgr Labelle y passa d'abord trois mois environ. De la mi-avril à la mi-juin, il fut à Rome pour deux autre mois. Enfin, de la mi-juin à la mi-septembre, on le trouve de nouveau à Paris. Il revint au Canada vers le 15 septembre. En France il s'occupa surtout d'organiser un nouveau courant d'émigration vers notre pays. A Rome, il eut à traiter, avec le Saint-Père et les Congrégations romaines, plus d'une affaire délicate. Nous allons nous borner pour l'instant, à une vue d'ensemble de ses activités, quitte à revenir en son lieu à ses soucis et à son labeur de colonisateur.

Il renoua, dans la capitale de la France, ou plutôt il consolida,

les belles relations qu'il entretenait déjà avec plusieurs Français de marque, Rameau de Saint-Père, Claudio Jannet, Onésime Reclus et tant d'autres. Les "délégués français", qui étaient venus au Canada en 1885, lui firent fête, et lui-même fut tout heureux de pouvoir compter sur le concours actif qu'ils ne lui ménagèrent pas, tout au contraire. Les réunions et les banquets se multiplièrent, les conférences et les discours également. Mgr Labelle, qui était descendu d'abord dans un grand hôtel, l'*Hôtel Binda*, pour faire honneur à sa situation de sous-ministre, finit par retourner à celui plus modeste de la *Cité-du-Retiro*, près de *La Madeleine*, où il avait logé en 1885 et où il se sentait plus à l'aise. Il dut recevoir beaucoup de gens, en rencontrant une multitude d'autres, à son hôtel ou chez l'honorable Hector Fabre au commissariat canadien, faire de nombreuses visites, écrire des articles — tous les journaux lui en demandaient — même soutenir des polémiques, dont l'une, contre un sous-ministre d'Etat, M. de Malvy, eut du retentissement. On lui reprochait de vouloir dépeupler la France ou ses colonies d'Algérie au profit d'une région qui appartenait à l'Angleterre. "Mais non, répondait-il, nous n'invitons à venir chez nous que ceux des Français qui ne veulent plus rester en France et ne se sentent pas attirés vers l'Algérie. Et puis, dans notre province de Québec, et même dans notre nord-ouest canadien, nous sommes chez nous. Devenus sujets anglais, nous sommes restés, nous l'avons prouvé, français d'esprit et de coeur, de foi et de langue..."

Le 20 mars (1890), à l'*Hôtel des sociétés savantes* à Paris, l'*Alliance française* et la *Société historique* lui donnaient un banquet. Il y avait là toute une élite. M. le comte Colonna, ministre plénipotentiaire et vice-président de l'*Alliance française*, présidait. "Le nom de Mgr Labelle, dit-il en proposant le toast en son honneur, dit tout et est à lui seul tout un programme. Nous savons tous le grand rôle qu'il a tenu au Canada. Député-ministre au département de l'Agriculture et de la Colonisation, curé de Saint-Jérôme — le titre, je crois, qui lui tient le plus au coeur — il a été le promoteur et le pionnier de la colonisation française dans le bassin de l'Outaouais, où, dès aujourd'hui, l'élément franco-canadien forme un groupe compact de vingt mille âmes. En toutes circonstances, Mgr Labelle s'est montré le défenseur intelligent, intrépide et dévoué de la langue française, de la religion, des lois, des vieilles coutumes et des intérêts de ces Français du Canada que nous pouvons bien appeler nos frères de l'autre côté de l'Atlantique, car leurs coeurs et les nôtres battent à l'unisson..." — "L'honneur que vous voulez bien me faire, messieurs, répondit Mgr Labelle, rejaillit avec un vif éclat sur toute la race française de l'Amérique septentrionale... Ce dîner, c'est un baiser d'amitié, un embrassement chaleureux, que la vieille France

donne, en ma modeste personne, à la nouvelle. Vous applaudissez, en m'applaudissant, toutes les luttes guerrières ou politiques que mon jeune pays a livrées victorieusement pour garder avec fidélité le dépôt sacré du génie de la vieille mère-patrie... Quand je vois, autour de cette table, les hommes les plus distingués de votre France réunis pour honorer l'humble fils du Canada que je suis, il me semble entrevoir l'aurore d'un jour nouveau pour nos relations futures... L'accueil que je reçois à Paris me touche profondément. La France salue en moi, je le sens, un enfant lointain, oublié pour un temps, qui peut se dire quand même l'os de ses os et la chair de sa chair, qui a appris sa langue des lèvres de sa propre mère et qui la parlera toujours, avec peut-être un peu de l'accent du terroir de cette Normandie d'où sont venus ses ancêtres..."

Avec ces discours, que nous condensenons beaucoup, nous pourrions facilement en citer nombre d'autres dans la même note. Mais ceux-ci suffisent pour faire voir comment notre héros était reçu et comment il appréciait les honneurs qu'on lui rendait. Il en renvoyait toute la gloire à la France elle-même et au pays canadien.

La bonhomie et le sans- façon du curé de Saint-Jérôme — dont le prélat ne pouvait guère se dépouiller — qui surprenaient de prime abord, ne contribuaient pas peu, il convient de l'ajouter pour mieux s'expliquer son action et son emprise, à le rendre populaire et irrésistible. "Le jour même où il débarquait à Paris, racontait plus tard un correspondant du *Soleil*, le grand journal monarchiste, le curé Labelle fut invité à dîner dans une maison opulente. Il accepta. A l'heure dite, avec sa rondeur toute rustique, il fit son entrée dans le salon de son hôte en costume de voyage, en jaquette et en bottes, sans se montrer aucunement intimidé par l'éclat des lumières et le scintillement des toilettes. L'allure de ce corpulent villageois causa d'abord quelque surprise au milieu du cercle élégant et peut-être y eut-il quelques sourires derrière les éventails ! Mais, en vérité, cela ne fut pas de longue durée. En dépit de son parler populaire, de son accent du terroir et de son gros appétit, tous furent bientôt captivés. Quand ce diable d'homme eut commencé à raconter sa vie et celle de ses colons, le labeur, la réussite et l'accroissement des familles jetées par lui dans son nord et dans l'ouest canadien, il empoigna vite son auditoire... Une autre fois, comme il est très fin sous sa rustique enveloppe, il se présenta ailleurs dans une autre tenue, ayant revêtu sa soutane prélétaire et ses insignes violets, et la séduction complète et sincère, opérée sur les convives, ne fut pas moins rapide, ni moins profonde. Elle se doubla même d'une vive émotion quand on entendit cet hercule taillé au rabot conclure tout simplement : "Vous me faites, messieurs et dames, bien de l'honneur et vous me témoignez plus de considération que je n'en mérite... Je m'en vais écrire

ça à maman au Canada, elle en sera bien contente. Elle est vieille, vous savez. Alors, vous comprenez, il ne faut pas perdre une occasion de lui faire plaisir..."

Le 23 avril, Mgr Labelle arrivait à Rome, où il trouva M. l'abbé Proulx, très heureux de l'accueillir. C'était, en 1889-1890, la deuxième année de l'existence du collège canadien établi dans la ville éternelle, par nos Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal, pour rendre plus facile à notre jeune clergé l'accès aux études supérieures de théologie, de philosophie et de droit canon dans les grandes universités romaines. Le 27 avril, avait lieu, à ce collège canadien, un grand dîner en l'honneur de Mgr Labelle. A quelques jours de là, le 4 mai, les Pères du Saint-Sacrement, avec qui on se souvient que le curé de Saint-Jérôme était en relation, recevaient à leur tour nos deux prêtres canadiens. Mgr Labelle et M. Proulx allèrent aussi assister aux cours de quelques-uns des principaux professeurs de Rome, entre autres Satolli, Lepidi et Checchi. Ils obtinrent des audiences du cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, et de son secrétaire, Mgr Jacobini, et, pareillement, de plusieurs autres cardinaux ou personnages importants. Au moins par deux fois, ils furent admis au Vatican auprès du Saint-Père. Le 16 juin, c'était leur deuxième audience, en effet, auprès de Sa Sainteté Léon XIII. Nous savons, par la teneur du testament qu'il avait dicté à Québec, avant son départ pour l'Europe — dont nous reparlerons — que l'une des principales préoccupations du curé à cette époque, c'était d'obtenir du pape un diocèse dans le nord et un évêché à Saint-Jérôme. Il dut s'en entretenir avec les cardinaux et les secrétaires des Congrégations romaines — nous n'avons pas cependant de documents qui le disent expressément — et il semble qu'il eut quelque raison d'espérer réussir. Mais, en fait, ce projet ne devait pas aboutir.

"Je vous confierai, écrit Mgr Labelle à son paroissien M. le Dr Jules Prévost, de Saint-Jérôme, que je suis à Rome bien accueilli partout et que je fais, mon Dieu, assez bonne impression... Mais il me faut déployer tout mon savoir-faire et user de toutes les ressources de mon amabilité... Sans rien dire de trop, ni trop présumer de l'avenir, tout marche bien, quoique avec lenteur... Mercier jouit ici d'un grand crédit, à cause des services qu'il a rendus à l'Eglise... Imaginez que j'ai été consulté en haut lieu sur la question romaine ! C'est plus raide à résoudre, vous comprenez bien, que nos affaires de Saint-Jérôme et même de Québec !..."

Eh ! oui, cet homme sincère et franc faisait bonne impression, à Rome comme partout, si bonne même que l'abbé Proulx a pu écrire, dans son *Par ci par là*, à la date du 25 juin : "Mgr Jacobini m'a parlé en excellents termes de Mgr Labelle. — J'en avais souvent entendu parler, m'a-t-il dit, mais il est mieux encore que je ne

croyais." Et pourtant le très simple Mgr Labelle ne s'abusait pas sur ses mérites. "Plus on paraît grand, disait-il au Dr Prévost dans la lettre plus haut citée, plus les servitudes et les inquiétudes augmentent. Combien souvent, je jette un oeil d'envie sur mon nord, où, loin des vanités du monde, je vivais si heureux, dans mes voyages d'exploration à travers les bois, avec mon "fidèle Isidore" !... "Je ne suis pas un si grand homme, disait-il plus tard à Paris, à une réunion du cercle du Luxembourg, je ne suis qu'un pauvre curé du fond des bois... Ce n'est pas le curé de Saint-Jérôme que vous applaudissez, mais c'est la France et le Canada unis dans un coeur français ! Vive le Canada, la fleur de la France catholique !..." Et, soudain, debout, l'auditoire cria : "Vive le Canada !..."

Revenu à Paris, où il devait passer tout l'été, Mgr Labelle y fut bientôt rejoint par M. Proulx, qui s'embarqua, lui, pour le voyage de retour au Canada, le 2 août. Le curé-ministre continua son travail de propagande, ses courses, ses visites et ses réceptions. Il se donna la joie, vers la mi-août, de se rendre, dans l'Eure-et-Loir, en Normandie, au bourg ou village de Saint-Eloy de Fourques, d'où il avait quelque raison de penser que son ancêtre, Guillaume Label ou Labelle, était parti au XVII^e siècle, vers 1671, pour venir au Canada. Les registres du temps, dans cette région, ayant été détruits à l'époque de la Révolution française, il ne lui fut pas possible de retrouver des documents précis sur son ancêtre. Mais il s'agenouilla quand même à l'endroit de l'ancien cimetière, devenu place publique, pour prier, disait-il, "sur les cendres de ses aïeux". Enfin, en septembre, il rentra au pays. Cette fois encore, un groupe d'excursionnistes français, membres du *Club Alpin*, l'accompagnaient. C'était une nouvelle excursion, conduite par M. Demanches, un journaliste, déjà venu au Canada en 1885. Ces messieurs se rendirent dans l'Ouest, jusqu'à l'océan Pacifique.

A Saint-Jérôme, on reçut royalement Mgr Labelle. Des citoyens importants de Montréal et d'ailleurs s'étaient joints aux paroissiens, si fiers de leur curé, l'honorable M. Chapleau, par exemple, messieurs les députés Nantel, Bergeron, Thérien, les échevins Rolland et Dufresne, messieurs Dansereau et Cornellier, d'autres encore. A l'église, on chanta un *Te Deum*. Devant le vieux presbytère, le maire du temps, M. Joseph-Hermyle Leclair, présenta au distingué voyageur une éloquente adresse de bienvenue. Le curé, très ému, répondit avec tout son coeur. L'honorable M. Chapleau prit aussi la parole.

A quelques jours de là, le 16 septembre (1890), à Québec même, l'honorable M. Mercier, tous les ministres de son cabinet et les principaux officiers du service public, faisaient à leur tour, à Mgr Labelle, une réception officielle qui fut une véritable ovation.

"Habitué à vous mettre tout entier au service des bonnes causes, lui disait le chef du gouvernement, vous venez de consacrer, Monseigneur, presque une année de voyages et de labeurs à la grande oeuvre de la colonisation que nous avons tous à coeur et dont vous vous êtes depuis longtemps constitué le champion, dont vous êtes pour ainsi dire devenu l'âme... Vous vous êtes fait là-bas notre éloquent interprète auprès des gouvernements et des capitalistes. En France, l'ancienne patrie toujours aimée, à Rome, aux pieds du chef de la sainte Eglise toujours vénérée, vous nous avez représentés magnifiquement... Nous vous avons suivi avec le plus vif intérêt. L'accueil que vous avez reçu, les témoignages qu'on vous a prodigués, le suc-



Excursion dans le nord, près de Saint-Jovite, vers 1890
Un guide, le curé Samuel Ouimet, l'honorable Duhamel, le curé Labelle, le "fidèle Isidore", Arthur Buies (prenant des notes)

cès merveilleux de votre parole et de vos écrits, le prestige sans conteste et même la vogue enthousiaste qui se sont attachés à votre personne nous ont comblés de joie et les applaudissements que vous avez soulevés sur votre passage ont eu un écho ému dans tous les coeurs canadiens. Votre voyage, Monseigneur, comptera dans les annales de notre pays. Il nous a créé des sympathies précieuses, et, j'en suis certain, les résultats tangibles qu'il aura dans l'avenir consacreront une fois de plus votre droit au titre de bienfaiteur public... Merci donc, Monseigneur, pour tout ce que notre pays vous doit et vous devra toujours..."

Touché au coeur par cette manifestation, Mgr Labelle répondit à M. Mercier en renvoyant à ses compatriotes et au gouvernement

de Québec toute la gloire du succès de sa mission en Europe. "Par-tout où je suis allé, ajouta-t-il, je me suis appliqué à montrer que nous sommes de bons enfants de l'Eglise, des fils restés fidèles de la France et de loyaux sujets de l'Angleterre. J'apportais avec moi trois drapeaux, celui de l'Eglise, celui de la France et celui de l'Angleterre. Prêtre, je me dois de porter toujours le drapeau de l'Eglise. Fils de France, je n'aurais pas eu de coeur si je n'eusse arboré aussi celui de ce noble pays. Si je n'avais pas eu de coeur pour la France, que me serait-il resté pour l'Angleterre ? On ne pouvait me demander de me renier moi-même !..."

Les excursionnistes du *Club Alpin*, comme en 1885 les membres de la délégation française, furent reçus par le curé Labelle à Saint-Jérôme. Ils s'y trouvèrent le 27 septembre. L'un d'entre eux, M. Darnault, un journaliste de Paris croyons-nous, publia plus tard une plaquette où il fait de cette visite une relation, reproduite dans *l'Avenir du Nord* vingt ans après (18 février 1910), qui va nous permettre de retrouver notre curé chez lui, avec ses gens, toujours avenant, toujours hospitalier, toujours bon. "Mgr Labelle nous attendait à la gare. Nous nous rendons immédiatement à son presbytère, très simple et très modeste, situé à proximité de l'église, qui est elle-même d'une simplicité remarquable. Pour quiconque connaît le curé, il n'est pas difficile de deviner quel accueil nous est fait. C'est l'hospitalité large et affectueuse dans tout ce qu'elle a de plus patriarcal. Le presbytère abrite, avec le curé, trois ou quatre vicaires... Cette paroisse, Mgr Labelle en est presque le fondateur. Quand il y arriva, il y a vingt et un ans, elle comptait à peine cinq cents habitants. Elle en a aujourd'hui de quatre à cinq mille. Cette transformation, on le pense bien, ne s'est pas opérée sans un grand dévouement de sa part et sans de grands efforts de générosité. Cette paroisse de Saint-Jérôme, c'est plus qu'une paroisse. C'est une famille dont son curé vénéré est le père. Mais aussi, comme il a contribué à son extension et à son bien-être ! Il a voulu en faire un centre unique, ou plutôt un type, conservant un vernis du vieux temps, qui ne fait pas mauvaise figure au milieu du progrès moderne, "dont, dit-il, nous avons cherché à nous approprier les bienfaits, sans rien perdre de nos vieilles moeurs patriarcales et françaises..." Le lendemain, dimanche, nous assistâmes à la messe que chanta le vénérable curé lui-même. Nous avions hâte de le voir dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales. Nous fûmes tous profondément édifiés. Sa tenue était des plus dignes et celle de l'assistance était à l'unisson. Il m'a rarement été donné, si ce n'est dans le Tyrol, de voir une assemblée de fidèles aussi édifiants. Pas une tête ne se détournait de l'autel, pas un regard ne quittait son livre. La présence des étrangers que nous étions ne provoqua aucune distraction... La sortie de la messe fut

particulièrement intéressante. Toutes ces physionomies honnêtes et franches, ces femmes et ces jeunes filles respirant la santé et le bonheur, ces hommes et ces jeunes gens robustes et bien bâtis, ces enfants roses et frais, tout dénote l'aisance et l'absence de préoccupations et de soucis. Mais, d'où pouvait sortir tout ce monde ? L'église est relativement petite et il fallait un entassement prodigieux pour que chacun put trouver à se caser. Les enfants, en effet, sont excessivement nombreux. L'ordre divin "Croissez et multipliez" n'est obéi nulle part plus qu'à Saint-Jérôme... Après le repas du midi, où la gaieté bat son plein, nous faisons en voiture une délicieuse promenade. Le pays est ravissant. Traversé par la rivière "la Nord", qui facilite l'établissement des usines et des manufactures, il nous a semblé d'une merveilleuse fertilité. Nous visitons les travaux du chemin de fer... A notre retour, nous parcourons la ville. Les rues sont larges, les maisons bien bâties et propres, quelques-unes même sont élégantes. Notre cher curé nous conduit à la papeterie Rolland, dont le propriétaire, M. Rolland, nous fait les honneurs avec une grande obligeance, nous donnant sur toutes choses les explications les plus intéressantes... Femme charmante, nombreux enfants..."

Toute médaille a son revers. Les succès et la gloire dont s'aérolait la vie ou la carrière à son déclin de Mgr Labelle constituent incontestablement devant l'histoire un tableau digne de l'admiration de la postérité. Mais, il n'est que juste d'en convenir, nous le croyons sincèrement, ce tableau avait ses ombres, ainsi qu'il arrive le plus souvent. Au ministère de la Colonisation à Québec, s'il fit beaucoup pour les colons, ce dont nous parlerons au chapitre de ses activités d'apôtre du nord, Mgr Labelle fut loin d'obtenir tout ce qu'il aurait voulu. Et puis, il paraît certain que sa popularité et en particulier l'éclat que jetait sur lui son dernier voyage en Europe ne furent pas sans susciter quelques jalousies et quelques critiques plus ou moins bienveillantes.

"Il est regrettable, nous écrivait un haut fonctionnaire de l'époque, qui l'a vu à l'oeuvre tous les jours et très bien connu et apprécié, que Mgr Labelle n'ait pas rédigé ses mémoires sur les modifications qu'il réclamait pour l'administration des terres de la couronne et la politique à suivre dans les choses de la colonisation... Malheureusement, les changements radicaux, pour lesquels il plaidait avec toute la chaleur de ses convictions, ne purent pas s'opérer avec la célérité qu'il aurait désirée. Les tout-puissants marchands de bois n'entendaient pas se laisser dépouiller des privilèges qu'ils détenaient et qui leur étaient garantis par les lois. Le curé Labelle avait raison, mais il aurait voulu aller trop vite. A la fin, il s'est découragé à la tâche, et, en décembre 1890, il remettait sa démission comme sous-ministre à l'honorable M. Mercier. Quelques jours plus tard, il mourait tragiquement à la suite d'une opération chirurgicale."

Dans un article de l'*Univers* de Paris, qu'il consacrait au curé Labelle au lendemain de sa mort, Auguste Roussel, l'ancien collaborateur de Louis Veuillot, écrivait ces lignes qui nous paraissent bien significatives, autant qu'autorisées : "Récompensé par le Souverain Pontife, qui avait bien voulu l'honorer de la prélature, Mgr Labelle connut en ces derniers temps plus d'une contradiction. Son cœur en souffrait, il nous en fit un jour la confidence, mais sans se plaindre pourtant. Ses idées s'élevaient au-dessus des misères et des contradictions personnelles. Il n'aspirait qu'à une chose : rendre à la France chrétienne, en influence au Canada, ce qu'elle lui donnerait en colons généreux pour peupler et féconder les vastes terrains qui restent à conquérir à la culture dans les immenses provinces de l'ancienne Nouvelle-France..."

Vers la même époque, en janvier 1891, M. de la Brière, l'un des "délégués français" de 1885, que nous avons déjà cité, écrivait, dans un article au *Soleil* de Paris, ces autres lignes, qui, elles non plus, ne manquent pas de sens : "Quelle qu'ait été la bienveillance accordée au militant prélat par la cour de Rome, il est certain cependant que les derniers mois de sa vie ont été tiraillés et attristés. Des Canadiens moins rustiques ont estimé que sa bonhomie trop ronde et son langage trop simple donnaient une fausse idée de leur civilisation toute française... D'autres de ses compatriotes ont jugé aussi que sa personnalité débordante effaçait trop bruyamment le rôle et l'action de dignitaires officiellement plus élevés... Nous ne pouvons que regretter ces aigreurs et ces tristesses, qui ont assombri les derniers jours de ce vaillant apôtre, si sincèrement dévoué à l'oeuvre de l'expansion française, si intéressant dans sa personnalité énergique, active, créatrice, si sympathique à tous ceux qui l'ont approché..."

Il y a là, dans ces témoignages, des choses que nous n'aurions peut-être pas osé écrire nous-même, mais que, en fait, avec pourtant quelque réserve, nous croyons fondées.

A l'automne de 1890, Mgr Labelle, de retour d'Europe, reprit son train de vie, et d'une vie très occupée et très encombrée comme toujours. En dépit des contradictions dont nous venons de parler, il continua d'administrer les affaires de son ressort au département dont il était le sous-ministre. A plusieurs reprises, il alla parler dans des assemblées publiques, notamment, à la fin de septembre, à Sorel et à Berthier, et, plus tard, ailleurs encore. Il revint aussi, naturellement, vers sa paroisse et vers ses gens de Saint-Jérôme aussi souvent qu'il le put. Il prêcha dans son église pour la solennité de la fête de saint Jérôme (30 septembre), le patron paroissial, et aussi, le 2 novembre, sur la dévotion aux âmes du purgatoire. A la mi-décembre, après avoir une dernière fois présidé l'assemblée de ses marguilliers le 7, il repartit pour Québec, d'où il ne devait plus revenir vivant.

Au cours d'octobre ou de novembre, son "fidèle Isidore" nous

a raconté que le curé-monseigneur, parti avec lui en voiture de Saint-Jérôme, fit une promenade à Sainte-Rose, sa paroisse natale, dont il profita pour rendre visite à ses parents, cousins et alliés, qu'il y comptait encore. "Mais, monsieur le curé, lui disait Isidore, pensez-vous devoir bientôt mourir?" — "Sait-on jamais", répondit Monseigneur.

Revenu à Québec à la mi-décembre, ainsi que nous l'avons dit, Mgr Labelle résolut bientôt de donner sa démission comme assistant-commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation. Il y pensait depuis quelque temps déjà, puisqu'il en avait parlé au pape Léon XIII lui-même. Le Saint-Père l'avait encouragé à continuer de rester curé de Saint-Jérôme et sous-ministre. "Voyez donc, lui avait-il dit, je reste au poste, moi-même, en dépit de mes quatre-vingts ans bien sonnés." Mgr Labelle estima cependant, peu après son retour d'Europe, que, au moins à Québec, sa mission était finie. Les tracasseries qui l'accablaient d'un peu partout au sujet de ses colons, l'opposition que rencontrait son projet d'évêché dans le nord et les mauvaises nouvelles reçues de Rome à ce propos furent probablement les causes de cette décision inattendue de prendre sa retraite. En tout cas, le 26 décembre 1890, il écrivait au premier ministre, M. Mercier : "Monsieur le premier ministre — Je suis venu à Québec en qualité de député-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation pour un temps déterminé par les circonstances et sujet à l'approbation de mes supérieurs ecclésiastiques. Je crois que l'objet de ma mission est maintenant rempli, et, en conséquence, je vous donne ma démission. — L'organisation du ministère de l'Agriculture, l'amélioration des lois des Terres de la Couronne, l'augmentation des octrois pour la colonisation, la construction de chemins de fer dans l'intérieur de la province, la diffusion de renseignements sur notre province en pays étrangers pour amener chez nous une saine immigration et élever notre crédit sur le marché financier du monde, la bonne tenue des rapports de l'Eglise et de l'Etat, un nouvel élan donné à l'agriculture, la création du mérite agricole, voilà les divers points du vaste champ où je me suis efforcé d'exercer mon modeste zèle et mon sincère dévouement pour le pays. Plus d'un aurait pu faire mieux, personne n'aurait pu y mettre de meilleure volonté. — Je ne puis que me féliciter des excellentes relations que j'ai eues avec vous et vos collègues. Je dois dire que vous m'avez traité sur le pied d'un premier ministre. Je vous en remercie de tout cœur comme aussi les amis qui m'ont accordé le concours de leur bon vouloir et de leur sympathie. — A présent, il ne me reste plus qu'à me retirer de mon poste et à aller m'abriter en silence sous le drapeau de la colonisation et du mérite agricole — *Pater meus agricola!* Je forme les vœux les plus sincères pour la prospérité du pays et son avancement matériel et religieux. Je prie Dieu de diriger vos pas et de vous accorder ses

lumières dans les efforts que vous faites pour le développement rapide de notre patrie. — J'ai l'honneur d'être, monsieur le Premier, votre très obéissant serviteur. — A. Labelle, ass.-com."

Cette démission, l'honorable M. Mercier ne l'accepta pas, et, le lendemain, 27 décembre, il écrivait à Mgr Labelle pour l'en informer. "Je regrette de ne pouvoir accepter votre démission, lui disait-il, parce que je crois votre présence au ministère indispensable au succès des grandes oeuvres que nous avons commencées ensemble. Retirez votre lettre d'hier, je vous en prie, comme un bon ami et un grand patriote. — Croyez-moi toujours votre tout dévoué. — Honoré Mercier."

Que serait-il advenu, si la Providence n'était tout à coup intervenue ? Nous n'en savons rien. Mais la Providence intervint. Huit jours exactement après cette lettre de M. Mercier du 27 décembre 1890, c'est-à-dire le 4 janvier 1891, Mgr Labelle, tombé soudainement très malade à Québec, mourait à la suite d'une opération chirurgicale subie d'urgence. Sa démission était en quelque sorte ratiifiée par le ciel.

Depuis plusieurs années, le curé Labelle était affligé d'une hernie. On comprend qu'avec sa corpulence — il pesait trois cent trente-trois livres — cette affliction demandait des soins particuliers, qu'il ne prenait pas toujours. Dans la deuxième quinzaine de décembre, le mal s'accéléra de façon alarmante. Le curé, si plein de foi, eut comme le pressentiment de sa mort prochaine. Il fit demander à Québec son "fidèle Isidore", renonçant, pour le moment, à aller passer les fêtes à Saint-Jérôme avec sa chère bonne maman, alors âgée de 82 ans, comme il se l'était d'abord proposé. Une couple de jours avant la fin de l'année, il prit le lit, chez les Dlls Flannigan, où il pensionnait. Il ne devait plus le quitter que pour la table d'opération.

Le samedi matin, 3 janvier, ses médecins, les docteurs Hamel, Ahern et Catellier, décidèrent qu'une opération, en effet, était nécessaire et urgente. Le curé, qui souffrait beaucoup, se montra très courageux. Le père Turgeon, des Jésuites, voulut bien l'assister et lui administrer les derniers sacrements. Au moment de se rendre à la table d'opération, Mgr Labelle s'agenouilla devant le Père Turgeon pour recevoir encore une absolution. Tenant d'une main son chapelet et de l'autre son crucifix, il dit au Père : "Avec ceci, je ne crains rien." Tout espoir fut bientôt perdu et l'un des médecins dut en prévenir le malade. "Je le sais, reprit Mgr Labelle, et je m'y attendais. Le bon Dieu est plus fort que la science. Tout ce que je regrette, c'est de ne pouvoir pas revoir ma chère maman et lui faire mes adieux." Pendant qu'il était sous l'influence des narcotiques, pour subir l'opération, il eut une période de délire. Dans son cerveau surexcité, il revit toute sa vie. Sa parole hâletante en raconta

les divers épisodes. L'on devine s'il y fut question de l'Eglise, de la patrie, de Saint-Jérôme, de la colonisation, de ses amis et aussi de sa vénérable mère ! Il reprit ses sens et le reste de la nuit, du samedi au dimanche, se passa dans de grandes souffrances. Mais, il ne perdit pas connaissance. Il devait mourir sans agonie. Seul, de Saint-Jérôme, son "fidèle Isidore" était là, près de lui. Comme on récitait les prières des agonisants assez lentement, Mgr Labelle dit soudain : "Plus vite, plus vite, marche, marche !" C'était bien lui ! Le Père Mouvet, un Jésuite missionnaire, qui se trouvait près du mourant, l'exhorta à se résigner généreusement. "Nous sommes, lui disait-il, à l'octave de la fête de saint Etienne, le premier martyr... Mais non, nous sommes au matin du 4 janvier, c'est l'octave de la fête des Saints Innocents..." — "Alors, repartit le curé en l'interrompant, j'aimerais mieux, pour mourir, attendre à demain !" Et il éclata de rire. C'était encore bien lui ! De la foi, plein son cœur, et de la bonne humeur jusqu'à la fin ! L'instant d'après, il s'éteignait doucement. C'était le 4 janvier 1891, à 2 h. 40 m. du matin. Le Père Turgeon, qui l'avait assisté et se montrait profondément édifié de la robustesse de sa foi et de l'ardeur de sa piété, prononça ces mots qui peignent la situation : "Le curé Labelle est mort rondement et chrétiennement, comme il avait vécu !"

Le jour même de sa mort, un dimanche, la dépouille du regretté prélat était transportée à la chapelle des Jésuites de la rue Dauphine, où l'on récita l'office des morts. M. le vicaire Pelletier et M. le Dr Jules Prévost, de Saint-Jérôme, arrivés du matin, étaient présents. Le lundi, dans la matinée, un *libera* fut chanté, à la basilique, par le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, qu'assistaient M. l'abbé Bruchési, le futur archevêque de Montréal, et M. l'abbé Laflamme, le futur recteur de l'Université Laval. Aussitôt après, un convoi spécial du Pacifique-Canadien emporta, de Québec à Saint-Jérôme, les restes mortels du grand apôtre et roi du nord.

Ses funérailles, à Saint-Jérôme, le 8 janvier, que présida Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa (Mgr Fabre, archevêque de Montréal, était alors en Europe), et auxquelles M. le curé Proulx, vicaire-recteur de Laval à Montréal, nous l'avons rappelé dans notre introduction générale au début de ce livre, prit un moment la parole, ses funérailles, disons-nous, où l'on vit se presser toutes les sommités du pays, dont Chapleau et Mercier, furent une véritable apothéose. Le curé Labelle entrait, par elles, dans l'histoire. Nous nous réservons d'en parler plus au long dans la dernière partie de cet ouvrage. Pour le moment, nous nous bornons à reproduire, en terminant ce chapitre, l'acte de sépulture qui se lit, au registre paroissial de Saint-Jérôme, à cette date du 8 janvier 1891. Cet acte, rédigé avec un soin tout particulier et de façon remarquable, fut écrit, en partie, sous la dictée de M. le curé Proulx, par M. l'abbé Cloutier, alors

vicaire de Sainte-Thérèse et dans la suite curé de Sainte-Rose de Laval.

“Le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, nous, soussigné, Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, avons inhumé, sous le choeur de la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme, le Très Révérend François-Xavier-Antoine Labelle, protonotaire apostolique *ad instar*, curé de Saint-Jérôme et assistant-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du gouvernement de la province de Québec, décédé, dans les sentiments de la piété la plus touchante, muni des sacrements de notre mère la sainte Eglise, le quatre de ce mois, à Québec, à l'âge de cinquante-sept ans, un mois et onze jours. Monseigneur Labelle était né à Sainte-Rose, comté Laval, le vingt-quatre novembre mil huit cent trente-trois, fils d'Antoine Labelle et d'Angélique Maher. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse, entra dans l'état ecclésiastique en 1852 et reçut l'ordre de la prêtrise en 1856. Vicaire successivement à Sault-au-Récollet et à Saint-Jacques-le-Mineur, en 1859 il fut nommé à la cure de Saint-Antoine-Abbé, d'où il fut transféré en 1863 à la Colle (Lacolle) et en 1868 à Saint-Jérôme, qui eut le meilleur de sa vie. Ses talents, ses aptitudes diverses, son activité dévorante, sa foi vive, son zèle ardent, son désintéressement héroïque, la largeur de ses idées, la grandeur de ses plans et les moyens d'action extraordinaires d'un esprit fertile en ressources ont fait qu'il a été employé, sous la direction ou avec l'agrément de ses supérieurs ecclésiastiques, à un grand nombre d'oeuvres extérieures se rapportant à la religion ou au développement matériel du pays. Il fut un des inspirateurs pratiques de l'idée qui a donné naissance à la construction du Pacifique-Canadien, un des promoteurs les plus zélés du chemin de fer de Saint-Jérôme et la cheville ouvrière des procédés qui ont amené la possibilité et la construction d'un chemin de fer qui doit s'avancer loin dans l'intérieur des Laurentides. L'oeuvre de sa vie fut surtout la colonisation, d'abord dans les cantons du nord, à l'ouest de Saint-Jérôme, ensuite par toutes les terres colonisables de la province de Québec, enfin dans les vastes prairies du Nord-Ouest canadien. Pour faire réussir cette oeuvre à la fois religieuse et patriotique, outre les travaux incessants de vingt-deux ans de sa vie et des instances nombreuses auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec, où sa voix trouvait toujours un écho sympathique, il fit en ces derniers temps deux voyages en Europe. Ses compatriotes, unanimement, aux applaudissements du pays tout entier, lui ont décerné le nom d'apôtre de la colonisation. Lorsque la mort vint le frapper il occupait, dans le gouvernement de la province, le premier poste après le premier ministre dans les bureaux de la colonisation. A ses funérailles, qui ont lieu comme un dernier hommage à sa mémoire aux frais de l'Etat, des municipalités ainsi que de la fabrique de Saint-Jérôme, étaient

présents..." Suit une longue liste de signatures, qui couvre trois grandes pages du registre, où se lisent les noms des hommes les plus considérables, tant du monde ecclésiastique que du monde laïque, de la province et même du pays.

Six mois et demi environ après la mort de Mgr le curé Labelle, exactement le 20 juillet 1891, sa vénérable mère, Mme Labelle, décedait à son tour, à l'âge avancé de 82 ans. Femme modeste et simple, profondément croyante, n'ayant pas eu l'avantage de pouvoir s'instruire beaucoup, mais délicate, avenante et dévouée par nature, elle avait partagé, dans l'ombre du presbytère, la vie de son cher fils, de son "petit garçon", comme elle disait, en l'entourant de toutes les prévenances et de tous les soins imaginables. Jamais mère ne vécut davantage pour son enfant. Bien plus, elle s'était dépensée, elle aussi, à sa façon, pour les entreprises et les oeuvres du curé. Sans se rendre parfaitement compte peut-être de l'importance et de la grandeur de la colonisation du nord, elle s'y intéressait fortement. Elle était un peu la mère des colons qui venaient chez le curé. C'est ainsi d'ailleurs qu'ils la nommaient pour la plupart : la *Mère Labelle* ou encore *Madame curé*. Elle vivait pour eux, comme elle vivait pour le curé. Elle se réjouissait de leurs succès et, quand ils avaient du malheur, elle disait : "Ces pauvres enfants !" Déjà malade et paralysée lors de la mort trop soudaine du curé à Québec, elle s'était sans doute inclinée, avec toute sa foi de chrétienne, devant la volonté de Dieu, mais son coeur avait saigné, et, du point de vue naturel, elle était restée inconsolable. Elle vécut ses derniers mois, retirée, au couvent de Saint-Jérôme, chez les bonnes religieuses de Sainte-Anne, qui lui prodiguèrent leurs soins et leurs attentions. Elle espérait et ne s'en cachait pas, le demandant tous les jours dans ses prières, que son cher "petit garçon" viendrait la chercher bientôt. Elle fut exaucée, et ce ne fut pas bien long. Au bout de six mois seulement, l'heure du grand départ sonna pour elle. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Jérôme le 23 juillet 1891. Et maintenant, elle repose, dans le beau cimetière, non loin du fils illustre qu'elle avait donné à l'Eglise et à son pays.

Après quarante ans, les gens de la génération du curé Labelle sont presque tous disparus également, et ses grands amis de la vie publique, Mercier en 1894, Chapleau en 1898, de Boucherville, Masson, Duhamel, David, Beaubien, et ses dévoués paroissiens de Saint-Jérôme, les Laviolette, les de Montigny, les Rolland, les Prévost, les Fournier, les Nantel, les Scott et tant d'autres. C'est le lot de la vie, il faut tous mourir un jour. Mais, au milieu de tous ces disparus, même des plus illustres, Mgr le curé Labelle reste grand ! Nous verrons plus loin, au surplus, après que nous aurons étudié son oeuvre d'apôtre de la colonisation, quelle place il occupe devant l'histoire et quelle belle figure il y fait vraiment.



CHAPITRE QUATRIÈME

M. Labelle et la colonisation de 1868 à 1884

MAINTEANT que notre lecteur connaît toute la vie du curé Labelle considérée dans son ensemble, puisque nous en avons parcouru les diverses étapes dans les chapitres qui précèdent, il nous sera plus facile, croyons-nous, d'étudier avec lui l'oeuvre du célèbre curé comme apôtre de la colonisation. En racontant sa carrière, depuis surtout sa nomination à la cure de Saint-Jérôme en mai 1868, nous avons dû déjà sans doute montrer que la colonisation fut l'oeuvre principale à laquelle, tout en administrant sa paroisse, il consacra ses généreuses activités. Mais, il importe d'y insister et même d'y insister longuement. Autrement, ce livre serait par trop incomplet et notre héros, nous semble-t-il, en serait en quelque sorte diminué et moins grand que nature. Car, pour le curé Labelle, plus que pour personne, il est vrai de dire que c'est son oeuvre qui fait surtout sa grandeur.

Aussi, est-ce à dessein que, jusqu'ici, nous avons un peu laissé dans l'ombre, ou fait que mentionner au passage, ses initiatives, ses entreprises et son travail même d'apôtre-colonisateur. Il nous a paru qu'il y aurait avantage, pour l'ordre et la clarté de notre récit, de n'étudier l'oeuvre dans ses manifestations variées qu'après avoir fait connaître la carrière de l'homme au complet. Cette méthode peut avoir ses inconvénients, celui entre autres de nous obliger à revenir sur des faits déjà connus et à nous répéter dans une certaine mesure. Mais elle va nous permettre de mieux mettre en relief ou en valeur l'oeuvre elle-même du curé Labelle, ce labeur d'apôtre national de près d'un quart de siècle, qui lui a valu le titre plutôt singulier de *roi du nord* et lui assure, devant la postérité, une place de choix et, dans l'histoire de notre pays, un rang d'honneur.

A l'époque où le curé de Saint-Jérôme était dans toute sa force, sinon dans toute sa gloire, en 1881, un prêtre d'un beau talent, M. l'abbé Siméon Rouleau, alors professeur à Sainte-Thérèse, a donné de lui, de son tempérament, de son ardeur au travail et de ses

succès, un portrait littéraire ou une analyse de genre, qui le peint sur le vif pour ainsi parler, et que nous nous reprocherions de ne pas reproduire, au moins dans ses grandes lignes, dès le début de ce chapitre.

Né à Sainte-Marthe, comté de Vaudreuil, le 18 octobre 1847, entré au collège-séminaire de Sainte-Thérèse en septembre 1861, l'abbé Rouleau avait été ordonné prêtre le 23 décembre 1871. Pendant une dizaine d'années, de 1871 à 1881, il continua d'enseigner, comme professeur de rhétorique et préfet des études, à Sainte-Thérèse, où, après ses classiques, il avait fait sa théologie en enseignant déjà. De 1881 à 1887, il alla exercer le ministère paroissial, fut vicaire à Sainte-Brigide de Montréal, desservant à Beauharnois, puis premier curé de Saint-Charles à Montréal. Revenu à Sainte-Thérèse, il se consacra de nouveau à l'enseignement, fut professeur de rhétorique encore, de philosophie ou de théologie, une quinzaine d'années, de 1887 à 1903. Atteint de diabète, il prit sa retraite, à Sainte-Thérèse toujours, à l'hospice Drapeau, en 1903, et il y mourut, au bout de deux ans, le 11 mai 1905, à 57 ans. ⁽¹⁾

M. Rouleau est l'un des élèves les plus distingués qui soient passés par la maison de Sainte-Thérèse et l'un des hommes les plus remarquables qui en soient sortis. De belle apparence au physique, de figure aimable et sans cesse épanouie, frais et rose de teint à 50 ans comme à 10, supérieurement intelligent, d'esprit vif et lucide, de discernement solide et d'imagination féconde, homme au grand coeur, doué en plus de la mémoire la plus heureuse et la plus tenace, et, avec cela, ami de l'étude et des livres comme il en est peu, ce prêtre éducateur s'était déjà, à 35 ans, magnifiquement cultivé. Sa plume alerte et facile en faisait certainement l'un de nos écrivains les plus en vue de son temps. Ses chroniques, signées *Sim*, qui paraissaient dans les *Annales térésiennes*, constituaient, pour les anciens de la maison en particulier, un vrai régal intellectuel.

Observateur pénétrant et sagace, un brin taquin et d'humeur enjouée, mais sincère et vrai toujours, l'abbé Rouleau sut parfaitement comprendre le curé Labelle et saisir son *type*, si l'on peut dire ainsi. Voici, en tout cas, comment il en parle dans ce portrait littéraire ou cette analyse de genre, dont il est question, qui fut publié, dans la livraison de mars 1881 des *Annales térésiennes*, sous le titre de *L'homme d'une idée*.

"Seul celui qui sait se borner peut approfondir une science. Maître de ses idées, si elles sont claires et distinctes dans son esprit, il en voit les rapports, sait les unir par le raisonnement et, par là même, en créer de nouvelles. C'est l'un de ces hommes rares qui

(1) Voir la notice biographique de M. Rouleau, par l'abbé L.-A. Jasmin, *Semaine religieuse* de Montréal, 22 mai 1905.

pensent par eux-mêmes. C'est un philosophe et c'est un sage. On peut en dire autant et avec plus de raison de l'homme qui n'a qu'une idée, qui la travaille sans cesse et cherche constamment à la traduire en actes... Alexandre a résolu de faire la conquête du monde, il se met à l'oeuvre sans se laisser effrayer par les obstacles, et, à 33 ans, il dicte des lois à l'univers ! Pierre l'Ermite fait le pèlerinage de Terre Sainte, il ne songe plus dès lors qu'à la délivrance du Saint Sépulcre, et, bientôt il entraîne à sa suite l'Europe chrétienne au tombeau du Christ !... D'Israëli déclare un jour que la pensée c'est l'action, il se met en tête de devenir premier ministre de son pays, et, il mourra premier ministre d'Angleterre... Dans notre Canada même, combien d'exemples je pourrais citer de ce que peut une volonté ferme mue par une idée fixe !...

"Ainsi, M. le curé de Saint-Jérôme décide, naguère, qu'un chemin de fer ferait bien entre son village et Montréal. La pensée, c'est l'action ! Il se met à l'oeuvre, remue ciel et terre, dépense et se dépense, parle, écrit et travaille, et Saint-Jérôme, devenue ville elle-même, est bientôt, par son chemin de fer, aux portes de la métropole. Ce n'est pas assez, l'inactivité tuerait ce prêtre à l'activité débordante. Une nouvelle idée s'empare fortement de lui. Dans son village, coquettement assis aux pieds des Laurentides, en face de cette bruyante rivière, la "Nord", qui descend des montagnes par bonds et cascades, M. Labelle avait bien des fois laissé courir sa pensée et son imagination vers les forêts qui s'étendent par delà montagnes et vallées jusqu'à la hauteur des terres. Il avait entrevu les richesses de ce sol. Puis, il avait voulu s'assurer si la réalité correspondait à ses prévisions et il était parti en voyage d'exploration. Il était revenu absolument émerveillé. D'autre part, il voyait son pays dévoré par le mal de l'émigration (aux Etats-Unis), il constatait que la race canadienne se laissait environner et presser par d'autres races, il déplorait surtout l'agglomération des gens des campagnes dans les villes. A cela, il n'y avait qu'un remède, la colonisation. C'est par la colonisation, en effet, oeuvre éminemment patriotique et religieuse, que, depuis un demi-siècle, les Canadiens ayant à coeur l'intérêt de leur pays s'étaient efforcés de combattre ces dangers, et les hommes zélés n'avaient pas manqué qui avaient sans cesse travaillé à entraîner nos populations vers les terres nouvelles des Cantons de l'Est, du Saguenay et du Saint-Maurice. Le curé de Saint-Jérôme se persuada que c'était là également, pour sa région, que serait le salut.

"M. le curé Labelle a donc taillé un royaume immense dans la vallée de l'Ottawa et il a décrété dans son intérieur qu'il le peuplerait. De ce moment, la colonisation, la "Rouge", la vallée de l'Ottawa se sont identifiées avec lui. Les facultés de son âme, les forces de son corps, sa position, son influence sont au service de cette idée. Il ne

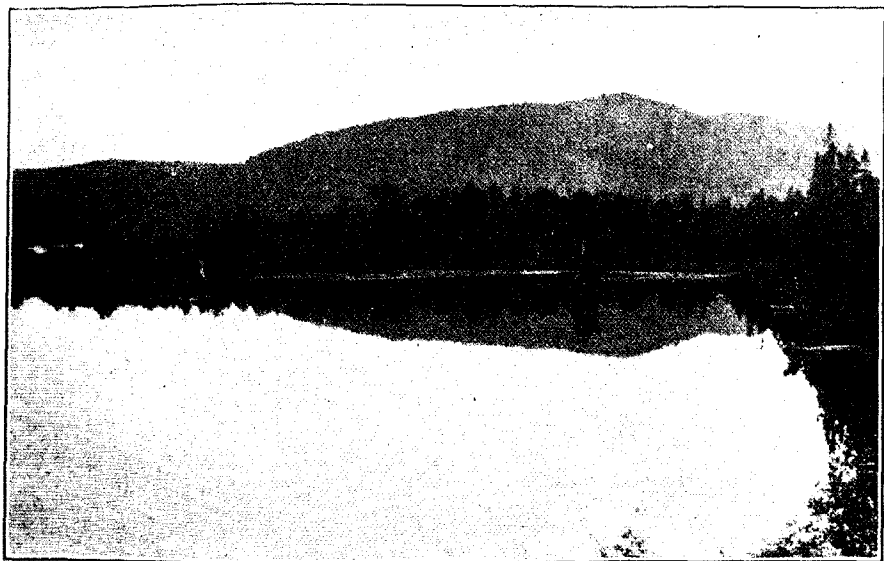
pense qu'à sa colonisation, il n'aime qu'elle, elle l'absorbe, le tourmente, le dévore ! Il en parle à propos de tout, comme il parle de tout à propos d'elle. Vingt fois vous changez le sujet de la conversation, vingt fois il la ramène au point de départ. Vous discutez avec lui une autre question. Soudain, il s'arrête et ne répond plus. L'oeil est fixé dans un angle de la salle, la main gesticule, le pied remue. Soyez tranquille, il a pris le chemin du nord, il ne tardera point à débarquer au lac Nomingue ! Il finira tout haut sa pensée par des paroles comme celles-ci : "Quelle belle langue de terre qui s'avance dans le lac !" Cherchez où vous êtes rendu ! Ou encore, il s'arrêtera à mi-chemin et fera une colère contre un député, voire contre un ministre, trop lent à servir son pays, surtout à ouvrir des chemins. C'est vous qui recevrez l'orage aujourd'hui, demain il rejoindra son homme et il aura son tour.

"Bon gré, mal gré, il faut que vous écoutiez le curé de Saint-Jérôme. Il vous parle avec tant de conviction qu'il vous convainc aussi. Prêtez l'oreille. Il vous dira que le peuple canadien est essentiellement agricole, que notre pays est par la force des choses voué à l'agriculture, qu'on ne peut changer ce que la nature a fait, violenter l'ordre voulu par la Providence, et que, en conséquence, ce qu'il faut aux Canadiens, ce sont des terres... D'autre part, il estime que, comme Canadiens français, nous ne pourrons, du moins pour un temps, faire sentir fortement notre influence que dans la province de Québec, que ce sont nos pères qui l'ont établie et fait grandir et qu'elle nous appartient, qu'il nous faut la conserver à nous et nous emparer de son sol..."

"M. Labelle est convaincu, et quand on l'écoute on partage vite sa conviction, que la vallée de l'Ottawa est appelée, comme celle du Saint-Laurent, à être un noyau de population canadienne... Il veut que nous y fondions une province aussi grande et aussi riche que celle de Québec, en tout semblable à elle, par les idées, les sentiments, la langue, les moeurs et la religion, une vraie soeur plus jeune, sincèrement attachée à son aînée et disposée en toute occasion à lui prêter son appui..."

"Ah ! c'est qu'il la connaît cette vallée de l'Ottawa ! Il a traversé ses forêts, escaladé ses montagnes, visité l'un après l'autre ses vallons, remonté et descendu ses rivières, parcouru ses lacs nombreux. Les richesses des terres, des bois, des mines et des pouvoirs d'eau lui sont aussi familières qu'à moi les diverses parties de ma chambre. Ici, c'est une terre grise, là un terrain de marne, tout près une sucrerie, plus loin une forêt de pins... Et il vous débite tout cela avec volubilité, comme un enfant qui sait bien sa leçon. Il vous indique les sites sur les cartes qui ornent les salles de son presbytère. Qu'on vienne maintenant attaquer son pays ! Il est prêt à vous

prouver que ceux qui le déprécient sont des ignorants qui n'ont visité que l'entrée des Laurentides. Il vous renvoie à ceux qui, comme lui, ont passé par l'onde et le feu pour se rendre compte des richesses de ces terres nouvelles trop méconnues. La "Rouge", soutient-il, fait l'admiration de tous ceux qui parcourent ses rives... Déjà, plus de vingt paroisses se sont formées ou se forment (en 1881). Le curé y pousse vigoureusement. Un rang de plus de 75 milles de long (100 kilomètres) est établi sur le parcours de la "Rouge", et, ce printemps, la colonisation aura atteint le grand Nomingue... Jusqu'ici, M. Labelle s'est contenté de préparer les voies, de dresser ses batteries, comme il dit. Que le gouvernement fasse des arpentages et ouvre les chemins ! Alors, il fera, lui, ce qu'il appelle son grand mouvement. Bientôt une nouvelle province aura surgi !..."



Le lac du mont "Tremblant" vers 1875

"Celui qui a commencé et mène à bon terme ces difficiles et pénibles entreprises est un modeste curé de campagne, qui est loin d'être riche des biens de la fortune. Mais il a une grande intelligence, un coeur large. C'est un citoyen zélé et dévoué, qui ne vit que pour sa patrie et, en même temps, sait tout mettre au service de la religion et tout rapporter à Dieu. Certes, il aime tous ses concitoyens, mais il a un culte particulier pour les braves colons qui ne craignent pas de s'enfoncer dans la forêt. Ces intrépides pionniers, il les connaît par leurs noms, il s'informe de leurs besoins, il souffre

de leurs peines, il se réjouit de leurs succès, il leur donne des conseils et des encouragements... Le nord lui appartient ! Il en parle comme un seigneur parle de son domaine. En fait, dans ces régions nouvelles, on lui reconnaît pouvoir de haute et basse justice. Il règne et je doute qu'il ait jamais existé roi plus puissant sur les esprits et les coeurs ! Dans ces forêts du nord, on ne se demande pas quels sont les ministres qui gèrent les affaires du pays et quelles sont les lois que les législateurs ont jugé à propos de décréter. On se demande ce que pense le curé Labelle et ce qu'il désire. On ne menace plus son créancier des huissiers et des juges. On déclare qu'on informera le curé Labelle. Son nom est synonyme de justice. Le curé de Saint-Jérôme, de son côté, semble habitué à cet état de choses. Il regarde ce pays comme son patrimoine. En bon père, il le distribue par larges morceaux à ses enfants, c'est-à-dire à ses colons..."

Cette étude, si vivante et si expressive de l'abbé Rouleau, que nous avons beaucoup condensée, et que d'ailleurs nous ne citons pas en son entier — nous aurons à y revenir plus tard — donne une juste idée, croyons-nous, du tempérament de l'apôtre et de l'importance de l'oeuvre qu'il avait entreprise, comme aussi de l'ardeur inlassable avec laquelle il entendait la mener à bonne fin. Elle va nous aider à mieux comprendre son action au cours de la première période de ses travaux de colonisateur, mettons de 1868 à 1884.

Dès son arrivée à Saint-Jérôme, en mai 1868, nous l'avons vu au chapitre deuxième de ce livre, le curé Labelle commença sa campagne pour avoir des chemins de colonisation et, en particulier, un chemin de fer, qui faciliterait les communications entre son village et les grands centres. Voyons tout de suite à quels résultats il en était arrivé en 1872 d'abord et ensuite en 1876.

Le 19 janvier 1872, M. Charles Legge, ingénieur en chef de la compagnie du chemin de colonisation du nord *Montréal et Ottawa*, avec "embranchement" à Saint-Jérôme, adressait aux directeurs de sa compagnie un rapport officiel, dont nous allons citer quelques extraits qui vont nous renseigner exactement sur la situation. "Le premier projet praticable pour unir les cités de Montréal et d'Ottawa par une ligne de chemin de fer sur le côté nord de l'Outaouais, écrit M. Legge, date des années 1852 et 1853, en vertu d'une charte accordée à la compagnie du chemin de fer *Montréal et Bytown*. La ligne explorée, adoptée et partiellement construite, partait du hâvre (port de Montréal), près du pied du carré Jacques-Cartier, et, au moyen d'un tunnel, touchait la rue Craig. De là, elle se rendait, à l'est de la rue Saint-Denis, à la hauteur de terre connue sous le nom de Côte-à-Baron (rue Sherbrooke). Par le nord, elle continuait ensuite à la Rivière-des-Prairies, la traversait à environ cinq

cents pieds à l'est du pont Vinet (pont Viau), puis elle prenait la direction de Saint-Martin et de Saint-Eustache. De cette dernière place, la ligne passait par Belle-Rivière et Saint-André, atteignait l'Outaouais à Carillon et suivait la rive nord jusqu'à Greenville, traversant dans sa course la "Rouge", la "Nation", la "Lièvre", la "Gatineau" et divers petits cours d'eau près de leur embouchure dans l'Outaouais. Depuis la "Gatineau", la ligne passait, au nord de l'anse, le long de la vallée Mill-Creek, sur la rivière principale, près du pont suspendu, dans la cité d'Ottawa, et elle avait son terminus près du présent dépôt (la gare) du chemin de fer du *Canada Central*. En outre du contrat pour cette ligne, il y en avait un autre pour la construction de deux chemins d'"embranchement", chemins en bois avec des lisses plates, semblables à la ligne de Rawdon à l'Industrie (Joliette), l'un de dix milles pour aller à Saint-Jérôme et l'autre de treize pour aller à Lachute... La section entre Carillon et Greenville, qui a une longueur de treize milles, fut construite et le chemin fut commencé à divers autres points, alors que les travaux furent suspendus à cause de la mort du principal contracteur..."

"La mesure la plus importante que l'on prit ensuite pour ouvrir des communications avec le nord, continuait plus loin le même M. Legge, fut adoptée à la fin de l'année 1868. Ce fut la formation d'une compagnie pour la construction d'un chemin à lisses de bois à bon marché de Mile-End (Montréal) à Saint-Jérôme. Une charte fut obtenue dans ce but l'année suivante, laquelle, entre autres privilèges, accordait le droit de continuer la ligne de Saint-Jérôme jusqu'à Sainte-Agathe au nord, ou jusqu'à Rawdon à l'est, et aussi de construire des chemins d'"embranchement", dans diverses directions, surtout pour rejoindre tout chemin de fer d'Ottawa à Montréal... Plus tard, la construction d'un chemin à lisses de bois n'inspirant pas suffisamment confiance pour sa durée et son efficacité, demande fut faite à la Législature locale d'amender la charte et de permettre qu'on substituât le fer au bois..."

Monsieur l'ingénieur donne ensuite, dans le même rapport toujours, de longs détails sur les conditions et le coût de la construction du chemin de fer de Montréal à Bytown (Ottawa), ligne principale, puis il arrive à "l'embranchement" de Saint-Jérôme. "Un chemin allié étroitement avec la ligne principale, dit-il, et qui servira les intérêts de la ville (de Montréal) et aidera à développer le pays en arrière, comme à promouvoir la colonisation en général, c'est "l'embranchement" de Saint-Jérôme. Il est possible qu'on pousse ce chemin plus tard, le long de la rivière la "Nord", qu'on le prolonge jusqu'à New-Glasgow et qu'on ouvre et développe ainsi cette section du pays... Une charte a aussi été octroyée pour la construction d'un chemin de fer qui pénétrera dans l'intérieur, le long de la rivière

"Gatineau", sur un parcours de cent milles... Ayant son point de départ, sur la ligne principale, près de Sainte-Thérèse, "l'embranchement" de Saint-Jérôme suit la direction nord-est dans un pays plat jusqu'à Saint-Janvier, puis sur un terrain légèrement onduleux jusqu'à Saint-Jérôme même, à treize milles de Sainte-Thérèse et à trente milles de Montréal... Saint-Jérôme est un florissant village de douze cents âmes, situé sur la "Nord", au débouché de la gorge pratiquée par cette rivière à travers les Laurentides, et il sert de marché à un nombre considérable d'habitants des paroisses de l'intérieur. Le village est au plein milieu d'un beau pays agricole et, dans le voisinage, il y a des pouvoirs d'eau illimités... En passant le long de cette rivière (la "Nord"), où il y a tant d'endroits favorables à l'érection de moulins et de manufactures, et en jetant un regard sur le magnifique pays au sol onduleux qui se déroule au sud, à l'est et à l'ouest, tandis qu'il est flanqué au nord par les Laurentides dont les richesses minérales sont encore inexploitées, le spectateur ne peut qu'être fortement impressionné des facilités qu'offre la Providence pour convertir les possibilités naturelles de cette région en moyens de support pour une population active... C'est pourquoi je comprends très bien l'enthousiasme de M. Labelle, l'estimé curé de cette paroisse, qui, depuis quelques années, consacre son infatigable énergie au développement de cette région, pour le plus grand bien du pays..."

Il est aisé d'apercevoir, à travers les lignes de ce rapport officiel, ou entre les lignes plutôt, que l'importance de "l'embranchement" de Saint-Jérôme dérivait pour une bonne partie de l'importance du curé lui-même et de l'activité qu'il déployait pour faire valoir aux yeux de tous les avantages réels de sa localité et de toute la région.

La veille même du jour où M. Legge datait ce rapport présenté à la compagnie du nord, dont nous venons de citer quelques extraits, le 18 janvier 1872, le curé Labelle conduisait à Montréal sa fameuse corvée de voyages de bois (la première), dont nous avons parlé. Dans le discours qu'il prononça à l'hôtel Jacques-Cartier, en cette occasion, il disait : "Je sens que la province a besoin d'un chemin de fer dans le nord et que nous devons ne reculer devant aucun sacrifice pour l'obtenir. L'émigration (aux Etats-Unis) nous dévore. Nos ressources restent inertes dans les entrailles de la terre. Notre bois pourrit sur le sol. Allons-nous périr au milieu de l'abondance ? Non, Messieurs. Pour développer notre pays, il nous faut des industries, il nous faut des chemins de fer. Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Toute la province est intéressée au développement du nord, car la prospérité de l'une de ses parties fait la prospérité des autres. Lorsqu'un membre de notre corps est malade, toute la machine humaine s'en ressent. De même, dans le corps

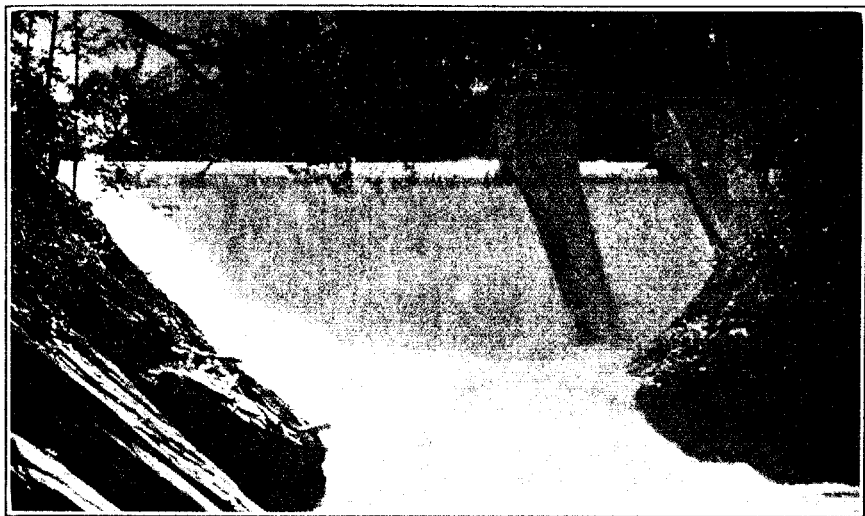
social, nous sommes tous solidaires les uns des autres. Nous nous tenons ensemble comme les pierres d'une maison. Si, dans le nord, on nous laisse en souffrance, toute la province et tout le pays en seront affectés. C'est ce qu'on a compris au conseil de ville de Montréal... Nous avons besoin d'un *Grand-Tronc* dans le nord, comme dans le sud. Nous sommes aussi intelligents et aussi industriels que les habitants du sud. Qu'on nous donne les mêmes moyens d'action et nous le prouverons. C'est ainsi que nous pourrions devenir plus tard les rivaux des Anglais et des Américains dans le commerce et dans l'industrie..."

Notons de nouveau au passage que, dès ce temps-là, le curé Labelle ne visait pas qu'à établir des colons agriculteurs sur les terres nouvelles qu'il voulait peupler. Il pensait aussi à l'industrie, à l'utilisation des pouvoirs d'eau, à l'exploitation des mines, au commerce et sans doute au tourisme de l'avenir.

"Le projet d'un chemin de fer dans le nord, écrivait-il vers le même temps, au directeur de la *Minerve*, Arthur Dansereau, est l'un des plus importants pour l'avenir de Montréal. S'il subissait un échec au conseil de ville, ce serait un malheur pour notre cité et pour le pays. Le nord de la province, qui en est la partie la plus importante, resterait en effet séparé des grands marchés comme par une muraille de Chine ! Et, il ne le faut pas..." Une autre fois, il écrivait au même journaliste : "Il est d'une absolue nécessité que le gouvernement dote convenablement la grande ligne du nord aussi loin que possible. C'est la principale artère de la province, le chemin où tous les autres viendront aboutir. Sans le *Grand-Tronc* du nord, les divers "embranchements" perdront une partie de leur valeur. Si Québec veut un chemin de fer au Saguenay pour communiquer avec le lac Saint-Jean à cause de ses bonnes terres, Montréal a le même droit pour sa ligne de Saint-Jérôme, qui devra s'étendre, ou se prolonger, jusqu'aux bonnes terres de la "Rouge" et de la "Lièvre"..."

Le curé Labelle voyait grand et loin. Non seulement il s'occupait de sa région du nord de Montréal, mais il s'intéressait aussi aux grandes entreprises publiques qui concernaient tout le pays canadien. C'est le 19 février 1873 que la nouvelle compagnie du *Pacifique-Canadien*, dont sir Hugh Allan était le président, comme il l'était de l'ancienne formée en 1871, obtint ses lettres patentes. Le curé de Saint-Jérôme ne fut pas étranger à ces mesures de progrès. Le 5 mai 1873, l'honorable M. Abbott, lui écrivait de Londres à ce propos : "Il est regrettable, mon cher Monsieur, que votre saint office vous empêche d'occuper dans cette entreprise la position à laquelle vos activités et votre influence vous donnent droit. Mais je sais que la satisfaction d'avoir assuré un grand bien à votre pays et à vos compatriotes vous récompense suffisamment, selon votre propre estima-

tion, pour le concours matériel que vous nous avez fourni dès le principe.” Le 25 juillet suivant, sir Hugh Allan, dans une lettre au curé, n’était pas moins explicite. “Mon cher curé Labelle, lui écrivait-il, vous avez été heureux d’apprendre, j’en suis certain, que le contrat pour la construction du chemin de fer du nord était enfin signé. Ce résultat est dû en bonne partie à vos infatigables efforts et à votre initiative. S’il y a un homme qui puisse revendiquer pour lui le crédit de cette oeuvre, cet homme c’est vous...” Ces deux témoignages, nous les trouvons rapportés, dans leur texte anglais, dans une lettre du curé à Arthur Dansereau en date du 28 août 1873.



Une vue dans les régions du nord au temps du curé Labelle vers 1880

Au printemps de 1873 (en avril) à Ottawa, le gouvernement de sir John-A. MacDonald, à la suite du *scandale du Pacifique* (où sir Hugh Allan avait été mis en cause pour avoir fourni des fonds aux conservateurs dans les élections de juillet 1872), fut remplacé par le gouvernement de sir Alexandre McKenzie, les libéraux succédant aux conservateurs. Sir Georges-Etienne Cartier, qui était au pouvoir avec McDonald depuis 1867, avait lui-même été défait à Montréal (29 juillet 1872), par le futur lieutenant-gouverneur sir Amable Jetté, et il était mort à Londres le 20 mai 1873, à 59 ans. Le nouveau gouvernement d’Ottawa modifia le tracé du *Pacifique*. Le curé de Saint-Jérôme ne se trouva guère satisfait de cette mesure. Dans une lettre à M. Dansereau (19 décembre 1873), il s’en plaint assez vivement. “Plus je considère la question du *Pacifique* en vue de nos intérêts nationaux, écrit-il, plus je constate la sagesse de la politique

de sir Georges (Cartier). Quand il déclarait que son plan du tracé du *Pacifique* ferait la fortune du pays en général, et de Québec et de Montréal en particulier, il ne se trompait nullement. Ce grand citoyen aimait sa province de Québec sans injustice pour les autres provinces, mais aussi sans la sacrifier..."

Nous n'avons pas à entrer nous-même dans les discussions politiques du temps. Nous voulions seulement montrer que le curé Labelle ne bornait pas ses activités à sa région du nord. Ce que nous venons d'exposer suffit à notre but. On comprend fort bien maintenant que M. Labelle avait raison d'écrire quinze ans plus tard à son ami le seigneur Globenski, de Saint-Eustache : "Non seulement j'ai travaillé au succès de la ligne de Saint-Jérôme, mais encore j'ai aidé au *Pacifique*, aux lignes *Ottawa-Montréal* et *Montréal-Québec*... Sir John m'a envoyé naguère une belle lettre pour me féliciter des services que j'avais rendus au *Pacifique* et M. Abbott me répétait l'an passé que, si je n'étais pas prêtre, je mériterais d'être l'un des directeurs de la puissante compagnie du C.-P.-R.!"

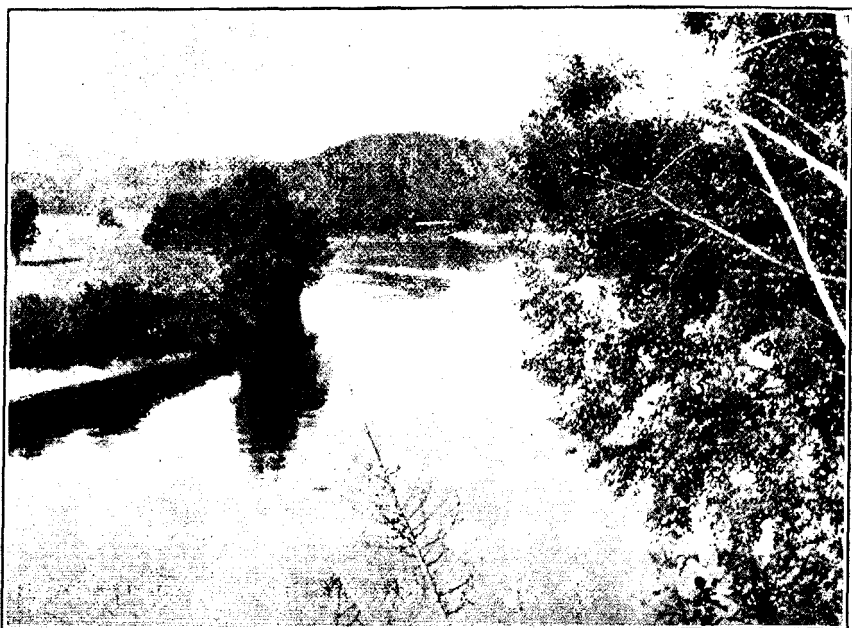
Et cependant, ce travail constant et opiniâtre de l'initiateur et du propagateur des grandes entreprises, chemins de fer et autres, qui intéressaient sa région du nord et aussi, pour une bonne part, le reste du pays, n'était pas sans doute le labeur le plus dur et le plus pénible de l'apôtre qu'était M. le curé Labelle. Dès 1869, nous l'avons dit, il commença à faire, chaque année, et plusieurs fois, au retour de la belle saison, ses voyages d'explorateur et d'investigateur dans la région du nord. Ce pays si vaste, de plusieurs centaines de milles, il voulut le bien connaître d'abord, et, de fait, il en connut bientôt toutes les montagnes, toutes les vallées, toutes les rivières et tous les lacs... Dans les premiers temps, il s'agissait surtout pour lui de "faire connaissance" avec les lieux, d'en étudier la topographie, de se pénétrer de leur géographie. Tout au plus rencontrait-il, ici ou là, des escouades de bûcherons, des campements de sauvages. Heureux était-il alors de distribuer à ces braves gens, privés de tant de façons de secours spirituels, le pain de la parole de Dieu, de leur dire la messe, dans quelque cabane ou à ciel ouvert, d'exercer auprès d'eux les autres fonctions du saint ministère. Puis, ce furent, les années suivantes, les premiers établissements de colons, auxquels il se dévoua sans compter. Le curé n'était pas homme à se contenter de faire de la colonisation en chambre en traçant des plans dans le bureau de son presbytère. Il mit bien souvent lui-même la hache en bois, s'il ne tint pas parfois les mancherons de la charrue pour enfoncer le premier sillon dans la terre neuve !

A la suite de notre demande d'informations, parue dans l'*Avenir du Nord* le 7 décembre de l'an passé (1928), un brave cultivateur de Saint-Jovite nous écrivait une lettre fort intéressante, où il nous ra-

conte l'histoire de la première messe dite sur le territoire de cette paroisse (fondée en 1879). C'était, pense-t-il, d'après la tradition, en 1869, au printemps ou à l'été. Le curé Labelle vint là, à trois milles environ, vers le sud, de l'endroit où se trouve l'église actuelle. Le curé était accompagné d'un ingénieur, qui tirait ses lignes, et d'un futur colon, qui venait visiter le nord. Arrivés sur le soir, les trois voyageurs perdirent leur direction à cause de l'obscurité. Ils remontèrent un peu à l'aventure un mince ruisseau, et parvinrent au pied d'une petite montagne, qui s'appelle aujourd'hui le mont Desjardins. Ils dressèrent là leur tente et y passèrent la nuit. Le lendemain, le curé Labelle planta une croix à cet endroit et dit la messe en plein air à ses pieds. Cette croix existe encore, ou plutôt elle a été remplacée par une plus belle. La tradition, ajoute notre correspondant, veut que ce soit là la première messe qui ait été dite sur le territoire de Saint-Jovite. Et que d'autres récits de ce genre les anciens sauraient sans doute nous faire. Mais, celui-ci peut nous suffire.

Qui pourrait imaginer les difficultés matérielles que dut surmonter et les peines de toutes sortes que dut s'imposer le curé explorateur et colonisateur ? Mais aussi de quelles émotions et de quelles joies profondes son cœur de patriote et de bon prêtre ne dut-il pas se remplir souvent ? "D'abord, raconte M. l'abbé Proulx, dans un article paru aux *Annales térésiennes* d'octobre 1882 sous le titre de *Le roi du nord*, le curé Labelle voulut commencer par parcourir, étudier et connaître le pays. Depuis une douzaine d'années (1869-1881), il a fait dans cette région pas moins de vingt-neuf voyages, dont quelques-uns ont duré trois et quatre semaines. Guidé par d'habiles sauvages, accompagné de quelque solide Canadien (le grand Ménard par exemple), de son "fidèle Isidore" depuis 1875, il ne s'est jamais lassé. Rien n'a pu l'arrêter, ni les sauts courroucés, ni les portages impossibles, ni les pluies battantes, ni les neiges fondues, ni les accidents, ni les maladies ! Les montagnes et les pics ont été escaladés par lui, les retraites des forêts ont été sondées et les secrets des vallons ont été explorés. Son canot d'écorce a remonté la "Rouge", en suivant ses méandres multiples, entre ses rives fertiles, à l'ombre des bois vigoureux. Il ne s'est arrêté qu'à la ligne des terrains stériles et rocailleux, à cent vingt-cinq milles de Saint-Jérôme. Il s'est promené sur la nappe d'eau de tous les affluents de la "Rouge", je veux dire la "Diable", la "Macassé", la "Sagué" et la "Maskinongé". Il a parcouru les centaines de lacs enchanteurs dont la surface de ce pays est parsemée. Il a même sauté dans la "Nation", pour la descendre depuis sa source jusqu'aux établissements d'Hartwell. Il n'est pas un coin de ce vaste nord qu'il n'ait visité. Il en connaît toutes les richesses forestières, minières et agricoles. "Ici, nous dit-il, il y a un pouvoir d'eau et le sol est composé de cette belle

tere jaune qui se travaille comme du beurre. Là, on rencontre les filons d'une mine de fer, des traces de chaux cristalline et le terrain est composé de marne. Plus loin, on admire un riche lopin de terre grise, de belles forêts de bois francs, de riches "sucreries"... En deux mots, chaque canton de son nord lui est aussi familier que les diverses pièces de sa maison presbytérale."



Vue prise près de La Conception dans le "royaume" du curé Labelle vers 1880

Eh ! sans doute, la nature était belle, riche et prometteuse. Mais, dans les commencements surtout, c'était une nature sauvage, avec des bois touffus, difficiles à pénétrer, n'offrant de routes praticables que le cours de ses rivières et la plaine de ses lacs. Que de fatigues et de peines représentent, pour le hardi curé pionnier, toutes ces courses et tous ces voyages !

Et puis, une fois les premiers colons établis, même avec leur chapelle ou leur petite église et leur curé résidant, il fallut encore les visiter, les encourager, les ravitailler souvent. Personne ne s'y entendait mieux que le curé Labelle. On savait qu'il prenait partout l'intérêt des colons, qu'il gagnait à leur cause la sympathie des puissants et les subsides des hommes du gouvernement. Plus encore, on l'estimait et on l'aimait pour lui-même, pour sa bonhomie familière et son inaltérable bonne humeur, pour les conseils pratiques

qu'il savait trouver pour chacun. Son passage était désiré à l'avance, salué partout avec joie et même avec enthousiasme. Il aimait tant son nord et ses colons !

Tous les établissements qu'il a fondés ont-ils été également heureux et dans la suite suffisamment prospères ? On lui a souvent reproché d'en avoir créé quelques-uns où le sort du colon n'a pas été toujours enviable. On a dit qu'il avait colonisé des terres de roches qui n'étaient pas cultivables. Peut-être plusieurs de ceux qui se sont plaints davantage auraient-ils pu et dû s'en prendre à eux-mêmes, à leur imprévoyance ou à leur défaut de constance et d'amour du travail. Mais, sans plus discuter, admettons le fait pour quelques endroits, plutôt rares. Seulement, soyons de bon compte, pouvait-il se faire que, dans une si vaste entreprise, il n'y eut pas, ici ou là, quelques maldonnes ? Dans l'ensemble, on peut l'affirmer, son oeuvre de colonisateur dans le nord a été un succès. Qu'on n'oublie pas, nous le répétons encore, en discutant ce problème de fait, que le curé Labelle, en peuplant le nord, ne visait pas uniquement à la culture des terres, qu'il pensait aussi à l'industrie des mines et autres, qu'il songeait au tourisme que la beauté de la contrée attirerait plus tard, que, son nord, il en voulait faire une autre Suisse, la Suisse du Canada, et que, aussi bien, son pays colonisé de la "Rouge", ce devait être, d'après ses prévisions, maintes fois énoncées, un chemin vers l'ouest.

"Ce beau pays de la "Rouge", écrivait récemment M. le député Jules-Edouard Prévost (*Le Canada*, de Montréal, 18 septembre 1929), en parlant de cette région du nord, est celui que le curé Labelle a peuplé de ses rêves en attendant l'heureux jour où il pourrait le peupler de vaillants colons. "Emparons-nous du sol !" s'écriait l'ardent patriote. "Peuplons nos montagnes d'abord, puis remplissons la vaste plaine de colons courageux. Etendons notre domaine cultivé jusqu'aux dernières limites. Mais procédons graduellement et avec logique." C'est s'éloigner de ces saines idées, ajouterons-nous, que de nier la fertilité de la région des Laurentides, sous prétexte d'ouvrir à la colonisation un nouveau territoire situé plus au nord. Cette orientation ne sera profitable à la province et à notre race qu'en autant qu'on la greffera sur le plan primitif du curé Labelle. De même qu'il a fallu défricher et peupler les montagnes pour atteindre les vallées de la "Lièvre", de la "Gatineau" et de la "Rouge", de même il faut peupler et coloniser ces vallées fertiles et immenses avant de pousser plus haut la masse des colons. L'un ne va pas sans l'autre, et c'est faire erreur que d'éliminer la région des Laurentides d'un vaste plan de colonisation. Il y a des faits qui s'imposent. Les belles collines, les lacs pittoresques des Laurentides feront toujours le charme des touristes et seront toujours favorables à une "culture

pastorale", tandis que les vallées de la "Gatineau", de la "Lièvre" et de la "Rouge" seront toujours de grands territoires dont le sol fertile est d'une qualité supérieure. C'est le témoignage unanime des explorateurs et des colons d'expérience."

"Qu'on vienne nous dire, continuait M. Prévost, que les Laurentides sont des montagnes où la culture des céréales ne peut se développer à son aise. Mais c'est admis depuis longtemps! Nos montagnes ne sont que le vestibule de cette vaste et superbe région qui offre aux colons une étendue considérable de terres fertiles et où des milliers de colons peuvent encore s'établir. Pour atteindre ces grandes et somptueuses vallées, il a bien fallu traverser nos montagnes, y établir des villages, y conduire des colons. C'est ce qu'a fait le curé Labelle. Mais ce n'est là qu'une partie de son oeuvre. Il écrivait lui-même, en 1880 : "Il est malheureux qu'on se laisse effrayer par l'entrée des Laurentides qui est rocheuse. Cependant le plus difficile est fait puisque toutes ces terres sont occupées et jouissent d'une organisation religieuse, municipale et scolaire. C'est dans l'intérieur que se trouvent les grandes régions de belles et bonnes terres. L'explorateur intelligent, en les parcourant, regrette toujours qu'elles aient été connues si tard. Montréal peut se vanter à bon droit d'avoir en arrière son lac Saint-Jean. La vallée de la Mattawa contient au-delà de 500,000 acres d'excellente terre. Quand bien même on n'y trouverait pas toujours du bois franc, ne sait-on pas que les terres supérieures du lac Saint-Jean ne poussent en général que le bois mou et qu'elles n'en sont pas moins bonnes. Ce terrain est silico-argileux-calcaire et, par sa nature, il doit être très fertile. L'expérience le prouve chaque année, et c'est un proverbe dans le nord que de désigner les bonnes terres par ces mots "c'est de la bonne terre, car c'est de la terre de montagne". Il n'y a aucun doute que le climat est favorable à l'agriculture. Pour s'en convaincre, il faut savoir que tous ces cantons sont au-dessous de la latitude de Québec et beaucoup plus à l'ouest. La chaux abonde dans la vallée de l'Ottawa et de la Mattawa, et c'est de cette chaux que l'on tire les célèbres marbres de Paros et de Carrare. On y trouve aussi de la pierre meulière. Les géologues, en voyant tous ces indices qui se présentent à leurs yeux, ne peuvent s'empêcher de proclamer la richesse métallique des Laurentides..."

"Un jour, écrivait l'abbé Rouleau, dans cet article *L'homme d'une idée* auquel nous avons déjà emprunté au début de ce chapitre, je demandais à M. Labelle si le nord est un beau pays, s'il a des charmes et s'il est poétique. C'est alors que j'ai mieux compris que jamais que l'on parle toujours bien de ce que l'on aime. Dans un langage délicieux, plein de jeunesse et de fraîcheur, animé par des images pittoresques, le curé me traça, comme un artiste, à grands

coups de crayon, de son cher pays, un tableau admirable. Cette vallée, qui est aussi riche, selon lui, que celle du Richelieu, il estime qu'elle peut revendiquer pour elle tous les traits que Flavius Joseph emploie pour décrire la terre promise par le Seigneur aux Hébreux. Il me représenta les beautés sauvages et grandioses de ces vallons couchés au pied des montagnes vers lesquelles ils s'élèvent en une pente douce couronnée d'arbres précieux et au beau feuillage. Il me fit descendre ces rivières qui s'enroulent comme les anneaux d'un serpent autour des monts, arrosent ces terres et donnent une voie de communication facile avec Ottawa, le Saint-Maurice, le Saguenay. Il me décrivit le spectacle du soleil levant ou du soleil couchant sur ces lacs aux bras étendus, qui baignent les plus riches lopins de terre et sont tout grouillants de carpes, de truites et autres habitants aquatiques. Il me fit entendre le bruit des torrents, des chutes et des rapides, le murmure des vents dans la sombre forêt, le chant de l'Indien sous la tente... Bref, c'est un pays qui a captivé son coeur et je ne doute pas qu'il finisse par léguer ses os à ces régions qu'il aime tant..."

Le 16 novembre 1875, la compagnie du *Chemin de fer du nord*, grâce surtout aux démarches et aux efforts du curé Labelle, passait un contrat avec le gouvernement de Québec, par lequel celui-ci prenait à son compte de compléter les constructions des tronçons ferroviaires *Montréal-Ottawa*, *Montréal-Québec* (par Saint-Martin) et *Montréal-Saint-Jérôme*. En fait, ainsi que nous l'avons vu précédemment, le 16 septembre 1876, le premier convoi régulier du *Montréal-Saint-Jérôme* était mis en circulation, et le 9 octobre suivant, avait lieu la cérémonie officielle d'inauguration. C'était huit ans seulement après l'arrivée de l'actif et entreprenant curé dans sa paroisse. Le principal élan était donné et la colonisation du nord allait maintenant rapidement progresser.

C'est en 1875 aussi, à l'été, que le "fidèle Isidore" devint l'inséparable compagnon du curé Labelle pour ses voyages dans le nord, où, de plus en plus, ici et là, des colons s'établissaient. Il faut l'entendre, ce digne vieillard d'aujourd'hui — nous avons eu, disions-nous, cet avantage en janvier 1929 — raconter ses cinquante-six voyages, dont trente-trois ainsi dits d'exploration, avec son curé, à travers les forêts, le long des rivières, ou sur le bord des lacs, par les montagnes et les vallées ! Tantôt en canot, tantôt en voiture primitive, plus souvent à pied pour de longues marches, on allait de l'avant, visitant les postes établis, ou fixant les sites de ceux de l'avenir. Arrivés à quelque modeste habitation en "logs" ou à quelque campement, le curé s'arrêtait passer la nuit. Il causait avec ses gens, qui en étaient si fiers et si contents. Le matin, il disait sa messe dans la chapelle primitive, ou bien simplement en plein air,

au pied d'une croix ou d'un arbre, sous la voûte des cieux. Il prêchait, il catéchisait, il confessait, il baptisait, il bénissait des mariages. Le brave Isidore nous contait qu'il "maria" ainsi un couple, alors que le père de la future, parti du côté de Sainte-Agathe ou de Saint-Jérôme, pour aller chercher le "jonc" (l'anneau conjugal), n'était pas encore revenu. "Ça ne fait rien, dit le curé. Le principal est que vous prononciez le "oui" sacramentel devant moi et deux témoins. Je bénirai le "jonc" une autre fois."



Le curé Labelle, avec un groupe de Saint-Jérômiens, sur les bords de la "Nord" vers 1880 aux chutes Saunderson", aujourd'hui chutes "Wilson". MM. André Lapierre, William Scott, J.-B. de Villemure, le curé, Godefroy Laviolette, le père de William Scott, notaire Melchior Prévost

L'abbé Proulx, dans son article de 1882 *Le roi du nord* déjà mentionné, a fort heureusement décrit ces voyages incessants et ces courses exténuantes du curé et de son "fidèle Isidore". "Son premier soin, écrit-il en parlant de M. Labelle, c'est de planter une croix au milieu du canton, de marquer ainsi la place d'une chapelle et de bâtir au plus vite. Bientôt, on voit à l'envi les colons se presser autour de la maison de la prière. Il en coûte moins à nos familles chrétiennes de s'enfoncer dans la forêt quand elles savent qu'elles auront auprès d'elles les secours et les consolations de la religion... Déjà une partie de la population du nord est déplacée. Saint-Jérôme a fourni à la "Rouge" des centaines de colons. Le mouvement gagne d'autres paroisses et par tout le district de Montréal l'opinion s'émeut... Le curé aime les colons comme ses enfants. Avant leur

départ (pour le nord), il passe des heures à leur donner des renseignements et des conseils. Il les connaît tous par leur nom, partage leurs peines et se réjouit de leurs succès. Il les visite souvent dans leurs "chantiers", leur dit la messe, les confesse, leur distribue le pain et les forces de l'Eucharistie. Le soir, quand, près du feu, ils se réunissent autour de lui, il sait les égayer par d'intéressantes histoires. Pour les encourager, il les initie à ses vastes projets, il fait briller à leurs yeux les espérances et les "revenus" d'un avenir peu éloigné, il leur fait la peinture la mieux sentie de leur existence honnête et paisible. Aussi, quelle confiance ces braves gens ont-ils en sa prudence et son dévouement ! ... Et ce sont vingt paroisses qu'il a ainsi fondées, où fleurissent la foi et les mœurs de nos pères. C'est plus de vingt églises ou chapelles qu'il a érigées, où se chante la gloire du bon Dieu. Le curé Labelle est un bienfaiteur ! Les bienfaits qu'il répand sur ses concitoyens, en quoi consistent-ils ? C'est l'abondance que, par son entremise, ont trouvée dans le nord trois mille familles qui, sans lui, auraient traîné leur vie dans la gêne et les souffrances de la pauvreté. C'est la connaissance des ressources du nord qu'il a fait pénétrer dans toutes les classes de la société. C'est le coup mortel qu'il a porté au fléau de l'émigration qui nous décime. (Voilà qui est bien optimiste !) C'est le courant qu'il a établi vers les terres nouvelles. C'est l'élan qu'il a donné à la colonisation, élan désormais irrésistible et indéfectible. C'est, en un mot, l'agrandissement de la patrie canadienne... Sans doute, le curé Labelle a eu, pour ses entreprises, d'intelligents et zélés coopérateurs. Mais, le créateur, l'âme et le soutien de ce mouvement colonisateur qui a envahi la "Rouge", c'est lui..."

Dans le même article, l'abbé Proulx parle de l'autre aspect des activités du curé de Saint-Jérôme, nous voulons dire de celles qu'il déployait auprès des puissants du gouvernement ou pour émouvoir l'opinion publique en faveur de son oeuvre. Nous citons encore. "Le gouvernement de la province n'a pas dans ses coffres les trésors de Crésus et les octrois pour la colonisation sont limités. Le lac Saint-Jean, le haut du Saint-Maurice, les Cantons de l'Est, diverses autres parties du pays se disputent la maigre pitance. D'autre part, les hommes publics ne comprennent pas tous également bien les promesses de la forêt. De ce côté, le curé Labelle a eu des montagnes à soulever. Que de voyages il a faits à Québec ! Il y a passé des semaines et des mois à faire le siège du gouvernement. Fidèle au poste, comme un bon député rivé à son fauteuil, il était là, chaque jour, dans les couloirs de la Chambre ou dans la salle des comités. Sans se lasser, il expliquait, tantôt à un député, tantôt à un autre, cent fois la même thèse. Il recommençait et insistait auprès de chaque ministre. Pour lui, les partis politiques ne sont rien. Son

oeuvre vise à promouvoir les intérêts de la nation tout entière. Elle s'élève et elle l'élève au-dessus de toutes les disputes et de toutes les rivalités." Ouvrez des routes, dit-il. Bâissez un pont sur la "Rouge", jetez-en un autre sur la "Diable", avancez vers le "Nominique", faites arpenter tout de suite nos cantons ! Déjà, de tous les côtés, les colons vous débordent. Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'enlever les obstacles qui s'opposent à ma marche, c'est de retenir dans les limites de leurs droits les grands marchands de bois, c'est de me suivre avec les arpentages et les chemins. Alors, la colonisation avancera à pas de géant !..." — "Pour secouer l'indifférence du public, écrit toujours l'abbé Proulx, et pour détruire les préjugés d'un trop grand nombre, le curé Labelle parle, cela va sans dire, de colonisation et il en parle continuellement, à propos de tout, et même hors de propos, dans sa maison, dans les wagons de chemins de fer, dans les tramways, sur les places publiques, le jour, le soir et bien avant dans la nuit. Comme saint Paul, il prêche, sur ce sujet, à temps et à contretemps, et il en reste toujours quelque chose. Il en parle avec une conviction qui, bon gré mal gré, porte dans les esprits la persuasion. Il ferait entendre un sourd et voir un aveugle ! Il en parle à un seul individu aussi volontiers qu'à une assemblée nombreuse, car, dit-il, un homme converti à ses idées, c'est un apôtre qui les propage. Sa correspondance est vaste et multipliée. Elle embrasse la province de Québec, les provinces du golfe Saint-Laurent et les états de la Nouvelle-Angleterre. Il écrit dans les journaux, il fait écrire, il met les rédacteurs dans ses intérêts. Les articles se succèdent, courts et bien frappés. C'est la goutte d'eau qui finit par creuser la pierre. Il fonde sa *Société de colonisation* (à Montréal, puis à Ottawa). Les dix centins par année qu'il demande à chaque associé, c'est peu de chose. Mais la charité opère des merveilles et c'est le denier de la veuve qui a bâti le temple de Jérusalem. Un prêtre va de paroisse en paroisse, qui explique l'oeuvre nationale. Les résultats immédiats peuvent être minimes. La bonne nouvelle n'en est pas moins publiée partout, la bonne semence n'en est pas moins jetée dans toutes les couches de la société, et, par la force des choses, elle portera son fruit. Il a obtenu de son évêque et du Saint-Siège de nombreuses indulgences au profit spirituel des associés. Au retour de chaque printemps, il tient à ce que, parmi ses colons et dans nos bonnes paroisses, la Saint-Isidore (alors le 15 mai) soit une grande fête religieuse, car saint Isidore est le patron des laboureurs et des colons. De la sorte, les bénédictions du ciel sont autant de rosées bienfaisantes qui fécondent l'entreprise..."

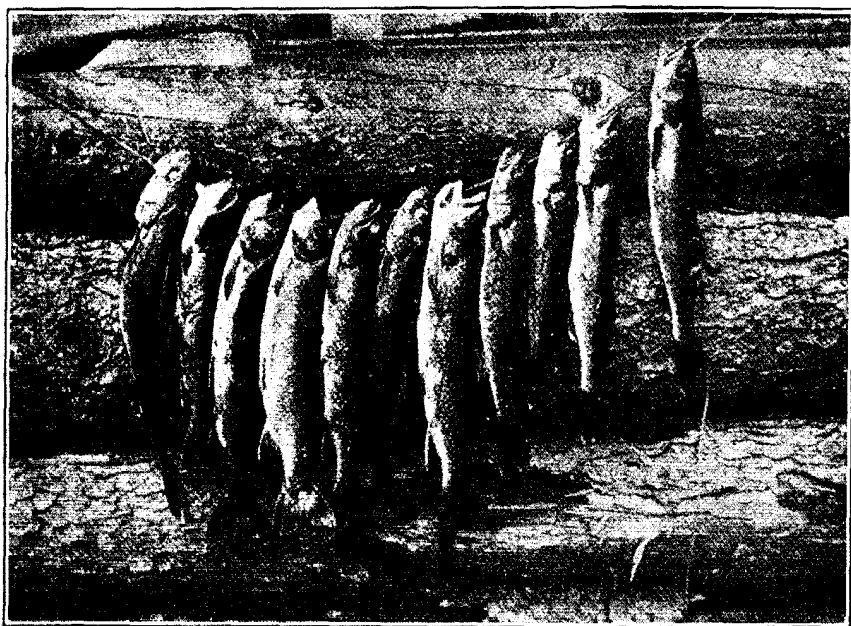
A ce tableau, bien vivant et bien fidèle, des activités du curé Labelle auprès de ses colons, des gouvernants et de l'opinion publique, si alertement enlevé par la plume de l'abbé Proulx, ajoutons-en

un autre, non moins alerte, non moins fidèle et non moins vivant, dû, celui-là, à la plume de l'abbé Rouleau, et extrait de l'article *L'homme d'une idée* que nous avons également déjà cité en partie.

"Dernièrement j'allai à Saint-Jérôme pour régler avec M. Labelle l'affaire du *Pacifique* qui paraît embarrasser nos hommes d'Etat. Avec moi arrivaient la malle et les visiteurs. Les lettres s'amoncellent vite sur la table du curé. C'est un colon qui se plaint d'être tracassé par les marchands de bois, un agent qui demande une direction, un député ou un ministre qui s'intéresse à la colonisation... M. le curé passera la nuit à faire sa correspondance. En même temps, le train a conduit à Saint-Jérôme des colons en espérance. Ceux-là sont particulièrement bien venus. Il faut voir avec quelle rapidité M. le curé les mène, dans sa maison, d'une pièce à l'autre et d'une carte murale à sa voisine ! Il leur fait ainsi visiter les cantons Joly, Boucherville, Chapleau, Loranger, Marchand, Labelle... Il montre les inconvénients, il énumère les avantages de tel ou tel canton... Parfois, il s'arrête, souriant, et interroge : "Vous comprenez ?" Et ces braves gens qui n'ont pas pu le suivre sur la carte, mais ont saisi qu'il s'agit de quelque chose de beau, inclinent la tête et de confiance murmurent "oui"... Pourvu qu'on écoute, tout est bien. Quand il cause de colonisation, M. Labelle n'exige pas qu'on fasse les questions. Il les pose lui-même et donne ensuite les réponses. Qu'un enfant lui prête attention et il lui parlera volontiers une heure durant sur le sujet. "Voilà un enfant intelligent, dira-t-il, il comprend les choses !" L'an dernier, après un discours qu'il avait fait à Montréal, M. Labelle reçut d'un riche citoyen cinq cents piastres pour bâtir une chapelle. "Quel homme intelligent, me dit-il en me donnant la main, il comprend, celui-là, et il sait choisir les meilleures oeuvres !" Et, à chaque instant, il répétait : "Quel citoyen intelligent !" Le lendemain matin, à 5 heures, je rencontre le curé. "Bonjour, Monsieur Labelle, vous avez bien dormi ?" — "Oui, c'est un brave citoyen, ah ! si tout le monde comprenait comme lui..." Le meilleur moyen de gagner son amitié, c'est, je crois, de parler de la "Rouge" et de l'apprécier comme elle le mérite... Un délégué français devait lui rendre visite. "Viens donc, me dit-il, tu feras sa connaissance. Tu verras comme il est intelligent. Il a compris tout de suite qu'il fallait lancer dans le nord une voie de chemin de fer..."

Et M. Rouleau, qui avait ses heures de mélancolie, concluait son article sur une note poétique et touchante. "Lorsque l'âge, les travaux et les soucis auront miné et épuisé son organisme et ses activités, disait-il, M. Labelle ira peut-être demander aux solitudes immenses et harmonieuses de son nord les dernières jouissances de repos et de paix dont la vieillesse a soif. Il me semble que ses cendres goûteront mieux la grande paix finale si sa tombe se creuse et si

son tombeau s'élève sur cette langue de terre qui s'avance dans le grand Nominique ! La vague poussée par les vents venus des montagnes roulera sur la plage en chantant doucement. Mais son murmure ne troublera pas le dernier sommeil de l'apôtre. Elle résonnera plutôt mélodieusement à son oreille et réjouira son ombre. Le colon, en passant, se découvrira avec respect devant le tertre funèbre de celui qu'il appelait son ami et son protecteur, et il saluera par une prière la croix, signe d'espérance immortelle, qui dominera ce tombeau. L'étranger lui-même, ému par les beautés de cette grande nature, s'il connaît la légende de l'intrépide missionnaire, s'inclinera



Une belle pêche, comme le curé Labelle et son fidèle "Isidore"
en firent souvent de 1875 à 1890

devant sa mémoire, et il s'en retournera meilleur, plus dévoué à sa patrie, parce qu'il aura réfléchi un moment sur ce que peut faire un citoyen patriote qui est *l'homme d'une idée* et qui la veut fortement mettre à exécution."

Ainsi qu'en témoignent ces articles évocateurs, à mesure que les années s'écoulaient, l'oeuvre de cet *homme d'une idée*, ou de ce *roi du nord* qu'était le curé Labelle, prospérait et progressait. En 1879, pour augmenter encore le nombre de ses colons et surtout pour les ravitailler et les soutenir dans leurs besoins divers, il imagina de créer cette *Société de colonisation* à Montréal dont parle plus haut M. Proulx.

Le 3 avril de cette année-là, dans son journal *L'Opinion Publique*, L.-O. David, le futur sénateur, annonçait ainsi la fondation de cette société : "L'apôtre des terres neuves dans la région laurentienne (le curé Labelle) vient de jeter les bases d'une association destinée à propager la colonisation dans la vallée de l'Ottawa, au nord du diocèse de Montréal. Les affaires de cette société seront gérées par un conseil de douze directeurs, dont six devront être des membres du clergé. Le président *ex-officio* de ce conseil sera l'évêque du diocèse. Le secrétaire et le trésorier seront deux prêtres de l'évêché choisis par l'évêque. La société a pour but de procurer le mieux possible le bien-être matériel et moral des colons du nord. Pour alimenter la caisse, les associés donneront dix sous par année, on fera des quêtes dans les églises et on s'adressera aussi au gouvernement. Les fonds ainsi assurés seront d'abord employés à bâtir, pour chaque mission, la chapelle et le logement du curé. Mgr Fabre, l'évêque de Montréal, approuve l'oeuvre. "C'est de grand coeur, écrit-il à la date du 17 mars (1879), que j'accepte la part de labeur qui m'échoit dans la présente constitution de la *Société de colonisation* du diocèse de Montréal. Je forme des vœux ardents pour que cette entreprise, éminemment religieuse et patriotique, obtienne les résultats qu'elle mérite." Et M. David ajoutait : "Cette fondation du dévoué curé Lavelle marque une étape dans sa vie. Elle ne manquera pas de réjouir tous les patriotes qui sont convaincus que l'avenir de la province de Québec est avant tout dans la colonisation de ses forêts par les fils des pionniers de la période héroïque de notre histoire."

Cette société, M. Labelle en rédigea lui-même les statuts, dont voici les principaux articles : "Tous les adultes, hommes et femmes, ainsi que les enfants (c'est-à-dire tout le monde), peuvent devenir membres de la société en payant une contribution annuelle de dix centins à un zéléteur, à une zélatrice ou à tout prêtre employé dans le saint ministère. Les contributions, dans chaque paroisse, ou dans chaque institut, doivent être remises au curé, au directeur ou au chapelain, pour être ensuite versées entre les mains du trésorier de l'oeuvre, qui sera toujours un prêtre de l'évêché à ce désigné par Monseigneur. — Seront directeurs *ex-officio* de la société, pourvu qu'ils paient annuellement une piastre au trésor de l'oeuvre, tous les prêtres du diocèse, les sénateurs, les conseillers législatifs, les membres des deux parlements, les avocats, les médecins, les notaires, les employés civils, les rédacteurs de journaux, les professeurs d'écoles normales ou commerciales, les présidents des associations religieuses, nationales, de bienfaisance ou des confréries (le curé n'oubliait personne). — Les zéléteurs ou les zélatrices formeront des cercles dans les paroisses sous la présidence du curé, ou dans les collèges, couvents et associations, sous celle du chapelain ou du directeur. Ils se

réuniront selon leur bon plaisir pour aviser au moyen de mieux faire rentrer les contributions. — Chaque année, le 15 mai, à la fête de saint Isidore (elle est maintenant fixée au 4 avril), dans une assemblée générale des directeurs, le conseil d'administration rendra compte des opérations de la société au cours des douze mois précédents, après qu'une cérémonie religieuse aura été célébrée en l'honneur du saint patron des laboureurs. — Le gouvernement sera représenté à ces séances du conseil d'administration..."

Nous ne donnons là que les grandes lignes du fonctionnement de la société. Le règlement, que nous condons, qui fut publié dans une brochure parue en 1880, ne porte pas moins de vingt-six articles. Ajoutons que cette société fut, au mois d'août de la même année, approuvée par le gouvernement de Québec, qui s'engagea "à couvrir le tiers de la souscription diocésaine", à la condition que cet argent du budget public serait employé pour ouvrir les routes et construire les ponts dans les pays neufs.

Tout cet organisme, il est facile de le constater, le curé Labelle le voulait établir et l'établissait sur les bases solides de notre excellent système paroissial catholique. D'une façon générale, on peut dire que la *Société de colonisation* de Montréal donna d'importants résultats pour l'avancement de l'oeuvre que le curé Labelle avait tant à coeur. Cinq ans plus tard, en mai 1884, une association toute semblable était fondée, pour le diocèse d'Ottawa, sous la direction immédiate et la présidence de l'évêque Mgr Duhamel.

En présentant le plan de cette association (celle de Montréal), au public, dans la brochure de 1880 que nous avons sous les yeux, M. Labelle, en ce style original et si vivant qui lui était propre, alignait de multiples considérants ou motifs, qui devaient, selon lui, persuader ses compatriotes que l'oeuvre que se proposait la société était de celles qui méritent hautement d'être encouragées. En vérité, il se montrait bon avocat et nous croyons que son plaidoyer vaut d'être conservé à l'histoire. La citation en est peut-être un peu longue, la voici quand même.

"Le mot coloniser, écrivait le curé apôtre, est populaire dans notre province de Québec. Il plaît aux intelligences, enflamme les coeurs, exalte les sentiments patriotiques et passionne même certaines âmes jusqu'à l'héroïsme. Coloniser, selon la pensée de Fénelon, c'est la force et c'est la richesse d'un pays... Il est facile de trouver dans notre amour pour la religion et la patrie ce qu'il y a à dire en faveur de la colonisation. Mais il ne suffit pas d'écrire de belles paroles, et ce n'est pas à cela que se doit borner notre effort. Il faut en plus que nous traduisions les nobles sentiments qu'elles expriment en oeuvres solides et durables. C'est ici que commencent les difficultés. Que faut-il faire pour réussir ? Comment intéresser tout le

monde à cette oeuvre nationale, au point d'obtenir le concours de chacun, ne serait-ce que par une légère obole ? Dire et faire, ce n'est pas la même chose. Unir la pratique à la théorie, voilà le noeud gordien de la question. Il faut prouver notre dévouement à cette grande cause en nous mettant tous courageusement à l'oeuvre. Le plus dur est fait dans cette région de Montréal et du nord. Le mouvement colonisateur est créé, il grandit à chaque instant, il enfante des prodiges et tous ceux qui en sont témoins ne peuvent s'en taire. Il n'y a plus qu'à l'entretenir et à le seconder par de légers sacrifices, qui ne seront lourds pour personne. Et alors, dans quelques années, le résultat sera extraordinaire pour le commerce et la prospérité de Montréal, ce qui veut dire pour l'avantage, la paix et le bonheur d'une multitude de familles."

"Coloniser chez nous, voilà le moyen le plus puissant de porter remède à ce chancre de l'émigration qui nous dévore, de parer à ce fléau du départ des nôtres qui éparpille au dehors les forces vives de la nation. Elever un enfant, en faire un homme, et perdre ensuite, au profit de pays étrangers, le bénéfice de son intelligence et de son travail, n'est-ce pas un malheur qu'on ne saurait trop déplorer ? Que nous aura-t-il servi d'avoir fait de grandes dépenses afin d'amener des immigrants sur notre sol, si, pour un qui s'y fixe, deux de nos concitoyens le quittent ? Ne serait-ce pas renouveler ou recommencer, chez nous, le travail inutile et imbécile des Danaïdes et verser notre avoir dans un tonneau sans fond ? Naguère, quand un tiers de la population de l'Irlande s'enfuyait de son pays, pour échapper à la misère, et se répandait par tout l'univers, les nations étaient frappées de stupeur. Eh ! bien, je n'hésite pas à le dire, notre exode, proportionnellement, a été plus considérable encore. Avons-nous tous rempli notre devoir pour amoindrir un si grand mal ? Je ne le pense pas. Ne laissons donc pas à nos gouvernants le soin de tout faire, ce qui leur est impossible. Que chacun de nous travaille dans la mesure de ses moyens et dans sa sphère d'action..."

"Nous avons, c'est vrai, des familles nombreuses au Canada. Mais nous avons aussi un territoire immense à peupler et des ressources naturelles quasi inépuisables. La Providence, qui favorise la fécondité de nos familles, nous a dotés pour les établir de vastes domaines remarquables par leur fertilité. N'avons-nous pas raison de croire que Dieu, en nous faisant naître sur ce sol du Canada, a marqué pour toujours notre place ici, dans notre beau pays, et non pas ailleurs ?

"Or, pour établir les nôtres chez nous et pour coloniser avec nos fils notre propre pays, il nous convient avant tout d'adopter un système ou un plan de colonisation qui soit en rapport avec nos idées,

nos moeurs, nos habitudes et nos besoins religieux et nationaux. Nous ne devons pas nous contenter de constater et de dire que nous avons des familles nombreuses, et pareillement de nombreuses bonnes terres à peupler, et ensuite dormir tranquillement sur nos deux oreilles. Ce qu'il faut faire le voici. Il faut conduire comme par la main nos braves compatriotes vers nos belles terres colonisables. Il faut leur ouvrir, dans chaque canton, une route carrossable, qui les mette facilement en communication avec les grands centres. Il faut surtout leur procurer ou leur assurer, dès que la chose est possible, une chapelle et un prêtre pour la desservir.

"Chez nous les Canadiens français, disait encore le curé, le sentiment religieux, parce qu'il a son point d'appui au ciel, est plus fort que l'or, l'argent et la misère elle-même. Faites venir un prêtre dans un canton, bâtissez-lui une chapelle pour qu'il y dise la messe, et la colonisation s'y fait comme par enchantement, pourvu que l'on procède graduellement et que l'on suive la zone des bonnes terres. Coloniser en vue des intérêts des âmes et pour Dieu, voilà le meilleur gage de succès. L'expérience des siècles en témoigne. La moitié de l'Europe a été défrichée par le travail courageux et opiniâtre des moines bénédictins. L'impératrice de Russie Catherine II admirait l'influence des missionnaires sur la civilisation et l'organisation politique des peuples. "A mesure, disait-elle, que la religion s'avance, on voit les villages surgir et prospérer !" Qu'on me permette d'ajouter à cette démonstration mon témoignage personnel. J'ai fait percer des routes dans le nord et j'ai fixé des sites d'églises. Aussitôt, nos cantons se sont peuplés comme par miracle ! Le gouvernement lui-même, avec ses arpenteurs, n'arrive pas à suivre la marche rapide de nos colons. Pourquoi ? Ah ! c'est que le Canadien, pour qui le clocher paroissial a toujours été un symbole de progrès, entrevoit facilement, en apercevant dans la forêt la chapelle et le prêtre, ou même le seul site fixé d'une église, ce qui viendra bientôt nécessairement, le médecin, le notaire, le marchand, l'école, la municipalité, le moulin, en un mot tout le progrès paroissial et l'augmentation de la valeur de la propriété qui s'en suit. Comment le colon canadien pourrait-il ne pas compter sur l'avenir ? C'est par la paroisse que ses ancêtres ont jalonné les rives du Saint-Laurent de solides établissements. C'est à l'ombre du clocher paroissial que son pays a grandi et prospéré. Voilà déjà un puissant motif d'espérer. Et puis, pour se fortifier et se consoler dans ses durs labeurs, notre colon sait, par l'enseignement de sa foi, que l'homme ici-bas ne vit pas que de pain, que s'il reste pauvre sur la terre il peut devenir riche dans le ciel, puisque à toute heure le médecin des âmes, le prêtre du Christ, est là, près de lui, pour lui ouvrir les portes de la Jérusalem céleste. Un chrétien, avant tout, ne doit-il pas préférer le

ciel à la terre ? Et que dire de la femme canadienne, ange de piété et modèle de vertus, ce trésor de nos familles, cette gardienne vigilante de la dignité et de l'innocence de nos foyers ? Elle aussi, elle surtout, aime à venir prier au pied des autels, pour y raviver ses forces dans la souffrance, pour y puiser ses consolations dans l'épreuve..."

"C'est pourquoi, concluait M. Labelle, en adoptant le système paroissial comme base principale de notre plan de colonisation, nous avons conscience de nous servir d'un moyen qui est en harmonie parfaite avec les aspirations du Canadien français..."

Après avoir ainsi nettement exposé quel était son plan de colonisation, nous voulons dire le groupement par "mission" ou par "paroisse", le curé Labelle, dans cette même brochure de propagande, que nous condensons et résumons, parlait encore des qualités que devaient avoir les colons, des raisons qu'avaient les chefs de nos familles nombreuses de songer à diriger leurs fils et leurs filles vers les terres nouvelles et enfin des avantages indiscutables à son avis qu'offraient la vallée de l'Outaouais et les bords de la "Rouge" ou de la "Lièvre". Qu'on nous permette de le citer toujours. A qui pourrions-nous mieux nous adresser qu'à lui-même pour connaître le fond de sa pensée et le caractère propre de son oeuvre ?

"N'est pas colon qui veut, écrivait-il. Pour devenir un bon colon, il faut être ferme dans ses convictions, robuste et courageux, façonné d'avance à la vie dure et pénible des travaux des champs ou encore à celle d'un métier qui exige un fort exercice corporel. La femme également doit être d'une constitution vigoureuse et initiée aux habitudes de la vie agricole ou industrielle, car, sur une terre neuve, la femme vaut l'homme par son travail et son industrie. L'expérience a démontré que bon nombre de nos ouvriers et journaliers des villes sont qualifiés pour devenir de bons colons. Plus encore, nos enfants de cultivateurs sont admirablement propres à ce genre de vie. Ils résistent mieux que d'autres aux rigueurs du travail et de la misère. Avec un peu d'aide de leurs parents, ils peuvent en quelques années fonder un bon établissement. Les pères de familles nombreuses devraient venir explorer nos terres neuves, y choisir de bons lots, y commencer les défrichements, afin d'y placer leurs enfants, au moins quelques-uns, quand ils auront atteint l'âge de se marier. Pourquoi subdiviser nos propriétés des vieilles paroisses et les charger de rentes et d'hypothèques, quand la Providence met à notre disposition un si vaste territoire ? Pourquoi nous presser les uns sur les autres, comme les poussins sous les ailes de la mère-poule, quand nous avons devant nous d'immenses espaces ? On vit aussi bien dans les montagnes que dans la plaine... L'éloignement n'est rien quand les routes sont bonnes. Quand on est chez soi, on est

toujours près. L'air, la chaleur, le pain et la viande sont aussi bons là qu'ailleurs et l'eau y est meilleure. C'est l'appétit qui fait la table et le travail est un excellent stimulant...

"La vallée de l'Ottawa, qui a de bonnes terres et se trouve à proximité de notre région, est un excellent théâtre pour nos opérations colonisatrices. Tout le commerce de ces nouveaux cantons devra nécessairement converger vers Montréal. C'est à Montréal que nous demandons des sacrifices, il n'est que juste qu'elle en recueille les fruits. Outre les cantons déjà en voie de formation, qu'il faudra protéger, nous en formerons d'autres. Nous allons, pour cela, ouvrir un grand chemin qui partira de la "Rouge", près de La-Chute-aux-Iroquois, passera au sud du lac Nominigüe et ira jusqu'à l'embouchure de la "Kiamika" et de là jusqu'à Notre-Dame-du-Désert. Dans ce projet, nous avons trois rivières considérables et leurs affluents, qui nous aideront merveilleusement, parce que nous utiliserons les chemins de "chantiers" qui longent leur littoral... La "Lièvre" est là qui traverse en plein milieu cette zone de bonnes terres... Il est connu que le colon aime toujours à fixer son habitation près d'une rivière ou d'un lac. Eh ! bien, autant que les circonstances le permettront, c'est sur les bords des rivières et des lacs que nous fixerons le site de nos chapelles. Pour favoriser l'accord de l'Eglise et de l'Etat, ce qui tourne toujours au bien des deux, nous verrons à ce que les limites de la paroisse soient celles du canton. En plus des cinquante acres accordées par la loi, nous achèterons deux lots pour le soutien de l'établissement religieux... Le curé-colonisateur cultivera un peu lui-même. Il sera de son honneur de pratiquer une bonne culture et pour son profit et pour l'exemple à donner à ses paroissiens... Ajoutons enfin que le climat de la vallée de l'Ottawa, aussi doux que celui de la région de Montréal, est des plus favorables à l'agriculture... De même que la colonisation du Saint-Maurice appartient à Trois-Rivières, celle du lac Saint-Jean à Québec et celle des Cantons de l'Est à la Beauce, à Lévis et à Saint-Hyacinthe, ainsi celle de la vallée de l'Ottawa, nous semble-t-il, appartient d'une manière spéciale à Montréal..."

Cette *Société de colonisation*, par laquelle il entendait donner un nouvel élan à l'expansion de ses frères par le sang et par la foi, et qu'il plaçait sous la garde immédiate de l'évêque du diocèse, qui en serait l'âme dirigeante, disait-il, et sans l'approbation de qui rien ne se ferait, le curé Labelle ne prétendait pas et ne voulait pas cependant qu'elle fermât l'accès des cantons du nord à des concitoyens d'une autre race et d'une autre croyance. Ceci est bien remarquable, croyons-nous, et montre la largeur de son esprit. Assurément, il ne pactisait en rien avec certains libéraux doctrinaires qui se persuadent que l'erreur a les mêmes droits que la vérité. Mais, avec l'Eglise,

il croyait et professait qu'il convient d'être tolérant, surtout dans un pays à population mêlée comme le nôtre, pour ceux qui sont dans l'erreur et peuvent l'être de bonne foi. "Nous recevrons volontiers, écrivait-il dans ce même manifeste que nous venons de citer assez longuement, les colons protestants qui voudront venir se fixer dans nos nouveaux cantons. Enfants d'un même Dieu et sujets du même empire, ayant avec eux les mêmes obligations à remplir, par intérêt et par conscience, envers la souveraineté temporelle, nous partagerons avec eux de bon coeur une commune prospérité. La charité chrétienne et l'amour de la patrie canadienne cimenteront ces rapprochements." — "La société humaine, argumentait-il, en s'appuyant sur Bossuet, demande que l'on aime la terre où l'on habite ensemble. Il convient de considérer cette terre où la Providence nous réunit comme une mère ou une nourrice commune. Elle doit constituer un lien entre les hommes qui y vivent et qui y mourront. Les hommes, en effet, a dit le grand Bossuet, se sentent liés ensemble par quelque chose de fort, quand ils réfléchissent que la même terre qui les a portés et nourris alors qu'ils étaient vivants les recevra aussi dans son sein lorsqu'ils seront morts."

A cette époque, c'est-à-dire vers 1880, depuis une douzaine d'années que le curé Labelle travaillait avec tant de zèle et d'initiative intelligente à leur avancement et à leur progrès, qu'étaient devenus Saint-Jérôme, ses environs et toute la région du nord ? Le curé lui-même, dans sa brochure sur la colonisation, répond encore à cette intéressante question.

"La moitié de la paroisse de Saint-Jérôme, écrit-il, est située dans la plaine et sur le premier versant des Laurentides. En général, le sol se compose d'une bonne terre jaune propre à la culture des grains, des légumes et des arbres fruitiers. Un tiers seulement de notre sol est rocailleux et impropre à cette culture, mais le foin y pousse en abondance. On rencontre aussi de la terre glaise et de la terre grise. On y trouve également des mines de fer et autres. Le niveau du village est de seize pieds au-dessus de celui du Mile-End (la fin du mille depuis la Côte-à-Baron, aujourd'hui rue Sherbrooke, au nord de Montréal). Est-ce à cause de cette élévation du sol ou à cause du voisinage des montagnes, je ne sais, mais l'état sanitaire est des plus favorables. Notre rivière, la "Nord", traverse la paroisse dans toute sa longueur. A deux milles du village et au delà, l'oeil embrasse le plus beau panorama qui se puisse imaginer... La population est de quatre mille âmes, dont dix-huit cents pour le village...

"En 1840, on ne voyait là presque partout que des forêts vierges. Saint-Jérôme s'appelait le nord et, quand on avait dit ce mot, c'était alors comme le bout du monde. Les commencements, comme

ceux de toute place nouvelle, furent laborieux et pénibles. Les hommes qui ont aujourd'hui 40 ans se rappellent le temps où l'on était obligé, pour ne pas mourir de faim, de faire la soupe avec des herbes et des feuilles. Les chemins n'étaient pas ouverts encore, on s'attelait à une petite charrette ou on portait sur son dos un sac de cendres, à des lieues de distance, chez le marchand le plus voisin, qui donnait en retour quelques livres de farine de qualité inférieure à des prix exorbitants... Ces temps étaient durs et difficiles. Les constitutions pourtant n'en ont pas trop souffert, car les générations qui survinrent immédiatement ont été fortes et robustes.

"A force de volonté, d'énergie et de persévérance, les colons ont vaincu tous les obstacles et, à mesure que les années s'écoulaient, la paroisse est devenue de plus en plus prospère. Elle a engendré d'autres paroisses qui sont maintenant Sainte-Sophie, Saint-Hippolite, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe, Sainte-Marguerite, Sainte-Lucie, Saint-Donat, sans parler des cantons de Howard, Montcalm, Salaberry, Wolfe, Clyde, Grendison et Archambault, qui commencent à s'établir. Ces paroisses nouvelles ont fait la prospérité et la gloire de la paroisse-mère. Ne formant qu'un cœur avec elle, elles ont énergiquement défendu des intérêts qui étaient identiques. C'est là que se trouvent le secret de la vitalité de Saint-Jérôme et la raison des liens intimes qui l'attachent à toute la région du nord... A l'arrière de Saint-Jérôme, sur une distance d'une centaine de milles, nous avons déjà une population de douze à quinze mille âmes... Saint-Jérôme est le centre commercial de toute cette région... Notre village, où l'on ne voyait en 1840 que deux ou trois maisons et un vieux moulin, a progressé au point d'exciter parfois la jalousie de ses rivaux. Il a été, grâce à l'esprit d'initiative de ses principaux citoyens, l'âme de tout le progrès du nord. Il est admirablement situé pour commander plus tard un commerce important et pour continuer à servir de point d'appui à un puissant mouvement de colonisation vers la vallée de l'Ottawa. Toutes les beautés de la nature s'y sont donné rendez-vous. On y jouit de la vue des montagnes, des collines et des bosquets de verdure qui lui font comme une couronne. Notre belle rivière, la "Nord", y coule ses flots, tantôt rapides, tantôt tranquilles, sur un lit de roc, en suivant, l'espace d'environ trois milles et demi, une pente graduée de trois cent cinq pieds. Le bassin, en face de l'église, a une longueur de vingt arpents et une profondeur de trente pieds aux eaux basses. Nos pouvoirs d'eau sont innombrables et peuvent être utilisés toute l'année. Une vingtaine de lacs les alimentent, dont les principaux sont le lac Masson, le lac Manitou, la lac des Sables, le lac Cornu, le lac de la Rouge, le lac Brûlé, le lac Saint-Joseph, le lac Sainte-Marie... La superficie du village couvre plus des deux tiers d'une lieue carrée...

Depuis octobre 1876, Saint-Jérôme est relié à Montréal par un chemin de fer qui a son train régulier tous les jours... Il est certain que Saint-Jérôme deviendra avant longtemps une ville manufacturière importante et l'une des meilleures succursales de Montréal pour le commerce. On peut dire que sa position géographique est stratégique."

Voilà, en vérité, un fort joli tableau, que nous avons un peu arrangé, mais qui est bien en substance de la plume du curé Labelle, de ce qu'était Saint-Jérôme et de ce qu'était la région du nord vers 1880. Le curé n'oubliait qu'une chose, c'est que toute cette belle prospérité, pour une bonne partie, c'était son oeuvre.

À la suite de ce raccourci ou de cette sorte de vue d'ensemble, dont Saint-Jérôme est comme la figure de premier plan, M. Labelle, dans la même brochure de propagande toujours, donnait nombre de détails et de précisions sur l'avancement, les progrès et les promesses d'avenir des localités dont voici les noms : La-Chute-aux-Iroquois (Labelle), Saint-Faustin (Wolfe), Saint-Jovite (Salaberry), La Conception (Clyde), l'Annonciation (Marchand), Saint-Ignace (Loranger), Amherst, Ponsonby, Addington, Pimberton, Arundel, Wenworth, Lac-Chapleau, Montcalm, Howard, Archambault, Duncaster, Notre-Dame-de-la-Merci (Chilton) et Saint-Donat (Lussier)... Nous renonçons à reproduire tout ce qu'il racontait d'intéressant au sujet de ces localités, et, en particulier, en terminant son énumération, sur les bonnes terres de la vallée de la Mattawa. Cela nous mènerait trop loin et déborderait notre cadre.

Au nombre de ceux qui se dévouèrent à cette oeuvre de l'expansion canadienne-française vers les régions du nord, en faisant partie du conseil d'administration de cette *Société de colonisation* du diocèse de Montréal, dont le curé Labelle avait été le créateur et restait l'âme, il convient de garder à l'histoire, dans ce livre, avec les noms de Mgr Fabre et de M. le juge Papineau, qui furent, une dizaine d'années et plus, le président et le vice-président de ce conseil, ceux de MM. les grands-vicaires Moreau, Lorrain et Maréchal, de MM. les curés Rousselot et Santenne, de Saint-Sulpice, du Père Lefebvre, des Oblats, et du Père Cazeau, des Jésuites, des curés Lonergan (James et Simon), des abbés Camille Caisse et Amédée Therrien, de MM. les chevaliers LaRocque, Huguet-Latour et de Bellefeuille, de MM. de Montigny, Quinn, Beaubien, Curran et Brisson, tous membres du conseil, de MM. les abbés Harel et Vaillant, de l'évêché, respectivement secrétaire et trésorier de l'oeuvre. Nous avons sous les yeux les minutes ou procès-verbaux des assemblées annuelles ou semi-annuelles, de 1879 à 1888, écrits et signés par M. le chancelier Harel, ou par M. le chevalier Huguet-Latour, qui le remplaçait de temps en temps. Ils sont bien instructifs. L'oeuvre,

qui vivait d'aumônes, ne pouvait être que modeste. Elle était utile quand même. Au 15 mai 1884, par exemple, le bilan de la société se fixait à plus de quatre mille piastres de recettes, au cours de l'année, avec une dépense de trois mille piastres et quelques centins pour fins de colonisation. Plus tard, vers 1887, les prédications et les quêtes du Père Nolin, des Jésuites, qui fut, lui aussi, un apôtre si zélé de l'oeuvre, augmentèrent considérablement ce budget. Mais, pour l'instant, nous nous arrêtons à 1884.

C'est en cette même année 1884 que le curé Labelle réussit à mettre en acte son projet de *loterie nationale*, qui devait lui assurer des subventions substantielles de plusieurs centaines de piastres par année, pas aussi importantes cependant qu'il ne l'avait espéré. Comme tous les enthousiastes, il comptait toujours beaucoup sur les projets qu'il mettait de l'avant et il lui fallait souvent après coup décompter un peu. Mais, ces mécomptes ne le décourageaient jamais. Ainsi qu'il faisait pour ses "bills" qui ne passaient pas à la Chambre, il recommençait ses démarches et reprenait ses plaidoyers, jusqu'à ce qu'il eût atteint son but, au moins partiellement. Son esprit d'initiative et son zèle inlassable, s'ils n'étaient pas toujours compris et secondés par tous, étaient toutefois appréciés et soutenus par les plus clairvoyants de ses compatriotes. Un fait, choisi entre plusieurs, nous suffira pour l'établir.

Le dimanche 20 avril 1884, à une assemblée de la *Société de colonisation*, tenue au *Cabinet de lecture* de Notre-Dame de Montréal, sous la présidence de M. le curé Santenne, M. le magistrat (recorder) de Montigny prononçait un discours dont voici des extraits, qui sont significatifs, et qui expriment bien, croyons-nous, le sentiment général des citoyens bien pensants de l'époque. "C'est par la colonisation, disait M. de Montigny, qu'on ouvre de nouvelles terres à l'agriculture. Encourager la colonisation, c'est donc encourager l'agriculture. C'est en même temps travailler pour Dieu, puisque les agriculteurs sont d'ordinaire de bons serviteurs de Dieu et que, chez nous au Canada, ce sont eux qui ont gardé avec le plus de respect et de fidélité les principes et les enseignements de notre sainte religion. J'ajoute immédiatement que c'est aussi travailler pour la patrie, puisque nos agriculteurs, nos chers "habitants" comme nous disons d'ordinaire, ont toujours été d'excellents patriotes et que c'est de nos familles rurales que sont sortis le plus souvent les citoyens distingués qui ont le mieux défendu et maintenu nos droits, nos traditions et notre langue française. Il ne convient pas quand il s'agit de colonisation de nous en tenir à des encouragements platoniques et à des discours patriotiques. Ils ont du bon sans doute, il faut le reconnaître, parce qu'ils réchauffent et vivifient notre amour pour notre pays et consolident et cimentent notre union entre frères d'une même

race et d'un même sang. Mais, il ne suffisent pas, car la foi sans les oeuvres est une foi morte. Il faut donc agir. Précisément, c'est pour cela que nous sommes réunis, c'est pour cela que la *Société de colonisation* a été fondée. Que devons-nous faire ? Messieurs, il faut prendre les moyens de garder chez nous ces compatriotes éprouvés et malheureux qui, par suite de grèves ou de chômages, sont obligés d'émigrer aux Etats-Unis pour donner du pain à leurs enfants et qui ne prennent ce parti le plus souvent qu'à la dernière extrémité et le coeur déchiré. Ouvrons-leur des terres nouvelles où, tout en gagnant sainement leur vie, ils contribueront à accroître la puissance de la patrie. Emparons-nous du sol et nous serons les plus forts. Nous avons des familles nombreuses, mais nous avons aussi de vastes terres à notre disposition. Agir, c'est donc relativement facile pour nous. Nous n'avons qu'à nous donner de tout coeur, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, à l'oeuvre de la colonisation. Notre évêque, nos prêtres, notre clergé nous prêchent la sainte croisade et nous donnent l'exemple. Ecoutons-les et suivons-les ! Je tiens à nommer, entre autres, notre actif et zélé curé Labelle. On ne saurait ne pas y penser quand il est question de colonisation, puisqu'il en est l'apôtre par excellence. Un simple mot, Messieurs, de ce curé patriote va me permettre, à ce sujet, de caractériser l'action éclairée et bienveillante de tous nos prêtres. Dans un voyage que je faisais avec M. Labelle, nous arrivâmes, il n'y a pas longtemps, au collège de l'Assomption. J'eus l'honneur d'être invité, avec le curé de Saint-Jérôme, à dîner à la table de Messieurs les directeurs du collège. Il y avait là, en l'occurrence, réunion des curés de la région pour la conférence ecclésiastique. Comme j'exprimais à M. Labelle mon admiration pour ces prêtres, venus d'assez loin quelques-uns, qui se réunissaient ainsi pour étudier certains points de doctrine et s'occuper du bien de leurs ouailles, il me repartit tout de suite, en son langage pittoresque et expressif : "M'est avis, en effet, qu'ils n'ont pas l'air de vouloir faire du mal au peuple !" ... ⁽¹⁾

Un an auparavant, le 13 mai 1883, pour la solennité de la fête de saint Isidore, une imposante cérémonie avait eu lieu à Notre-Dame de Montréal, avec messe pontificale, célébrée par Mgr Fabre, et grand sermon de circonstance, prêché par un prêtre de Saint-Sulpice, M. Démétrius Lévêque, mort trop jeune à 38 ans, en juillet 1884, qui jouissait d'une belle réputation d'orateur. En lisant, dans les journaux, le compte rendu de cette célébration, où le curé Labelle avait été singulièrement à l'honneur, M. Chapleau, secrétaire d'Etat du gouvernement MacDonald à Ottawa, qui était de passage à New-York, écrivit, de cette dernière ville, une lettre chaleureuse au curé, qui constitue un fort beau témoignage en faveur de son zèle et de

(1) Voir la *Semaine religieuse de Montréal*, 26 avril 1884.

ses mérites. Nous nous plaisons à le rapprocher ici de celui de M. de Montigny, que nous venons de citer. Chapleau et De Montigny, conservateurs tous les deux, n'étaient plus de la même nuance, ce dernier en tenant pour le nouveau groupe ainsi dit des "castors". Plus loin, nous verrons les libéraux, avec Mercier, rendre hommage à leur tour au curé avant tout apôtre et colonisateur. En attendant, lisons en partie la lettre de Chapleau, qui est du 17 mai 1883.

"Mon cher Monsieur le curé — Au milieu des préoccupations stériles de la société mondaine et au-dessus des clameurs discordantes de la politique, malgré les obstacles qui rebutent et l'apathie qui décourage, vous continuez avec la foi d'un apôtre votre grande mission de colonisateur. Je viens vous en féliciter... J'ai lu avec une profonde émotion le récit de la touchante cérémonie (celle de Notre-Dame) de dimanche dernier, gage éclatant de l'inaltérable sollicitude de l'Eglise envers la patrie. Vous n'aviez guère besoin de ce stimulant, mais votre labeur méritait cette récompense. De tels spectacles fortifient et consolent. Les voix qui encouragent et les mains qui bénissent font oublier les voix qui maudissent et les mains qui déchirent. La satisfaction d'avoir fait le bien n'est que le prélude du concert de louanges et de bénédictions que le triomphe de la vérité réserve à ceux qui, au lieu de dénoncer, de décrier et de détruire, ont encouragé, travaillé et édifié... Votre oeuvre restera et grandira, et votre nom restera et grandira avec elle ! Votre grand coeur a réuni les âmes, votre persévérance a surmonté les obstacles, le succès est maintenant assuré. Je me rappelle que, dans les rares moments d'incertitude où l'incrédulité des uns et l'indifférence des autres venaient parfois vous jeter, vous me disiez, dans votre modestie, que vous étiez résolu d'aller vous ensevelir, ignoré et oublié, dans cette solitude que votre zèle d'apôtre voulait peupler de citoyens chrétiens. Et voilà aujourd'hui que les gouvernements eux-mêmes, que vous avez devancés dans votre course, se mettent à votre suite dans la voie lumineuse du progrès que vous leur avez montrée !... Vous me pardonnerez de m'associer ainsi au succès de votre cause, vous qui m'avez associé à ses débuts, à ses difficultés, à ses espérances... J'aurais voulu être là, dimanche dernier (à Notre-Dame), pour donner avec les autres mon offrande à votre société... Je vous l'envoie avec mes vœux les plus ardents pour le bonheur et la prospérité de vos colons... (signé) J.-A. Chapleau... ⁽¹⁾

En juillet 1882, on se rappelle que M. Chapleau avait cessé d'être premier ministre à Québec pour devenir secrétaire d'Etat à Ottawa. Il ne fut pas étranger sans doute à la décision que prit le gouvernement de sir John-A. MacDonald, en mai 1883, d'accorder

(1) Lettre citée dans la brochure *Au Nord*, publiée en 1883, le 1er juillet, page 22.

un subside important au *Montréal-Occidental*, le chemin de fer du curé Labelle. A cette occasion, sir Charles Tupper, ministre des Chemins de fer à Ottawa, et MM. Joseph Tassé et Alonzo Wright, députés aux Communes, en soutenant la mesure du gouvernement fédéral, rendirent hommage, eux aussi, à l'actif et entreprenant curé.

"Nous nous proposons, disait sir Charles Tupper, d'accorder un subside de trois mille deux cents piastres par mille, au chemin de fer de la Gatineau, pour les premiers cinquante milles à partir de Hull dans Québec. Il y a là, dans les cantons du Nord, un vaste territoire dont on peut faire avant longtemps une province tout aussi grande que celle de Québec et dont le sol est très fertile. Les honorables députés savent que, s'il est important d'attirer au pays l'immigration étrangère, il est encore plus important d'y garder notre population. On sait que nos concitoyens d'origine française ne se sentent pas attirés vers le Nord-Ouest autant que les habitants de l'Ontario et des autres provinces. Soit qu'ils n'aiment pas à s'éloigner, soit pour quelque autre raison, les gens de la vieille province de Québec préfèrent rester chez eux, ou, lorsqu'ils s'éloignent, c'est pour aller, à une plus courte distance, de l'autre côté de la frontière, aux Etats-Unis... On comprend donc combien il est important pour nous d'ouvrir à de nouveaux colons ce vaste territoire du nord de la vallée de l'Ottawa, qui est si fertile, qui possède des richesses forestières et minières inépuisables et dont le développement contribuera beaucoup à enrichir ceux qui s'y établiront et le pays tout entier... A la ligne de la vallée de la Gatineau, qui s'étend à cent vingt-sept milles au nord de Hull, avec un "embranchement" à la Gatineau, et à la ligne du chemin de fer de Saint-Jérôme, qui coupe la première dans l'intérieur du pays et sera prolongée plus tard jusqu'à la Mattawa, nous voulons donner des subsides de trois mille deux cents piastres par mille pour les premiers cinquante milles. Ce sera là une dépense fort bien appropriée des deniers publics... M. le curé Labelle, un patriote à l'âme enthousiaste, qui déploie dans tout ce qu'il entreprend un zèle et une énergie qui gagnent la confiance de tous, a consacré ces dernières années à la colonisation de ce vaste territoire. Il y a fait s'établir en peu de temps pas moins de dix mille personnes, je crois, qui vivent aujourd'hui dans l'aisance... Il est rendu si loin dans son travail de colonisation que la construction d'un chemin de fer lui est absolument nécessaire pour mener à bonne fin l'entreprise qu'il dirige... Je suis convaincu que tous les honorables députés comprendront qu'il est de l'intérêt général du pays de développer les ressources de cette importante région... Le subside d'un chiffre peu élevé, que nous nous proposons d'accorder, ajouté à celui déjà souscrit par le gouvernement de Québec, suffira, croyons-nous, pour l'ouvrir, cette région, à la colonisation, et lui donner la même im-

portance que celle dont jouissent les anciennes provinces. Il est impossible de dépenser trois cent mille piastres d'une façon plus avantageuse pour le pays..."

M. le député Joseph Tassé, en appuyant la proposition du ministre des Chemins de fer, fit l'éloge du curé Labelle et de son oeuvre et il soutint que la construction des chemins de fer projetés, en contribuant au rapatriement des Canadiens émigrés aux États-Unis, favoriserait une politique nationale et que, en somme, ce n'était qu'un acte de justice. "Nous nous sommes imposé de grands sacrifices, dit-il, pour développer le Nord-Ouest. Maintenant que la construction du *Pacifique-Canadien* est assurée, sans qu'il en ait coûté un seul dollar aux contribuables, et que, en plus, nous avons en caisse un excédant d'un chiffre assez élevé, il est du devoir de ce Parlement de rendre justice aux anciennes provinces sur lesquelles a pesé le fardeau de la construction de notre grande ligne de chemin de fer national."

M. le député Alonzo Wright, le propre fils du fondateur de Hull, argumenta dans le même sens. "Nous avons dépensé des millions, dit-il, pour la construction d'un chemin de fer en Colombie-Anglaise, dont la population est environ de vingt mille âmes. Le comté d'Ottawa, qui profitera de ce chemin de la Gatineau, a une population de cinquante mille âmes qui contribue pour une large part dans les revenus du pays. Le comté d'Ottawa s'étend presque jusqu'à la Baie d'Hudson. La rivière Gatineau, qui prend sa source entre le Saguenay et le Saint-Maurice, parcourt une longueur de quatre cents milles. C'est là une région encore peu connue, mais qui possède incontestablement de grandes ressources. On se propose de construire le chemin dont il est question jusqu'à la rivière "Désert", à cent milles au nord, et, de là, à la Baie James. Il traversera une région que sa fertilité rend propre à la colonisation et qui est très riche en bois. Ce bois qu'on ne peut par là faire flotter sur les rivières, on pourra le transporter par convois. On utilisera pour sa coupe les pouvoirs d'eau, qui serviront aussi, je l'espère, pour établir des manufactures. Ce chemin traversera, remarquons-le, un district de quatre cents milles d'étendue, dont la population, naturellement, alimentera nos marchés..." Et M. Wright, à son tour, fit du curé Labelle et de son oeuvre les plus grands éloges.

Ce sont là des témoignages considérables qui disent, beaucoup mieux que nous ne saurions le faire et avec plus d'autorité l'importance de l'oeuvre, si courageusement entreprise et si énergiquement menée, par le curé Labelle, au cours de cette première période de ses activités colonisatrices qui va de 1868 à 1884.

Ces témoignages, conservés comme de juste dans la collection des *Débats parlementaires* aux archives d'Ottawa, on les trouve aussi,

avec quelques autres documents, dans la brochure *Au Nord*, que publia, en juillet 1883, l'un des plus actifs et des plus dévoués collaborateurs du curé de Saint-Jérôme, M. Alphonse Nantel.

Né en 1852, à Saint-Jérôme même, M. Nantel, plus tard ministre à Québec, et mort à 57 ans, en 1909, le frère de feu Mgr Antonin Nantel, ancien supérieur de Sainte-Thérèse et prélat romain, et aussi de l'honorable Bruno Nantel, ancien ministre à Ottawa, avait alors (en 1883) trente et un ans et il était, depuis un an, député de Terrebonne à Québec, ayant succédé à M. Chapleau, devenu secrétaire d'Etat à Ottawa. Depuis trois ans (1880), M. Alphonse Nantel rédigeait le journal *Le Nord* de Saint-Jérôme et, en plus de la politique, il s'occupait beaucoup de seconder son curé dans son travail et son oeuvre de la colonisation. Homme de talent, maniant alertement la plume, très instruit bien que jeune encore, à cause de ses relations suivies avec M. Labelle, de tout ce qui concernait la question, d'esprit droit, observateur et patriote, il traitait souvent dans son journal des intérêts de la grande cause dont il ambitionna toute sa vie d'être l'un des champions. A l'été de 1883, il édita cette brochure qui porte ce titre *Au Nord* et qui est, pour l'époque, une mine de renseignements précieux.

"En avant vers le nord ! écrivait-il à la première page de son opuscule, qui en contient une trentaine. La plaine du Saint-Laurent est devenue trop étroite pour la population toujours croissante de nos campagnes. Dans les vieilles paroisses tout le sol est occupé, et, telles qu'elles sont, nos fermes ne peuvent ordinairement faire vivre qu'une seule famille. Nos cultivateurs ne sauraient diviser leurs "terres" sans qu'il en résulte un appauvrissement général. Où donc les pères de familles placeront-ils leurs enfants et où les fils trouveront-ils à s'établir ?... Dans les cantons du nord. Là, en effet, s'étend un territoire immense, encore couvert de forêts, qui n'attend que la hache du défricheur pour se changer en champs fertiles. Là, en effet, se trouve un pays assez grand pour qu'on y place une province entière, assez riche pour faire vivre un million d'habitants. En avant donc vers le nord !"

"Nous voudrions, par ce modeste travail, guider nos colons dans cette partie de la vallée de l'Ottawa qui reste à coloniser et qui s'offre au district de Montréal comme le champ de colonisation le plus avantageux, le plus voisin et le plus accessible. Cette région comprend le milieu des vallées de la "Gatineau", de la "Lièvre" et de la "Rouge", dont les eaux s'écoulent dans l'Ottawa, avec, en plus, la partie supérieure du bassin de la Mattawa qui se jette dans le Saint-Maurice. Voici, à peu près les limites de ce vaste territoire : à l'ouest, la Gatineau ; à l'est, le comté de Berthier ; au sud, les cantons déjà colonisés ; au nord, une ligne passant par les lacs Tapanee et Pisca-

tosin. L'espace compris dans ces limites a une largeur moyenne du sud au nord de cinquante milles et une largeur de l'ouest à l'est de quatre-vingts milles, ce qui donne une étendue de quatre mille milles carrés..."

M. Nantel parlait ensuite de la beauté de ce pays, des qualités de son sol, des conditions avantageuses du climat. Il disait quels étaient ceux qui devaient aller s'y établir, comment ils devraient s'y prendre pour coloniser et pour défricher, quels étaient les privilèges d'ordre temporel que leur garantissait l'Etat et ceux d'ordre spirituel que leur assurait l'Eglise. Il terminait enfin en énumérant les promesses d'avenir de ces cantons du nord. "Voyez, écrivait-il, après avoir signalé toutes les richesses naturelles que nous connaissons déjà, l'attention que nos gouvernements portent à cette région, les arpentages qu'ils font faire et les chemins qu'ils ouvrent. Sans doute les ressources des pouvoirs publics sont insuffisantes, mais nous ne sommes pas oubliés. Québec a déjà fait des dépenses considérables dans ces cantons et Ottawa vient de montrer qu'il en sait reconnaître la valeur et l'importance au point de vue du bien général du pays... Un chemin de fer traversant les comtés de Terrebonne et d'Ottawa sera certainement construit avant longtemps... Une *Société de colonisation* bien organisée, ayant ses ramifications dans toutes les localités des diocèses de Montréal et d'Ottawa, apporte chaque année aux paroisses nouvelles un appoint généreux pour la construction de leurs chapelles et de leurs écoles..."

"Au milieu de ce grand mouvement colonisateur, dirigeant en quelque sorte l'action harmonieuse de l'Eglise et de l'Etat, qui veulent arrêter l'émigration qui nous ruine, peupler les Laurentides et établir ce qui sera peut-être un jour le boulevard de la race française au Canada, disait encore M. Nantel, nous voyons agir, au premier rang, un brave et bon prêtre, qui est aussi un grand patriote, le curé Labelle. Soutenu par ses supérieurs, compris par nos plus hauts esprits, à quelque religion et à quelque race qu'ils appartiennent, respecté et aimé par tous ses concitoyens, le curé de Saint-Jérôme est là, à la tête de la colonisation des cantons du nord, comme le génie protecteur et le gardien fidèle d'une oeuvre essentiellement nationale. Sa présence à ce poste de labeur et de sacrifice, qui est un poste d'honneur, constitue le gage le plus solide d'un avenir brillant pour ceux qui auront cru à sa parole ardente et suivi ses exemples entraînants."

Dans l'intéressant volume de M. Alexandre Girard *La Province de Québec*, paru en 1905, vingt ans après cette brochure *Au Nord* de M. Nantel, l'auteur fait cette description de la vallée de l'Ouataouais et du Témiscamingue (page 134), qui achève de nous bien faire connaître le champ d'action du vaillant curé mort en 1891.

“Cette vallée a pour bornes, à l’est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice ; au sud, le Saint-Laurent jusqu’à l’embouchure de l’Ottawa, au sud et à l’ouest, l’Ottawa même jusqu’au haut du lac Témiscamingue. La région comprend plus de quarante-cinq mille milles carrés et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Berthier, l’Assomption, Terrebonne, Ottawa, Pontiac et Argenteuil... Le pays est ondulé, ce qui veut dire qu’il présente tour à tour des plaines et des hauteurs. Mais, ces hauteurs ne sont pas des montagnes. Ce sont plutôt des collines et des coteaux à pentes douces, aux croupes larges et arrondies, que la charrue peut gravir, le plus souvent, jusqu’à leur sommet. Entre ces hauteurs, la plaine s’étend parfois sur un espace de plusieurs milles... On trouve sans doute, dans la vallée de l’Outaouais, comme en tout pays, des terrains rocheux, sablonneux ou marécageux ; mais, on peut, sans exagération, estimer à un bon tiers l’étendue de la région qui offre à la colonisation d’excellentes ressources... Les principaux bois des forêts sont l’érable, le pin, le merisier rouge et le merisier blanc, le frêne, l’orme, le noyer, le bois blanc... C’est la première richesse de ce pays. L’industrie minière et l’exploitation des phosphates ont aussi largement contribué au développement de la contrée... Les principales rivières, riches en pouvoirs d’eau et excellentes voies pour le transport des bois par flottaison, sont les suivantes : La “Kee-pawa” (qui a une longueur de 160 milles), la “Moine” (120 milles), la “Noire” (130 milles), la “Coulange” (163 milles), la “Gatineau” (250 milles), la “Lièvre” (200 milles), la “Petite-Nation” (50 milles), la “Rouge” (100 milles), la “Nord” (45 milles) et l’“Assomption” (50 milles)... Dans la seule vallée des sources de la “Gatineau”, de la “Lièvre”, de la “Petite-Nation” et de la “Rouge”, il y a deux cent cinquante mille acres de terre cultivables, d’une qualité égale, sinon supérieure, à celle des terres les plus riches de la vallée du Saint-Laurent.

“Certains cantons, continue M. Girard, Amherst, Arundel et Clyde, sur les bords de la “Rouge”, et Joly, Marchand, Mousseau, Lynch, la Minerve et Loranger, sur ceux de la “Lièvre”, se recommandent spécialement... Le Nomingue (canton Loranger) mérite entre tous une mention particulière. C’est le centre de la région Labelle, qui mesure trente milles carrés et qui est parsemée de lacs superbes, une quinzaine, navigables et très poissonneux, entre autres le grand et le petit Nomingue...” L’auteur parle ensuite de la vallée de la Gatineau et de celle du Nomingue. Mais, ce qui précède nous suffit, puisque c’est cette partie surtout qui fut si longtemps le théâtre des voyages d’exploration et des fondations d’établissements de M. Labelle, ce pourquoi, également, on lui a donné le nom du célèbre curé.

Ne perdons pas de vue, en effet, que, pour cette période de son activité colonisatrice qui nous occupe, de 1868 à 1884 environ, le curé de Saint-Jérôme ne se lassa jamais, au milieu et en dépit de ses multiples occupations, de voyager dans son cher nord, d'explorer, de fixer des sites et d'établir des colons. Aidé, sur la fin, par les pouvoirs publics, par sa *Société de colonisation* de Montréal, par celle aussi d'Ottawa, fondée peu après (en 1884) sur le même plan — système paroissial avec la direction immédiate de l'évêque diocésain — il arriva à des résultats étonnants, dus surtout à son activité et à son énergie.

"Le mouvement colonisateur, écrivait le curé-apôtre, dans son rapport officiel des opérations, pour 1883-1884, de la *Société de colonisation*, adressé à Mgr Fabre, évêque de Montréal, s'accroît de jour en jour dans le pays et surtout dans votre diocèse. Les prédications du Père Resther, de la compagnie de Jésus, raniment le feu sacré en faveur de cette belle cause qui intéresse la religion et la patrie. Au cours de l'été dernier, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, a visité les nouvelles paroisses que nous avons fondées dans son diocèse. Il a bien voulu encourager nos colons qui étaient si heureux de le voir et de l'entendre. Cette visite pastorale a duré seize jours et cependant Monseigneur ne s'arrêtait qu'un seul jour dans chaque mission.

"Les secours que nous recevons de nos *Sociétés de colonisation* ne sont pas sans doute proportionnés aux besoins et aux demandes qui nous assiègent de toutes parts. Quand même, nous allons de l'avant.

"Nous avons commencé la construction de deux nouvelles chapelles, celle de l'Annonciation dans le canton Marchand et celle de l'Ascension dans le canton Lynch. Les chapelles d'Arundel, de Saint-Agricole et de Notre-Dame-de-la-Merci seront, nous l'espérons, terminées l'an prochain. Dans Wenworth, les Pères de la Compagnie de Marie viennent de poser les fondations d'un grand orphelinat agricole, qui établira du coup le canton Montcalm. Nous aurons là tout ce qu'il faut pour former et établir nos orphelins. Quand ils auront appris chez les Pères, qui sont des agronomes distingués, les principes et la pratique d'une culture perfectionnée, nous avons en abondance à leur offrir des lots de terre où ils pourront un jour trouver une honnête aisance. Les Filles de la Sagesse vont arriver bientôt à Montfort pour prendre soin des orphelines et des orphelins en bas âge. Ce sont, elles aussi, des enfants du bienheureux Grignon de Montfort, qui sont accoutumées à seconder les Pères de Marie dans leurs oeuvres.

"Saint-Jovite grandit à vue d'oeil. Il lui faudra bientôt un temple aussi spacieux que ceux des vieilles paroisses et ses habitants

se préparent à bâtir une église qui sera digne de Dieu et leur fera honneur. Dans Labelle et La Minerve, l'ouverture des chemins qui se fait attendre a retardé les établissements, mais nous avons déjà plusieurs colons qui sont résidants. C'est là que M. le Dr Brisson et M. Marsan déploient leurs efforts et leur zèle pour le progrès de la cause. Nous avons fait des réparations considérables à la chapelle et au presbytère de La-Chute-aux-Iroquois. C'est un poste où les missionnaires se reposent des fatigues de la route. Il convenait de le rendre plus logeable. Le Père Leblanc se dévoue là sans compter. En retour, il jouit de l'estime de ses ouailles au plus haut degré. Au Nominuingue, le Père Martineau, un missionnaire intrépide, qui ne craint ni les orages ni les tempêtes, a fait construire un moulin à scie qui sera d'une grande utilité pour les colons de la région. Un grand nombre de lots ont été vendus. Saint-Ignace du Nominuingue *marche* ! (un mot qui est bien dans le style du curé Labelle). Ce progrès est dû en grande partie aux Pères Jésuites. C'est un nouveau bienfait, ajouté à tant d'autres, pour lequel le pays leur sera redevable.

"M. le député Benoit et avec lui plusieurs citoyens éminents du district de Montarville vont fonder de nouveaux établissements sur la "Lièvre", à l'embouchure de la "Kiamika". C'est un bel exemple à signaler. On pourra là déverser les surplus de la population des paroisses du sud, dans l'un des meilleurs territoires de la vallée de l'Ottawa, une plaine de quarante lieues carrées avec un sol calcaire des plus fertiles. On ne peut trop féliciter ces honorables citoyens, ils favorisent un mouvement qui aura d'excellents résultats pour l'avantage du district de Montréal et l'avenir du pays.

"Avec un chemin de fer, qui sillonnera, je l'espère, avant longtemps cette belle région, nous pourrons y établir de nombreuses paroisses, qui se multiplieront jusqu'à Winnipeg et même jusqu'à la Baie d'Hudson. Mais, il faut ouvrir le chemin Chapleau jusqu'à la "Lièvre". C'est une distance de seize milles. Il faut seconder les courageux efforts de ces braves citoyens qui payent de leur personne pour établir un si beau pays. Il faut combattre le mal de l'émigration. Il faut même tâcher de ramener chez nous ceux des nôtres qui sont partis pour une terre étrangère et "qui soupirent après les charmes de la patrie et les douceurs de la vie champêtre" !..."

Il est facile de conclure de tout ce que nous avons raconté dans ce chapitre, des témoignages que nous avons énumérés, tombés de la plume ou des lèvres d'écrivains ou d'hommes politiques considérables, comme l'abbé Rouleau, l'abbé Proulx, sir John Abbott, sir Hugh Allan, sir Adolphe Chapleau, sir Charles Tupper, Joseph Tassé, Alonzo Wright ou Alphonse Nantel, et tout autant, des initiatives et des réflexions du curé Labelle lui-même, que nous avons

exposées, que le curé apôtre et patriote, à cette époque de sa carrière, jouissait d'une haute réputation et qu'il la méritait. Son esprit d'entreprise, son ardeur au travail, sa tenacité énergique dans les contradictions, sa générosité d'âme dans les peines et les misères, et, pardessus tout, sa foi si vive et son amour de sa race, en avaient fait, au su et à la vue de tous, un homme vraiment exceptionnel, une sorte de héros vivant.

Quand, le 25 juin 1883, sur l'invitation de son évêque, Mgr Fabre, il prêcha, dans la chaire de Notre-Dame de Montréal, le sermon de la fête nationale des Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste, et que, s'appuyant sur les enseignements de notre histoire, il montra que la mission de notre race, loyale à l'Angleterre, mais aussi fille fidèle de la France, était de continuer, sur la terre d'Amérique, les "gestes de Dieu", on peut affirmer qu'il était, plus que personne, et avec une autorité singulière, l'homme de la circonstance, ou, si l'on veut, le prédicateur le plus qualifié de l'heure.





CHAPITRE CINQUIÈME

M. Labelle et la colonisation de 1884 à 1891

AU mois de juin 1884, du 24 au 28, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fêta ses noccs d'or. Il y avait alors cinquante ans, en effet, que notre société nationale avait été fondée à Montréal, par Ludger Duvernay, le 24 juin 1834. Déjà en 1874, par l'initiative du patriote L.-O. David, le futur sénateur, une célébration importante avait eu lieu dans la grande ville. Celle de 1884, dont M. David fut aussi l'âme, se célébra avec encore beaucoup plus de solennité. Un congrès national réunit à Montréal les représentants les plus autorisés de la race canadienne. De nombreux délégués vinrent de nos centres du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest, de l'Acadie et des Etats-Unis. Ouvert le 24 au soir, ce congrès tint ses assises, trois jours durant, les 25, 26 et 27 juin, dans la salle académique du Gesù, sur la rue Bleury. Le président de la Saint-Jean-Baptiste était, cette année-là, l'ancien juge Thomas Loranger, et c'est le juge Chauveau, ancien premier ministre à Québec, qui présida les séances du congrès. Le 25, un mercredi, il y eut messe solennelle sur les terrains de l'*Exposition* (à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église de Saint-Viateur-d'Outremont), que chanta pontificalement Mgr Fabre, alors évêque de Montréal, plus tard archevêque, avec sermon de circonstance par l'abbé Rouleau, et grande procession par les rues de la ville, ainsi dite de la cavalcade historique, où l'on vit se dérouler des scènes ou des tableaux de l'histoire de France au temps du roi saint Louis. Aux séances du congrès, à la salle de la rue Bleury, et au banquet de clôture, au Windsor, le 27 au soir, nos meilleurs orateurs de l'époque chantèrent éloquentement, selon l'usage, les gloires du passé et les espérances de l'avenir. Ce fut vraiment magnifique ! Nous en pourrions parler d'abondance, car, qu'on nous pardonne ce retour sur nous-même, jeune écolier du collège de Montréal, nous nous rappelons fort bien avoir assisté, sinon à la messe et au banquet, du moins au défilé de la cavalcade historique et presque à toutes les séances du congrès. C'est même l'un de nos plus durables souvenirs de jeunesse.

Or, à ce congrès précisément, au cours de l'une des séances, le deuxième jour, il se passa un incident qui montre de quelle immense popularité jouissait alors le curé Labelle. Il arriva en retard, comme c'était un peu sa coutume, en pleine séance, dans la salle du Gésu, et fit son entrée, par la petite porte de côté, à gauche de la scène, face à la foule, au beau milieu des discours. A ce moment, c'était le juge Routhier, de Québec, un ancien de Sainte-Thérèse lui aussi, qui avait la parole, dont il se servait si heureusement toujours. Il en était à sa péroraison. Soudain, le colosse à la figure épanouie et de si belle prestance qu'était le curé de Saint-Jérôme paraît devant l'auditoire, bien à la vue de tous. Justement, le juge orateur concluait sa harangue en magnifiant l'ouvrier du sol. "Place aux agriculteurs, venait-il de dire, place aux colonisateurs !" En voyant s'avancer M. Labelle, à qui l'on faisait place aux premières rangées, il le désigna du geste et continua : "Et quand, messieurs, vous rencontrerez sur votre route l'un de ces hommes que l'on a justement nommé un apôtre de la colonisation, saluez, messieurs, saluez bien bas, car c'est un conquérant qui passe !..." ⁽¹⁾ Ah ! la belle scène ! L'ovation indescriptible qui s'en suivit ! Nous étions là, nous nous en souvenons. Debout, la salle entière applaudissait à tout rompre. L'orateur dut suspendre sa période. Le curé un peu confus, mais rayonnant quand même, finit par trouver un siège. Il était évident qu'une profonde émotion l'étreignait. Il y avait de quoi vraiment ! Toute sa race, on peut l'écrire, dans ce qu'elle comptait à cette heure de plus considérable et de plus distingué, venait en quelque sorte de le sacrer grand homme. Ce fut, dans sa vie, un moment de gloire comme il s'en trouve peu dans la vie des plus grands. Le lendemain, M. Labelle prenait lui-même la parole, à l'une des séances subséquentes du congrès, et traitait naturellement de la colonisation.

Mais, le curé Labelle n'était pas de ceux qui s'arrêtent à se reposer sur leurs lauriers, si mérités qu'ils soient. Ce conquérant pacifique, comme avait dit encore M. Routhier en développant sa pensée, qui ne faisait la guerre qu'à la forêt et aux broussailles et ne rêvait rien autre chose que de fertiliser les déserts et de transformer les savanes en villages, se plaisait plutôt à voir la besogne qui l'attendait et à considérer la tâche qu'il lui restait à accomplir. Aussi bien, à quelques semaines de là, repartait-il pour les bois de la "Rouge" et de la "Lièvre", avec son "fidèle Isidore". Il s'en allait porter des encouragements à ses colons ou en établir de nouveaux. Leur nombre, en effet, croissait constamment et les "missions" des cantons du nord ne cessaient pas d'augmenter. Revenu à Saint-Jérôme, le curé en parlait, avec chaleur et enthousiasme, à tous ceux qui voulaient l'entendre, et même à ceux qui ne le voulaient pas, dans

(1) Voir *Conférences et discours* du juge Routhier, vol. II, page 179.

son bureau, à sa table, en récréation et jusque dans ses sermons à l'église. La colonisation, le nord, le "Rouge", la "Lièvre" et toute la région, c'était l'avenir ! Il en était sûr. Dans ses nombreuses lettres pareillement, dans ses courses et dans ses voyages, dans les chars, en ville, il ne tarissait pas sur ce sujet.

Autant qu'il le pouvait, il assistait régulièrement aux séances des *Sociétés de colonisation*, à Montréal ou à Ottawa. C'est ainsi que, en juillet et en octobre 1884, on le voit présent aux assemblées de Montréal. Et les résultats pratiques de ces organisations, sans être considérables peut-être, aidaient pourtant à l'oeuvre. En 1885, le bilan des recettes de la société de Montréal, par exemple, serait de cinq mille six cents piastres, et, en 1886, de cinq mille neuf cents. Il poussait en même temps l'affaire de sa loterie nationale. En décembre 1886, nous lisons dans les comptes rendus de M. le chancelier Harel qu'un "reliquat des recettes de cette loterie" d'environ quatre cents piastres a permis au curé d'acheter une dizaine de cloches pour les chapelles de ses missions du nord. Disons tout de suite, pour n'y plus revenir, que les recettes de cette *Société de colonisation* de Montréal seraient, pour le bilan de 1887, de huit mille neuf cents piastres, et, pour celui de 1888, de vingt-trois mille trois cents, dont sept mille neuf cents fournies par les quêtes du Père Nolin, le Jésuite prédicateur de l'oeuvre qui avait succédé dans cette tâche au Père Resther, et quinze cents piastres provenant de la loterie nationale. Tout cela, on le comprend, nécessitait, de la part du curé-apôtre, bien des voyages et bien des démarches. Mais, son zèle ne se lassait pas.

Nous avons un peu anticipé, pour donner comme un tableau d'ensemble de l'une des formes de ses activités. Il importe de revenir aux événements de 1884 et de 1885 pour en considérer d'autres. Fidèle à son programme des débuts, le curé Labelle continua à agir le mieux possible sur l'opinion et à presser les pouvoirs publics de lui accorder des subsides. Il parlait beaucoup et partout, nous l'avons dit, à ce sujet. Il écrivait aussi et il faisait écrire. Sans aucune recherche de lui-même, et pour son oeuvre seulement, il se tenait constamment en vedette devant l'écran de l'actualité. Partout on s'intéressait au curé Labelle, à ses missions et à sa colonisation. Le roi du nord était de plus en plus en vue. Il laissait faire, ou plutôt il y aidait. C'était pour la colonisation et pour les colons. Il tâchait de s'oublier et s'exerçait à l'humilité dans son fort intérieur, mais volontiers, pour le succès de son oeuvre, il se mettait "au blanc", ainsi qu'il disait.

C'est dans ces circonstances que, durant l'hiver de 1884-1885, le gouvernement de sir John-A. Macdonald, à l'instigation, croyons-nous, du secrétaire d'Etat, l'honorable M. Chapleau, décida de con-

fier au curé Labelle la mission d'aller recruter en Europe des colons pour "son nord" et pour le Nord-Ouest canadien. "Je suis chargé, écrivait-il au Père Prévost, le 11 février 1885 — nous avons déjà cité cette lettre en racontant sa carrière — par le gouvernement d'Ottawa, d'aller chercher dans les vieux pays de bons colons pour notre Nord-Ouest canadien."

Cette mission, il faut dire à la vérité que le curé de Saint-Jérôme l'avait sollicitée, non pas par vaine gloire certes, mais dans l'intérêt du pays et de son oeuvre de la colonisation. En janvier 1885, il écrivait à l'honorable M. Pope, ministre de l'Agriculture à Ottawa, une lettre dont voici la substance.

"Monsieur le ministre — La démarche que je prends la liberté de faire auprès de vous m'a été inspirée ou suggérée par beaucoup de gens haut placés. Leurs instances réitérées, jointes au désir que j'ai de servir mon pays, ont pu seules vaincre ma répugnance à entreprendre le long voyage que je projette... Depuis plusieurs années, j'entretiens des relations suivies avec des hommes importants de France, de Belgique et de Suisse, au sujet de l'émigration au Canada. Mes amis et moi-même, nous nous sommes persuadés qu'un voyage que je ferais en Europe, sous les auspices du gouvernement d'Ottawa, pourrait aider à l'établissement du pays et au développement de notre commerce."

"Après avoir longtemps travaillé, dans l'humble mesure de mes forces, à l'accomplissement de la grande entreprise du Pacifique-Canadien, je ne saurais hésiter à mettre mes services à votre disposition, pour contribuer, sous une autre forme, à en assurer le plein succès. Cette entreprise, en effet, ne saurait être trop assise sur des bases larges et solides. Elle est, je pense, indispensable au progrès de la Confédération canadienne et je la crois en plus destinée à opérer une révolution dans le commerce du monde. Il est donc à désirer que l'opinion publique à l'étranger soit fixée aussi promptement que possible sur l'importance de cette route du Pacifique-Canadien pour le progrès de la colonisation et du commerce. Beaucoup a été fait déjà dans ce sens, mais il reste beaucoup à faire."

"En reliant entre elles, par cette grande artère, les diverses parties de notre Confédération, nous voulons faire du Canada une grande nation. Il importe, pour atteindre ce but, de hâter notre accroissement, en attirant chez nous le surplus des habitants du vieux monde, en les invitant à venir se greffer avec nous sur le tronc britannique, en les façonnant à l'effigie de la Grande-Bretagne, en leur inculquant ses meilleures traditions et en les perpétuant sur le sol américain. Les éléments constitutifs du peuple canadien doivent être choisis avec soin. Un faux alliage pourrait nous affaiblir au lieu de nous fortifier et compromettre l'avenir... Je m'adresserais aux

populations rurales de la France, de la Belgique et de la Suisse. Je donnerais là-bas des conférences ou des entretiens et je publierais quelques brochures, de manière à faire connaître notre pays. Je m'occuperais de susciter et d'orienter un mouvement de colonisation vers notre Nord-Ouest canadien... Déjà, j'ai conseillé à plusieurs citoyens français, qui m'avaient écrit, de se diriger de ce côté. Je crois qu'on peut attirer, de ces contrées, une bonne émigration de colons, qui s'établiraient tout le long du Pacifique-Canadien."

"Je m'efforcerais, si je faisais ce voyage en Europe, avec l'aide du gouvernement, d'organiser une délégation composée d'hommes distingués et représentatifs de ces pays du vieux monde qui viendraient au Canada. Ils jugeraient par eux-mêmes de nos ressources agricoles, industrielles et minières. Ils se rendraient compte de ce que sont nos grands travaux publics, nos institutions, les libertés dont nous jouissons. Ils verraient de leurs yeux quel brillant avenir nous attend. J'attache une grande importance à ce point. Une délégation de ce genre, si on peut l'organiser, donnera des résultats inestimables. Non seulement elle attirera des immigrants et des capitaux au Canada, mais encore elle nous assurera des établissements et des institutions propres à compléter notre organisation économique."

"Si le projet que j'ai l'honneur de lui soumettre reçoit l'approbation du gouvernement, je suis d'avis, pour toutes ces raisons, que l'on devrait profiter de la prochaine belle saison pour le mettre à l'essai et le réaliser le mieux possible..."

Le 17 janvier 1885, après un échange de vues sur les modalités à adopter, le secrétaire de l'honorable M. Pope, M. J. Lowe, avisait le curé Labelle que le ministre de l'Agriculture était disposé à lui accorder une allocation de \$1500.00 pour les services qu'il se proposait de rendre au pays en travaillant ainsi à créer ou à favoriser un mouvement d'émigration de France, de Belgique et de Suisse au Canada. Le 28 janvier, le même M. Lowe ajoutait que le département du ministère de l'Agriculture verrait en plus à faire des arrangements avec la ligne *Allan* pour lui procurer un billet de voyage en Europe, aller et retour. Il supposait que ce voyage durerait trois ou quatre mois. Selon les instructions du ministre de l'Agriculture, le curé, au cours de sa mission, devait se tenir en relations avec le haut commissaire du Canada à Londres, alors l'honorable sir Charles Tupper. De fait, nous l'avons dit, le curé Labelle s'embarqua pour l'Europe, avec son secrétaire, l'abbé Proulx, le 21 février suivant, à bord du *Circassian* de la ligne *Allan*.

Cette lettre du curé de Saint-Jérôme et les réponses qu'elle motiva, qui ont un caractère officiel, nous tenons à dire que nous les devons à l'obligeante courtoisie de M. W.-J. Egan, sous-ministre de

l'Immigration et de la Colonisation, dans l'administration de l'actuel gouvernement de M. McKenzie-King à Ottawa. Elles nous ont été communiquées en mai 1929.

Le député de Terrebonne à la Chambre de Québec, M. Alphonse Nantel, que nos lecteurs connaissent déjà, publia, dans son journal de Saint-Jérôme *Le Nord* (19 février 1885), à l'occasion du départ pour l'Europe de M. Labelle, un remarquable article sur l'oeuvre du vaillant apôtre et sur la mission dont il était chargé par le gouvernement fédéral. Nous ne saurions mieux faire, pour rappeler l'une et donner une juste connaissance de l'autre, que de reproduire dans nos pages de larges extraits de cet article très substantiel et parfaitement au point.

"Aussitôt arrivé à Saint-Jérôme, au pied de nos Laurentides, en 1868, écrivait M. Nantel, le curé Labelle comprit l'idée de M. Morin (l'ancien ministre Augustin-Norbert Morin, le fondateur de Sainte-Adèle), qui avait commencé, dès 1854, à coloniser l'immense territoire de l'Outaouais et de ses affluents. "Là, s'est-il dit bien souvent, se trouvera un jour le boulevard de la race française au Canada." C'est pénétré de cette prévision qu'il entreprit son oeuvre en 1869... Peupler l'Outaouais, y fonder des paroisses, y établir des compatriotes de moeurs pures et austères, aimant avant tout leurs traditions et rudes au travail, tel a été l'objet de la vie de M. Labelle depuis cette époque, telle a été son oeuvre... De longues années durant, on avait parlé de doter le nord du Saint-Laurent d'une voie ferrée. En 1854, une compagnie se constituait pour y travailler... Après bien des tentatives, le succès était encore problématique en 1869. C'est alors que le curé Labelle, avec cette force de conviction et cette foi dans l'avenir qui sont les meilleurs gages du succès, mit l'épaule à la roue..."

"Qu'avons-nous vu, continuait plus loin M. Nantel, depuis 1876 surtout (c'est-à-dire depuis la construction du chemin de fer Montréal-Saint-Jérôme) ? Au delà de vingt paroisses ont été fondées sur les bords de la "Rouge" et dans les environs de la "Mattawa" et une quinzaine de "missions" sont en plus en voie de formation. D'étape en étape, on se rendit d'abord, à vingt-quatre lieues de Saint-Jérôme, jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois, puis au Nomingue, et enfin, l'année dernière, on enjamba jusqu'à la "Kiamika", qui est devenue un centre d'attraction pour le trop-plein de nos comtés du sud, Beauharnois, Laprairie et Chambly... Le mouvement de colonisation s'est étendu par toute la province, où il a poussé racine profonde et vigoureuse. Il s'est popularisé dans nos grandes villes et a atteint jusqu'à nos centres canadiens des Etats-Unis. Même en Europe, on s'en occupe sérieusement, et il nous est venu des vieux pays déjà plusieurs colons d'une haute valeur morale et d'un ap-

point précieux sous le rapport financier. L'oeuvre de la colonisation est désormais une oeuvre nationale, et c'est à M. Labelle qu'on le doit surtout. Il a joué et joue d'ailleurs un rôle prédominant dans toutes les sphères... Législation forestière, chemins de fer, industries, agriculture, mines, géologie, sciences abstraites, théologie, philosophie, histoire, littérature, tout lui est familier... Il en parle avec une aisance et une volubilité qui étonnent les spécialistes... Et puis, à combien d'événements de notre vie nationale n'a-t-il pas été mêlé ?..."

"Le *Chemin de fer de Saint-Jérôme* s'est trouvé de trop petites dimensions pour occuper toute l'activité du curé. Il lui a fallu le *Chemin de fer du Nord*, puis le *Pacifique*... Nos cantons du nord, les bords de la "Rouge" et ceux du lac Nominigou ne lui ont pas non plus suffi. Il a voulu se rendre jusqu'à la "Gatineau", jusqu'au lac Témiscamingue... Ce sont là les limites de la province... Eh ! bien, il ira plus loin. Son chemin de fer, parti de Saint-Jérôme, devra un jour, après avoir traversé tout le nord de l'Outaouais et de ses affluents, aller se souder au chemin du Pacifique lui-même. Est-ce assez ? Non. Il lui faut un champ plus vaste encore. Ce seront les immenses territoires du Nord-Ouest canadien. Ayant travaillé si fortement au succès du Pacifique, il se croit tenu — puisque son pays le lui demande — de travailler maintenant à remplir les solitudes que ce chemin traverse en les peuplant de colons. On comprend dès lors l'importance de sa mission en Europe..."

"Le gouvernement fédéral a donc confié au curé Labelle la mission officielle d'aller chercher et trouver des colons pour l'établissement des vastes terres du *Far West*, où se débatteront peut-être un jour les destinées de notre pays canadien. Il va convier à venir chez nous ce surplus de population qui encombre les vieux Etats d'Europe et qui trouverait à s'établir si au large sur nos riches domaines. Il s'adressera à la France, à la Belgique, à la Suisse, partout où il existe des populations de langue française, laborieuses et honnêtes, en état de constituer une saine immigration au Canada..."

M. Nantel insistait ensuite spécialement sur les motifs et les raisons qu'avaient les Français de France, qui voulaient quitter leur pays, à venir préférablement chez nous, soit du point de vue économique, soit même du point de vue sentimental. Puis, il faisait éloquentement appel à leur coopération. "Le France autrefois, écrivait-il, avec ses soldats et ses apôtres, nous a envoyé ses artisans et ses agriculteurs. Les uns et les autres ont fait germer chez nous un peuple de croyants et de patriotes, qui sont restés de vrais fils de la France chevaleresque et laborieuse. Nos territoires de l'Ouest, ce sont des Français qui les ont découverts et explorés les premiers, ce sont des Français qui les ont habités d'abord. De vastes espaces y attendent encore le colon. Pourquoi d'autres Français ne viendraient-ils pas y établir

leur foyer et y chercher le bien-être et la sécurité?... Ces territoires, ils nous appartiennent, ils sont nôtres au premier titre. Pourquoi n'y prendrions-nous pas à tout le moins notre part d'héritage? Mais, pour nous Canadiens, réduits à nos seules forces, la tâche est trop lourde. Nous avons tant à faire! Nous avons à nous maintenir dans Québec, à nous fortifier dans Ontario et au Manitoba, à reprendre en Acadie le rang qui nous est disputé, à assurer notre situation dans le nord des Etats-Unis... Les descendants des 60,000 abandonnés de 1760 ne peuvent suffire seuls à cette tâche surhumaine... C'est pourquoi M. Labelle, l'un des plus fiers enfants de la jeune France, s'en va vers la vieille France. Il personnifiera là-bas, dans sa remarquable individualité, les travaux de notre passé et les aspirations de notre avenir. Il est chargé d'aller porter un appel à notre ancienne mère-patrie au profit d'une noble cause, d'une cause qui n'est pas particulière au Canada seulement, mais qui, dans les circonstances où notre pays se trouve placé, devient une oeuvre internationale et de haute portée économique..."

"C'est une tâche difficile, continuait toujours M. Nantel, que celle que le curé Labelle entreprend là, sans aucun doute. Mais, s'il est quelqu'un qui est capable de la mener à bonne fin, c'est lui. Nul n'est mieux au courant que le curé de Saint-Jérôme des besoins et des conditions de la colonisation canadienne. Il a fait ses preuves et il s'impose à tous par sa compétence autant que par son dévouement bien connu. Dès 1879, l'archevêque de Saint-Boniface au Manitoba, Mgr Taché, le pria de s'intéresser à la colonisation du Nord-Ouest. Depuis ce temps, M. Labelle n'a pas cessé de s'occuper de la question. Il s'est tenu en relation avec les autorités sociales les plus sûres à consulter sur ce sujet, au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. Mgr Taché et ses collègues dans l'épiscopat de l'Ouest vont le seconder de toutes leurs forces. L'un de nos compatriotes du Manitoba les plus distingués, M. Bernier (futur sénateur), vient d'écrire à M. Labelle une lettre magnifique au sujet de sa mission. Pareillement, il reçoit de France de précieux encouragements. Le 21 janvier dernier, M. Claudio Janet, ce français ami de notre pays et si dévoué à tout ce qui nous est cher, lui écrivait que la crise agricole que subit l'Europe occidentale lui permettra probablement d'y recruter deux sortes de colons : 1° de jeunes gentilshommes français qui ont quelque capital et ne savent qu'en faire — 2° des paysans des régions montagneuses de la France, de la Belgique et de la Suisse, qui songent à émigrer..."

La *Minerve* de Montréal reproduisit quelques jours plus tard cet article du député de Terrebonne (28 février 1885) et le rédacteur de ce journal, M. Joseph Tassé, député et futur sénateur, ajoutait : "Inutile de dire que nous partageons pleinement l'opinion de

M. Nantel au sujet du prêtre éminent dont il s'agit, de ce grand patriote et de ce véritable apôtre, à qui la nationalité et la religion sont redevables déjà de tant de grandes oeuvres. Nos meilleurs souhaits accompagnent en Europe M. Labelle, qui va s'occuper là-bas de cette cause de la colonisation qui lui tient si fort au coeur. Nous sommes sûr qu'il sera bien accueilli et compris, en France et en Belgique, de tous ceux qui s'intéressent ou peuvent s'intéresser à notre pays. Sous la forme toute simple, sans apprêt et sans déguisement, négligée même, de ce bon prêtre-défricheur, plutôt habitué à la vie rude des forêts qu'au raffinement des salons, les vrais observateurs découvriront vite l'homme de sens, de jugement et de tact, que notre population canadienne a appris depuis longtemps à apprécier et à vénérer..."

Nous avons précédemment suivi M. Labelle et M. Proulx dans ce voyage en Europe de 1885. Mais, en racontant leurs allers et venues, nous n'avons fait qu'effleurer au passage le travail du grand apôtre pour l'oeuvre de l'émigration à promouvoir vers notre pays, nous proposant d'y revenir à son heure. Nous y voici maintenant.

Au retour de leur rapide excursion en Italie, en avril 1885, et alors que le curé Labelle s'occupait, avec un succès de plus en plus marqué, de se créer des relations, tout en cultivant celles qu'il entretenait déjà dans le meilleur monde, M. Proulx, son secrétaire, publia à Paris une brochure, où il exposait ce qu'il appelait le "plan" du curé Labelle venu en Europe pour amorcer un courant d'émigration vers le Canada.

"Bon nombre de personnes qui s'intéressent au Canada nous ayant demandé des renseignements sur la mission du curé Labelle en France et sur ses travaux en faveur de la colonisation déjà exécutés en notre pays, écrivait M. Proulx, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de réunir en brochure quelques articles parus chez nous, dans divers journaux et revues, au sujet de l'oeuvre de celui que nous appelons au Canada l'apôtre de la colonisation... A ces témoignages extérieurs, j'ai ajouté quelques pages qui donneront, comme dans un programme clair et précis, les projets que le curé Labelle se propose de réaliser, au cours de son présent voyage en Europe, dans l'intérêt de notre pays d'abord et aussi dans l'intérêt de ceux qui voudront bien favoriser de leur personne ou de leur argent son oeuvre de la colonisation au Canada."

Les articles de journaux ou de revues que reproduisait la brochure, nous les connaissons déjà. Il y avait cet article du député Nantel, que nous venons d'analyser, puis *L'homme d'une idée*, et *Le roi du nord*, dont nous avons parlé au début du chapitre quatrième et quelques autres. Ce qui nous intéresse davantage pour le moment, c'est le "plan" du curé Labelle. La citation que nous allons

faire des pages de M. Proulx qui l'exposent est peut-être un peu longue, bien que nous ayons l'intention de la résumer et de la condenser. Mais, nous ne nous en excusons pas. C'est pour nous le moyen le plus pratique de montrer à nos lecteurs le curé Labelle à l'oeuvre, de leur faire voir quelles étaient ses idées et comment il entendait mener ses projets à bonne fin.

"Jusqu'ici, écrivait M. Proulx, les efforts du curé Labelle dans son travail de colonisation se sont concentrés surtout, au sein de la population canadienne-française, dans la vallée de l'Ottawa. Aujourd'hui sur les invitations pressantes de ses nombreux amis, étendant le champ de ses opérations, il embrasse dans le cercle de ses sollicitudes le Manitoba et le Nord-Ouest, tout comme la province de Québec, et il vient en Europe offrir à ceux qui se sentiraient disposés à émigrer au Canada, ou à placer des capitaux dans l'oeuvre de la colonisation canadienne, les directions et les conseils de sa longue expérience."

"Notre grand chemin de fer, le Pacifique-Canadien, construit au coût de près d'un milliard de francs, qui relie les côtes de l'Atlantique à celles du Pacifique, entre en opération sur tout son parcours au mois d'août de cet été. Il ouvre au défrichement d'immenses étendues de prairies prêtes à recevoir la charrue. A cette occasion, le gouvernement du Canada convie les émigrants de tous les pays à profiter des facilités d'établissement qu'il est disposé à leur assurer. M. Labelle, agissant au nom de ce gouvernement, sous la direction du haut commissaire canadien à Londres, sir Charles Tupper, et du commissaire canadien à Paris, l'honorable Hector Fabre, s'adresse aux populations de l'Europe centrale, de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Alsace-Lorraine, pour les inviter à prendre leur part de cet héritage, offert au monde entier, et à poser avec nous, sur cette terre vierge de l'Amérique, les bases d'une grande nation..."

M. Proulx rappelait ensuite ce qu'était notre situation, comme groupe ethnique, au Canada, sous l'égide de l'Angleterre, de quelles libertés nous jouissions, sans service militaire, avec, dans la province de Québec, le code de lois peut-être le plus perfectionné du monde, comment chez nous la vie et la propriété étaient en sûreté mieux que nulle part ailleurs. Il insistait sur les avantages que trouveraient, au milieu de frères et de compatriotes de même foi et de même langue, dans nos provinces de Québec et de Manitoba, les familles françaises catholiques.

"Les familles à l'aise, continuait-il, qui, fatiguées des instabilités actuelles de la politique européenne, veulent chercher un état de société plus stable et plus tranquille, peuvent se procurer, chez nous, dans les environs de nos grands centres, ou dans des établissements nouveaux à demi défrichés, de bonnes propriétés, à des prix moins

élevés qu'en Europe qui leur rapporteront facilement des profits annuels de cinq ou six pour cent. Quant à ceux qui n'ont pas les ressources suffisantes pour acheter une ferme, en tout ou en partie, et qui veulent se tailler, pour eux et leurs enfants, une large propriété à même la forêt, notre province de Québec, au lac Témiscamingue ou au lac Saint-Jean, dans la vallée de l'Ottawa ou dans celle du Saint-Maurice, dans nos cantons de l'Est ou dans notre Gaspésie, offre à leur choix des millions et des millions d'acres de terre. Notre province de Québec, en effet, est grande comme la France et les deux tiers de son territoire sont encore à défricher. Et il en est de même au Manitoba. En plus, l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard peuvent offrir des avantages à peu près analogues."

"Pour toutes ces régions, le prix de nos terres, de vingt à soixante centins l'acre, n'est que nominal... et les conditions d'achat sont libérales et faciles à remplir. Ces conditions sont celles-ci : on paie un cinquième comptant et le reste en quatre versements annuels égaux, avec intérêt à six pour cent ; on prend possession dans les six mois et aussi résidence, par soi-même ou par un représentant, pendant au moins deux années consécutives ; enfin, on doit défricher et mettre en culture environ dix acres par cent acres pendant les quatre premières années et construire une maison habitable de seize pieds sur vingt..."

Quel est le petit propriétaire français, se demandait ensuite M. Proulx — parlant toujours au nom du curé Labelle — possesseur de six à dix mille francs, et destiné peut-être à végéter toute sa vie au milieu de la concurrence européenne, qui, dans ces conditions, ne peut pas se procurer, pour lui et pour chacun de ses enfants, une terre de trente à quarante hectares, où, avant dix ans, si son travail est prudent et sage, il arrivera à l'aisance, sinon à la richesse ?

Le secrétaire de M. Labelle parlait ensuite du Manitoba et du Nord-Ouest canadien. Il disait : "Craignez-vous le labeur un peu rude du défrichement de la forêt ? Venez au Manitoba ou dans l'Ouest canadien. Là, sur une étendue de trois cents lieues, de vastes prairies sont prêtes à recevoir la charrue. Ce sont les régions agricoles les plus fertiles du monde, éminemment propres à l'élevage des bestiaux. Le sol est riche, profond, noir, composé d'argile ou de marne, reposant sur un sous-sol de glaise épaisse et dure. Pendant des années, il n'a pas besoin d'engrais, sa fertilité est inépuisable et il convient spécialement à la culture du blé... Et ces belles terres, ajoutait M. Proulx, ne coûtent presque rien. Si vous achetez du Pacifique-Canadien, le long de sa ligne de chemin de fer, vous payez dix francs l'acre, et encore, si vous vous engagez à mettre immédiatement en culture, la compagnie vous fera des réductions et

vous accordera des facilités de paiement toutes spéciales. Si vous prenez plutôt un *homestead*, plus loin, sur les terres de la couronne, vous n'aurez à déboursier que cinquante francs pour cent soixante acres. La seule condition qu'y met le gouvernement, c'est que vous habitiez, par vous-même ou par un représentant, votre propriété pendant trois ans et que vous en cultiviez une certaine partie. De plus, vous avez droit, de préférence à tout autre, d'acheter, au prix de huit à dix francs l'acre, les cent soixante acres de terre qui sont attenantes à votre *homestead*... Tout jeune homme de 18 ans, s'il demeure encore avec son père, a droit aux mêmes avantages..."

En somme, au Manitoba et dans l'Ouest, soutenait M. Labelle par la plume de son secrétaire, s'il faut un peu plus de capital disponible pour commencer, le rendement est plus prompt et plus considérable. La brochure insistait ensuite sur les avantages d'un établissement d'orphelinat agricole au Canada, soit dans Québec, soit au Manitoba, et M. Proulx invitait les divers instituts de France ou de Belgique, qui voudraient tenter de semblables fondations, à venir voir chez nous avant de fixer leur choix. M. l'abbé Proulx s'arrêtait longuement à réfuter l'éternelle objection de la rigueur de notre climat et montrait fort bien que, dans le Québec et dans l'Ouest, cette rigueur même de nos longs hivers n'était pas sans avoir ses avantages.

"Ce n'est pas seulement aux agriculteurs, continuait-il, que nous nous adressons, mais aux capitalistes également. A ceux qui hésitent à exposer leurs fonds sur le marché monétaire de l'Europe actuellement si craintif, notre Canada offre des placements sûrs et rémunérateurs dans l'exploitation de ses forêts inépuisables ; dans les opérations d'un commerce qui a à son service la quatrième flotte du monde et un réseau de chemin de fer de plus trois mille lieues ; dans l'achat de débentures gouvernementales ou municipales et de parts de banque tout à fait solides ; dans la construction de lignes de chemin de fer subventionnées par l'Etat ; dans la mise en valeur de nos mines de phosphate, de fer, de cuivre, d'argent, d'or, d'amiante ou de charbon ; dans nos sociétés de prêt ou de crédit foncier... et aussi dans nos *Sociétés de colonisation*, qui émettent des parts..."

"Nos *Sociétés de colonisation*, insistait-il, ont pour but d'aider le colon indigène ou l'émigrant d'Europe qui n'a pas les moyens de s'établir par lui-même. Voici comment on procède. Ou bien la société achète la terre pour la revendre au colon, qui la rembourse plus tard en payant un intérêt de six pour cent, ou encore elle prête une certaine somme d'argent qui est hypothéquée sur une propriété à laquelle le colon a déjà donné de la valeur, ou enfin elle s'occupe des industries accessoires — chemins, moulins, manufac-

tures ou maisons de commerce — que fait naître nécessairement la création d'un village nouveau. Ces placements d'argent échappent aux risques de l'agiotage et ils sont sûrs et solides comme le sol sur lequel ils reposent. Les terres ainsi obtenues du gouvernement à des conditions faciles acquièrent, en effet, après quelques années de défrichement et de culture, un accroissement de valeur tel que, souvent, ils ont décuplé et même centuplé le prix d'achat..."

Ces tableaux que brossait la plume alerte de M. Proulx, sous la dictée du curé Labelle sans doute, étaient peut-être plus beaux que nature. L'apôtre au cœur ardent est toujours un peu un avocat qui plaide. Dans leur ensemble, on peut l'écrire encore après quarante ans, ils étaient fidèles. Et puis, le curé et son secrétaire n'oubliaient pas non plus les considérations d'ordre moral et sentimental. L'état bien équilibré de notre société politique au Canada, les mœurs tranquilles et honnêtes de nos populations leur permettaient de garantir aux futurs colons qu'ils trouveraient chez nous une vie paisible et des placements de leurs capitaux qui seraient à l'abri de toute surprise et de toute violence. "La colonisation française, écrivait M. Proulx, se fait au Canada, sous les auspices de la religion. Au milieu de la forêt, ou dans la prairie immense, on élève une chapelle. C'est le centre commun autour duquel nos immigrants catholiques se groupent de plus ou moins loin. On retrouve là le clocher, les cérémonies religieuses et les consolations spirituelles du village natal. Dans les premiers temps d'un séjour loin de son pays, qui sont naturellement plus pénibles, on ressent moins, grâce à la chapelle, les durs ennuis de l'éloignement. D'autre part, c'est un fait d'expérience que la colonisation par le clergé est celle qui réussit le mieux. Est-ce que, en Algérie par exemple, ce n'est pas la seule qui ait eu un succès durable ? Eh ! bien, dans notre pays, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Le clergé ne coûte presque rien, il rapporte beaucoup et il ne meurt jamais. Une fois le curé mort, on le remplace — *uno avulso, non deficit alter.*"

Voilà, en somme, quel était le thème que développait le curé Labelle dans ses nombreux discours et allocutions. Ajoutez à cela qu'il se tenait autant que possible à la disposition de tous ceux qui désiraient avoir des renseignements. Parce qu'il était un convaincu, il devenait facilement persuasif et convaincant. *L'homme d'une idée*, et le *roi du nord*, en Europe comme au Canada, restait bien l'apôtre de son oeuvre.

"Notre climat, disait-il, et M. Proulx le consignait dans sa brochure, mais c'est sans contredit le plus salubre de l'Amérique du Nord. Nous ne connaissons aucune fièvre quelconque, aucune maladie épidémique. La nature de notre sol, la sécheresse de l'air, l'absence totale de brume, un soleil qui luit presque continuellement,

tout contribue à faire de notre pays le séjour d'un peuple sain, vigoureux et propère. La petite colonie française venue sur nos bords il y a deux siècles a pu prendre racine, faire souche, se développer rapidement, se doubler tous les vingt-huit ans et donner naissance à une population forte et pleine d'avenir qui compte aujourd'hui plus de deux millions d'âmes. Trouvez-moi dans le monde un climat sous les bénignes influences duquel s'est produit un tel accroissement, un tel déploiement d'expansion et de vigueur ?"

"En hiver, il fait froid, c'est vrai, disait encore M. Labelle. Mais, nos maisons sont construites pour résister au froid. Nous avons des poêles ou des systèmes calorifères qui nous permettent d'entretenir la température que nous voulons. Le bois dans la province de Québec et le charbon dans l'Ouest ne manquent pas, et ces combustibles sont à la portée de toutes les bourses. Quand vous sortez au grand air, la mode du pays vous fait vêtir de pardessus en laine ou en fourrure qui vous tiennent au chaud contre les bises les plus piquantes... On souffre plus du froid en Europe, avec des maisons qui ne sont chauffées que par un feu de cheminée, et encore parcimonieusement, qu'on ne souffre chez nous... Et puis, la saison des neiges, pour le Canadien, c'est l'époque du repos, des promenades en carrioles, des visites et des amusements... C'est le temps le plus agréable de l'année !... Cette épaisse couche de neige, qui recouvre notre sol quatre ou cinq mois, le protège, le repose et le féconde. Elle lui est en quelque sorte, quand vient le dégel, comme une véritable inondation du Nil. Au printemps, la végétation se produit avec une vigueur et une rapidité de croissance que l'on ne connaît pas ailleurs. Nos routes d'hiver nous fournissent de grandes facilités pour le hâlage du bois hors de la forêt, pour le charriage des engrais sur les fermes, pour le transport des produits vers les grands marchés... En été, Québec jouit de la température de Toulouse, Montréal de celle de Marseille et Winnipeg de celle de Paris..."

Encore un coup, tout cela est bien un peu peint en beau et quelques ombres conviendraient dans ces tableaux. Mais qui pourrait reprocher au curé Labelle d'avoir ainsi su plaider sa cause avec un joyeux optimisme ? D'ailleurs, s'il ne disait pas tout peut-être, tout ce qu'il disait était vrai, et rarement la dérision des fameux "arpents de neige" de Voltaire ne fut mieux relevée et mieux vengée.

Le curé et son secrétaire s'occupaient en même temps, dans les milieux influents, d'organiser la délégation dont il était question dans la lettre à l'honorable M. Pope que nous avons lue plus haut. Le 26 avril, M. Proulx écrivait, au nom de M. Labelle, à sir Charles Tupper à Londres. Après avoir rappelé les considérants de cette précédente lettre au ministre de l'Agriculture, il ajoutait : "Si cette affaire d'une délégation au Canada de citoyens importants d'Europe peut s'arran-

ger, le meilleur temps pour en profiter serait sans doute celui de l'inauguration solennelle de la ligne du Pacifique-Canadien en août prochain. Nous devrions en conséquence voir dès maintenant à choisir et à recruter les membres de cette délégation de façon à ce qu'elle soit très représentative et convienne sous tous les rapports. C'est pourquoi M. le curé Labelle prend la liberté de demander au haut commissaire à Londres si le gouvernement d'Ottawa serait disposé à solder les dépenses de trois ou quatre délégués importants, dont la parole et l'opinion autorisées auraient chance de faire impression parmi les populations rurales de France et de Belgique, s'ils entreprenaient à leur retour de publier des relations de leur voyage montrant les avantages que le Canada offre aux immigrants..."

On n'a pas retrouvé à Ottawa de documents faisant connaître quelle suite le gouvernement donna à cette proposition. Mais il paraît vraisemblablement qu'on y répondit avec faveur, au moins partiellement. Nous le verrons tantôt, en effet, et nous l'avons d'ailleurs déjà vu, le curé Labelle devait ramener avec lui au Canada une très importante délégation.

Cette brochure de l'abbé Proulx, que nous avons largement citée, tout en la condensant et en la commentant, elle s'intitulait, on s'en souvient, *Le Canada, le curé Labelle et la colonisation*. Naturellement, elle fut bientôt distribuée et répandue dans les milieux français et belges. Les résultats ne furent pas lents à se manifester. Nombre de gens, et de toutes les classes de la société, vinrent aux informations. Les pièces que le curé occupait dans son modeste hôtel de la Cité-du-Retiro à Paris ne désemplissaient pas aux heures de bureau et même en dehors d'elles. Quand M. Labelle était en course, comme par exemple quand il alla, dans la première quinzaine de mai, assister à l'exposition d'Anvers en Belgique, M. Proulx répondait à sa place. On voulait savoir dans quelles conditions il fallait être pour émigrer, où il convenait d'aller se fixer au Canada, ce qu'on devait faire en arrivant dans ce pays lointain. Le curé avait réponse à tout. Au mois de juin, il se persuada qu'une nouvelle brochure, qui répondrait à toutes ces demandes et à toutes ces questions, serait bien utile et sauverait du temps. Son diligent secrétaire reprit la plume et *Le Guide du colon* parut. Il répondait surtout à ces deux questions d'ordre général : qui doit émigrer et où faut-il émigrer.

Qui doit émigrer ? *Le Guide du colon* répondait : le petit propriétaire qui constate qu'il végétera toute sa vie en Europe et qui pourra au Canada, moyennant un modique avoir, acquérir et exploiter une belle propriété ; le propriétaire en dette qui voit chaque année les intérêts qu'il paie manger son capital, que celui-là règle ses dettes et qu'il parte avec les débris de sa fortune, il se referra au Canada ; le père d'une famille nombreuse qui établira au pays neuf

avec une relative facilité tous ses enfants ; le cadet de famille qui ne peut soutenir son rang ici et qui pourra là-bas recommencer sa vie ; les orphelinats agricoles qui se placeront très avantageusement dans les vastes terres du pays canadien ; l'homme qui a de la fortune et qui craint les fluctuations et les périls du marché monétaire européen ; le capitaliste, l'industriel, le commerçant qui veulent bien placer leurs capitaux... A tous ceux-là, pourvu qu'ils soient intelligents au travail, économes et persévérants, le pays nouveau du Canada offre d'incontestables avantages. Les ouvriers des divers métiers, disait encore *Le Guide du colon*, les charpentiers, les maçons et les menuisiers auront de la concurrence au Canada. Ce sont des cultivateurs ou des agriculteurs qu'il faut surtout à notre colonisation. Les simples artisans devront plutôt, au moins dans les premiers temps, louer leur labeur et se mettre aux gages de quelque fermier. Quant aux hommes de profession, avocats, médecins, notaires, commis, clerks de bureau ou journalistes, qu'ils sachent que les carrières libérales sont encombrées dans les villes canadiennes et qu'ils n'émigrent pas sans s'être assuré d'avance quelque situation. Qui ne voit que ces conseils du *Guide du colon* étaient sages autant que précis. En fait, beaucoup de ceux qui ne les ont pas suivis ont eu dans la suite à le regretter.

Où faut-il émigrer, se demandait en deuxième lieu *Le Guide du colon* ? Et, comme il s'adressait surtout à des gens de foi catholique et de langue française, il précisait : dans Québec d'abord, où l'on retrouvera sa foi, sa langue, ses mœurs et ses lois ; ensuite au Manitoba, où il en sera de même (c'était avant les lois spoliatrices de 1890) et où, en plus, les terres sont prêtes à être labourées ; dans le Nord-Ouest aussi (aujourd'hui l'Alberta et la Saskatchewan), où l'on peut se tailler de vastes propriétés, à même l'immensité des prairies, pour la culture ou l'élevage ; ou encore dans la Colombie-Anglaise, sur les bords de l'Océan Pacifique, au climat plus doux... Enfin, ajoutait *Le Guide du colon*, les portes de toutes nos provinces sont grandes ouvertes, celles de l'Ontario comme celles du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard... Oui, mais le ton même de la brochure indiquait nettement que les préférences du curé étaient pour Québec et pour Manitoba, et c'est vers ces deux provinces principalement que, dans ses conversations, il s'efforçait de diriger les colons catholiques et français. Pareillement, dans ses discours et allocutions en public, c'est surtout du Manitoba, de Québec, de son "nord" à lui, qu'il parlait. Comment aurait-il pu en être autrement ?

Il nous semble bien, par tout ce qui précède, que, au cours de ce premier voyage en Europe de 1885, le curé resta complètement l'homme de son oeuvre, le colonisateur et l'apôtre.

Quels furent les résultats ou les conséquences de ce voyage ? Ils furent multiples et considérables. Ce n'est pas peut-être qu'il ait recruté lui-même et amené avec lui au pays un grand nombre de colons. Il a fait mieux, il a créé un mouvement qui s'est accentué plus tard et nous a valu nombre de concitoyens de première valeur et surtout peut-être des capitaux. On se souvient, nous l'avons dit en racontant sa carrière, qu'il revint en août 1885 de France au Canada, ainsi qu'il se l'était proposé, en ramenant une délégation de Français et de Belges, une soixantaine au moins, parmi lesquels se trouvaient des personnages éminents, des penseurs et des économistes, des représentants de la finance et des journalistes distingués.

Le 16 août, à bord du *Damara*, en vue d'Halifax, il écrivait à M. le député Alphonse Nantel: "Enfin, j'arrive à Halifax.... Je vous envoie ci-incluse la liste des délégués français. Vous verrez qu'elle compte par elle-même, malgré la rapidité avec laquelle il a fallu préparer ce voyage. Je pense avoir fait mon devoir envers mon pays. J'aurais désiré faire plus, mais le temps m'a manqué. Je laisse au gouvernement à compléter le travail de ma mission et à en assurer le succès s'il le désire sincèrement. J'ai organisé une *Société de colonisation* en France, à la tête de laquelle est M. Onésime Reclus... Nous en avons fixé le siège pour le Canada au Témiscamingue aux applaudissements de Mgr Lorrain qui juge ce mouvement avec l'excellent coup d'oeil qu'on lui connaît... Toute la délégation a hâte d'aller à Saint-Jérôme... Il faudra faire les choses avec autant d'éclat que possible car, comme vous le savez, noblesse oblige..."

Ces Messieurs de la délégation française visitèrent et étudièrent notre province. Plusieurs d'entre eux, conduits par M. Labelle, se rendirent au Manitoba et dans l'Ouest. Ils se firent ensuite, comme l'avait prévu le curé, les champions des intérêts canadiens en France et en Belgique. Ce nous fut sûrement un puissant appoint de prospérité et de progrès dans les années qui suivirent.

Le 10 septembre 1885, à l'occasion du passage dans l'Ouest de quelques-uns des principaux membres de cette délégation franco-belge, amenée au pays par le curé Labelle, le journal *Le Manitoba*, de Saint-Boniface, publiait cette note de rédaction: "Il nous est bien agréable de souhaiter la bienvenue à ces touristes distingués. Leur qualité de citoyens français et la position qu'ils occupent dans le monde social et dans leurs sphères respectives nous fait regarder comme une bonne fortune leur passage au milieu de nous. Ils viennent visiter nos plaines, en étudier les ressources, se rendre compte aussi de l'importance et de la qualité des gens qui y vivent. Nous avons confiance que, au milieu des divers peuples qui se partagent l'immense Nord-Ouest, le groupe canadien-français, sa vitalité, sa fidélité aux traditions qui leur sont chères à eux comme à nous, le rôle

qu'il joue déjà dans la Confédération seront l'objet de leur sympathique attention... Ces Messieurs viennent étudier les avantages réels qu'offre notre région à l'émigration française. Ils veulent connaître sa valeur comme champ d'opérations commerciales et de placements. Ils tiennent à se rendre compte par eux-mêmes, afin de renseigner ensuite leurs compatriotes. Quelques-uns d'entre eux sont des autorités en science économique. Leurs écrits, nous le savons, parviendront à la connaissance de la France entière et même au delà... Les Français, comme l'on dit dans la province de Québec, ce sont nos gens... Que ceux-ci soient les bienvenus parmi nous!" Le journal saluait ensuite spécialement la présence du curé Labelle, dont le nom disait-il, est synonyme de dévouement et de patriotisme, au milieu des délégués venus d'outre-mer.

Nous citons cette note, parce qu'elle dit fort justement ce qu'étaient ces délégués français et belges et ce qu'on pouvait en attendre. L'année suivante, l'un d'eux, M. Georges Demanches, un journaliste réputé, écrivait au futur sénateur Bernier, à Saint-Boniface: "Ce voyage de soixante Français, arrivant d'un bloc au Canada, n'a pas eu seulement pour résultat de faire éclater une fois de plus la sympathie des Canadiens français pour l'ancienne mère-patrie. L'une de ses autres conséquences a été de faire mieux connaître le Canada en France. J'ai le regret de dire, en effet, que bien peu de Français jusque-là avaient une idée même approximative de ce que pouvait être le Canada... Notre voyage et les correspondances que huit d'entre nous ont adressées aux grands journaux de Paris ont redoublé la curiosité qu'avaient précédemment excitée les écrits de MM. de Molinari, Gerbié et autres. Nous avons soin maintenant de l'entretenir, cette curiosité, par nos relations et nos causeries particulières, par nos conférences et nos publications... Vous voyez, cher Monsieur, que nous ne vous oublions pas... Je vous le dis avec plaisir, car je crois que la meilleure preuve d'amitié que nous puissions vous donner, c'est de vous faire connaître..." Ajoutons que c'est ce même M. Demanches qui devait organiser, en 1890, une nouvelle délégation française — celle du Club Alpin — dont nous parlerons plus loin, dans Québec et au Manitoba.

Tout récemment, en mars 1929, M. le député Jules-Edouard Prévost, de Saint-Jérôme, nous écrivait à nous-même à ce sujet les remarques judicieuses que voici: "Le travail du curé Labelle pendant ses cinq mois en Europe en 1885 n'a pas consisté à recruter directement des émigrants colons, bien qu'il en soit venu plusieurs à la suite de son voyage. Mais il nous fit surtout connaître. Il intéressa à notre pays, en particulier à notre province, des Français et des Belges, qui étaient là-bas à la tête des affaires et dirigeaient l'opinion: des journalistes, des écrivains, des géographes, des économistes, des

banquiers, des industriels, des négociants et des capitalistes... Il est peut-être assez difficile, après quarante ans, de préciser ce que fut le résultat immédiat de cette délégation qui vint avec lui au Canada à l'été de 1885. Il y a là tant de choses impondérables quoique très réelles. Mais, il est certain que des relations plus étroites et plus fructueuses s'établirent dès lors entre la France et la Belgique d'une part et le Canada de l'autre. Plusieurs familles de là-bas vinrent se fixer ici et surtout les capitaux français et belges affluèrent au Canada. De retour chez eux, les délégués firent en faveur de notre province et de notre pays une propagande qui nous fut très profitable... Comme prêtre et comme patriote le curé Labelle s'est efforcé d'intéresser au Canada, en particulier à la province de Québec, les deux pays où il croyait trouver le plus de sympathie, la France et la Belgique. Il n'a peut-être pas provoqué une émigration très forte, parce que ces pays ont peu d'émigrants. Mais il a sûrement établi un courant qui n'existait pas auparavant, courant léger d'émigration, courant plus prononcé de capitaux et d'échanges commerciaux..."

C'est là, croyons-nous, ce qu'il faut retenir. Le curé Labelle en Europe avait vraiment continué l'oeuvre d'apôtre de la colonisation à laquelle il avait voué sa vie au Canada depuis 1868 en nous faisant mieux connaître et en nous créant des sympathies.

De retour au pays, une fois "ses" délégués repartis pour l'Europe, l'infatigable M. Labelle se remit à sa tâche accoutumée. Toujours curé de Saint-Jérôme et ne laissant pas de s'occuper, quand il était là, de l'administration de sa paroisse et des intérêts spirituels de ses ouailles, il reprit avec le "fidèle Isidore" ses courses de visites ou d'explorations vers le nord, qui se peuplait de plus en plus. De nouveau, il remonta les rivières en canot, sillonna les lacs, parcourut les forêts et escalada les montagnes. Cette grande et belle nature le fascinait toujours. Il ne se lassait pas de l'admirer. Et puis, il aimait ses colons, comme un père ses enfants. Il se plaisait à les visiter, à les réunir à l'église ou par petits groupes, à leur parler, à les encourager, à leur raconter les péripéties de son grand voyage, à leur faire des comparaisons, à leur avantage naturellement, entre leur situation, pénible sans doute, mais pleine de promesses, et celle de tant de gens de France, de Belgique ou d'Italie, qui peinent sur un petit lopin de terre sans espoir de s'agrandir jamais. Aux prêtres missionnaires, assez nombreux maintenant, fixés dans ces régions, qui faisaient là son oeuvre et celle de Dieu pour le plus grand bien de la patrie, il portait aussi, et, avec quel coeur, ses encouragements et ses consolations. Jamais évêque en visite pastorale ne fut accueilli avec plus d'égards et plus de respect filial que ne l'était le curé-apôtre par tous ses confrères et par leurs fidèles. Entre temps, de nouveaux postes se créaient et la colonisation progressait. A ces centres qui se for-

maient et à tous ces colons. il fallait des accommodations, des chemins dans les bois, des chemins de fer encore.

Pour tout cela, M. Labelle recommença également à fréquenter les couloirs des Chambres à Québec et à Ottawa. On le revit, le bon colosse à la figure si franche et à l'ardeur jamais lassée, auprès des députés et des ministres, tenace et éloquent, plaçant la cause du colon et demandant des subsides. Le 21 décembre 1885, il écrivait à M. le député Alphonse Nantel: "Au milieu de l'agitation du pays (c'était au lendemain de l'exécution de Riel), je poursuis mon oeuvre de la colonisation, parce que je suis convaincu que là est la force et la gloire de la nation et même, pour l'avenir, le salut de notre race. Le Canada est trop grand pour une seule nation, il n'est pas trop vaste pour un peuple composé d'individus d'origines diverses. En attendant cet avenir, que nous désirons beau et prospère, faisons connaître notre pays par des articles de journaux, par des brochures, par des conférences, par des rapports commerciaux. Nous n'avons qu'à gagner, en nous faisant connaître. Tous les jours, je reçois des lettres de France. J'y réponds toujours, quand ce ne serait que pour la propagande. Mais, cela m'oblige à une correspondance très active et très étendue. Qu'importe, c'est pour la cause du pays !..."

Ainsi qu'il le disait, le pays était à ce moment sous le coup d'une vive agitation. Après l'exécution de Riel en novembre 1885, nous l'avons vu dans un chapitre précédent, les événements politiques s'étaient compliqués. Les élections d'octobre 1886 changèrent l'administration de la province. Mercier devint premier ministre en janvier 1887. Qu'importe! Le curé allait de l'un à l'autre. Il était, lui, au-dessus de la politique. Il ne voyait et ne voulait qu'une chose: l'aide au colon, le progrès de la colonisation. Ses sociétés de colonisation fonctionnaient de mieux en mieux à Montréal et à Ottawa. Autant qu'il le pouvait, il assistait à leurs réunions régulières. Les Pères Jésuites se distinguaient toujours parmi ceux qui l'assistaient avec zèle par leur prédication dans les paroisses des villes et des campagnes. Le Père Nolin avait maintenant succédé au Père Resther pour ce noble labeur et ses quêtes donnaient de beaux résultats. "Ça marche, ça marche!", disait le curé.

En mai 1887, il adressait à Mgr Fabre un nouveau rapport officiel des activités de la *Société de colonisation* de Montréal. "Le théâtre de nos opérations, écrivait-il, s'étend désormais, dans le nord de Montréal, sur une largeur de trente lieues jusqu'à cent et cent vingt milles dans les profondeurs. Qui pourrait calculer la valeur de ce *back country* pour la prospérité et la richesse future de la grande ville? J'ai vu des colons partir de Saint-Jérôme pour aller, sur la "Lièvre", à cinquante lieues au nord, n'ayant pour tout véhicule que l'humble traîneau ou la charette. Quelles que soient les difficultés

des chemins, la longueur de la route et l'éloignement des centres, on n'hésite pas à aller se fixer dans les contrées nouvelles. Trente milles d'établissements se comptent sur les deux côtés de la partie supérieure de la "Lièvre" sans même un chemin carrossable. Il y a là soixante-dix milles de bonne terre, d'un sol sans roche et de qualité supérieure. C'est une plaine, de la "Rouge" à la "Lièvre", de trente-quatre milles de large, sur soixante de profondeur..."

Le curé entrait ensuite dans nombre de détails (1), il rendait hommage au zèle et au dévouement de ses principaux collaborateurs: à l'abbé Therrien à Preston, à l'abbé Saint-Laurent à Arundel, au curé Ouimet à Saint-Jovite, au Père Leblanc à La-Chute-aux-Iroquois, "ainsi nommée parce que naguère plusieurs Iroquois ont perdu la vie dans la belle chute de vingt pieds de profondeur qu'on voit là", au Père Martineau à Nominungue, au curé Thibeau à Sainte-Agathe, aux Pères de Montfort, aux fondateurs de grandes fermes dans ces régions, les Lacoste, les Beaubien, les Massue, les de Bellefeuille, les Nantel, les Dawes, les Lanthier, les d'Halewyn et les Saint-Michel, "ces deux derniers des meilleures familles de France".

Ce rapport détaillé, sur lequel il n'y a pas lieu d'insister davantage, le curé Labelle le faisait suivre de considérations d'ordre général qu'il convient, croyons-nous, de reproduire ici au complet, parce que rien ne saurait mieux faire voir où en était la colonisation du nord en 1887.

"Pour compléter le réseau des grands chemins de colonisation dans cette partie du pays, écrivait-il, en outre de ceux qui longent la "Nation" et la "Rouge", il en faudrait d'autres tout le long de la "Maskinongé" et de la "Lièvre". Deux artères qui partiraient, l'une du canton Archambault jusqu'à la ferme d'en haut, l'autre depuis Saint-Donat jusqu'à la "Mattawa", avec des routes transversales qui les relieraient, formeraient comme les reins du grand corps de la colonisation dans ces contrées. Les côtes viendraient ensuite tout naturellement. On peut dire que les rivières sont déjà comme des demi-routes. Aussi, est-ce sur leurs bords, et près des lacs qui les alimentent, parce que les communications ne sont pas insurmontables, que nos colons se placent de préférence. C'est là le secret des établissements rapides de la "Rouge" et de la partie supérieure de la "Lièvre". La confection d'un chemin de fer à travers ce pays, qui viendra bientôt, sera d'une utilité considérable pour cette vaste région qui n'a pas de rivière navigable. C'est alors que la colonisation *marchera* ! Nos compatriotes des Etats-Unis reviendront sur le sol natal et nous béniront. Nous garderons mieux nos campagnards à la vie agricole. Ce seront autant de bienfaits pour la nation..."

(1) Voir ce rapport officiel, dans la *Semaine religieuse* de Montréal — No du 21 mai 1887.

"A ce propos, ajoutait le curé, une pensée m'a toujours frappé. Si une épidémie ravageait notre population au point de conduire trente ou quarante mille personnes chaque année au cimetière, que de sacrifices ne ferions-nous pas pour enrayer le fléau! S'il ne manquait que de l'or et de l'argent pour nous procurer le remède à ce mal, que de trésors nous épuiserions pour nous l'assurer! Eh! bien, l'émigration aux Etats-Unis, c'est, pourrait-on dire, comme un cimetière pour notre race. Que de bras, que d'intelligences, que de travail et de profit sont, par elle, perdus pour nous, comme si nous les portions au cimetière!..."

"Beaucoup a été fait dans le nord, disait-il encore, mais il reste beaucoup à faire. Notre *Société de colonisation* de Montréal, depuis sa fondation en 1879, a distribué déjà, en argent ou en effet, au delà de quarante mille piastres. Notre loterie nationale commence aussi à donner des résultats. Le bénéfice du dernier tirage nous a permis d'acheter et de distribuer onze cloches pour nos chapelles de nouvelles paroisses. C'est déjà bien. Continuons et faisons mieux encore.

"Je dois ajouter, terminait le curé Labelle, que je ne puis plus m'occuper de colonisation avec les ardeurs de ma jeunesse d'autrefois, car je commence à vieillir. Je suis heureux de constater, d'autre part, que notre *Société de colonisation* entrevoit des jours meilleurs. Dans ces circonstances, je passerais volontiers à un autre, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, le manteau d'Elie."

Remarquons au passage que le curé patriote avait le style énergique et qu'il cultivait aisément l'image expressive. Ce grand corps de la colonisation dont il montre les reins et les côtes fait vraiment belle figure. Observons surtout que sa grande préoccupation, dans ses travaux de colonisateur, c'était de garder le Canadien à son pays en attachant l'habitant au sol. Notons enfin qu'il se sentait vieillir et que, selon son mot, nouvel Elie, il souhaitait trouver bientôt un Elisée, pour lui passer son manteau. Mais, sur ce dernier point, la Providence allait en décider autrement.

Le curé Labelle était, en effet, un trop bon soldat au service de la cause de la colonisation pour qu'on le relevât de sa faction. Il allait plutôt être promu à un grade supérieur. Nous l'avons raconté au chapitre troisième de ce livre, alors que nous exposions au lecteur les diverses péripéties de la carrière de notre héros, Mercier, qui avait pris le pouvoir à Québec, en janvier 1887, et créé à cette même session un ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dont il s'était réservé d'être lui-même le titulaire, appela, l'année suivante, en mai 1888, le curé Labelle au poste de sous-ministre ou — ce fut son titre officiel — d'assistant-commissaire de ce département de l'Agriculture et de la Colonisation. Sans hésiter, nous l'avons dit, M.

Labelle accepta et se mit à l'oeuvre. Désormais, tout en restant curé de Saint-Jérôme, et avec l'autorisation de son supérieur hiérarchique, Mgr Fabre, cela va de soi, il vécut en grande partie à Québec, et y fut, au témoignage d'un haut fonctionnaire qui l'a alors bien connu, que nous avons également rapporté, un chef de département ponctuel, attentif et zélé.

Que fit-il, dans ce poste de confiance, pour l'agriculture, pour la colonisation, pour le rapatriement des nôtres et pour l'immigration? Le rapport officiel qu'il adressait à son ministre, M. Mercier, à la fin de décembre 1888, va nous dire au moins ce qu'il voulut faire.

Après avoir constaté que la province de Québec est essentiellement agricole, ce qui lui assure un degré élevé de vitalité et de bonne santé, et que c'est le devoir du gouvernement de favoriser l'agriculture par tous les moyens en son pouvoir, afin de la rendre payante et attrayante, après avoir remarqué aussi que nos bons habitants, pour la plupart, sont trop attachés aux "vieilles routines" et que plusieurs d'entre eux n'ont pas assez observé que la terre toujours cultivée de la même façon s'épuise à la longue et ne donne plus le même rendement, le curé assistant-commissaire ou sous-ministre se déclarait heureux de voir qu'on commençait à adopter un meilleur système de rotation et des procédés d'engrais plus modernes et il écrivait qu'il se proposait, au nom du gouvernement, d'encourager cet excellent mouvement. "J'espère, disait-il, répandre les connaissances dont notre peuple a besoin, en poussant à un meilleur fonctionnement nos cercles agricoles et nos sociétés d'agriculture, en faisant donner des conférences et en améliorant nos écoles, en voyant à une plus grande diffusion du *Journal de l'agriculture* et en créant, parmi les cultivateurs, une classe d'honneur qui serait comme le sénat de l'agriculture." On peut voir là l'annonce de ce qu'on a appelé l'ordre du mérite agricole, qui a donné de si importants résultats. "Je compte, ajoutait-il, sur le bon exemple des fermes d'Oka et d'Arundel. Les religieux qui dirigent ces établissements sont les mêmes hommes qui ont créé en France, à Belle-Fontaine et à Saint-Laurent-sur-Sèvres, ces célèbres métairies que tout le monde admire. Pourquoi n'auraient-ils pas des succès semblables chez nous?" M. Labelle parlait ensuite des progrès de l'industrie laitière, dont il fallait se réjouir et qu'il convenait d'accélérer encore, de l'élevage des bestiaux et de l'amélioration de la race chevaline. En deux mots, il se proposait d'encourager nos agriculteurs, de les instruire et de les orienter de plus en plus vers les bonnes méthodes qui ont fait leurs preuves.

Parlant en second lieu de la colonisation, le curé sous-ministre insistait sur son importance en notre pays et pour notre race. "Notre influence dans les Chambres législatives, disait-il, dépend de notre accroissement par la colonisation. Chaque pas que nous faisons en

avant dans la forêt, par le défrichement, est une conquête qui fortifie nos droits, nos institutions et nos lois. "Emparons-nous du sol" est un motto qui devrait être écrit en lettres d'or au-dessus de la porte de chacune de nos maisons. Négliger cette oeuvre de la colonisation, ce serait détruire ce qu'ont fait glorieusement nos ancêtres et porter un coup fatal au pays." En retardant d'ouvrir nos terres incultes, affirmait-il encore, nous avons contribué plus qu'on ne le pense à l'émigration des nôtres aux Etats-Unis. Il reconnaissait cependant que la colonisation avait prospéré en ces derniers temps, grâce aux chemins construits dans la forêt vierge par le gouvernement. Mais, il fallait continuer. Le véhicule par excellence de la colonisation, selon lui, c'était le chemin de fer, "qui change la face d'un pays comme par enchantement," et c'est fort juste.

Nous pouvons distinguer dans le nord, continuait le curé, quatre grandes zones qui offrent de vastes territoires à coloniser : la vallée du Témiscamingue, la vallée de l'Ottawa, celle du Saint-Maurice et celle du lac Saint-Jean, et il parlait successivement des unes et des autres, comme aussi des Cantons de l'Est, de la vallée de la Métapédia et de la Gaspésie. Il se réjouissait de ce que partout des chemins de fer étaient déjà en opération ou au moins en construction. "Le gouvernement voit d'un bon oeil toutes ces entreprises de chemin de fer, concluait-il, puisqu'il octroie des terres et de l'argent pour les faire réussir. Lorsque ces voies ferrées seront terminées, des millions et des millions s'ajouteront à la richesse nationale. C'est alors, pourvu qu'on ne veuille pas tout faire à la fois et que l'on procède avec mesure et graduellement, que la colonisation, prenant un essor inouï, nous grandira dans le présent et assurera notre avenir."

Dans ce même rapport toujours, le curé sous-ministre exposait sa manière de voir au sujet du rapatriement des Canadiens des Etats-Unis et de l'immigration étrangère à solliciter et à favoriser. Citons au complet ces considérations marquées au coin du bon sens et d'une portée si pratique, comme d'ailleurs tout ce que disait et écrivait le curé Labelle.

"Les Canadiens qui sont fixés aux Etats-Unis peuvent être classés en trois catégories: ceux qui sont riches ou vivent dans l'aisance, ceux qui sont nés aux Etats-Unis et sont accoutumés à la vie des manufactures, ceux enfin qui sont des cultivateurs nés au Canada et pleurent la patrie qu'ils ont quittée. Quant aux deux premières classes, nous les recevrons toujours à bras ouverts, mais il ne serait pas prudent de les déranger de leurs occupations lucratives ou d'une situation auprès de laquelle celle du défricheur paraît dure. Ce sont des frères qui perpétuent là nos traditions avec honneur et qui ont toujours une grande place dans notre coeur. Quant à la troisième classe, elle a droit aussi à notre affection et nous ne devons pas ou-

blier ses désirs de nous revenir. C'est pourquoi nous envoyons des agents aux Etats-Unis qui ont charge d'inviter ces Canadiens à rentrer au pays, en leur signalant les avantages que va nous donner l'extension des chemins de fer dans nos terres colonisables."

"L'immigration nous est pareillement nécessaire. Notre mission, en qualité de Canadiens, c'est de peupler ou d'établir toute l'étendue de notre *Dominion*, c'est-à-dire la moitié de l'Amérique septentrionale, où il y a place pour une nation de cinquante millions d'hommes. La province de Québec seule est à peu de chose près aussi grande que la France, et c'est à peine si un quinzième de son territoire est peuplé. Le nom canadien flatte mon oreille et il réjouit mon âme, quand je pense au passé, au présent et à l'avenir. Toutes les nations de l'Europe se sont ainsi formées, au cours des siècles, de races et de peuples divers, qui, avec le temps, sont devenus homogènes sous un même nom, tout en gardant les traces typiques de leur origine. Voyez, par exemple, l'Angleterre et la France... Or, il nous est impossible d'établir rapidement notre immense pays et de profiter de ses magnifiques ressources par notre seule force vitale et sans faire appel, comme l'ont fait les Etats-Unis, au surplus des populations des pays d'Europe. Nous le pouvons d'autant mieux que bon nombre de ces Européens, même parmi les riches, sont fatigués des crises périodiques qui chassent la paix et le bonheur de leurs foyers et sont tourmentés par les inquiétudes que font naître les révolutions, les guerres et les grèves, et que, d'autre part, notre Canada leur offre un des meilleurs champs du monde pour placer leurs capitaux en sécurité, pour exercer leurs aptitudes et leurs talents dans le commerce, dans les arts et métiers et surtout dans les nobles travaux de l'agriculture, pour jouir enfin d'une vie calme, paisible et heureuse. Voilà pourquoi, nous nous occupons activement d'immigration européenne. Je dois ajouter que le succès couronne nos efforts et que l'argent que nous dépensons là est bien placé... Les subsides que nous accorde le gouvernement dans ce but devraient même être augmentés... Au reste, nous recherchons la qualité plutôt que la quantité chez nos immigrants et nos agents ont soin d'inviter à venir chez nous ceux-là surtout qui peuvent disposer d'un petit capital et se proposent de l'employer à l'agriculture."

Voilà quelles étaient les idées ou les projets d'ordre général du curé Labelle, quand il accepta d'entrer comme sous-ministre dans l'administration Mercier. C'était très clair et net et, évidemment, de haute portée pour l'avenir de notre pays. Il est à remarquer, en plus, qu'en consentant à coopérer avec le gouvernement, ce n'est pas lui qui acceptait le programme de Mercier, mais que c'est Mercier qui faisait sien le programme du curé. Le 11 mai 1888, M. Labelle écrivait à l'un de ses meilleurs amis, le seigneur Globensky, de Saint-Eus-

tache: "L'honorable M. Mercier voulant mettre à exécution le plan adopté par nos *Sociétés de colonisation* et m'ayant demandé mon concours pour l'aider dans cette entreprise, je n'ai pas pu lui refuser mes services sans me renier moi-même. Il adopte toute ma politique provinciale (de colonisation), qu'il trouve sage et favorable et cela à un haut degré... Mon chemin de fer est plus assuré que jamais..."

Ce chemin de fer, on sait déjà ce qu'il était, ou plutôt ce qu'il devait devenir, dans l'esprit du curé. Si ses idées au sujet des grands intérêts de l'agriculture, de la colonisation, du rapatriement et de l'immigration, dans la province et dans le pays, étaient claires et nettes, ainsi que nous venons de le voir, ses projets de chemin de fer dans "son nord" ne l'étaient pas moins, et il ne les perdait pas de vue. Quelques semaines avant d'être sous-ministre, le 29 février 1888, il écrivait à son ami et collaborateur Arthur Buies une longue lettre à ce propos, qui est bien significative et qui va nous permettre de saisir toute sa pensée. Après avoir félicité Buies de ses travaux pour l'épuration de la langue française et de la "guerre" qu'il faisait aux barbarismes et aux anglicismes, après lui avoir aussi une fois de plus exprimer son désir de voir bientôt publier le livre qu'il était à écrire sur la vallée de l'Ottawa (*L'Outaouais Supérieur*, qui parut en 1889), il lui parlait ainsi de son chemin de fer :

"Parlons de notre chemin de fer. Notre charte, mon cher Buies, nous donne droit de l'étendre jusqu'au Témiscamingue. La ligne doit passer par les meilleures terres des Laurentides. Je préfère mon nord au Nord-Ouest, mais je dois reconnaître qu'il est plus difficile à coloniser, parce qu'il faut d'abord le défricher. L'avenir quand même lui appartient. Ce chemin de fer devra, après avoir touché les grands lacs de l'Ontario, se prolonger par le nord du Népigon jusqu'à Winnipeg, en rasant les lacs Manitoba et Winnipeg. Il continuera ensuite par la Saskatchewan jusqu'à Saint-Albert pour finir à l'Océan Pacifique. Ce sera un Grand-Tronc-Pacifique qui, par la rivière Mattawa, se soudra au réseau du district de Québec. On verra ensuite toutes les principales rivières de Québec mises en communication avec ce Grand-Tronc par les chemins de fer. La "Gatineau", la "Lièvre", la "Nation", la "Rouge", la "Nord", le "Saint-Maurice" et autres seront longés par les chemins de fer."

"Comme il faut commencer par le commencement, je m'occupe actuellement des chemins de fer, que je regarde comme assurés, de la "Gatineau", de Saint-Jérôme et des Basses-Laurentides, avec les embranchements projetés du lac Saint-Jean. Beemer est le maître de la compagnie de la "Gatineau" et de la nôtre. Il possède la majorité des actions ou la plus grande partie du capital investi dans ces entreprises. Par conséquent, il est le maître des octrois des deux compagnies. Il a déjà dépensé cinquante mille piastres pour notre chemin

de fer et il continue les travaux. Il a acheté récemment quatre mille tonnes de lisses. Il doit se rendre jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois et c'est son intention de marcher toujours en avant. Cet été, il va faire quarante milles. Il ne lui en restera plus que trente à faire l'autre année. Vu l'argent qu'il a déjà dépensé, c'est son intérêt de finir au plus tôt ces soixante-dix milles. Après cela, on fera une petite pause. Puis, on se dirigera de là vers la rivière Gens-de-Terre pour aller rejoindre la vallée sud de l'Ottawa. On prolongera jusque-là le chemin de la "Gatineau". Enfin, de l'embouchure de la Gens-de-Terre on pourra facilement pénétrer dans cette belle plaine qui se trouve en arrière de la source de la "Lièvre". Le gouvernement fédéral nous octroie, par statut, un subside de cinq mille cent vingt-six piastres par mille pour nous rendre jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois et les ministres de Québec ont décidé de nous accorder cinq mille piastres par mille avec, en plus, cinq mille acres de terre... Nous avons en mains l'ordre en conseil (de Québec) qui a été adopté en août dernier et l'on nous promet de tout régulariser par une loi à la prochaine session. Ce n'est pas tout. J'ai négocié avec la Banque du Peuple. Beemer, comme garantie collatérale, lui donne ses octrois de tant par mille, et la banque avance l'argent nécessaire pour chaque dix milles de chemin à faire. Est-ce assez?— Wyse a l'intention de se mettre de la partie. Il demande pour s'en mêler le contrôle du chemin et ne veut pas sans cela fournir d'argent. Mais Beemer est prêt à le lui accorder. Humainement parlant, notre chemin de fer jusqu'à La-Chute-aux-Iroquois est assuré et je crois qu'il en est de même pour le chemin de la "Gatineau".

"Un jour, mon cher Buies, notre chemin de fer de Saint-Jérôme ira rejoindre celui du lac Saint-Jean, et Montréal, à cause de sa position géographique, aura le commerce des trois quarts de la région des Laurentides. Je ne crois pas qu'il y ait un chemin de fer au monde qui ait plus d'avenir et qui soit plus important pour la race française. Il devient naturellement comme le débouché pour la colonisation des trois quarts de la province. A vingt lieues de Montréal, il "branchera" au nord-ouest et au nord-est, comme par deux immenses bras, pour tout saisir et entraîner sur son parcours. Le nord lui appartiendra. Avec le temps, les lieux, les circonstances, la nature des choses, tout cela se fera! Mais, j'en laisserai une partie à faire à nos descendants. Avant de mourir, je veux donner à ce projet une poussée tellement forte qu'elle vaincra tous les obstacles, en dépit de la sottise des hommes qui est toujours plus à craindre que leur intelligence. La ligne du Grand-Nord, déjà commencée, qui se rend à New-Glasgow, se poursuivra jusqu'à Sainte-Julienne, et, plus tard, jusqu'à Québec, par des raccordements au réseau du Saint-Maurice et du lac Saint-Jean, et, d'autre part, de Saint-Jérôme à Lachute (Argenteuil).

Ce sera un chemin très prospère, le "Tronc" qui fera affluer les produits de l'agriculture et de l'industrie des Laurentides vers les grands marchés de l'est et de l'ouest par la voie la plus courte. Il développera immensément les pouvoirs d'eau que fait jaillir la descente des Laurentides et aucune ligne parallèle ne pourra lui être opposée, les chaînes de montagnes se dirigeant du sud au nord. Ce qu'il y a à craindre, c'est que tout le monde veuille avoir son chemin de fer à la fois, ce qui serait un moyen de n'en avoir nulle part. En passant chacun son tour, tous auront leur part. Il faut bien que les premiers passent les premiers..."

Sans être un expert en ces difficiles questions de géographie et de construction ferroviaire, et tout en nous reconnaissant profanes entre les profanes, il nous semble bien permis de constater une fois de plus que le curé Labelle voyait grand.

"J'ai un charte pour le chemin de fer du nord, avait-il écrit précédemment à son ami le seigneur Globensky (août 1887), qui nous permet de nous rendre jusqu'au Témiscamingue. Je me propose de prolonger cette ligne, par le nord du Népigon, jusqu'à Winnipeg et plus loin encore. C'est une grande idée qui réussira avec le temps, parce qu'elle n'est que le développement naturel du pays. J'ai sous la main dans Beemer l'homme qui peut graduellement mener à bonne fin cette grande entreprise..."

Evidemment, ceux-là se sont étrangement trompés qui se sont imaginé que le curé Labelle bornait son ambition à coloniser quelques terres rocheuses le long de la "Rouge". Il voyait beaucoup plus loin et beaucoup plus haut. Mais, il fallait bien commencer par tracer la voie en plaçant là aussi des colons, dont le sort après tout ne fut jamais lamentable, et dont plusieurs auraient mieux réussi s'ils eussent suivi, à propos d'élevage par exemple et d'industrie laitière, les avis et les conseils du curé.

Dans ces lettres que nous venons de lire, il est question de M. Beemer, de M. Wyse et aussi, à plusieurs reprises (nous n'avons pas eu à rapporter ces passages-là) de M. Onésime Reclus. Disons en quelques mots ce qu'étaient ces personnages. Beemer, si nous ne faisons pas erreur, était un important industriel canadien-anglais, grand constructeur de chemins de fer, dont le crédit était solide, et sur lequel M. Labelle, qui était avec lui en relations assez fréquentes, put largement compter, comme on l'a vu. Bonaparte Wyse, citoyen français, allié à la grande famille des Bonaparte, était un ingénieur célèbre, l'auteur même des plans du canal de Suez et de celui de l'isthme de Panama. Malheureusement, il était franc-maçon, et certains de nos journalistes ne voulaient pas, à cause de cela, ainsi que le disait le curé avec une pointe de mauvaise humeur, "qu'il fasse du bien au Canada"... M. Labelle l'avait connu en Europe et il s'était

lié avec lui à propos de colonisation. Mais leurs relations, croyons-nous, n'eurent pas de suites pratiques. Onésime Reclus, citoyen français également, frère d'Elisée Reclus, et comme lui géographe renommé, à qui l'on doit, entre autres volumes littéraires ou scientifiques, *La terre à vol d'oiseau* (1877) et *La France et ses colonies* (1886-1889), que M. Labelle avait connu par Rameau de Saint-Père lors de son voyage de 1885, était devenu son ami tout dévoué. Les explorations du curé dans les régions du nord intéressaient beaucoup, semble-t-il, ce géographe curieux de s'instruire. Nous avons sous les yeux cinq ou six lettres d'Onésime Reclus, qu'on a retrouvées dans les papiers d'Arthur Buies et qu'on a bien voulu nous communiquer, adressées au curé Labelle en 1886, 1887 et 1888, qui sont bien typiques. Reclus traite le curé avec une familiarité déconcertante, l'appelle "mon vieux", "mon gros", ce qui ne paraît pas d'un goût très sûr. Mais, il lui dit des choses qui ne sont pas banales au sujet de ses travaux de colonisateur. Nous ne croyons pas utile à notre récit de rapporter ici tous les propos du célèbre géographe et ce serait d'ailleurs trop long. L'une de ces lettres n'a pas moins de dix-huit pages! Citons seulement deux extraits qui donnent une idée du genre.

"Comment se fait-il, écrit Onésime Reclus à son ami le curé, en septembre 1886, que, faisant un *ranch* qui n'est qu'une base pour la future colonisation canadienne, vous vous mettiez tellement au sud, à la frontière des Etats, en infidélité flagrante avec votre titre de roi du nord? C'est sans doute parce que vous ne faites pas tout ce que vous voulez. Pour ma part, j'ai peur de tout ce qui est trop près des *Yankees*. J'aime mieux dix *Canayens* au nord, au très haut nord, que cinquante à côté de l'oncle *Sam* et de son vaste pays, où ils finissent par aller faire un four..." En novembre 1888, quand le curé est devenu sous-ministre, nous lisons encore, sous la plume de Reclus, à son adresse, cette phrase qui serait à encadrer: "Le vrai patriotisme n'est pas celui des orateurs de la Saint-Jean-Baptiste, c'est celui du pionnier dans la forêt, celui du prêtre qui cimente la paroisse à ses débuts, celui de Labelle quand il envoie des familles dans le bois debout! Travaillez, Mercier et vous, tant que vous pourrez, à ce que j'appelle souvent la seule chose nécessaire (la colonisation). Ainsi vous aurez fait votre devoir. Pour moi, simple soldat de la cause, je ne demande qu'à rester ignoré..."

Mais, ce sont là plutôt des à-côtés de la question qui nous occupent, sur lesquels nous n'avons pas à insister. Nous avons vu quels étaient les projets du curé en acceptant d'entrer dans l'administration Mercier. L'important pour l'histoire serait de bien préciser jusqu'où il a pu les réaliser. Le chemin de fer, qu'il désirait tant, a fini par se construire jusqu'à Mont-Laurier, pas aussi loin qu'il l'aurait voulu. Mais, à sa mort, la ligne n'allait guère plus loin que Saint-

Jérôme. Elle ne s'est rendue à Sainte-Agathe qu'au mois de juillet 1892 et à La-Chute-aux-Iroquois (Labelle) qu'au mois d'octobre 1893. S'il eût vécu encore quelques années, il est assez vraisemblable que le terminus ne serait pas aujourd'hui à Mont-Laurier seulement. D'ailleurs, nous l'avons dit à la fin du chapitre troisième de ce livre, le curé sous-ministre fut loin de faire pour ses colons tout ce qu'il aurait voulu. Les exigences politiques furent parfois plus fortes que sa volonté et le dominèrent jusqu'à un certain point. Les marchands de bois n'entendaient pas se laisser enlever leurs privilèges, et ils étaient puissants, il fallait compter avec leurs votes et leur influence auprès des politiciens. "Le curé Labelle avait raison, mais il aurait voulu aller trop vite, nous écrivait ce haut fonctionnaire du temps dont nous avons évoqué le témoignage. Sa grande oeuvre ne se trouve pas à Québec, elle est au nord de Saint-Jérôme, où elle est indiquée par tous les clochers des églises qu'il a fait bâtir." Soit, admettons-le, partiellement au moins. Il n'en est pas moins vrai qu'il a fait quelque chose, étant sous-ministre, et même beaucoup, pour ses colons, et nous allons le démontrer.

Dans une lettre à son ami et collaborateur Arthur Buies, qui n'est pas datée, mais que son contexte indique comme ayant été écrite en 1888, quand M. Labelle fut devenu sous-ministre, il exposait les griefs qu'on avait contre les marchands de bois et contre la loi qui les protégeait, et il montrait comment il avait fait appel à l'énergie de l'honorable M. Duhamel, alors commissaire ou ministre des Terres de la couronne. "Depuis longtemps, écrivait-il, les colons se plaignent de la sévérité des lois du département des Terres de la couronne. Les hommes de dévouement qui ont embrassé la cause de la colonisation, avec une sainte ardeur, pour l'amour de Dieu et de la patrie, déplorent ces ukases qui arrivent de temps à autre et gênent la libre expansion du pays . . . Je n'ose pas dire à qui la faute, mais il est certain que, depuis 1874, notre législation penchait du côté du marchand de bois, et cela jusqu'en 1883, alors que l'on fit de nouvelles réserves qui eurent pour effet d'étouffer peu à peu la colonisation. Ces réserves mettaient, pour ainsi dire, la corde au cou du colon et présentait l'autre bout au marchand de bois qui n'avait aucun scrupule à se faire bourreau quand ses intérêts le demandaient... Nombre de Canadiens ont pris la route des Etats parce que des agents du gouvernement, en certaines régions, leur suscitaient trop de difficultés, quand ils voulaient se choisir un bon lot. Je suis certain que Jean Rivard pourrait nous énumérer plus d'un fait sur ce point! Le colon était trop souvent considéré par le marchand de bois comme un accapareur intempestif du domaine public. On généralisait quelques abus qui pouvaient se produire de la part des colons — où ne s'en glisse-t-il pas? — et on donnait de fausses impressions au départe-

ment des Terres de la couronne... La vallée de l'Ottawa est aux mains de ces vautours de la forêt, qui persécutent le colon sous le spécieux prétexte de protéger le bois et qui couperaient d'un seul coup toutes nos richesses forestières s'ils trouvaient à qui les vendre. Et pourtant le colon aide le marchand de bois beaucoup plus qu'on ne le croit. Il le dispense d'entretenir des établissements dispendieux, en produisant de quoi nourrir et alimenter ses employés, il loue ses services pour la coupe des billots à des conditions moins onéreuses que d'autres, et c'est tout profit pour le marchand. On commence à comprendre cette utilité de la colonisation pour l'exploitation de la forêt... Cette déplorable législation a certainement contribué à pousser beaucoup de nos gens à l'émigration aux Etats-Unis, qui est une plaie nationale. De pauvres colons exaspérés étaient même prêts, pour trancher la question, à mettre le feu dans les bois! Il est temps que l'on remédie à tout cela et que l'on se protège contre la rapacité de certains marchands et même de certains agents qui vivent de notre argent et nous causent de grands torts. Il incombe à l'honorable M. Duhamel, que M. Mercier a placé à la tête du département des Terres de la couronne, de nous faire une bonne législation qui concilie en même temps les intérêts du colon, du marchand de bois et du gouvernement. M. Duhamel est un homme d'énergie, qui a le bras solide, et il est bien disposé en faveur du colon. Il faut le seconder, tous, le mieux que nous pourrons. Dans tous les cas, l'avenir paraît plus rassurant. J'ai raison de croire que nos ministres vont porter remède à ce mal qui aurait fini par nous être fatal... Que nous servirait d'ailleurs de construire des chemins de fer si nous ne les utilisons pas d'abord dans l'intérêt public, qui doit être au-dessus des intérêts particuliers? Ce serait semer d'une main pour arracher de l'autre..."

Malheureusement, nous n'avons pas pu retrouver les mémoires officiels que le curé Labelle a dû présenter aux ministres pour obtenir cette importante réforme. Nous avons déjà expliqué que rien n'a été conservé, à ce sujet, dans les archives des départements des Terres de la couronne ou de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec. C'est regrettable autant qu'étonnant, mais c'est un fait. Cependant, nous avons une couple de lettres du curé-ministre, d'octobre et de novembre 1890 (à son retour de son deuxième voyage en Europe), adressées à un médecin et à un curé du nord, qui montrent que M. Labelle avait obtenu, dès 1888, une loi nouvelle, qui corrigeait heureusement, au moins en partie, l'ancienne loi, trop défavorable au colon. Ces deux lettres disent à peu près la même chose. Il nous suffira ici d'en analyser une. Nous choisissons celle que le curé écrivit à son confrère. On va voir qu'elle est assez explicite et même plutôt rude, c'est-à-dire bien dans la manière de M. Labelle quand il n'était pas content.

Québec, 29 novembre 1890,

"Révérend Monsieur,

"Je suis chargé par l'honorable M. Mercier de répondre à votre requête. Il faut vous dire que votre pétition est injuste sur plusieurs points. Elle est même injurieuse pour le gouvernement qui a déployé le meilleur vouloir possible pour aider les colons, tout en conciliant avec leurs intérêts ceux des marchands de bois et de son propre revenu. — Vous condamnez en bloc la loi de 1888. Cependant, par cette loi, la réserve du pin a été abolie, vous avez droit de réserver, à votre choix, dix acres sur votre lot, et vous pouvez vendre le bois de votre défrichement. Tous ces avantages ne comptent donc pour rien? Avant l'adoption de cette loi de 1888, vous étiez étranglés par les lois et règlements des Terres de la couronne. Vous n'avez pas dit un mot, vous avez souffert cet esclavage en silence. Le gouvernement actuel montre de la bonne volonté, il brise ces lois et règlements qui vous étaient dommageables au plus haut point et vous n'en tenez aucun compte. De plus, vous demandez l'adoption d'un système qui érigerait le vol en permanence sur les terres de la couronne. Si le colon, en prenant un billet de location, a droit d'exploiter seul le bois de sa terre, comment ferez-vous pour dédommager les marchands de bois qui paient une rente annuelle au gouvernement depuis des années et des années? Combien de gens alors iront s'établir, comme colons, sur les meilleures terres des marchands de bois, sous prétexte de colonisation, quand, au fond, ce ne sera que pour exploiter le bois de pin, pour lequel le marchand aura payé des rentes au gouvernement, qui auront servi à faire les arpentages, les ponts, les chemins de colonisation et les chemins de fer. Vous dites encore qu'on dépouille les terres des colons de tout leur bois? Comment peut-on agir ainsi quand il n'y a de *flottable* que le bois de pin et l'épinette? Le bois, dans vos régions, n'a de valeur qu'à raison de l'ouvrage qu'il procure. En agissant comme vous le faites, vous reprochez indirectement au gouvernement de vous donner de l'ouvrage. — J'aimerais à connaître les noms des habitants de votre région qui ont émigré aux Etats-Unis à cause des lois des Terres de la couronne dont vous vous plaignez. Je connais ce pays aussi bien que n'importe qui et je sais que c'est là que l'émigration se fait le moins sentir. C'est ce que me disait un jour un Père Jésuite du Nominigue. — Je ne dis pas que la loi des Terres de 1888 ne puisse pas être amendée, mais il ne faut pas, pour cela, ouvrir la porte toute grande aux colons qui voudraient piller les marchands de bois. Nous reprochons aux marchands de bois d'avoir fait une pression sur le gouvernement pour obtenir des lois en leur faveur qui étaient préjudiciables à la colonisation. Aujourd'hui ce sont les colons qui demandent une loi qui leur donnerait une chance, autant que possible, d'être injustes

envers les marchands de bois qui assurent au gouvernement son plus clair revenu. — Il est bon de remarquer que, d'après les anciens règlements des Terres de la couronne, tout le bois était marchand, tandis que, d'après la nouvelle loi de 1888, le bois marchand ne comprend que quelques essences. — Voilà, Monsieur le curé, ce que j'ai à répondre à votre requête, en attendant que je considère vos demandes au sujet de l'ouverture de vos chemins, question que je n'ai pas encore eu le temps d'étudier...

(signé) A. LABELLE, ass.-com."

Cette lettre se passe de commentaires. Le brave curé du nord à qui elle était adressée, et qui, évidemment, avait fait du zèle, en eut, comme on dit, pour son argent. Mais, ce document démontre nettement que si le curé sous-ministre ne fit pas tout ce qu'il voulut à Québec, il aida au moins ses colons autant qu'il le put, et dans une large mesure.

Entre temps, on se le rappelle, le curé Labelle avait été élevé à la prélature, en juillet 1889, par le pape Léon XIII, et il avait fait, de janvier à septembre 1890, son second voyage en Europe. Il passa deux mois à Rome, de la mi-avril à la mi-juin, et séjourna en France, à Paris presque toujours, le reste du temps. Que fit-il, au cours de ces huit mois, pour son oeuvre de colonisation canadienne? Faute de documents précis, il nous est plutôt difficile de le dire exactement. Nous en savons pourtant quelque chose.

L'abbé Proulx se trouvait, lui aussi, en même temps que le curé, dans la ville éternelle, et l'abbé Herménégilde Cousineau (plus tard Mgr Cousineau, mort curé de Saint-Pascal-Baylon, à Montréal, le 13 juin 1928), qui était étudiant au collège canadien, fut souvent le compagnon de promenade de Mgr Labelle dans Rome et ses environs. Le récit de voyage de M. Proulx, paru en 1892 sous le titre de *En Europe, par ci par là*, et la correspondance de l'abbé Cousineau, que nous avons eu l'avantage de parcourir, ne nous disent presque rien du but du séjour à Rome de deux mois du prélat canadien, curé de Saint-Jérôme et sous-ministre à Québec. Il parlait de tout, et abondamment, à M. Proulx et à M. Cousineau, excepté de cela. Quelques allusions voilées seulement laissent entendre, ce qui est très vraisemblable, d'après ce que nous savons déjà, que Mgr Labelle se préoccupait discrètement de la création d'un évêché dans "son nord", avec siège épiscopal à Saint-Jérôme, dont nous avons parlé plus haut, ce qui aurait été, selon lui, un grand appoint pour pousser la colonisation. Le projet, nous l'avons dit également, n'aboutit pas pour le moment. Ce n'est que vingt ans après, en avril 1913, qu'un nouveau diocèse serait établi dans ce nord, qu'on appellerait alors en par-

tie la région Labelle, mais avec siège épiscopal à Mont-Laurier et non à Saint-Jérôme.

A Paris, où il fut reçu presque en triomphateur, le curé Labelle s'occupa activement, accomplissant ainsi les missions à lui confiées par les gouvernements d'Ottawa et de Québec, de son oeuvre de prédilection. "En passant par la France, écrivait dans l'*Univers* Auguste Rousset, Mgr Labelle ne pouvait négliger le soin des intérêts qui l'y avaient amené une première fois (en 1885), et nous savons qu'entre autres projets l'infatigable prélat canadien nourrit celui de demander encore à nos provinces les plus catholiques des familles de colons qui iront fortifier, dans son lointain pays, les descendants des anciennes familles françaises et leur prêter aide et secours pour étendre encore, dans les régions canadiennes, les meilleures traditions de la vieille patrie..."

"Il y a trois courants au Canada, disait l'un des rédacteurs du *Figaro* qui signalait *Cartier*, le courant français, le courant anglais et le courant américain... Mgr Labelle est le plus actif et le plus populaire champion du courant français. Il travaille le mieux qu'il peut à l'accroître et à le fortifier, d'abord en le maintenant dans ses traditions morales et en prêchant le mariage aux jeunes gens, ensuite en construisant des routes et des chemins de fer et en créant toute sorte d'établissements d'utilité publique et enfin en recrutant en France et dans les pays de langue française des colons qui vont défricher les terres et mettre en oeuvre les innombrables ressources du Canada, que la population indigène ne peut exploiter dans toute leur étendue, parce qu'elle n'est pas assez nombreuse... Mgr Labelle voudrait assurer la prédominance du Canada français et catholique sur le Canada britannique et protestant (c'était là trop dire, le curé Labelle ne voulait la prédominance de personne, mais seulement l'égalité des droits reconnue et respectée par tous) et il tient à prémunir la patrie canadienne contre l'annexion aux Etats-Unis. Le Canada français, c'est la France de Louis XIV, avec ses idées, ses moeurs, son langage, mais la France de Louis XIV transportée en pleine civilisation moderne, avec les lois et les inventions de cette civilisation. C'est là un phénomène unique au monde, des plus curieux et des plus intéressants, dont la France doit encourager le développement, parce qu'il s'agit de sa langue et de son influence, outre qu'elle en peut retirer des avantages matériels et, plus tard, qui sait?..."

Quoi qu'en aient pu penser ces publicistes de France — et nous pourrions multiplier à l'aise des citations dans la même note — ce n'est pas à recruter directement des familles de colons que Mgr Labelle, en 1890 comme en 1885, s'occupa surtout, mais bien à nous faire connaître, à augmenter notre crédit et à nous assurer de hautes et distinguées sympathies. Apôtre dans l'âme de sa chère oeuvre de la colonisation, il le restait toujours, et il le fut, en 1890 comme en 1885, avec un prestige agrandi et une puissance de persuasion plus

efficace encore. On n'a qu'à relire, à la fin de notre chapitre troisième, le discours de bienvenue, que lui adressait Mercier, à son retour à Québec, en septembre 1890, pour être, à ce propos, justement et parfaitement édifié.

Le curé Labelle revint de ce voyage en Europe de 1890, qui avait ainsi, comme celui de 1885, été des plus profitables à son pays et à sa province, au cours duquel on s'en souvient il était allé prier à Saint-Eloy-de-Fourques "sur les cendres de ses aïeux", en ramenant, encore cette fois, avec lui, une délégation française, organisée par M. Georges Demanches, un journaliste de renom. C'était la délégation ainsi dite du *Club Alpin*, qui se rendit jusque dans l'Ouest canadien. Ces nouveaux délégués, retournés en France, continuèrent l'oeuvre de ceux de 1885 et contribuèrent à leur tour à mieux faire connaître notre pays de l'ancienne mère-patrie. Nous n'insistons pas, pour ne pas trop nous répéter. Nous n'avons vu nulle part que Mgr Labelle ait accompagné ces nouveaux délégués dans leur voyage au Canada et dans l'Ouest. Mais il est certain qu'il s'occupa d'eux avec son zèle accoutumé et facilita leurs démarches et leurs allers et venues le mieux qu'il put. C'était encore travailler à l'oeuvre de la colonisation.

A Québec, le prélat sous-ministre reprit ses activités et les derniers mois de sa vie furent encore généreusement dépensés au service de la colonisation et de l'agriculture. Pourtant, nous l'avons dit en racontant sa vie et sa carrière, il connut en ces derniers temps des heures de lassitude, sinon de découragement. Mgr Fabre et Mgr Duhamel, les archevêques de Montréal et d'Ottawa, faisaient à Rome, au cours de cet automne, leur visite *ad limina*. La nouvelle arriva au Canada qu'il n'y aurait pas de diocèse nouveau dans le nord de Montréal avant quelques années, et, par conséquent, pas d'évêché non plus à Saint-Jérôme. D'autre part, les intentions et la bonne volonté de Mgr Labelle étaient souvent incomprises ou paralysées. Les exigences politiques le dominèrent plus d'une fois. Il en vint à offrir sa démission à M. Mercier (26 décembre 1890), que celui-ci n'accepta pas. Dans sa lettre au premier ministre, il pouvait justement se rendre le témoignage qu'il avait contribué à organiser le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à améliorer les lois des Terres de la couronne, à augmenter les octrois aux colons, à construire des chemins de fer, à répandre l'instruction dans les campagnes, à créer le mérite agricole, à donner un nouvel élan à l'agriculture, à faire mieux connaître son pays à l'étranger, à élever son crédit sur le marché financier du monde et à promouvoir à son avantage une saine immigration.

Son oeuvre cependant, autant qu'il est permis d'en juger d'après les calculs humains, n'était pas finie, et, s'il eût vécu encore une dizaine d'années, il n'y a pas de doute qu'il eût fait davantage. Nous pensons que M. Mercier avait raison de ne pas vouloir accepter sa démission. La Providence en décida autrement, et la mort vint, brusquement, le 4

janvier 1891, briser cette vie et cette carrière, qui avaient été si utiles et si glorieuses pour son pays.

Que faut-il penser de l'oeuvre du curé Labelle dans la colonisation du nord de Montréal en particulier, dans celle du Manitoba et de l'Ouest et enfin dans le progrès du pays canadien considéré du point de vue général?

Disons un mot d'abord de ce qu'il a pu faire pour la colonisation de l'Ouest canadien. Il est certain que, en 1885 et en 1890, le gouvernement d'Ottawa le chargea de s'en occuper et que Mgr Taché et les évêques de l'Ouest voyaient cela d'un bon oeil. Le curé de Saint-Jérôme, dans ses conférences en Europe et dans les brochures que publia en son nom l'abbé Proulx, recommanda plus d'une fois les régions de l'Ouest, surtout à ceux qui ne voulaient pas "défricher" dans les forêts. Des résultats pratiques ont dû s'en suivre. Nos correspondants de Saint-Boniface n'ont pas pu cependant nous donner à ce sujet beaucoup de précisions. On a même noté que, à son passage au Manitoba en 1885, il répondit à la bienvenue qu'on lui adressait et à l'appel discret qu'on lui renouvelait de s'occuper activement de la colonisation de l'Ouest en se tenant beaucoup sur la réserve. Ce qu'il voulait plutôt, semble-t-il, ce à quoi il tendait de toutes ses forces — et sa mort prématurée l'a empêché d'y arriver — c'était de rejoindre la colonisation de l'Ouest par son chemin de fer du nord, qui, dans ses prévisions, nous l'avons dit, devait un jour se rendre jusqu'à Winnipeg. "Soyez tranquille, disait-il, dès 1883, au curé Filion, de Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, je m'en vais au Nord-Ouest avec mes gens des cantons de la "Rouge" (du nord de Montréal). Les deux rivières qui portent le même nom de la "Rouge", la mienne et la vôtre, sont appelées à se joindre. Nous nous acheminons tranquillement vers les belles et fertiles régions de la baie James. Une fois là, nous nous donnerons la main." Dans une autre circonstance, le curé Labelle répéta à peu près la même chose à M. l'abbé Cherrier, aujourd'hui Mgr Cherrier. Il nous paraît donc que Mgr Labelle n'a travaillé plutôt qu'indirectement aux oeuvres du Nord-Ouest. Comme nous l'écrit M. l'abbé Lamy, de Saint-Boniface, qui a bien voulu faire des recherches pour nous: "Le curé Labelle avait probablement assez de fer au feu dans son royaume du nord de Montréal."

En ce qui concerne "son nord", c'est autre chose évidemment. Mais là encore, nous devons en convenir, les opinions se partagent. Si tout le monde rend hommage à ses intentions, à son zèle incomparable et à ses activités inlassables, tous ne s'accordent pas à lui reconnaître un succès complet.

Dans son *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, deux forts volumes, parfaitement documentés et alertement écrits, parus en 1896, le Père Alexis, de l'ordre des Capucins, écrit à ce propos (Vol. II, page 325): "La colonisation dans les cantons du nord a été relative-

ment lente et pénible. Il ne semble pas que notre génération ait le courage et l'énergie de celle qui l'a précédée. La lutte contre la forêt vierge l'épouvante, et l'on peut dire que les temps héroïques où les colons s'enfonçaient sous bois, portant sur leur dos leurs marchandises et leurs provisions, sont passés pour ne plus revenir... On vante beaucoup, avec raison, le juge Morin, le curé Labelle et les hommes courageux qui ont fondé les *Sociétés de colonisation*. Pourtant, si l'on étudie leurs oeuvres, le résultat ne semble pas répondre à leur labeur de tant d'années. Leur gloire, dans l'avenir, sera d'avoir été des précurseurs. Aujourd'hui la colonisation dépend des chemins de fer. Si le *Montréal et Occidental* était actuellement (en 1896) terminé jusqu'à Maniwaki, une foule de paroisses surgiraient comme par enchantement. Le chemin de fer, n'en doutons pas, doit être le véritable guide du nouveau colon. D'ailleurs, quoiqu'on en dise, il y a une grande différence entre la plaine du Saint-Laurent, si riche et si facile à cultiver, et les âpres régions des Laurentides. Même de l'autre côté de cette chaîne de montagnes, la terre est onduleuse, valonnée et souvent bien légère. Pendant quelque temps l'humus qui la couvre produit des moissons abondantes. Puis elle s'use, et le colon négligent qui l'a épuisée l'abandonne. Sa meilleure garantie pour l'avenir est assurément l'abondance de phosphate qui s'y trouve mêlé un peu partout."

"Le jugement que porte le Père Alexis sur le nord est assez juste, nous écrit M. le député Jules-Edouard Prévost (26 avril 1929). Depuis que le Nord-Ouest est ouvert à la colonisation avec ses vastes prairies, on se figure, au Canada, qu'aucune colonisation ne peut être faite avec profit pour l'ensemble du pays que dans d'immenses territoires propres à la culture de la terre. N'est-il pas cependant dans l'intérêt national de tirer bon parti d'autres régions, moins vastes et moins riches sans doute, mais que l'on ne peut négliger, abandonner et laisser à l'état sauvage? Du reste, dans le nord de Montréal, il y avait et il y a encore de bonnes terres et de la place pour des milliers de familles qui peuvent y vivre dans un bien-être relatif. Assurément, l'oeuvre colonisatrice y était dure à entreprendre et elle exigeait plus de travail et d'esprit de sacrifice que dans d'autres régions. Faut-il en conclure qu'on a eu tort d'ouvrir cette partie de notre province au progrès dont nous sommes aujourd'hui les témoins? Les colons héroïques qui ont pénétré les premiers dans ces montagnes ont été les précurseurs de la prospérité actuelle. Si le nord de Montréal est aujourd'hui peuplé par une majorité de Canadiens français et de catholiques, c'est au curé Labelle qu'on le doit. Ce qu'il a fait serait à faire de nos jours s'il ne l'avait accompli il y a quarante ou cinquante ans... Sans le curé Labelle, le nord de Montréal serait encore fermé et cette splendide région que l'on nomme la Suisse de la province de Québec serait encore peu connue. Seuls de courageux et persévérants colons défricheurs, comme ceux qu'il a su trouver et animer de son souffle, pouvaient ouvrir ce

pays de montagnes qu'il fallait traverser pour atteindre les bonnes terres plus au nord. En s'attachant à cette tâche, il a fait oeuvre de missionnaire autant que de colonisateur, je veux dire de missionnaire de l'idée catholique et canadienne-française. Ceux qui critiquent son entreprise l'apprécient sur une mesure trop étroite. Le curé Labelle a certainement prévu ce que "son nord" allait devenir au point de vue agricole, commercial, industriel et touristique, et il a voulu que les nôtres s'y implantent les premiers. Il savait bien, certes, que l'on ne pouvait y faire de la colonisation sur un vaste plan, comme en certaines autres parties du pays dans notre province et surtout au Nord-Ouest. Mais il savait aussi que les familles qui s'y établiraient y seraient plus heureuses que dans les quartiers pauvres des grandes villes ou dans les usines américaines. C'est pourquoi il a prêché la croisade du sol. C'est pourquoi il a enraciné dans la terre de Québec des milliers de compatriotes qui ont fondé avec courage, et sans perdre leur bonne gaieté gauloise, des foyers de familles nombreuses, dont les descendants forment la population saine et stable de nos belles paroisses du nord..."

Que voilà donc un beau plaidoyer, vrai et juste autant que vivant et ardent, bien dans la manière de ces lions du nord dont M. Prévost est le fils ou le neveu. Notre excellent ami, qui est un journaliste de carrière, a écrit depuis trente ans bien des pages. Nous doutons qu'il en ait jamais produit de plus émues et de plus fortes.

Une bonne partie de ce pays du nord, qu'on appelle la région Labelle, du nom de notre héros précisément, est devenue en avril 1913 le diocèse de Mont-Laurier, que le regretté Mgr Brunet, son premier évêque, mort le 7 janvier 1922, a d'abord administré, et qui est maintenant, depuis novembre 1922, sous la houlette pastorale de Mgr Limoges, son deuxième évêque. Eh! bien, d'après une statistique que Mgr de Mont-Laurier lui-même a bien voulu nous communiquer en avril 1929, ce diocèse compte quarante paroisses et six missions et sa population, qui n'a pas beaucoup varié depuis sept ou huit ans, est de trente-huit mille âmes, presque tous des Canadiens français. "La région, nous explique Mgr Limoges, pourrait encore se développer par la construction du chemin de fer *Amos-Mont-Laurier-Montréal*, et aussi par l'établissement très possible d'industries diverses, car les pouvoirs d'eau ne manquent pas. Grâce aux bonnes routes *Montréal-Mont-Laurier*, *Hull-Mont-Laurier*, *Buckingham-Mont-Laurier*, *Lachute-Sainte-Agathe*, *Lachute-Saint-Jovite* et *Papineauville-Nominique*, l'industrie du tourisme se développe tous les ans et rapidement. Déjà, un grand nombre de familles envahissent nos Laurentides durant la belle saison. Nous nous rendons compte que leur nombre augmente beaucoup chaque année. Il serait difficile de donner des chiffres précis quant au nombre de ces touristes et quant à la quantité de dollars qu'ils sèment sur leur passage. Mais il est certain que nos gens s'en

trouvent bien du point de vue de leur commerce et des débouchés de leurs productions. Il y a de beaux endroits de villégiature dans toutes nos paroisses et missions. Nos villages s'améliorent et progressent visiblement. Il y a même entre eux une certaine émulation. Partout, on remarque plus d'ordre et de propreté dans la construction et la tenue des maisons et des dépendances. Nos maires et conseillers municipaux tiennent de plus en plus coquets les villages qu'ils administrent dans l'intention de plaire aux étrangers et de les attirer. Dans nos campagnes, nos gens abandonnent désormais la grande culture, ce qui est très heureux, pour se donner à l'élevage et à la culture maraîchère, afin de fournir à leurs hôtes de passage, qui séjournent des mois chez nous, les primeurs des jardins, les viandes, les oeufs, la crème, le beurre et le fromage..."

N'est-ce pas là, tout simplement, comme nous le disait tantôt M. Prévost, ce que le curé Labelle avait prévu et annoncé?

"D'ailleurs, continuait M. Prévost, dans sa belle lettre du 26 avril dernier, à nous-même adressée, il convient de ne pas voir seulement et exclusivement, dans l'oeuvre du curé Labelle, la colonisation du nord de Montréal. Il n'a jamais limité ses vues et son action à cet horizon restreint. Il a fait plus et mieux que cela. Pour le juger à son mérite, il faut connaître et reconnaître sa vision générale et ses larges prévisions sur toute la province de Québec et même sur tout le Canada. Nous pourrions presque dire qu'aucun chemin de fer ne s'est construit chez nous de son temps, et depuis, qu'il ne l'ait prévu, désiré et demandé, qu'il n'en ait tracé la carte à l'avance, qu'il n'y ait travaillé avec intelligence, avec zèle et avec ardeur, soit directement, soit indirectement, par ses labeurs personnels, par ses pas et démarches, par sa propagande et par son influence. Et que dire du prestige de ses relations ici au pays ou là-bas en Europe? Que ne nous ont-elles pas valu? Que dire de son action et de son rôle comme sous-ministre à Québec, au département de l'Agriculture et de la Colonisation? Le nord de Montréal a été sans doute le théâtre immédiat de ses oeuvres d'apôtre. Mais, il est loin d'avoir été le seul champ de ses activités, de ses labeurs et de ses succès."

C'est là exactement, exprimé en meilleurs termes et avec plus d'âme que nous n'aurions su le faire, ce que nous voulions dire nous-même pour clore ce chapitre de notre modeste livre. Nous sommes vraiment heureux d'avoir pu l'emprunter à une plume aussi alerte et aussi éloquente. Pour en revenir au mot du juge Routhier, prononcé au congrès de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal en juin 1884, que nous citions au début de ce chapitre, le curé Labelle, dans son oeuvre colonisatrice, parce qu'il fut, pour sa foi et pour sa race, un apôtre convaincu et convainquant, a été, dans toute la force et dans toute la beauté du terme, un véritable conquérant. "Saluez, Messieurs, c'est un conquérant qui passe!"



CHAPITRE SIXIÈME

M. Labelle tel qu'il était

MAINTEANT que nous avons suivi le curé Labelle dans sa vie et dans sa carrière, d'année en année et presque pas à pas, au cours de nos premiers chapitres, et que, dans ceux qui sont venus après, nous avons essayé de bien montrer quel fut, de 1868 à 1884 d'abord, plus de 1884 à 1891, son magnifique travail d'apôtre-colonisateur, quelles ont été, pour ce noble labeur, ses initiatives et ses activités, jusqu'où enfin et comment il a compris, poussé et réussi son apostolat, il nous paraît intéressant et aussi utile pour l'instruction de ceux qui nous feront l'honneur de nous lire, d'étudier, au meilleur de notre connaissance, ce qu'était l'homme lui-même, dans son aspect physique et dans ses qualités intellectuelles et morales, quelles ont été les idées directrices dont il s'est inspiré et qui l'ont constamment guidé, de quel prestige il a joui ici au pays et là-bas en Europe, de quelle qualité était son éloquence, quels étaient enfin ses *tics* et ses originalités, ce par quoi chacun se distingue et se peint souvent de la façon la plus naturelle et la plus vraie. En un seul mot, dans ce chapitre, c'est le portrait du curé Labelle, tel qu'il était, que nous voudrions tenter de tracer d'une plume fidèle, sincère et impartiale.

Sans doute, ce portrait, on l'aura déjà vu, partiellement au moins, se dessiner dans les pages qui précèdent. Nous ne sommes pas sans comprendre que ce plan, que nous avons librement choisi et adopté, de n'étudier l'homme qu'après avoir raconté sa vie et son oeuvre, nous amène quasi nécessairement peut-être à nous répéter ici ou là. Mais, quand on regarde un beau tableau ou une belle statue, ne convient-il pas d'en faire le tour, ainsi que l'on dit dans le peuple, pour les examiner et les contempler sous toutes leurs faces? L'oeil de l'esprit, tout comme l'autre, a un champ de vision de sa nature limité. C'est partie par partie qu'il faut étudier la vie des hommes aussi bien que l'aspect des choses. Nous avons exposé ce que fut celle de notre héros et ce

qu'a été son oeuvre. Voyons à présent ce qu'était l'homme dans sa si particulière et si vivante personnalité. Cette méthode, qui peut avoir ses inconvénients, aura du moins l'avantage de nous permettre d'esquisser, de sa forte physionomie, une vue d'ensemble, qui achèvera, nous en avons la confiance, de le mieux faire connaître à nos lecteurs.

Nous avons personnellement assez peu connu le curé Labelle, étant de beaucoup plus jeune que lui, mais nous l'avons vu cependant quelquefois et nous en conservons plus d'un souvenir. Nous avons dit déjà que nous étions présent, dans la salle du *Gésu* à Montréal, au congrès national de la Saint-Jean-Baptiste, en juin 1884, quand le juge Routhier le salua, aux applaudissements d'un auditoire d'élite, du beau titre de conquérant. Quelques semaines plus tard, à la mi-août de la même année, un voyage à Saint-Jérôme, avec nos oncles, les deux curés Auclair, nous conduisit, pour une heure ou deux, sous le toit du vieux presbytère de Saint-Jérôme. Le curé causa beaucoup, en fumant sa pipe, avec nos oncles, de "son nord" et de "ses colons". Mais, de tout cela, nous n'avons qu'une souvenance très vague. Ce que nous nous rappelons le plus distinctement, c'est que M. Labelle eut tout le temps sa pipe à la bouche et qu'il "allumait" souvent. Pendant les années qui suivirent, alors que nous étions devenu écolier à Sainte-Thérèse, lecteur et servant au réfectoire des prêtres — un poste enviable! — nous eûmes l'occasion de voir et d'entendre assez souvent le curé de Saint-Jérôme, qui y venait dîner de temps en temps. Il arrivait d'ordinaire vers la fin du repas et parlait plus qu'il ne mangeait. Ce qu'on l'écoutait! Nous le revoyons et l'entendons encore, par exemple, certain jour, la figure empourprée et parlant très fort, discuter avec le bouillant curé Charlebois sur les mérites respectifs de Saint-Jérôme et de Sainte-Thérèse. Il s'agissait, si nous avons bonne mémoire, de la construction d'un bureau de poste, que M. Charlebois voulait avoir à Sainte-Thérèse, tandis que M. Labelle, naturellement, en tenait pour Saint-Jérôme. M. le supérieur Nantel, ce jour-là, dut attendre assez longtemps avant de dire les *grâces*, et, pendant qu'il les disait, le curé Labelle, regardant du coin de l'oeil le curé Charlebois, murmurait entre ses dents: "Tu ne l'auras pas!" Comme question de fait, si je ne me trompe, ils ont fini par l'avoir tous les deux. M. Labelle assistait aussi parfois à nos séances d'écoliers, dans la salle des grands, nous encourageait volontiers de son sourire et de ses applaudissements dans nos ébats oratoires ou scéniques, et, si la pièce jouée était une comédie, ne se gênait pas pour rire tout haut, d'un bon rire franc, large et sonore.

Avec ses six pieds de taille et son poids de trois cent trente-trois livres, bien fait et harmonieusement proportionné quand même, avec sa figure grasse et replète, aux traits pourtant réguliers et fins, une bonne figure ouverte et franche au teint toujours rose et animé, avec

ses beaux yeux gris-bleus, clairs et brillants, son nez délicat, sa bouche plutôt petite, un peu en retrait par suite de la perte d'une partie de ses dents, avec son vaste et large front, que couronnaient des cheveux frisés qui commençaient à grisonner, le curé Labelle était, au physique, un fort bel homme, qui respirait, par tout son être, l'intelligence, la force, l'énergie et en même temps la bonté. Il avait les mains assez petites et délicates, quoique très grand et très gros de sa personne. (1) En dépit de sa taille et de sa lourdeur, il était lesté et agile, se tenait droit sur ses pieds, qu'il avait, comme les mains, petits mais solides. En deux mots, il en imposait vraiment, par son aisance d'allure et sa bonne grâce, tout autant que par sa robustesse et sa vigueur. Et puis, s'il était vif et courageux, alerte à la réplique et toujours en moyen de défendre ses vues, ce curé-là était pareillement, de toute évidence, très bon et conciliant. On avait vite l'impression que ce colosse en soutane était un bon géant—les géants le sont presque tous—qui savait, certes, se servir de sa force à l'heure voulue, mais qui entendait également en user à bon escient et avait l'art de n'en pas abuser. Le curé Labelle, en effet, avait bon cœur comme il était intelligent. Très cultivé et remarquablement instruit, sous son apparence bonhomme et familière, voire parfois un peu vulgaire, il n'était pas quelconque et il avait du cachet, quelque chose, pourrait-on dire, de ces prélats gentilshommes d'autrefois, restés terriens dans l'âme jusque sous la mitre de l'évêque ou sous la crosse de l'abbé de monastère.

A l'été de 1883, le journal *Le Temps*, d'Ottawa, entreprit de donner à ses lecteurs les portraits en vignette de nos grands hommes d'alors. En tête de la série, il publia celui du curé de Saint-Jérôme, avec la note suivante que la *Semaine religieuse* de Montréal reproduisit (4 août 1883) : "Voici le portrait d'un grand apôtre et d'un bon patriote, le Père Labelle, curé de Saint-Jérôme. Cet homme, aussi distingué par le cœur que par l'intelligence, a plus fait, depuis cinquante ans, pour l'oeuvre de la colonisation avec son seul dévouement que tous les gouvernements réunis avec leurs millions. *Le Temps*, qui appuie toutes les belles oeuvres et applaudit à tous les actes de patriotisme, rend hommage aujourd'hui à cet apôtre et à ce patriote en publiant son portrait. Notre journal ne pouvait mieux inaugurer la série de portraits qu'il se propose de donner à ses lecteurs pour honorer les hommes distingués que nous avons à l'heure actuelle dans l'Eglise, dans la politique, dans les professions, dans le commerce et dans l'industrie. La vie de M. le curé Labelle est connue de tous. Sa carrière

(1) Un fait, qui est venu à notre connaissance, démontre le bien fondé de ce que nous disons là. Lorsque, en 1919, le curé Pierre Pelletier, de Berthierville, l'ancien vicaire de M. Labelle, fut créé chanoine de Joliette, Mgr de la Durantaye, alors en charge de la paroisse de Saint-Jérôme, lui envoya l'anneau prélatice du curé Labelle, qu'il avait assisté si longtemps. M. Pelletier, pour le porter, cet anneau, dut le faire agrandir considérablement.

de dévouement à la colonisation est comme un livre ouvert où se voit à chaque page quelque action patriotique déjà gravée dans le souvenir du public canadien. Doué d'une hauteur de vue peu commune, il a su se placer à l'écart des conflits politiques, afin de mieux concilier à son oeuvre toutes les intelligences, tous les coeurs et tous les dévouements. Son esprit pratique et les connaissances spéciales qu'il possède lui ont fait trouver la solution de ce grand problème que tant d'autres ont vainement tenté de résoudre. Aussi, ses compatriotes lui ont-ils conféré ou décerné, d'un commun accord, le titre d'apôtre de la colonisation."

En février 1885, au moment où le curé Labelle partait avec M. Proulx pour son premier voyage en Europe, le directeur et rédacteur en chef de *La Minerve* de Montréal, alors M. Joseph Tassé, le futur sénateur, écrivait, en lui souhaitant bon voyage: "Du jugement, M. Labelle en a à revendre! On l'a surnommé le *Père Bon-Sens*, et le surnom est mérité. D'intelligence plus forte, plus sûre, plus droite, d'esprit plus sain, plus juste, plus vif, il n'en est pas dans notre pays, et c'est ce qui explique la position éminente, l'autorité, le prestige dont jouit M. Labelle parmi notre population qui le vénère comme l'un de ses principaux bienfaiteurs, parmi le clergé qui le proclame l'un de ses membres les plus éminents, parmi notre monde politique lui-même où tous s'inclinent devant cet esprit supérieur et le saluent comme une sorte d'oracle chaque fois qu'il est question de nos grands intérêts nationaux."

Le Père Alexis, qui n'apprécie pas, nous l'avons vu à la fin du chapitre précédent, sans quelque réserve, l'oeuvre colonisatrice de M. Labelle dans le nord de Montréal, lui rend cependant, dans son *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa* (Vol. II, page 330), l'hommage que voici: "Tout le monde connaît l'histoire de Mgr Labelle, l'apôtre du nord. Cet homme extraordinaire a laissé un nom dans les annales de la colonisation du pays. Autant par ses défauts, qui n'étaient qu'extérieurs, que par ses vertus qui étaient nombreuses et solides, il était le type le plus parfait du vrai patriote, de celui que préoccupe l'unique pensée de la grandeur et de l'indépendance de sa race. Il est mort à la tâche, mais content, parce qu'il avait vu commencer ce chemin de fer pour lequel il a tant plaidé et se dessiner enfin le grand mouvement de colonisation du nord auquel il avait donné le branle."

Arthur Buies, qui a vécu une dizaine d'années au moins presque dans l'intimité du curé Labelle et qui mieux que personne a su le pénétrer et le comprendre, écrivait, l'année même de la mort du curé, en 1891, dans son *Au portique des Laurentides*, ce portrait littéraire du grand apôtre de la colonisation, qui, pour être peint en beau, ne nous paraît pas flatté, mais est plutôt l'un des plus fidèles et des meilleurs que nous connaissions:

"Le curé Labelle est peut-être l'homme le plus étonnant qu'on ait vu au Canada. Quand on étudie cette figure, on lui découvre tous les jours des aspects nouveaux qu'on ne soupçonnait pas la veille et dont les lignes pourtant sont fortes et profondes. En dehors de son oeuvre, qui prenait toute son âme, il n'eut dans toute sa vie qu'une tendresse et ce fut pour sa mère. A part cela, il eut encore quelques rares affections fidèles en dépit de toutes les circonstances et qui retombaient comme une pluie bienfaisante sur ceux qui en étaient l'objet. Ce qui planait par-dessus tout, c'était son immense amour pour le pauvre peuple éprouvé de tant de manières et malheureux, pour le peuple des défricheurs en particulier à qui il fallait, disait-il, multiplier les bontés, les encouragements et les espérances."

"Il avait des douceurs de mère incroyablement profondes, des puérilités de géant inhabitué aux petites choses et de même des colères énormes aussitôt apaisées. On le voyait passer soudain comme une trombe. Sa voix, remplie de vibrante sonorité, résonnait dans les couloirs du palais législatif comme un ophicléide et faisait tressauter sur leurs bancs de repos les messagers livrés aux douceurs inaltérables d'un sommeil mérité. L'instant d'après, tout était retombé dans le plus grand des calmes. On se demandait d'où venait et où s'était dissipé cet orage. C'était amusant parfois autant qu'effrayant. Cela n'avait aucune raison d'être apparente. Mais, il fallait savoir que le curé était un cratère et qu'un cratère éclate sans qu'on sache pourquoi. Le cratère bout, en effet, pendant un long long temps, et, tout à coup, le moindre accident extérieur, qu'on n'avait ni prévu ni remarqué, suffit à lui faire vomir des torrents."

"Il fallait à une organisation comme celle-là un corps et des membres de géant. La nature les lui avait donnés. Elle fut prodigue envers lui, comme lui fut prodigue envers les autres. Elle le tailla pour passer vingt ans de sa vie à attaquer les forêts et les montagnes et à pousser des générations sur les sols inconquis à la manière de Moïse poussant les Juifs dans le désert. Elle le gratifia, pour soulever le monde, des épaules d'un Atlas, et pour l'enflammer, du coeur d'un Prométhée..."

"Pour tous les citoyens de Saint-Jérôme, le curé était un père et un oracle, et cela tout naturellement, comme si ça allait de soi, comme si ça ne devait ou ne pouvait pas être autrement... Lui-même, il se considérait avant tout et peut-être uniquement jeté sur la terre pour accomplir l'oeuvre de la colonisation et de l'établissement du nord. Bien plus, il ne se donnait même pas la peine de penser si tout devait, oui ou non, contribuer à cette oeuvre. Cela lui paraissait forcé, fatal, évident. De là son détachement absolu de tout ce que les hommes convoient d'ordinaire si ardemment. On lui eut donné des millions qu'il les eût engloutis dans le défrichement des terres et dans les chemins

de fer du nord, non pas inconsidérément, bien au contraire avec raisonnement, avec discernement, d'après des plans et une méthode suivis... Mais, il l'eut fait irrésistiblement..."

"Pour lui, il n'y avait pas d'heures. Il négligeait toute hygiène corporelle... Il n'eut pas donné un grain de blé pour sa vie. C'est l'une des raisons qui expliquent comment il est mort avec tant d'abandon. Il fut indulgent envers la mort, qui l'assaillait brutalement, comme il l'avait été toute sa vie envers tout le monde, même envers ceux qui s'attiraient justement sa colère et sa condamnation. Il était trop fort pour avoir de la haine envers qui que ce fût. Il n'avait que des emportements suivis d'une immense commisération. Voilà pourquoi les opinions les plus condamnables et les sophismes les plus repressibles pouvaient devant lui se donner libre cours. Il admettait tout ce que l'on voulait d'abord. Mais, il répondait ensuite par l'énonciation large, claire, vibrante et lumineuse de deux ou trois grands principes fondamentaux et par une exposition éclatante qui lui suffisait pour synthétiser en quelques pages toute la doctrine religieuse et toute l'histoire du monde. Esprit éminemment d'ensemble, il rassemblait et embrassait toutes les questions sous sa pensée, comme l'aigle, au sommet des airs, rassemble et embrasse d'un regard les espace qui l'entourent de toutes parts."

"De même qu'il oubliait les heures, il oubliait aussi les repas. Que de fois je l'ai vu ne se rappelant pas s'il avait, oui ou non, déjeuné!... Mais, en revanche, quels repas de titans il faisait quand il s'y mettait, quand il s'asseyait à table en disant: "Là, maintenant, nous allons dîner!"... Dans son bon temps, quels ravages homériques! Il dévastait une table entière et réduisait tous les plats à n'être plus bientôt que des fantômes!... Alors, il se prenait à causer. C'est dans ses moments-là qu'il fallait l'entendre! Il parlait de n'importe quoi, il abordait tous les sujets, faisant résonner ses éclats de voix jusqu'aux dernières retraites du presbytère. Tout le monde était alors de bonne humeur, prêt à le suivre et à s'élancer avec lui à la conquête des confins les plus septentrionaux. Il adorait, dans ces moments, d'entendre ou de raconter les histoires les plus abracadabrantes ou les plus burlesques. Ça lui était égal! Ce grand penseur, ce grand faiseur de régions, ce grand apôtre était en même temps un grand rieur, et son rire, large et puissant, retentissait comme un aboulis dans les montagnes."

"Puis, il se mettait à fumer, des heures, des heures, des heures! Et il parlait, parlait, parlait, surtout si on l'avait aiguillonné sur ses sujets de prédilection. Petit à petit, la salle où il pérerait se faisait déserte. Le curé ne s'en apercevait pas. Il n'y avait plus personne autour de lui et il parlait encore comme s'il y eût eu beaucoup de monde! On le voyait se lever, aller de l'un à l'autre en imagination, apostropher celui-ci, lancer une boutade à celui-là, faire un reproche sanglant à

quelque ennemi du colon, frapper du pied, menacer, tempêter, marcher à grands pas, remplir sa pipe, aspirer des bouffées violentes, interpellé tel ou tel ministre... Si, subitement, à cet instant précis, quelqu'un faisant irruption dans la salle, jetait un "Bonjour, Monsieur le curé", le fauve en colère avait vite fui loin, et le sourire le plus accueillant, la bienvenue la plus aimable saluait l'arrivée du nouvel interlocuteur..." (1)

Voilà, nous semble-t-il, qui est vraiment croqué sur le vif et assez complet. Nous n'avons aucune envie de nous excuser d'avoir cité un peu copieusement peut-être.

"Le curé Labelle, écrivait encore Buies, avait l'intuition des choses futures. Cette intuition n'est pas toujours un don de la nature, elle s'acquiert souvent par l'étude et l'observation. Le curé voyait clair dans l'avenir, parce qu'il ne craignait pas de déduire de ses observations des conclusions. Eminemment actif, l'attente parfois lui paraissait longue. Dès qu'il avait saisi que tel de ses projets, même encore confus dans sa pensée, devrait nécessairement se réaliser un jour, il était incapable de ne pas se mettre à l'oeuvre tout de suite, de jeter des bases et de poser des jalons..." (2)

Encore un coup, Buies nous a buriné là un beau portrait du curé Labelle, qui est, par tout ce que nous en savons par ailleurs, absolument fidèle et ressemblant.

Ce n'est pas seulement au Canada et chez ses compatriotes, qui étaient naturellement fiers de lui, que le curé Labelle faisait ainsi impression. Sa renommée se répandit au loin. Même avant son premier voyage en Europe de 1885, il était partout connu. Pas un étranger de marque, par un Français surtout, ne passait au pays sans chercher à le rencontrer et à causer avec lui. Puis, après son voyage en France et en Belgique, quand les journalistes de la délégation franco-belge — ils étaient huit — eurent parlé du curé dans leurs gazettes avec force éloges, il devint encore plus connu et davantage apprécié. Aussi, lors de son second voyage en 1890, la presse de là-bas s'en donnait-elle à coeur-joie. Que de portraits vivants, les uns un peu chargés, les autres plus fidèles, les plumes exercées des publicistes de Paris, de Paris, de Bruxelles et même de Rome, tracèrent à leurs lecteurs de l'extraordinaire curé canadien, devenu maintenant prélat de la maison de Sa Sainteté, qui parlait au nom des gouvernements de son pays, de celui d'Ottawa, qui l'avait chargé d'une mission officielle, et de celui de Québec, à l'administration duquel il participait. Nous ne saurions mieux faire, pour en donner une idée, que de recourir une fois de plus aux citations, et nous n'avons pour cela que l'embarras du choix.

Dans un long article de pas moins de cinq colonnes, le *Journal de Bruxelles* (9 février 1890), sous la signature de M. Georges Kaiser, qui

(1) Voir *Au portique des Laurentides*, de la page 58 à la page 68, *passim*.

(2) Voir *Au portique des Laurentides*, page 73.

rappelait ses souvenirs d'un voyage au Canada et d'une visite faite à Mgr Labelle, à l'*Hôtel du Lion d'Or*, à Québec, disait, entre autres choses, toutes intéressantes: "Mgr Labelle me reçoit dans une grande chambre, qui lui sert à la fois de chambre à coucher, de cabinet de travail et de salle de réception. Les portraits qu'on m'a faits de lui n'ont rien d'exagéré. Il est grand et fort, haut en couleur, d'une rondeur et d'une impétuosité d'allures qui, tout d'abord, séduisent. Dans la conversation, il procède par phrases courtes, heurtées, incisives, entrecoupées à chaque instant d'un "Bon!", qu'il prononce d'une voix retentissante et qui résonne en coup de gong. Ces "Bon!" marquent les points de repère. C'est un coin d'exposition, un côté de la question, un fragment de la conversation qui est terminé. Tout aussitôt, il dresse un autre décor, découpe en relief un nouvel argument. Il y a, dans cette conversation, d'apparence un peu décousue, une logique admirable, et, quand les éléments du discours sont exposés et que le causeur en a déterminé en quelques phrases l'agencement et l'assemblage, on demeure saisi de la vive lumière qui se fait dans l'esprit et de la puissance de démonstration qui en découle. D'ordinaire son débit est calme et il développe en apparence négligemment ses idées, cependant qu'il tire de sa courte pipe de lentes et copieuses bouffées. Puis, au heurt d'une objection, il se lève. Sa voix s'enfle et devient tonitruante, les bouffées se succèdent courtes et pressées, la taille se redresse, l'oeil s'anime, le poing s'abat formidable sur les meubles. C'est un autre homme qui parle, c'est l'apôtre ! On comprend alors l'ascendant et l'influence considérable acquis par ce prêtre patriote, à qui Dieu a mis, pour le service de sa cause, dans l'âme un pareil foyer et dans le corps une telle intensité de vigueur physique. Ces brusques élans s'éteignent bientôt cependant, et se résolvent, quand le curé retombe sur sa chaise, en un sourire inoubliable. Ce sourire serait terrible, à cause de sa bouche édentée, sans la lueur de ses yeux bleus qui brillent de bonté et qui rassurent. Peu de gens le connaissent complètement. Des personnes bien élevées lui reprochent de trop fumer, de cracher trop abondamment et trop fréquemment, et se permettent d'estimer que c'est au demeurant un homme trivial et sans valeur. Ce sont là des gens dont les regards s'arrêtent à fleur de peau et qui ne savent pas pénétrer leur homme. Il n'est pas besoin d'être très perspicace pour discerner la réelle élévation d'idées et la remarquable finesse de Mgr Labelle..."

M. Kaiser écrivait encore dans le même article : "J'accompagne Mgr Labelle aux bureaux de son ministère. C'est curieux de le voir, quelques livres sous le bras, la pipe à la bouche, sur la tête le petit chapeau haut-de-forme que portent la plupart des prêtres canadiens, la soutane poudreuse sur laquelle resplendit une ceinture violette large d'un pied, dévorer rapidement l'espace qui sépare l'*Hôtel du Lion d'Or*

des bâtiments officiels. Au ministère, il distribue de cordiaux bonjours à tous. Plusieurs personnes l'attendent dans son cabinet. Presquement, il expédie les dossiers. Quelques brefs renseignements demandés à son secrétaire, et la signature s'étale sur le document. Cette besogne terminée, il se retourne vers les visiteurs qui l'attendent. Alors, commence un exercice analogue à la fameuse dictée de César. Le curé entreprend successivement chacun de ceux qui sont là. Il va vers l'un et l'autre, s'enquérant de l'objet de sa visite. Il donne une première réponse. Puis, c'est une promenade de l'un à l'autre. Il expose des raisons, réfute des arguments, quitte tel ou tel pour lui laisser le temps de réfléchir, lui revient peu après, et mène ainsi quatre conversations de front avec une présence d'esprit et un à propos merveilleux... Après quelques instants de cette gymnastique violente, le député-ministre me conduit dans le bureau du chef de département de l'Agriculture, me présente et me donne rendez-vous pour le soir. "Je pars à 5 heures, pour Montréal et Saint-Jérôme. Soyez là, à la station (gare). Je veux vous montrer ma paroisse...."

Le voyageur belge, on le pense bien, fut fidèle au rendez-vous. Nous renonçons à relater ici toutes ses impressions, nous réservant d'y revenir peut-être. Encore un trait pourtant qui achève de peindre exactement la bonhomie simpliste du curé-monseigneur. A Saint-Jérôme, M. Kaiser remarqua que nombre de gens appelaient M. Labelle "Monsieur le curé" et quelques-uns seulement "Monseigneur". Il lui en demanda le pourquoi. "Mon cher Monsieur, expliqua Mgr Labelle, ceux qui m'aiment bien et me connaissent m'appellent toujours "Monsieur le curé". Je préfère cela. Le Saint-Père a bien voulu me créer "Monseigneur". Je lui en suis très reconnaissant. Mais, pour mes bons Canadiens, je suis toujours "le curé Labelle". Puis, comment voulez-vous que je fume avec ma bonne pipe quand on m'appelle "Monseigneur" ? Et M. Kaiser ajoute : "Si je disais ici tout ce que je pense, et pourquoi ne le dirais-je pas, j'écrirais qu'il y a peut-être autant de coquetterie, voire de diplomatie, que de modestie, dans l'insistance du curé-prélat à se faire appeler ainsi. D'ailleurs, il a bien raison. Il gagne à cette attitude une popularité sympathique qui est des plus profitables à la cause du bien. . ."

Saluant le passage à Paris de Mgr Labelle, en 1890 toujours, un journaliste français, venu au Canada avec la délégation de 1885, M. de la Brière, dont nous avons déjà lu la prose dans l'un de nos précédents chapitres, disait, dans *Le Soleil* de Paris: "Cet homme extraordinaire est un fort, solide et riant apôtre, qui ne se pique pas de beau langage et ne mâche pas ses mots quand il exhorte les femmes de son pays à donner de nombreux fils à la race française. . . . Il subjugué et entraîne les jeunes ménages — de solides chrétiens et de bons tra-

vailleurs — dans les vastes forêts, où il leur taille leur domaine. Quand le défrichement est là en bonne voie et le village créé, il s'en va dix lieues plus loin avec d'autres colons. Ainsi, la culture s'étend, la population s'accroît et les centres se multiplient. Cet hercule, taillé au rabot, qui devise, la pipe à la bouche, en vieux langage normand, sait mettre la main à la pâte et semble ne pas connaître d'obstacle. Rien ne l'étonne, pas même les raffinements de notre Europe, auxquels du reste il n'entend rien. . . Parfois ce rustique de belle humeur et de bel appétit a abandonné ses forêts. On a vu sa soutane râpée se promener dans les corridors des Parlements et dans les cabinets des ministres. Il venait demander des subsides. . . Il insinuait, il raisonnait, il tempêtait et il obtenait infailliblement. . . Partout et toujours, l'amour de la France s'unit à la foi catholique dans l'âme du gigantesque colonisateur. Type de puissance et de caractère, il vous empoigne, quoique vous en ayez. Il est irrésistible ! Je l'ai suivi au Canada dans une longue exploration. Sa verve ne l'a pas abandonné un seul instant. Il fallait boucher ses oreilles pour éviter d'être trop convaincu et pour échapper aux lots de colonisation qu'il veut attribuer aux plus récalcitrants. . . Sa stupéfiante activité, ses succès, les services qu'il a rendus à la civilisation, Rome les proclamait naguère en lui décernant les honneurs prélatiques. Mais, pour ses amis, les pionniers défricheurs des grands bois, il restera toujours le curé Labelle plutôt que Mgr Labelle. . . Il a été fait sous-ministre dans le gouvernement de Québec et créé directeur de l'oeuvre de la colonisation. Cet honneur n'a rien ajouté non plus à sa tâche et à son prestige. . .”

“Nous avons rendu visite à Mgr Labelle, un prélat canadien, écrivait vers le même temps (au printemps de 1890) M. Paul Roche, dans *Le Gaulois* de Paris. Mgr Labelle, protonotaire apostolique, est curé de Saint-Jérôme dans le diocèse de Montréal et ministre de l'Agriculture (c'est sous-ministre ou assistant-commissaire qui était le terme propre) dans le gouvernement de Québec. . . C'est un homme de 55 ans, grand, fort, très brun, du type césarien, mais, avec cela, la figure ouverte et l'air jovial. Ses yeux sont pleins d'intelligence et ses manières respirent une bonhomie attrayante qui n'est pas dépourvue de dignité. Il appartient à une famille normande qui émigra en Canada au XVII^e siècle. Tout est français chez lui, le nom, le coeur, le langage et les manières. . . Sa parole est facile, fort piquante. . . Il est curé de paroisse et ministre d'Etat tout ensemble, ce qui ne s'est pas vu souvent. Comment peut-il s'occuper à la fois des intérêts spirituels et temporels de sa paroisse et des affaires de l'Etat ? C'est ce que nous avons quelque peine à comprendre, nous qui voyons nos ministres suffire difficilement à leur département. Mais, au Canada, tout se fait pour ainsi dire en famille sur le type le plus simple

et le plus court. Les affaires n'en vont que mieux !. . ." Peu au fait de ce qui se passe chez nous, M. Roche, imaginait ici trop à l'aise. Nos administrations ne sont pas loin d'être ce que sont celles des ministères de France. Ce qu'il aurait fallu dire, c'est que le curé sous-ministre avait une rare puissance de travail. En tout cas, M. Roche donnait, lui aussi, du curé canadien, une image assez fidèle. Et c'est pourquoi nous l'avons cité.

Le Figaro, sous la plume de l'un de ses directeurs, qui signait *Cartier*, avant de parler du rôle d'apôtre au Canada de Mgr Labelle et de sa mission en France, disait de son côté (au printemps de 1890 encore) : "L'abbé Labelle, curé de Saint-Jérôme et ministre (sous-ministre) de l'Agriculture à Québec, est depuis quelques jours à Paris. C'est, croyons-nous, à l'heure actuelle, le seul prêtre du monde qui soit ministre d'Etat. Il est aussi prélat de la cour romaine et il se promène dans les rues de Paris, en soutane bordée et boutonnée de cramoisi, avec un ceinturon de même et des glands violets à son chapeau. . . "Prenez garde, Monseigneur, lui disais-je hier, vous ressemblez étrangement au prince Napoléon, et, avec ce costume voyant, vous allez attirer l'attention de la police et vous faire arrêter comme un prétendant déguisé en prélat !" Cela dut amener sur les lèvres du curé quelque bon sourire ! Il est dommage que le journaliste français n'ait pas noté la réflexion que sa boutade aura fait sûrement jaillir. . . "Mgr Labelle, continue-t-il, descend d'une famille normande émigrée au Canada en 1671. Il a encore le caractère et l'accent de sa race d'origine. Très fort et très puissant, il peut parler six heures d'horloge avec une volubilité sans cesse croissante. Il faut le prendre après dîner et lui laisser tirer sa pipe de sa poche. Il retrousse sa soutane et, sur son large pantalon en laine brune canadienne, il fait partir son allumette et il *allume*, comme il dit. . ."

Nous pourrions multiplier ces citations de journaux français ou belges qu'un fidèle ami du curé Labelle a découpées et soigneusement conservées dans un album. . . Car, tous les journaux de là-bas, en 1890 encore plus qu'en 1885, saluèrent le curé sous-ministre et prélat. Mais, ce que nous venons de relater suffit à notre but, qui était d'abord de compléter ce que nous avons appelé le portrait de notre héros. Sans doute, en France, en Belgique et ailleurs, tout comme au Canada, la simplicité, la bonhomie et le sans- façon du curé, resté plutôt fruste sous son costume violet, surprenaient et étonnaient un peu d'abord. Mais, on l'aura saisi, même dans une lecture rapide, on voyait vite en lui autre chose, nous voulons dire sa puissance d'idées, son grand coeur et sa fertile imagination. Nous reviendrons plus loin à quelques-uns de ces témoignages, quand nous traiterons du prestige du curé-monseigneur.

Voilà donc pour son portrait. Nous avons confiance, grâce aux

citations dont nous étions pourvu, de l'avoir tracé assez complet et vraiment fidèle.

Cette merveilleuse activité pour l'oeuvre à laquelle il avait voué sa vie, où le curé Labelle en trouvait-il l'inspiration, ou encore, en d'autres termes, qu'elles étaient les idées directrices qui aimaient constamment notre héros ? Nous ne croyons pas que personne ne l'ait jamais mieux compris et exposé que l'abbé Rouleau, de Sainte-Thérèse, dont nous avons précédemment analysé un premier article, *L'homme d'une idée*, publié en 1881. Un an après la mort du curé de Saint-Jérôme, M. Rouleau donnait aux *Annales térésiennes* (septembre 1892) sous le titre de "Monseigneur Labelle", une autre étude sur l'apôtre de la colonisation qui synthétise admirablement son état d'âme et montre tout aussi bien quelles étaient les idées directrices de sa vie.

"Nombre de Canadiens, et de nos premiers hommes d'Etat, écrivait en substance M. Rouleau, ont visité l'Europe et la France. On ne s'en est guère ému là-bas. Mgr Labelle n'était pas à la tête d'un diocèse ni non plus un chef de gouvernement. Cependant, on saluait partout en Europe son arrivée. Il n'était pas un grand orateur. Cependant, s'il devait parler quelque part, on accourait l'entendre, on l'applaudissait, on était souvent ivre d'enthousiasme. Les journaux donnaient son portrait et se mettaient à son service. Les illustrations politiques se faisaient un devoir d'aller lui présenter leurs hommages. La presse impie elle-même ne trouvait pas à répliquer quand il proclamait ses principes catholiques. D'autre part, les Français qui visitaient notre pays commençaient par solliciter de lui une entrevue. Ils auraient cru avoir manqué leur tournée d'Amérique s'ils n'étaient allés le voir à Saint-Jérôme, ou à Québec, et s'ils n'avaient fait sa connaissance. Voyageurs et touristes ont publié bien des livres et des brochures, en ces dernières années, sur les Etats-Unis et le Canada. Trouvez-en un qui ne consacre pas au moins un chapitre au curé Labelle ! Comment expliquer cela ?"

"Ah ! c'est que le curé Labelle n'était pas seulement un homme de conviction, mais aussi un homme de coeur. L'amour est une grande chose, a dit depuis longtemps *l'Imitation*. C'est du coeur que viennent les grands sentiments, les grandes pensées, les grandes actions. C'est le coeur qui décide aux sacrifices, aux dévouements et à toutes les vertus. C'est par le coeur que l'homme se donne après avoir tout donné, qu'il s'immole et qu'il fait des choses héroïques. Avec la conviction, on agit déjà, c'est vrai ; mais, pour se dévouer totalement, il faut avoir du coeur. L'ascendant qu'exerçait partout et sur tous le curé Labelle, c'est à son grand coeur qu'il le devait. . . On ne résiste pas à l'homme qui possède un grand coeur. . ."

"Mgr Labelle aimait tout ce qu'il y a sur terre de plus grand et de plus digne des aspirations d'un chrétien et d'un prêtre du Christ. Cet homme qui paraissait plongé dans les intérêts matériels et les affaires en revenait toujours aux choses du ciel. Il finissait ses raisonnements et ses discussions en disant : "Au fond, c'est le meilleur moyen de faire honorer le bon Dieu." Comme il aimait l'Eglise et tout ce qui gravite autour d'elle ! Je ne sais où il prenait le temps d'apprendre, mais il est certain qu'il possédait magnifiquement l'histoire de l'Eglise. Il se plaisait à suivre son action dans la civilisation des peuples. . . Il avait été frappé en particulier de la formation, par elle, du peuple canadien, de l'établissement, par elle, l'Eglise catholique, de nos paroisses canadiennes, depuis l'Acadie jusqu'à Détroit. . . C'est cette puissance du missionnaire et de la chapelle qu'il voulait utiliser dans son oeuvre de colonisateur. "Pas de meilleur moyen, répétait-il, ou mieux, pas d'autre moyen ! Bâtissons une chapelle, mettons-y un prêtre, qui ait le courage de vivre pauvre, le reste viendra tout seul. La cloche sonnera, elle attirera le pionnier et Dieu sera glorifié ! " . . Il aimait l'Eglise, en un mot, comme l'enfant aime sa mère. Il voulait pour elle tous les triomphes et toutes les gloires. Il avait foi en elle, il croyait à sa puissance de fécondation. Voilà pourquoi sa manière d'agir avec les incroyants pouvait parfois surprendre. "Mais, c'est clair, disait-il, l'Eglise l'a décidé dans un concile !" et il branlait la tête en souriant, comme s'il eût voulu ajouter : "Si tu ne comprends pas, tant pis ! Il n'y a pas de motifs plus convaincants que celui-là. . ."

"Il aimait sa patrie aussi, le Canada, d'un amour pur, actif et généreux. Il a personnifié chez nous le patriotisme pendant trente ou quarante ans. Jamais un coeur n'a battu plus fort que le sien pour son pays. Il aimait tout dans notre patrie, jusqu'à ce que j'appellerai son encadrement. Il avait visité deux fois les vieux pays, ces riches contrées, où tout est si propre à éblouir, à captiver et à séduire. Eh ! bien, il n'y avait rien trouvé de comparable aux spectacles du ciel et de la terre qui font à notre Canada son cadre délicieux. Notre ciel étoilé, nos soleils brillants, la verdure de nos prairies, l'or de nos moissons, les eaux de nos fleuves, les torrents de nos montagnes, la grâce de nos collines, la beauté de nos vallons, la majesté de nos Laurentides, selon lui, n'avaient rien de supérieur nulle part au monde. Cela, c'était le cadre extérieur. Plus encore, il aimait la patrie canadienne dans sa grâce intérieure, avec ses gloires du présent rehaussées par celles du passé, avec sa grandeur et ses progrès actuels, aboutissants magnifiques de ses trois siècles de vie généreuse. Cette image de la patrie, dans tout ce qui la constitue, dans ses institutions et dans ses grands hommes, dans ses moeurs, dans ses coutumes, dans ses usages, planait sur son âme comme une vision ravissante et c'était la vie

de son coeur. "Tout ce passé, disait-il, est au front de la patrie ce que sont les cheveux blancs à une belle tête de vieillard. . ."

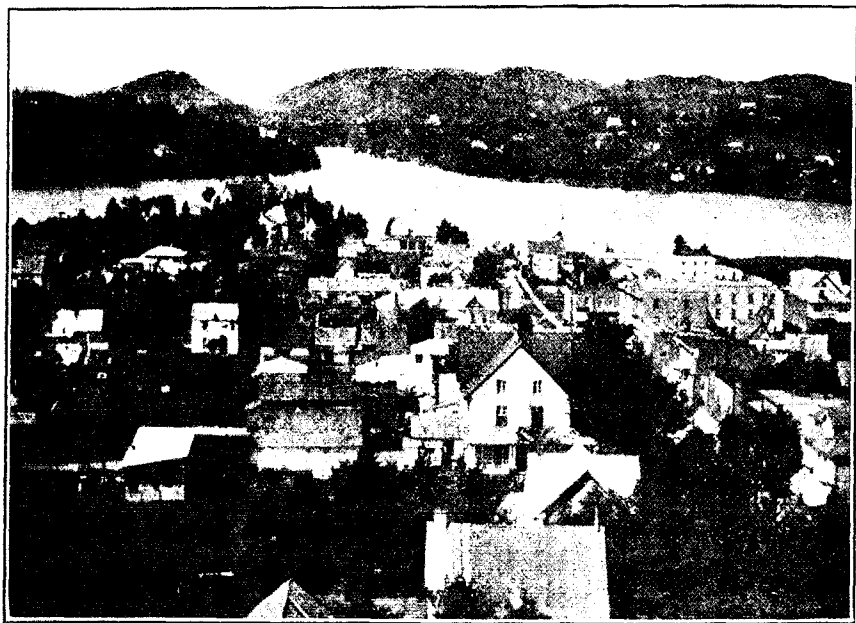
"Son amour de la patrie, ainsi pur et sans alliage, était de même actif et agissant. A quelle entreprise de chemin de fer et de colonisation, à quelle mesure politique touchant aux intérêts de ses concitoyens, à quels projets aptes à faire progresser l'agriculture, à rendre nos terres plus fertiles, à améliorer les troupeaux, à créer l'industrie fermière, comme aussi à développer nos ressources minières, le curé Labelle a-t-il été étranger ? . . . Et avec quelle générosité il se donnait à toutes ces entreprises, à toutes ces mesures et à tous ces projets ! Oh ! il est facile, à la tribune, du haut de la chaire, dans un fauteuil éditorial, de faire du patriotisme ! Monté sur un piédestal, au bruit des hourras et des applaudissements, pourvu qu'on ait un beau verbe ou une bonne plume, il n'en coûte guère de sauver plusieurs fois la patrie en vingt-quatre heures, pour aller ensuite prendre part à un banquet, recevoir des félicitations et enfin se reposer tranquillement ! Mais la patrie fera-t-elle pour cela un pas de plus dans la voie du progrès ? Ce qui est difficile et demande un grand coeur, c'est de se donner sans hésitation et d'une façon permanente, c'est de se gêner, c'est de sacrifier ses biens, ses aises et ses penchants, c'est d'immoler parfois ses sympathies et ses opinions — en gardant par exemple ses convictions intactes — c'est de se donner tout le temps et tout entier. Or, n'est-ce pas là peindre le curé Labelle sur son champ d'action pendant au moins vingt-cinq ans ?"

"Oui, il aimait toute sa patrie, d'un amour pur, généreux, actif et agissant, car son coeur était vaste comme notre pays et profond comme nos lacs. Mais, il faut l'ajouter, il aimait d'une tendresse particulière "son nord" et "ses colons" de la "Rouge" et de la "Lièvre"... Plus un enfant a coûté de peines à son père et à sa mère, plus la place qu'il occupe dans leurs coeurs est grande. C'est une loi de la nature. Ce "nord", avec ses monts, ses vallées, ses lacs et ses rivières, il l'avait si souvent parcouru, et avec quelles fatigues, que son image lui était sans cesse présente. Ces "colons", qu'il avait établis, qu'il aimait et qui l'aimaient, qu'il trouvait si braves, si forts, si honnêtes, si religieux, même si intelligents, parce qu'il s'était dépensé pour eux sans compter, ils avaient toute sa sympathie et toute son âme. Il se plaisait à voir en eux les pères d'une race future, vaillante et généreuse, à qui appartiendrait la domination dans les champs de l'intelligence et dans les batailles contre les ennemis de sa race. . ."

Nous citons longuement et pourtant nous résumons et condensen beaucoup. Mais tout cela nous semble si parfaitement au point ! L'abbé Rouleau continuait son article en parlant de l'affection si tendre du curé pour sa mère et de ses attentions délicates pour ceux qui vivaient dans son intimité — en particulier pour son brave et fidèle

Isidore. Puis, il insistait sur la belle fidélité du curé à ses amis de toutes les classes et de tous les temps.

"L'amitié, écrivait-il, c'est le baume de la vie, la consolation dans les peines, le soutien dans les luttes et le refuge dans les découragements. Mgr Labelle s'était créé bien des amis et il a été fidèle à l'amitié. Son âme ne soupçonnait pas le mal, ou tout au moins elle voulait l'ignorer. Il était peut-être trop sensible aux bons procédés et aux accueils bienveillants. On a pu en abuser, c'est ma conviction. . . Il respectait dans tous les esprits la part de vérité qui s'y trouvait, trop mêlée souvent avec bien des erreurs. Il voyait en chacun les bon-



Sainte-Agathe et le Lac des Sables (1930)

Le curé Labelle y alla souvent

nes intentions et les qualités plutôt que les défauts. C'est sur cette part de vérité, sur ce bon vouloir, sur cette qualité aperçue, qu'il cherchait à édifier. "Démolir, disait-il, c'est toujours aisé, mais ce n'est pas si facile de fonder et de construire." Pour lui, le moyen d'amener quelqu'un à travailler aux saintes causes, c'était de lui témoigner de la confiance et de lui laisser entendre qu'il était capable d'y aider. . . Mgr Labelle a pu se tromper. Mais, parce qu'il a beaucoup aimé, il lui sera beaucoup pardonné. . ."

Oui, sans doute ! L'abbé Rouleau, qui avait, lui aussi, un bon coeur, et qui avait souffert, avait raison de parler ainsi de la générosité

d'âme de son vénérable ami. Nous croyons avec lui que les idées directrices du curé Labelle lui venaient de son grand cœur. Mais, il ne faudrait pas pourtant perdre de vue que le curé de Saint-Jérôme était en même temps remarquablement intelligent et d'esprit large, et que, comme le disait le futur sénateur Tassé, le peuple l'avait surnommé *le Père Bon-Sens* !

De cette saine intelligence, de cette largeur d'esprit et de cette bonté de cœur, qui distinguaient M. Labelle, nombreux sont les faits, qu'on a relevés dans sa vie et signalés déjà, qui en témoignent. S'il rencontra parfois des gens qui ne partageaient pas toutes ses vues, il n'eut jamais, croyons-nous, à cause de ses belles qualités, d'ennemis ou d'adversaires déclarés. Au contraire, il compta toujours, et dans tous les milieux, d'innombrables amis.

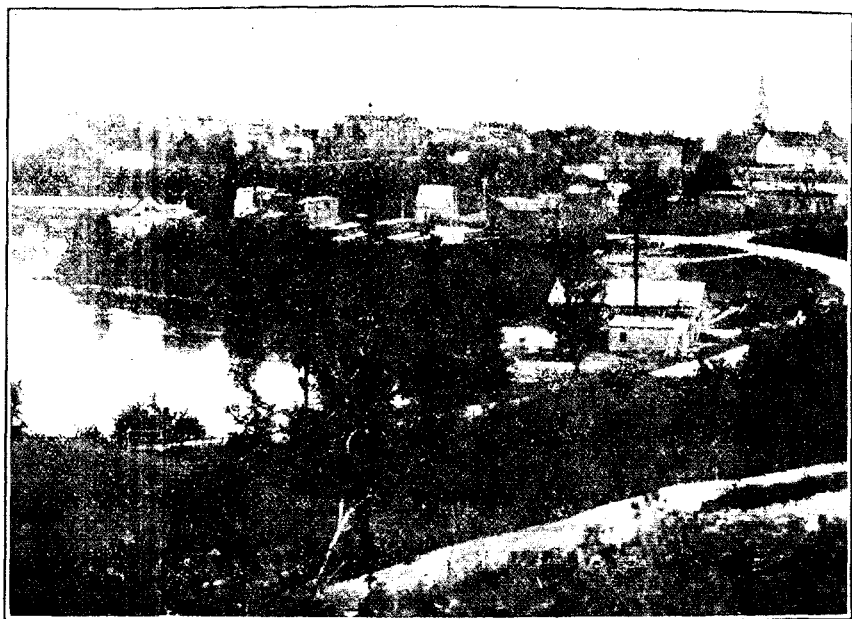
A Saint-Jérôme, c'étaient, nous les avons nommés en racontant sa carrière, les Laviolette, les de Montigny, les Rolland, les Prévost, les Fournier, les Scott, les de Villemure, les Lavallée, les Gauthier, les Lapierre et, plus tard, les Nantel, les de Martigny, les Leclair, les Grignon, les Boisseau, les Hervieux et d'autres encore. Dans cette petite étude de l'abbé Rouleau, que nous venons de reproduire en partie, l'auteur s'est plu à distinguer, entre toutes ces amitiés, celle qui unissait M. Labelle avec un concitoyen de sa ville, qui n'était pas son paroissien, puisqu'il était protestant, William Scott. "Il l'appelait, dit-il, son bon vieil ami. Il l'a trouvé à ses côtés aux heures sombres de l'épreuve ou du malheur, comme aux jours de labeur et de triomphe." M. Scott, en effet, avait accompagné plus d'une fois le curé dans ses courses par les régions du nord, et c'est lui, avec le docteur Jules Prévost, qui l'avait un jour sauvé de la banqueroute en rachetant ses meubles. "Il lui témoignait, continue M. Rouleau, une affection vraiment fraternelle, et cela sans faire de jaloux, car ses paroissiens regardaient avec joie cette union entre le curé et le brave protestant. M. Scott appelait M. Labelle "mon curé", le fréquentait et le respectait tout autant, sinon plus, que les catholiques, et lui était tout aussi dévoué. De son côté, M. Labelle semblait, parfois, lui presser la main avec plus de cordialité qu'à tout autre. . ." William Scott est mort à 83 ans, en septembre 1916, vingt-cinq ans après "son curé". *L'Avenir du Nord*, de Saint-Jérôme, rendit à sa mémoire un bel hommage. Le curé Labelle avait écrit (en 1885) que William était si bon et si charitable qu'il était difficile de trouver un ami aussi sincère. Le journal de Saint-Jérôme citait ces paroles, puis il ajoutait : "M. Scott, l'ami du curé Labelle, dernier survivant de la pléiade de nos anciens, s'était depuis longtemps rapproché de nous par son bon cœur. Tout protestant qu'il était, il aimait les catholiques comme ses frères, il contribua souvent à leurs oeuvres et respectait leur culte

dont les manifestations le touchaient profondément.” Il nous semble que ces relations du curé avec son bon ami William, qui peuvent surprendre d’abord, en disent long sur sa largeur d’esprit. Il caressait peut-être l’espoir de voir un jour le digne M. Scott devenir son vrai paroissien. Mais, il ne brusquait rien, sachant que c’est par la bonté surtout qu’on gagne les âmes. Le bon William est mort sans se convertir sans doute. Le curé était parti trop tôt. Mais il a laissé quand même le souvenir d’un homme de bien et d’un honnête homme.

Un autre trait, et nous l’allons emprunter encore à l’article de l’abbé Rouleau, nous peint sur le vif la condescendance du curé Labelle et sa bienveillance envers les plus modestes — qui sont souvent les meilleurs amis. “C’était au retour du dernier voyage de Mgr le curé en Europe (en 1890), écrit donc M. Rouleau. Pour recevoir leur pasteur, les Jéromiens n’avaient rien épargné, ni le travail, ni l’argent. Mais Isidore n’était pas content. . . Le soir, quand le curé se retira dans sa chambre, Isidore le suivit. Il avait besoin de lui ouvrir son cœur. Voici le dialogue que, de la pièce voisine, sans l’avoir cherché, je surpris entre eux. “Eh ! bien, mon Isidore, quelles nouvelles ?” — “Monsieur le curé, j’ai du chagrin.” — “Qu’est-ce donc ?” — “Les gens du comité de réception m’ont fait une *coche*.” — “Comment cela ?” — “Quand on vous a fait dans le passé de grandes réceptions, c’est toujours moi qui conduisais votre voiture. Ce soir, c’est un autre qu’on a choisi, parce que son carrosse est couvert. Mais, c’est moi qui aurais dû conduire quand même. . .” — Et le dévoué serviteur versait de grosses larmes. “C’est vrai ce que tu dis là, mon Isidore, expliqua le curé. Mais, au milieu de tous ces préparatifs, dans la hâte et la précipitation, les gens du comité, sans aucune mauvaise volonté, n’y auront pas pensé.” — “Ce sont tous des gens d’ici, ils auraient dû ne pas m’oublier. Je ne puis leur pardonner une pareille injustice.” — “Alors, continue M. Rouleau, avec un grand sérieux et une extrême bienveillance, le bon maître se fit suppliant auprès de son fidèle serviteur. Il lui demanda de pardonner aux Messieurs du comité à l’occasion de son retour. Isidore pardonna. Mgr Labelle lui parla ensuite de son beau voyage, de ses succès, de ses entretiens avec les cardinaux et avec le Saint-Père. Il questionna Isidore sur les événements politiques, sur les appréciations que l’on faisait à propos de sa mission en Europe et de sa manière d’agir. Bref, on aurait juré deux ministres causant des affaires de l’Etat. Enfin, le curé dit : “A présent, je vais dormir, mais, tu sais, Isidore, ce que je t’ai raconté là doit rester secret.” — “Soyez tranquille, Monsieur le curé, conclut le brave Isidore, ça restera entre nous deux.” Il est difficile vraiment, ajouterons-nous, d’imaginer une plus jolie scène. Elle démontre superbement jusqu’où M. Labelle avait bon

coeur, et cela seul expliquerait comment le curé arriva à prendre, au proche ou au loin, tant d'emprise sur tout le monde.

Deux hommes, à cette époque, entre 1880 et 1891, dans la province de Québec, représentaient, dans la vie publique, ce que le Canada français possédait de mieux doué, de plus distingué, de mieux aimé et de plus applaudi. C'étaient l'honorable M. Chapleau et l'honorable M. Mercier. L'honorable M. Laurier, leur contemporain, brillait, lui, à Ottawa, où il devenait chef du parti libéral en 1887 et où il serait dix ans plus tard, en 1896, premier ministre. Mais, dans notre vieux Québec, on parlait surtout de Chapleau, l'idole des conservateurs, et de Mercier, le chef admiré des libéraux. Les au-



Vue d'ensemble de Mont-Laurier (1930)
siège épiscopal et chef-lieu du comté Labelle
Le curé Labelle y passa plus d'une fois

tres, et nous en avons de fort bien doués, leur servaient d'état-major à l'un et à l'autre et gravitaient autour d'eux. Ils étaient nés, la même année, en 1840, six ans après M. Labelle, Mercier le 15 octobre à Saint-Athanase, Chapleau le 9 novembre à Sainte-Thérèse. En 1880, ils avaient 40 ans. La politique, qui les avait unis d'abord, les avait plus tard séparés et mis en face l'un de l'autre. Puissants tous les deux par l'intelligence, par le coeur et par le verbe, ils étaient dignes l'un de l'autre. Chapleau, député de Terrebonne depuis 1867, fut premier ministre à Québec de 1879 à 1882, puis ministre fédéral

à Ottawa et lieutenant-gouverneur de sa province. Il mourut à 58 ans, en 1898. Mercier, député de Saint-Hyacinthe depuis 1873, fut premier ministre à Québec de 1887 à 1892. Il mourut à 54 ans, en 1894. Orateurs l'un et l'autre, quoique d'une façon différente, Chapleau plus fougueux, Mercier plus insinuant, c'étaient des dompteurs de foules et des maîtres aimés du peuple. Eh ! bien, nul n'ignore que le curé Labelle, qu'ils se disputèrent en quelque sorte, et qui les aima profondément tous les deux, les domina, en plus d'une circonstance, dans une large mesure. Rien n'établit mieux quel était son prestige.

"Le curé Labelle, écrivait M. de la Brière, en 1890, dans cet article du *Soleil* de Paris que nous avons déjà en partie cité, est un rude homme qui échappe visiblement (dans le ministère dont il fait partie) à la gêne du rouage administratif. Il opère spontanément, il va de l'avant, il mène ses colons, il défriche, il sème, sans souci des ministres qui passent, porté par le tacite suffrage de ses concitoyens, et aux applaudissements de tous, sur un pavois qu'élèvent très haut tous les Canadiens français. Singulière situation que celle-là ! Les dignités officielles ont pâli près d'elle sans la rehausser. L'homme et son rôle se sont trouvés au-dessus de ce qui grandit les autres hommes. Les manteaux surajoutés ont glissé à terre. L'apôtre de la charrue et du nom français, dans sa simplicité paysanne, dans son énergie de colon et dans son obstination pratique, est demeuré lui-même et supérieur à ses titres nouveaux. Aujourd'hui, ce roi du nord — le terme est courant — est appelé, par les intérêts de la colonisation de son pays, au milieu de ce peuple de France qu'il aime si passionnément et dont il veut multiplier les rejetons sur le sol de l'Amérique anglaise. . . S'il arrive à ses fins, si, grâce à lui, la race française finit par implanter plus fortement notre génie national dans le Nouveau-Monde, il croira tout simplement, le brave homme, avoir fait son devoir et avoir acquitté sa dette envers les aïeux, envers la vieille France, sa mère séparée, à laquelle il a voué sa fructueuse existence. . ."

De ce témoignage rendu, par un écrivain français, au prestige dont jouissait le curé Labelle — et nous en pourrions aligner beaucoup d'autres — nous nous plaisons à rapprocher celui que nous trouvons encore sous la plume de l'écrivain si canadien qu'était Arthur Buies que nous avons déjà plus d'une fois cité. C'est toujours dans son *Au portique des Laurentides*, écrit presque au lendemain de la mort du curé en 1891, que nous le cueillons. "Un touriste français, raconte Buies, disait naguère que trois choses l'ont plus particulièrement étonné en parcourant le Canada : les chutes Niagara, la foi du peuple et le curé Labelle. Oui, certes, le curé Labelle ! Ce n'est pas avant quelques années que l'on connaîtra bien toute la valeur de cet homme-là. Aujourd'hui, on ne sent que le vide qu'il a laissé derrière

lui... Sa sphère d'action semblait trop ignorée et son théâtre trop modeste pour que ce que l'on appelle la gloire humaine vînt l'y chercher. Et cependant, à peine le curé avait-il fait son apparition sur la grande scène du monde européen que, le lendemain même, son nom volait de bouche en bouche. Sa correspondance seule suffirait à l'illustrer. Il y a telles de ses lettres qui sont de véritables chefs-d'oeuvre d'originalité de pensée et d'un style absolument introuvable ailleurs que chez lui. Sans doute on a vite fait d'accaparer la renommée en soumettant des peuples et en conquérant des provinces que l'on écrase sous son joug. Mais, il fallait être plus qu'un conquérant ou un simple homme de génie pour créer un monde, l'ouvrir à la vie et à la civilisation, lui fournir tous les jours un aliment ou un sang nouveau par l'adjonction de centaines de familles arrachées à l'émigration et dirigées vers lui, pour persuader enfin à tout un peuple qu'un pays inculte et sauvage, désormais conquis et dompté par le patriotisme ardent d'un homme, renfermait peut-être l'avenir de notre race et en serait un jour l'asile ou le camp retranché inexpugnable."

M. Labelle était-il orateur ? L'abbé Rouleau, dans son article de 1892, écrit nettement, nous l'avons vu, qu'il ne l'était pas. Assurément, il ne l'était pas à la façon fougueuse et empoignante de son ami Chapleau, ni, non plus, à celle si insinuante et si caressante de son ami Mercier. Le curé Labelle était, pour cela, trop simpliste, trop familier souvent, et il se livrait la plupart du temps avec trop de laisser-aller à l'inspiration du moment. Son éloquence, en tout cas, n'avait rien d'étudié et de savant et elle était pour le moins inégale. Et pourtant ! Oui, pourtant ! Tout dépend du point de vue où l'on se place et de ce que l'on entend par l'éloquence. Si celui-là peut être dit éloquent, dont la parole subjugue et entraîne, quand même elle ignore, ou paraît ignorer, les règles ou les artifices de l'art, personne ne le fut davantage que le curé de Saint-Jérôme.

M. de Molinari, le chef de la délégation franco-belge de 1885, parle quelque part, dans un article à *L'Echo de la Semaine* de Paris, de "l'éloquence rustique" du curé Labelle, "de sa parole imagée et abrupte, animée par une conviction ardente, laquelle, tout en étonnant le public fin de siècle de la ville-lumière, lui valut pourtant, auprès de toute la population parisienne, le plus sympathique des accueils". Et Arthur Buies, auquel il faut toujours en revenir, nous raconte un sermon du curé dans une mission de "son nord", qui l'avait littéralement enthousiasmé. Qu'on nous permette de citer de nouveau : "Le curé Labelle fit le sermon de circonstance. Un sermon du curé, dans les montagnes, pour des gens qu'il ne voyait que de loin en loin et qui avaient besoin qu'on leur parlât d'une foule de choses propres à leur remettre le coeur, ne pouvait pas commencer comme un autre. M. Labelle parla d'abord longuement, à ces exilés sur

le sol même de la patrie, de leurs petits intérêts, de leurs défrichements, de leurs progrès et surtout de la construction prochaine du chemin de fer qu'ils attendaient depuis des années et qui devait leur permettre de rester, eux et leurs enfants, sur la terre nouvelle qu'ils venaient d'arroser de leurs sueurs. Il s'exprima dans son langage à lui, plein d'images populaires, fait exprès pour stimuler, pour égayer et pour transporter ces rudes, vaillantes et naïves populations. Il leur recommanda, entre autres choses, de "faire de la terre", rien que de la terre, et de négliger les petites industries qui conduisent "à mourir la poche sur le dos". Il parla ainsi pendant près d'une heure, et, son allocution temporelle terminée, quand il vit qu'il avait touché juste et que tout son monde allait s'en retourner heureux et plein d'un courage nouveau, il entama l'évangile du jour. Ce fut un commentaire et un développement d'une douceur et en même temps d'une force et d'une élévation inexprimables. De temps à autre c'étaient des éclats que l'on eut dit comme des fragments de montagnes s'écroulant, d'autres fois c'était comme un fleuve coulant à pleins bords sans se soucier des obstacles, ou bien c'était comme un chêne déployant ses larges branches pour s'élancer de plus en plus vers les cieux... Quel homme ! Quel homme, me disais-je ! Ei, en effet, c'était là l'apôtre, le véritable apôtre, tel qu'on le conçoit et qu'on le veut uniquement..." (1)

De cette éloquence rustique, dont parlait M. de Molinari, et de ce langage plein d'images populaires, ainsi que disait Buies, nous voulons fixer ici quelques exemples.

Écoutons d'abord le curé Labelle, dans son discours de la Saint-Jean-Baptiste, à Notre-Dame de Montréal, en juin 1883, parler à ses auditeurs de la cession du Canada à l'Angleterre, par le traité de Paris de 1763, et de tout ce qui s'en est suivi pour nous: "En ce temps-là, disait-il, la royauté en France s'abreuvait à la coupe de la volupté. Or, le vice dégrade l'esprit en même temps qu'il flétrit le cœur. Le nouveau Sardanaple (Louis XV) ne comprit pas de quelle importance était pour son royaume la colonie des bords du Saint-Laurent. Il l'abandonna à ses seules ressources, alors qu'elle avait à combattre contre un ennemi qui disposait de forces dix fois supérieures aux siennes. Bien plus, il la laissa ruiner par la rapacité et les exactions d'intendants ou d'employés malhonnêtes qui n'avaient guère plus d'honneur que d'entrailles. D'ailleurs, aux yeux d'un philosophisme ténébreux et sinistre (celui de Voltaire), la cession du Canada, ce n'était que la perte de quelques arpents de neige. Le dernier coup de canon, cependant, qui retentit sur nos rives, assura une victoire française (celle de Lévis). Hélas ! Ce devait être comme le dernier salut de notre pays à l'ancienne mère-patrie. La Providence décidait que c'en était assez et elle

(1) *Au portique des Laurentides*, page 57.

greffait sur le tronc britannique notre jeune race. En dépit de la diversité des religions, des langues et des mœurs, cette race a grandi et s'est développée. On avait cru que c'était un grand malheur, pour nos ancêtres et leurs descendants, de passer ainsi sous le joug de l'Angleterre. Ce fut, au contraire, pour notre bonheur à tous. En changeant d'allégeance, nous avons évité les errements et les maux de la grande Révolution, comme aussi ces soubresauts de la politique sectaire de la France qui se font encore sentir de nos jours. On peut dire que le salut nous est venu de ceux-là mêmes qui étaient en ce temps-là nos ennemis — *salutem ex inimicis nostris*. C'est ainsi, parfois, que certaines lois de la nature, qui semblent se combattre pour se détruire, arrivent pourtant, par un secret ressort que l'on ne peut qu'entrevoir dans le plan divin, à tourner au profit d'un but plein de sagesse. Quoique nourri de la sève britannique, notre rameau canadien a produit des fleurs et des fruits qui ont donné une nouvelle vigueur à l'arbre de France et ont ajouté à sa beauté. Le Canadien français n'a pas ménagé son sang au service de l'Angleterre, pas plus qu'il n'en avait été avare au service de la France, et c'est à sa fidélité qu'Albion doit d'avoir conservé cette colonie qui est l'un des plus beaux fleurons de sa couronne. A côté de celle de Carillon brille la victoire de Châteauguay. Par conscience, lien plus sacré que celui de l'affection et de l'honneur, le Canadien est devenu, pour l'Angleterre, l'un des plus fermes appuis du trône. Les deux races, du reste, à cause du sang breton ou normand qui coule dans leurs veines à toutes deux, ont plus d'affinité qu'on ne le pense. Les projets funestes qu'on dirigeait contre nous ont été retournés en notre faveur par notre union et l'aide de Dieu. La fécondité de nos familles, le dévouement de notre clergé, la docilité de notre peuple à ses pasteurs ont consolidé de mieux en mieux l'existence de notre nationalité et lui assurent un grand rôle dans ce pays du Canada. Notre constitution actuelle (la Confédération), en laissant un libre jeu à nos institutions provinciales, nous procure tout ensemble les avantages de la centralisation et ceux de la décentralisation. Nos hommes d'Etat ont compris la profondeur de ce mot de Montesquieu: "La grandeur du génie ne consisterait-elle pas à savoir dans quel cas il faut l'uniformité et dans quel cas il faut des différences?"... Par une nécessité de sa nature, Dieu est intolérant contre l'erreur, quelle qu'elle soit, mais il n'est pas persécuteur. Il fait luire son soleil sur les méchants comme sur les bons et il nous a donné la parabole de l'ivraie et du bon grain pour nous enseigner la ligne de conduite que nous avons à suivre. C'est pourquoi nous laissons les autres croyances jouir de la liberté dont nous jouissons nous-mêmes... Rappelons-nous toujours que la force de notre nationalité réside dans la conservation de nos institutions locales, son lien dans la vertu et sa santé dans la reli-

gion... A l'exemple de nos pères, soyons des hommes de foi, d'espérance et de charité, et, quand viendra l'orage, la Providence veillera sur nous. La fureur des vents pourra nous faire ployer, mais nous ne romprons pas..."

Ce discours, que nous avons dû condenser et restreindre à ses lignes essentielles, pour nous borner aux proportions qui conviennent à ce récit, mais que nous croyons avoir fidèlement reproduit en sa substance et même à peu près dans les termes dont se servait l'orateur de 1883, nous paraît ne manquer ni de haute doctrine, ni de logique, ni non plus d'aisance et d'éloquence naturelle et vraie.

En voici un autre, que nous allons pareillement condenser, qui est peut-être encore plus vibrant et plus émouvant. Le 20 mars 1890, au cours du deuxième voyage en Europe du curé, devenu Mgr Ladelles, l'*Alliance Française* et la *Société historique de France* donnaient à notre apôtre de la colonisation, à Paris même, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*, un banquet qui eut quelque retentissement. Des hommes considérables du monde de la diplomatie, des lettres et de la finance y assistaient. M. le comte Colonna Ceccaldi, ministre plénipotentiaire, proposa la santé ou le toast de l'hôte d'honneur, Mgr Labelle. Voici, en partie du moins, comment notre curé s'exprima devant ce brillant auditoire :

"Je ne sais comment témoigner ma reconnaissance à l'*Alliance Française* et à la *Société historique*... Ce dîner, c'est comme un baiser d'amitié ou un embrassement chaleureux que notre mère, la vieille France, donne amoureusement à sa fille, la nouvelle France, après des siècles d'oubli, et, en même temps, c'est comme un applaudissement que vous accordez, Messieurs, à toutes les luttes que nous avons livrées au Canada, sur les champs de la guerre ou sur ceux de la politique, pour garder fidèlement le dépôt sacré du génie de l'ancienne mère-patrie. Quand je vois, autour de cette table, les hommes de France les plus distingués par la science, le talent et le coeur, il me semble entrevoir l'aurore d'un jour nouveau pour les relations de votre beau pays de France, qui a tout un passé d'honneur et de gloire à son acquis, avec ma jeune nation canadienne, qui commence à paraître sur l'horizon et qui sera, je l'espère, dans l'avenir, l'astre radieux de l'Amérique septentrionale. Coïncidence remarquable, cette manifestation se produit au moment où, au Canada, quelques fanatiques ont jeté un cri de guerre contre notre langue française. Mais, n'ayez aucune crainte! Cette langue a poussé de si profondes racines dans le riche sol de notre pays qu'on ne pourrait l'arracher sans ébranler jusque dans ses fondements l'édifice de cette Confédération canadienne dont nous sommes les premiers et les plus solides ouvriers... Par sa beauté, par sa richesse, par sa sonorité, par sa perfection et par ses chefs-d'oeuvre, la langue française ne s'est-elle pas imposée à toute

l'Europe? N'est-elle pas la langue des cours et de la diplomatie? N'est-il pas vrai que l'homme instruit des autres nations trouve qu'il lui manque quelque chose s'il l'ignore? N'est-elle pas la langue des peuples et des rois? Je le déclare avec énergie et avec toute la conviction de mon âme, notre langue française conservera son omnipotence dans le monde aussi longtemps qu'il y aura une France en Europe... et une province de Québec en Amérique..."

Nous reconnaissons qu'il n'y a là rien d'extraordinaire et qui n'ait pas été dit, avant ou après le curé Labelle, plus d'une fois. Mais, n'est-ce pas pourtant un beau langage, clair et net, naturel et vivant, et, évidemment, jailli du coeur? Que faut-il autre chose pour être éloquent, puisque, comme disait l'ancien, c'est le coeur qui rend habile à bien dire, *pectus est quod disertos facit*? Nous maintenons donc que, si le curé Labelle n'était peut-être pas un très grand orateur, il était loin, à certaines heures, d'ignorer l'art d'émouvoir ou de toucher profondément les âmes de ses auditeurs. Même dans de simples conversations, il devenait souvent singulièrement convaincant et persuasif. Et cela, c'est encore de l'éloquence et de la meilleure.

Dans cet article au *Journal de Bruxelles*, que nous avons plus haut en partie cité, où M. Georges Kaiser nous donnait un si bon portrait du curé en ses allures familières et nous parlait de ses phrases courtes, heurtées, incisives, à chaque instant entrecoupées d'un "Bon" retentissant, nous trouvons la démonstration de ce que nous venons d'affirmer au sujet de l'éloquence du curé dans une simple causerie: "Ah! vous voilà enfin, Monsieur le belge — disait le curé, alors sous-ministre et prélat, à son visiteur, en le recevant à Québec — . Vous venez voir le Canada? Soyez le bienvenu. Vous avez raison. C'est un beau pays que le nôtre, plein de ressources et peu connu. Ils croient avoir tout dit quand ils ont déclaré que c'est un pays froid! Un pays où poussent les pommes, les poires, les tomates, les melons, le raisin même et tous les blés, est-ce un pays froid? Non, c'est un pays au climat tempéré. Bon! — Il n'y a pas de meilleur pays pour les Belges. Ceux qui sont venus ici de chez vous sont tous très satisfaits. Les Belges, je les connais, ce sont de bons agriculteurs. Ce sont des hommes de foi et de principes. J'aime beaucoup les Belges. Ils viendront donner des leçons à nos agriculteurs. Tout le monde en profitera, eux les premiers. Bon! — La terre est excellente partout au Canada, et elle est très riche sur d'immenses surfaces. Moi, naturellement, j'ai recommandé d'abord la province de Québec. Elle est, en effet, fort avantageuse, ma province. Mais, tout bien considéré, le Manitoba est peut-être meilleur pour les Belges. Au fond, c'est ce que je leur conseillerais. Bon! — Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup à faire ici pour l'industrie. Il y aurait plus d'une entreprise

à tenter chez nous, mais nous manquons de capitaux. Je vous en parlerai. Bon! — Pourquoi le Canada ne grandirait-il pas comme ont grandi les Etats-Unis? Notre pays vaut le leur. Que nous manque-t-il pour cela? C'est que notre immigration est trop faible. Nos familles sont nombreuses, grâces à Dieu. Mais, il faut vingt ans pour faire un homme, et, en plus, des soins et des dépenses de toutes sortes. L'immigration, elle, nous amène des hommes tout faits, qui ne nous ont rien coûté jusqu'à date et qui sont prêts à travailler. Dans ces conditions, comment voulez-vous que ça ne marche pas? Qu'un bon courant d'immigrants nous arrivent et le Canada se développera. Bon! — Notre race canadienne-française est solide et courageuse... Elle se maintiendra, n'ayez crainte, et formera bientôt tout un peuple catholique et français en Amérique... Bon! — Dites donc aux vôtres de venir... Mais, qu'ils soient prudents, qu'ils suivent nos conseils, qu'ils défrichent à notre façon, qui n'est pas celle de votre pays... Autrement, ils se casseront le nez... C'est déjà arrivé. Bon! — Le grand avantage que trouveront les Belges au Canada, ce sera de rencontrer des prêtres de leur religion, de bons missionnaires catholiques et français. La religion est très vivace dans nos campagnes. Plantez un prêtre en un site quelconque, vous verrez des colons qui se grouperont autour de lui! Ensemble, ils défricheront le sol et bâtiront la chapelle ou l'église. Ce sera bientôt une ville. Bon!..." M. Georges Kaiser fut évidemment frappé par la faconde du curé et il n'eut guère le temps, à ce qu'il raconte lui-même, de prendre une part active à la conversation. Il exagère peut-être et multiplie sans doute les "Bon" du curé un peu à plaisir. Mais, il reste que M. Labelle était un causeur à la verve intarissable et que sa parole, même dans le laisser-aller de l'entretien spontané, savait être vraiment prenante et tout naturellement éloquente. C'est d'ailleurs ce que l'on constate toujours, quand on a affaire à un homme puissamment intelligent, d'esprit vif et qui a, comme on dit, le coeur à la bonne place.

Enfin, le curé Labelle, par sa bonhomie surtout, par sa familiarité et son sans-gêne avec tous et avec chacun, un peu trop à l'aise peut-être, quoique toujours digne, comme aussi par son bel esprit, si fin et si prompt à la riposte, et par son coeur aux élans si généreux et si enthousiastes à certains moments, a été également, mais dans le bon sens du mot, un original et un "type", comme il s'en rencontre rarement. Ce fut sans doute l'un de ses grands moyens de succès, parce que, souvent, c'est par cela qu'il piquait la curiosité et retenait l'attention. Les anecdotes, les "histoires" et les bons mots foisonnent à son sujet. N'en pas rapporter quelques-unes ou quelques-uns, dans ce chapitre, où nous nous efforçons de le peindre tel qu'il était, serait certainement nous exposer à être par trop incomplet.

Nous avons lu, plus haut, ce que l'abbé Rouleau, à la plume si alerte, et Arthur Buies, l'inimitable chroniqueur, ont écrit, ça et là, à propos des allures particulières et des originalités du légendaire curé. Ajoutons encore, à ce tableau déjà riche en couleurs, quelques traits marquants.

"L'autre jour, écrivait dans *La Presse* de Montréal, en mars 1922, M. l'avocat J.-A. Beaulieu, neveu des Nantel par sa mère, une affaire m'amenait à Saint-Jérôme, ma ville natale... Sa physionomie n'est plus celle de jadis. Comme tant d'autres, la ville de mon enfance et de ma jeunesse s'est modernisée. La bruyante industrie s'y est fait une place plus considérable. Une nouvelle population a succédé à celle d'autrefois. Mais, ce que le temps, ce grand destructeur, n'a



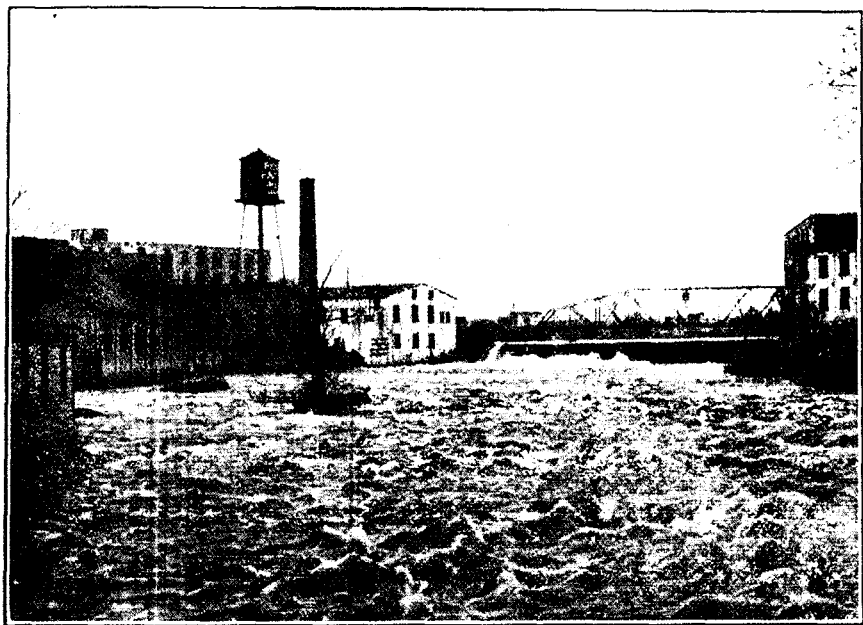
La rue Saint-Georges à Saint-Jérôme
l'église et le presbytère (1930)

pas pu changer, c'est le pittoresque du site de ma chère ville, ses arbres droits et nombreux, sa jolie rivière la "Nord" qui coule toujours, en chantant, ses eaux claires et profondes sur son lit de cailloux. Parcourant les rues de ma ville, je les ai regardées surtout avec les yeux du souvenir. J'ai rebâti dans ma pensée la vieille église et le vieux presbytère qui dataient de 1837-1839. Je les ai ensuite animés, l'une et l'autre, de la présence du célèbre curé qu'on a appelé à si juste titre l'apôtre de la colonisation. Je revoyais ce bon colosse, tel qu'il est resté dans ma mémoire, arpentant de son pas nerveux et pesant la galerie de sa maison, causant tout haut — et tout seul — des vastes projets qu'il avait en tête, la colonisation, le chemin de fer, l'évêché de Saint-Jérôme pour le nord, pour "son nord" ainsi qu'il le

disait. Il me semble entendre encore tomber, du haut de la chaire de la vieille église, la parole du curé Labelle, tantôt tendre et familière, tantôt saccadée et véhémence, quand, après le prône, il abordait la grande question de la colonisation..." Voilà un premier trait, le curé parlant tout haut et tout seul sur sa galerie, ou encore le curé revenant en chaire tous les dimanches sur la colonisation, qui ne manque pas de piquant.

"Un jour de juillet 1873, a raconté M. le docteur Wilfrid Grignon dans le *Pionnier du Nominingue* en 1907, le curé Labelle arrivait à Saint-Jérôme d'une excursion de trois semaines dans les régions du nord. Je venais moi-même d'être admis à l'étude de la médecine et je commençais à me croire un homme important. Je me trouvais, ce jour-là, avec plusieurs autres, dans le bureau de M. l'avocat de Montigny. On vit bientôt le curé, qui avait à peine mis pied à terre devant sa maison, se diriger vers ce bureau. Il s'en venait, en parlant tout seul, en gesticulant et en souriant. Soudain, s'étant arrêté, il devint songeur, sérieux, serra les dents et les poings! Mais, cette crise fut de courte durée et il nous arriva avec un air de triomphe. "Oh! quel beau pays, quel beau pays!", répétait-il sans cesse. Puis, il se mit en frais de nous raconter son voyage d'exploration avec ses compagnons, William Scott et le grand Narcisse Ménard, à qui il avait fait boire de l'eau du lac. Sa soutane noire, d'étoffe du pays, était tellement grise de poussière que quelqu'un l'appela "Son Eminence Grise". — "Fin-fin", répartit-il. Il était environ deux heures de l'après-midi quand le curé commença son récit de voyage. Les heures succédèrent aux heures et il parlait toujours. On entendit sonner six heures, sept heures... Les gros bonnets du village, qui étaient là, se retiraient prudemment les uns après les autres... Nous ne fûmes bientôt que trois étudiants à écouter les histoires du curé, retenus plutôt par révérence que par plaisir... M. Labelle allait toujours... "Quand on pense, s'écria-t-il, que toute cette belle région du nord sera un jour habitée et traversée par une voie ferrée qui transportera, de New-York, de Boston et de Montréal, des voyageurs à pleins chars!"... Mes deux compagnons éclatèrent de rire et s'esquivèrent... "Deux fous, deux innocents!" dit le curé, et il continua. J'étais seul maintenant avec lui, me mordant la langue, les lèvres et les doigts pour ne pas rire. "Toi au moins, mon Grignon, fit le curé, tu me parais intelligent, tu as l'air de comprendre, écoute-moi bien." Dépliant pour la vingtième fois ses cartes, il me montra une fois de plus le parcours de la "Rouge", de la "Diable", que j'aurais voulu voir au diable en effet, et recommença toute son histoire de colonisation. L'heure avançait toujours... A présent, c'est pour ne pas bailler et ne pas dormir que je me mordais les lèvres. Comme je pensais à toute autre chose qu'à ce dont me parlait le curé, j'étais silencieux et n'approuvais ni ne

désapprouvais... "Enfin, me dit-il en me regardant avec de gros yeux, qu'en penses-tu? Est-ce que je n'ai pas raison? Y a-t-il un gouvernement au monde qui va me refuser de l'argent pour ouvrir des chemins dans cette belle région?"... Poussé au pied du mur, il fallait bien me prononcer. En 1870, j'étais allé à Sainte-Adèle et j'avais trouvé les rochers si puissants et les montagnes si grosses que j'en avais remporté un mauvais souvenir. "Ne pensez-vous pas, Monsieur le curé, osai-je lui dire, qu'il serait préférable de garder toutes ces belles forêts vierges pour l'exploitation du bois de commerce?"... Ah! mes amis, la scène qui s'en suivit! Elle est encore pour moi indescriptible. Le curé brisa sa longue pipe de plâtre avec ses dents



Les rapides de la rivière "Nord", à Saint-Jérôme
Un important pouvoir hydraulique (1930)

et la lança sur la table avec un formidable coup de poing, qui fit si bien danser les verres et le pot à l'eau, que le tout se brisa par terre. Mesurant l'étendue de ma bêtise, je ne fus pas lent à déguerpir et ça marchait du côté de chez nous!... "Innocent, bête! me criait le curé, et dire que ça veut être docteur, ça!" J'allai me coucher tellement énervé que je rêvai de cette scène toute la nuit!..."

Mettons que le docteur Grignon aura voulu un peu "corser" son récit. Il n'en reste pas moins que son tableau est bien vivant et, pour qui a connu M. Labelle, à peu près vraisemblable.

"Ce fut, en 1868, à Saint-Jérôme, écrit M. le protonotaire Joseph Grignon — le frère du précédent — une véritable sensation que

l'apparition du colosse en soutane qu'était M. Labelle, pour nous surtout les jeunes du temps, qui étions habitués à la sainteté pour ainsi dire fermée de ses prédécesseurs, tout absorbés dans leur ministère spirituel. Quelle différence avec ce géant à la voix éclatante et au vaste déboutonné de gestes, qui, avec une désinvolture inconnue jusque-là, étonnait les échos du presbytère en mêlant aux propos religieux le bruit profane d'un écrasant programme d'affaires! Il ne tarda pas, avec ses distractions, bientôt connues de tous, à être un centre d'attraction pour ses enfants de chœur, à l'église et à la sacristie, où l'on épiait chacun de ses mouvements et les diverses expressions de ses traits. La beauté du culte et la splendeur des cérémonies le transfiguraient parfois jusqu'à lui donner je ne sais quel rayonnement séraphique. Mais, il n'était pas rare que le sourire de l'extase se changeât, pendant le *credo* de la grand'messe, en une expression de mécontentement ou même de colère. Que voulez-vous? A ce moment, au lieu de ses enfants en surplis blancs, c'étaient quelque rapace marchand de bois, l'éternel ennemi de ses colons, qu'il avait devant les yeux, ou quelque ministre provincial obstructionniste, ou bien quelque opposant de son chemin de fer, ou encore quelque chef de la secte réactionnaire qui contrecarrait ses projets de loterie nationale. Nous suivions avec un intérêt croissant tout le drame sur le visage du curé, et nous étions tentés d'applaudir, quand, soudain, une expression de triomphe et le sourire du pardon s'épanouissaient sur ses traits. Le curé avait eu une distraction!... Il était distrait jusque dans le confessionnal. On le remarqua vite et cela lui joua plus d'un tour. On a raconté qu'il donna pour pénitence, à une femme, de "faire un chemin de fer" au lieu d'un chemin de la croix... Les gamins de ma trempe cherchaient à en profiter et se glissaient de côté pour entrer dans son confessionnal, escomptant la bienheureuse distraction pour se décharger à l'aise de quelque pénible aveu. Je me souviens de la tête que fit l'un d'eux lorsque, certain jour, avant de refermer le guichet, le curé lui dit: "N'oublie pas de faire la commission que je t'ai donnée à midi." De ces distractions, il en avait ailleurs aussi. Quelqu'un qui aurait pu en dire quelque chose, c'est l'un de mes cousins, mort il y a une dizaine d'années. C'était un brave tâcheron, à collier de barbe noire, qui prenait la vie au sérieux et dont le curé avait résolu de faire un colon modèle. Surmontant sa timidité naturelle, le cousin se résout un soir à faire sa première visite au presbytère. Le curé l'accueille avec une large effusion et le fait asseoir. L'autre, ravi, attend, pour causer, sur une chaise adossée à la cloison, que M. Labelle ait dépouillé son courrier. Tout à coup, tenant en main une lettre qui lui vient du premier ministre de Québec, le curé se dresse debout, éclatant de colère. Le parquet, les cloisons, tout craque sous le poids de sa marche. Il se tourne vers le pau-

vre cousin, et, les deux poings levés sur lui, il prononce: "Toi, Boucherville, toi, petit premier ministre, tu refuses du pain à mes colons! Ah! nous allons voir ça!..." Anéanti, le malheureux cousin fait mine de se retirer... Mais, le curé s'éveille et revient paisiblement au sujet qui intéresse son visiteur..." (1)

Le sénateur David, dans l'un de ses articles de "souvenirs" qu'il donnait aux journaux de Montréal, en ses dernières années, à 80 ans passés, et dont il a fait son ultime volume *Au soir de la vie*, en raconte aussi de bonnes. "La question du chemin de fer du nord, écrit-il par exemple, l'absorbait tellement que cela lui occasionnait des distractions amusantes. On a rapporté qu'un jour, pendant le carême, voulant inviter ses gens à suivre le pieux exercice du chemin de la croix, il leur dit à son prône: "Vendredi prochain, mes frères, nous ferons ensemble nos stations de chemin de fer..." Une autre fois, à ce que contait partout Bergeron, l'ancien député de Beauharnois, le curé, invité par lui à dîner au restaurant alors si populaire de Mme Dupérouzel à Montréal (côte Saint-Lambert), se mit à table avec son hôte et commença à manger et à parler sans interruption. Ils avaient mangé copieusement et pris quelques verres de bon vin, lorsque de nouveaux clients entrèrent, s'assirent à la même table et se firent apporter divers plats. Le curé, tout en parlant, les regardait manger. Soudain, s'adressant à la jeune fille qui les servait, il dit: "Allons, la petite fille, pourquoi ne m'apportes-tu pas quelque chose, j'ai faim, moi aussi." La jeune personne n'osa pas lui dire qu'elle l'avait déjà servi, et Bergeron, souriant, lui fit un signe qu'elle comprit. Elle revint bientôt avec un plat chargé de bons mets, et le curé recommença à manger, en continuant à parler, au grand amusement de ceux qui étaient là. . . (2)

De ce même article de L.-O. David, nous voulons encore citer un autre extrait, qui confirme ce que nous avons dit, dans nos chapitres précédents, sur les vues du curé dans sa colonisation du nord. Il n'est plus question, là, de ses distractions, mais ce sont des lignes qui le peignent encore si bien, qu'on nous pardonnera cette sorte de parenthèse. "Je vis et remarquai pour la première fois le curé Labelle — écrit donc M. David — en 1850, au collège-séminaire de Sainte-Thérèse, dans un drame où il représentait Louis XVI. On ne pouvait faire un meilleur choix, car, quoique âgé à peine de 16 ans, il était déjà gros et grand et d'un extérieur imposant. Lorsque je le vis à l'oeuvre plus tard, je fus d'avis qu'à la place de l'infortuné roi de France, il ne se serait pas laissé dépouiller de sa couronne et guillotiner sans se défendre. En effet, sous des dehors de bienveillance et de

(1) Voir *Le Vieux Temps*, par Joseph-J. Grignon, publié en 1921, page 75.

(2) Voir *Au soir de la vie*, par L.-O. David, page 180, article de la *La Presse* du 23 octobre 1923.

bonté, le célèbre curé cachait une énergie remarquable et une volonté qu'aucun obstacle ne pouvait détourner de son but. Combien de fois je l'ai entendu dire à des amis peu confiants dans l'avenir des paroisses qu'il fondait dans le nord: "Vous ne savez pas ce que vous dites! Le nord sera le paradis de la province. On viendra de partout en admirer la nature grandiose, y chercher la santé, et, dans les endroits où la culture sera peu fructueuse, l'élevage des bestiaux fera vivre les habitants..." Aujourd'hui, c'est ce qui arrive. Grâce aux chemins de fer, aux bonnes routes et aux progrès du tourisme, des milliers de gens se dirigent tous les ans, à la belle saison, vers ces contrées pittoresques, "pour en admirer les beautés et y chercher la santé"... Sur le flanc des montagnes et sur le bord des lacs, l'on voit s'élever de charmants villages, embellis par les jolies résidences que les citadins des grandes villes y construisent. Le temps donne de plus en plus raison au curé Labelle et justifie en grande partie ses prévisions..." (1)

Revenons aux distractions et aux originalités qui ont rendu le curé légendaire. A Montréal, M. Labelle descendait d'ordinaire à l'ancien *Hôtel de la Place Jacques-Cartier*. Voilà qu'un jour, étant à causer avec des amis, il regarde soudain l'heure à sa montre. "Mais, je vais manquer mon train," s'écrie-t-il, et il part en vitesse, suivi par l'un de ses interlocuteurs. Une voiture toute attelée attendait à la porte. "A qui ce *boghei*", interroge le curé? — "C'est à M. un tel." — "Eh bien, dites-lui de venir le chercher au dépôt..." Il saute dans le *boghei* et fouette cocher! en route pour l'ancienne gare Viger, rue Notre-Dame. Ce fait nous a été conté par un ancien de Saint-Jérôme. En voici un autre, dont nous fûmes nous-même témoin. Le train qui allait de la gare Viger à Saint-Jérôme avait, en ce temps-là, un arrêt à l'endroit où est de nos jours la gare de Bordeaux. Mais le nom du dépôt, comme disait le curé, était Sault-au-Récollet. Nous voyagions avec un ami, au lendemain presque de notre prise de soutane à tous deux (15 août 1888). Le curé, alors sous-ministre, occupait un siège devant nous avec un autre prêtre et lui racontait ce qu'était "son nord" et ce qu'il allait faire pour ses colons. Le jeune employé chargé d'annoncer les gares vint à passer en prononçant à l'anglaise: "Sot-au-Récollette, Sot-au-Récollette!" — "Arrête, arrête, mon garçon", interrompt M. Labelle. "Comment t'appelles-tu?" — L'autre dit son nom, un nom bien canadien. — "Alors, tu es canadien et tu parles français?" — "Oui, Monsieur le curé." — "Eh! bien, mon jeune homme, quand on est un bon canadien, on ne prononce pas comme ça à l'anglaise: "Sot-au-Récollette, Sot-au-Récollette." On dit "Sault-au-Récollet, Sault-au-Récollet," répète, voir!" — On imagine la tête du pauvre employé! Il est probable qu'il ne l'oublia jamais.

(1) Voir *Au soir de la vie*, page 177.

Etant à Paris en 1885 — d'autres ont dit que l'aventure avait eu lieu à Anvers, quand il alla visiter l'exposition au cours de son premier voyage en Europe — le curé Labelle rencontre de ses amis du Canada, des hommes importants, qui l'amènent dîner et le persuadent après le dessert qu'il doit aller avec eux à un café-concert. Le curé, bon enfant, se laisse faire. Il y avait là des demoiselles, légèrement vêtues, qui dansaient tout aussi légèrement. Le curé n'y tint pas longtemps. "Qu'est-ce qu'elles ont à tourbillonner comme ça, fit-il, ces pauvres filles? Restez là, vous autres, si ça vous amuse. Moi, je vais vous attendre là-bas, en disant mon bréviaire." Et il s'esquiva. Une autre fois, à Paris encore, M. Labelle donnait une conférence sur le Canada. Les auditeurs étaient nombreux. Le conférencier les avait prévenus qu'ils pourraient, la causerie terminée, lui poser toutes les questions qu'ils voudraient, et, de fait, il répondit à plus d'une. Celle-ci, entre autres, lui fut faite par un petit Français tout maigre et tout court, qui ne pesait guère que cent cinquante ou cent soixante livres, et n'avait au menton pour toute barbe que quelques brindilles espacées: "Pensez-vous, Monsieur le curé, que votre Canada, dont le climat est si froid et si rude, puisse nourrir jamais une population forte et dense?"—"Mais, mon ami, riposta le curé-colosse (333 livres), n' imaginez-vous pas qu'un pays qui produit des hommes comme moi peut sans difficulté nourrir des milliers d'aigrefins comme vous?" — Le petit homme, qui avait de l'esprit, prit la chose en riant et l'auditoire pareillement. Dans une autre occasion, analogue à celle-là, quelqu'un, interpellant le curé-conférencier, lui avait demandé quelle était l'étendue du Canada. "Rien que dans un de nos lacs (le lac Supérieur sans doute), répondit M. Labelle, on peut mettre toute la France, et encore on serait à l'aise pour nager tout autour!..." Son ami Onésime Reclus était un libre-penseur, en même temps qu'un grand géographe. "Je connais vos idées sociales, lui disait un jour le curé. Elles ont du bon, parce que, au fond, elles s'inspirent du christianisme. Mais elles manquent chez vous de bases solides, parce que vous êtes incroyant. D'ailleurs, Jésus-Christ, lui, il est mort pour ses idées et ensuite il s'est ressuscité. Quand vous en aurez fait autant, je pourrai peut-être croire que vous avez raison contre lui."

De ces distractions, de ces originalités et de ces bons mots, le curé Labelle en eut toute sa vie. Lors de son voyage de 1890 en Europe — c'était quelques mois avant sa mort — se trouvant chez M. Rameau, à Gien, avec l'abbé Proulx, au moment de partir, il emporta le chapeau de celui-ci au lieu du sien. "Mgr Labelle, écrit M. Proulx dans ses notes, est parti ce matin (23 juillet). Toujours distrait, il emporte mon chapeau à la place du sien. Il n'y gagne pas. Le sien vaut mieux que le mien !" (1)

(1) Voir *En Europe, par ci, par là*, par l'abbé Proulx, page 284.

Il n'y a pas lieu, sans doute, dans un livre qui doit rester sérieux et digne, pour ne pas présenter notre héros moins grand que nature, d'insister sur ce côté, plutôt plaisant et amusant, de son tempérament et de ses allures d'homme distrait, tout simple, et parfois peut-être un peu trop à l'aise et familier. Qu'on nous permette encore cependant de rapporter deux traits qui peignent à leur façon sa bonne humeur et son bon cœur.

Le curé Labelle n'était pas pour rien taillé en Hercule. Il était très robuste et sut le faire voir plus d'une fois. Au temps de ses premières randonnées vers le nord, l'un de ses compagnons d'excursion était souvent Narcisse Ménard, dont nous avons vu le nom tantôt se glisser sous la plume du docteur Wilfrid Grignon, qu'on avait surnommé, à cause de sa taille élevée et de son extraordinaire vigueur, le grand Ménard. "Rappelez-vous, racontait un collaborateur du journal *Le Nord* de Saint-Jérôme, la période la plus active des pérégrinations dans les bois du curé Labelle vers 1872 ou 1873. Pas de chemins à peine alors. Il fallait parcourir des lieues en canot à travers lacs et rivières. Pour cela, le curé avait besoin d'avoir avec lui un bon et adroit canotier-pilote, qui eût aussi le bras solide, par rapport aux portages dans la forêt, et qui fût en même temps un joyeux compagnon, car le curé n'aimait guère les gens au visage long. Or, le grand Ménard était tout cela. Certain jour, Ménard trouvait le curé entêté plus que jamais dans ses distractions. Il ne répondait aux facéties du jovial canotier que par des "oui" des "non" des "hein" et des "oui-dà" qui n'étaient guère encourageants. Ménard se ravise. "Monsieur le curé, fit-il, il y en a qui prétendent que vous êtes un fort à bras. Moi, je ne pense pas ça. Vous avez trop de ventre pour faire un bon homme." — "Moi!" riposte M. Labelle. — "Oui, vous... D'ailleurs, à manger la dime des pauvres gens, on ne doit pas prendre beaucoup de forces..." Et voilà Ménard parti à rire... Le curé sourit de même et il reprit, en accentuant énergiquement ses mots: "Toi, mon Ménard, je te ferai boire de l'eau du lac!" et il alluma sa pipe. De bonne heure dans l'après-midi, on atteignit la décharge du lac. Les autres canots de l'expédition arrivèrent. La tente fut dressée et chacun se dégourdit de son mieux. Le curé était en goût de pêche à la truite. Il se rendit au bord du lac et en prit une couple de douzaines, de belles truites rouges. Puis, il revint vers la tente, non sans avoir soigneusement observé l'inclinaison du rivage. Il avait son plan. Il croisa bientôt son homme en quête de fagots. "C'est le temps, mon Ménard," cria-t-il en se jetant sur lui. Ils luttèrent ensemble quelques instants, roulèrent à terre et finirent par atteindre les bords du lac, où le curé réussit à plonger dans l'eau, par trois fois, la tête de son colossal et vigoureux compagnon. Ménard ne se fâcha pas. Il se releva en riant. Selon le mot du curé, il avait bu de l'eau du lac!"

Si ce trait montre sa bonne humeur et son aisance à se faire tout à tous, ce que les braves gens aiment tant, en voici un autre qui fait voir jusqu'où son coeur était charitable. Celui-là, il a été raconté cent fois plutôt qu'une. Mais il est trop plein de sens pour que nous nous privions, avant de conclure cette partie de notre récit, de le rapporter à notre tour. C'était, cette fois, au temps où il était sous-ministre à Québec. Un protestant de la vieille capitale, qui avait pour Mgr Labelle une sorte de vénération, le voyant aller par les rues de la ville en soutane usée jusqu'à la corde, lui fit don d'un billet de vingt dollars (cent francs au cours d'alors), afin qu'il s'achetât une soutane neuve, ayant soin de préciser le but de son acte généreux: "C'est pour vous habiller convenablement, Monseigneur." Mgr Labelle remercia poliment. L'instant d'après il rencontre une pauvre femme qui lui demande quelque secours, à cause de son dénuement et de ses nombreux enfants, qu'elle a peine à nourrir. — "Et votre mari, que fait-il?" demande le curé. — "Il ne travaille pas, il ne trouve pas d'ouvrage." — "Dites-lui de ma part qu'il n'est qu'un fainéant. Mais, tenez, ma pauvre femme, voici vingt dollars, cela vous aidera pour quelques jours." — Le donateur ayant su la chose, nous ignorons comment, et tenant à son idée d'habiller mieux Monseigneur, s'y prit autrement. Il lui offrit la soutane elle-même, en bon drap, toute prête.

Nous avons dit déjà que, avant de partir pour son dernier voyage en Europe, le curé avait fait son testament, à Québec, devant les notaires Charles-Antoine-Ernest Gagnon et Edouard Bégin, le 21 décembre 1889. C'est ce testament qui fut exécuté après sa mort. Il fut enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne le 13 janvier 1891. Il y nommait comme exécuteurs testamentaires M. l'abbé Pierre Pelletier, son vicaire de Saint-Jérôme, et M. Sylvestre Sylvestre, son secrétaire au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec. Là encore, on peut constater son désintéressement et sa générosité de coeur, son culte filial pour sa vénérable mère, son grand amour pour sa chère région du nord et son ultime préoccupation d'aider à la création d'un évêché à Saint-Jérôme. Le style est l'homme, selon Buffon. Le testament d'un homme, qui est l'expression de ses dernières volontés, est souvent d'une éloquence singulière.

Entre autres dispositifs, voici ce que réglait l'apôtre du nord en prévision de sa mort, à laquelle, semble-t-il, il s'attendait avant longtemps: "Article V — Je donne et lègue une somme de mille piastres à l'institut des Soeurs Grises à Saint-Jérôme, ainsi que mes habits de corps, lesquels devront être utilisés pour les orphelins. Article VI — Je lègue ma bibliothèque, mon ménage, mes propriétés immobilières généralement quelconques, mes chevaux, mes voitures et tous les articles et animaux de ma basse-cour, au futur évêque de Saint-Jérôme, et,

advenant ma mort avant la nomination du dit futur évêque, les objets ci-dessus mentionnés devront être vendus et l'argent en provenant placé à intérêt pour être remis, capital et intérêt, au dit évêque, lors de son entrée en fonction, à part toutefois la bibliothèque qui sera remise en dépôt au séminaire de Sainte-Thérèse, pour l'usage de l'institution, et qui deviendra la propriété du séminaire si, dans le cours de dix ans après ma mort, un évêque n'est pas nommé à Saint-Jérôme. Article VII — Si, dans le même espace de dix ans, telle nomination n'a pas lieu, l'argent réalisé par la vente de mes meubles et animaux, tel que ci-dessus mentionné dans l'article VI de mon présent testament, retournera aux Soeurs Grises à Saint-Jérôme, pour être distribué en faveur des pauvres de cette paroisse. Article VIII — Toutes mes parts de banques et dettes actives devront retourner à ma mère, qui en aura l'usufruit sa vie durant, le tout devant échoir après sa mort en propriété au futur évêque de Saint-Jérôme, déduction faite toutefois des frais d'enterrement de ma mère et d'une somme de cent piastres à être appliquée en messes basses pour le repos de son âme, et si, dans les quinze ans après la mort de ma mère, aucune nomination d'évêque n'a été faite à Saint-Jérôme, ces biens devront retourner aux Soeurs Grises de Saint-Jérôme. Article IX — Je lègue mes argenteries, bagues et bijoux, vaisselle, coutellerie, batterie de cuisine, au futur évêque de Saint-Jérôme, et, à défaut de nomination de ce dernier dans les dix ans après ma mort, aux Soeurs Grises (de Saint-Jérôme). Article X — Les vases sacrés et les ornements d'église, que j'ai reçus en don de Sa Sainteté le pape Léon XIII, comprenant calice, bougeoir, canons d'autel, cordon, rochet, seront et demeureront la propriété de la fabrique de Saint-Jérôme à compter du jour de mon décès..." Dans les articles I, II, III et IV de ce testament, Mgr Labelle avait réglé ce qui concernait ses funérailles et sa sépulture "dans la chapelle du nouveau cimetière de Saint-Jérôme", comme aussi les messes à être dites à ses intentions, à celles de tous les défunts des paroisses où il avait été curé et à celles enfin des défunts "qui lui avaient confié leur obole à cette fin", ce pourquoi il affectait une somme de 400 à 500 piastres.

Voilà, en somme, d'après les documents que nous avons pu consulter, d'après la tradition et un peu aussi d'après nos propres souvenirs, ce qu'a été le curé Labelle, l'apôtre de la colonisation et le roi du nord. Voilà, dans son aspect physique, dans ses qualités intellectuelles et morales, dans ses idées directrices, dans ses moyens d'action, dans son prestige, voire même dans ses originalités, le curé Labelle tel qu'il était. Toute sa vie et jusqu'à la fin, il a été, ainsi qu'on a dit, l'homme d'une idée, l'apôtre d'une seule oeuvre, la colonisation. Admirablement doué, travailleur infatigable, énergique et tenace, désintéressé et dévoué jusqu'au fond de l'âme, il ne s'est jamais démenti.

C'est là le signe ou la marque du véritable apôtre, de celui qui est puissant en oeuvres parce qu'il l'est d'abord en volonté. "Il est aisé, a écrit Massillon, d'être à un certain moment généreux et même héroïque, mais, ce qui coûte davantage c'est d'être constant et fidèle." Le curé Labelle l'a été magnifiquement! C'est pourquoi nous croyons pouvoir dire, en concluant ce chapitre où nous avons essayé de le montrer tel qu'il était, que ce fut un prêtre dont l'Eglise a droit d'être fière et un citoyen dont sa patrie est en lieu de se glorifier. En un seul mot, Labelle fut un grand Canadien. C'est justice que son souvenir soit gardé et que sa mémoire soit hautement honorée.





CHAPITRE SEPTIÈME

Mgr Labelle devant la postérité

LE 26 mars 1929, aux Invalides, à Paris, M. Raymond Poincaré, ancien président de la République, à ce moment encore chef du gouvernement français, dans un discours émouvant, rendait, sur son cercueil, un superbe hommage à la mémoire de l'illustre soldat et du grand chrétien qu'a été le maréchal Foch, le vainqueur de la guerre mondiale de 1914—1918. "Foch était surtout," disait-il en terminant, un homme de cœur et de conscience. Dans la vie publique et dans la vie privée, il eut de grandes joies et de grandes tristesses. Il n'a jamais été ni enivré par les unes ni accablé par les autres. Il avait cette force de se considérer comme faible devant l'éternité et de pouvoir attribuer à la générosité divine les mérites dont on lui faisait gloire." Aux yeux d'un croyant, il manque quelque chose d'essentiel à M. Poincaré, quelque grand homme qu'il soit, par son talent, son éloquence, sa valeur et les services qu'il a rendus à son pays, et c'est la foi pratique. L'on sait qu'il n'a pas coutume, en effet, au moins dans ses discours, de mêler Dieu aux événements humains. Mais la foi si vivante de Foch lui en a imposé jusque-là, comme au reste à toute la France officielle.

Nous nous reprocherions, certes, d'écraser le curé Labelle sous un rapprochement qui peut paraître audacieux. Mais, nous croyons pouvoir écrire que, sur un théâtre beaucoup plus modeste sans doute, et dans des circonstances tout autres, notre héros canadien, au jour de ses funérailles à Saint-Jérôme, le 8 janvier 1891, en entrant dans l'histoire, où il s'était taillé une si large place, entra, lui aussi, vraiment dans la gloire, parce que, précisément, "homme de cœur et de conscience", nous voulons dire bon prêtre et généreux patriote, notre apôtre de la colonisation du nord avait eu, toute sa vie, au sù et à la connaissance de tous, "cette force de se considérer comme faible devant l'éternité et de pouvoir attribuer à la générosité divine les mérites dont on lui faisait gloire". Avec mon crucifix et mon chapelet, avait-il dit en montant sur la table d'opération à Québec, je ne crains rien. Mais, avait-il ajouté, Dieu est plus fort que la science et

je me soumetts à ce que voudra sa Providence. A ce moment suprême, sa pensée dernière avait été pour sa bonne mère, qui l'avait élevé si chrétiennement. Mais, là encore, il se soumettait. Tout le curé Labelle est en ces adieux ultimes à la vie. Ceux qui ont pensé qu'il n'était qu'un homme d'action extérieure et un prêtre plus entreprenant que les autres se sont largement trompés. Il avait tout d'abord la force, encore un coup, de se considérer comme faible devant l'éternité.

Ses funérailles à Saint-Jérôme, nous l'avons dit à la fin du chapitre troisième de ce livre, et nous le répétons, furent une véritable apothéose. Elles furent présidées par Mgr l'archevêque Duhamel, d'Ottawa, en l'absence de Mgr l'archevêque Fabre, de Montréal, alors en Europe. Toutes les sommités du monde ecclésiastique et civil de la province étaient là, soit par leur présence personnelle, soit par celle de leurs représentants officiels, pour rendre les derniers hommages au curé défunt. On remarquait, entre autres, les chefs et principaux dirigeants des deux partis politiques, les conservateurs et les libéraux, avec, à leur tête, Chapleau, alors secrétaire d'Etat à Ottawa, et Mercier, premier ministre à Québec.

Un détail a été souligné, le soir même, par le *reporter* du journal anglo-protestant le *Star*, de Montréal, qui est bien significatif. "Mercier et Chapleau, racontait-il, entrèrent en même temps dans la vieille église et se dirigèrent ensemble vers le catafalque de la grande allée, où reposait le corps du curé, à demi-assis dans son cercueil, comme c'est la coutume pour les prêtres catholiques. Mercier s'avança le premier et gravit les degrés du mausolée funèbre, afin de jeter de plus près un dernier regard sur la figure que rien n'animait plus. "Pauvre ami!" murmura-t-il. A son tour, Chapleau s'approcha, monta, et se mit à genoux, cependant qu'il appuyait sa tête et ses bras sur les bords du cercueil. Il demeura là quelques moments et, quand il se releva, de grosses larmes coulaient sur ses joues. Cette scène, en partie double, fut profondément émouvante pour la foule qui suivait naturellement les gestes des deux grands hommes." Elle l'est encore à quarante ans de distance pour nous qui ne faisons pourtant que la rappeler à nos lecteurs. Il y a des hommages vraiment, exprimés d'un mot ou d'un geste, qui sont plus éloquents que tous les discours !

Il n'y eut pas d'oraison funèbre proprement dite, la coutume alors en usage dans le diocèse, et à laquelle Mgr Fabre tenait beaucoup, ne le permettant pas. Plus tard, son successeur, Mgr Bruchési, prit l'habitude de parler presque toujours, et il le faisait avec un tact exquis, aux services funèbres de ses curés, de ceux surtout qui décédaient étant encore à la direction de leur paroisse. A Saint-Jérôme cependant, au service de Mgr Labelle, son vieil ami l'abbé Proulx, curé de Saint-Lin et vice-recteur de l'Université Laval, monta

en chaire et parla à la foule quelques instants, avec évidemment l'autorisation de l'administrateur du diocèse, M. le grand-vicaire Maréchal, qui était présent au sanctuaire. Nous avons déjà rapporté, dans notre introduction à ce livre, quelques phrases de l'allocution de M. Proulx. Il nous convient, croyons-nous, de consigner ici, à sa place, en son entier, le texte même, tel au moins que nous avons pu le reconstituer d'après plusieurs témoignages, de ce bref mais substantiel discours.

— "Je ne monte pas dans cette chaire, Messieurs et Messieurs — dit à peu près M. le vice-recteur — pour vous faire un véritable éloge funèbre du prêtre et de l'ami que nous regrettons et pleurons tous. La coutume du diocèse ne le permet pas. Je viens simplement recommander son âme à vos prières."

"Qu'est-il besoin d'ailleurs, devant vous, de faire l'éloge de Mgr Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme, protonotaire apostolique *ad instar*, sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans le gouvernement de Québec? N'est-il pas, cet éloge, en ce moment solennel, dans toutes les pensées, sinon sur toutes les lèvres? Est-ce que partout, au pays canadien, en ce jour de deuil, depuis les îles du golfe Saint-Laurent jusqu'aux bords du Pacifique, tous, gens et choses, oserai-je dire, ne sont pas prêts à célébrer et à chanter les louanges de celui qui restera devant l'histoire "le curé Labelle" et "le roi du nord"? Est-ce que ici, en particulier, à Saint-Jérôme, cette région, cette paroisse, cette ville, ces montagnes, dont il a tant de fois gravi les sommets et parcouru les vallons, et jusqu'à cette locomotive, qui vient de traîner à ses funérailles un si grand nombre de ses plus sincères et plus distingués admirateurs, ne proclament pas, chacun à sa manière, les mérites et la gloire du curé de Saint-Jérôme pendant vingt-trois ans, du grand apôtre de la colonisation? Il n'y a donc pas lieu de prononcer d'autre oraison funèbre."

"On m'a demandé seulement, il y a à peine un quart-d'heure, de vous dire quelques mots pour recommander son âme à vos pieux suffrages et vous annoncer qu'une quête sera faite tantôt, parmi vous, dont le produit sera employé à faire dire ou chanter des messes à ses intentions."

"C'est un témoignage d'affection, mes frères, que nous lui devons tous. Par delà la tombe, tendons-lui la main jusque dans les profondeurs de l'éternité. Il me semble qu'il nous parle encore et qu'il nous répète ces mots du prophète: "Je crois que mon Rédempteur est vivant et que je revivrai avec lui." Soyons miséricordieux pour son âme et donnons-lui notre réponse bien vite! Soyons généreux pour celui qui a été toute sa vie la générosité même et qui a tout donné aux autres et à son pays: sa foi vivace, les ressources de son puissant esprit et de son grand coeur, ses propres biens et ceux de sa mère, son

admirable apostolat, les travaux de son zèle ardent qui l'ont conduit, à 57 ans, jusqu'à l'épuisement d'une santé pourtant robuste, les étincelles, si je puis dire ainsi, ou les beaux projets, de son génie vaste et créateur... On l'a vu, pour porter secours sous le toit de chaume du colon des forêts, s'en aller solliciter des aumônes sous les lambris dorés du palais des fortunés des villes et surtout, promouvoir partout, dans les bureaux publics des compagnies et des gouvernements, les intérêts de sa chère colonisation. . . Je l'ai vu, moi, son humble et vieil ami, là-bas sur la terre de France, fier de son titre de Canadien, portant haut le drapeau de sa foi et de sa nationalité. . . On a parlé de lui élever un monument ? . . . Il l'a dès maintenant dans l'affection de ses paroissiens et de ses amis, dans la reconnaissance de ses colons et dans l'admiration de tous ses concitoyens. . . Il l'aura, plus durable encore, dans les pages de l'histoire, qui le montreront vraiment grand devant les générations de l'avenir. . . En attendant, que nos prières ferventes et nos sacrifices suppliants montent, pour lui, jusques aux pieds de l'Eternel !"

Nous voulons bien croire que l'abbé Proulx n'était pas monté en chaire avec l'idée de faire une oraison funèbre, mais, sous l'inspiration du moment, il avait laissé sa bouche parler de l'abondance de son cœur — qu'il avait chaud lui aussi et palpitant pour les grandes causes — et il se trouve, en vérité, que l'on peut entendre beaucoup d'oraisons funèbres, soigneusement préparées, qui ne valent pas celle-là.

"A Saint-Jérôme, hier, lisons-nous dans un compte rendu d'un journal de Montréal à la date du 9 janvier 1891, on a vu, réunis autour d'une tombe, en une manifestation religieuse et nationale, des représentants de toutes les parties de la province et de toutes les classes sociales. L'homme des champs, le colon et l'ouvrier y coudoyaient l'évêque et le prêtre, le député aux Chambres et le ministre d'Etat. Telle était l'affluence qu'un millier au moins de personnes ont dû rester à la porte de l'église pendant le service funèbre. Ce fut un bel hommage rendu à l'inlassable fondateur de paroisses que fut Mgr Labelle pour l'honneur de l'Eglise et la prospérité du pays."

La presse canadienne, sans aucune exception, journaux religieux et journaux politiques, de langue anglaise comme de langue française, de toute la province et, on peut l'ajouter, de tout le Dominion, n'avait pas attendu le jour de ses funérailles pour louer et célébrer les qualités d'esprit et de cœur, le zèle ardent et inlassable et les oeuvres de la vie si pleine de ce curé à peu près incomparable, qui entraît, avons-nous dit, dans l'histoire par une porte de gloire. Il y eut cependant une ombre au tableau. Nous en parlerons tantôt.

Auparavant, nous tenons à reproduire dès maintenant ce qu'écrivait, dans un fort bel article (le 10 mai 1891) la *Semaine religieuse* de

Montréal, l'organe officiel de l'archevêché. Le directeur et les principaux collaborateurs de ce périodique hebdomadaire étaient alors trois futurs évêques, Mgr Emard, Mgr Bruchési et Mgr Archambault. L'article n'est pas signé, mais nous croyons y retrouver l'allure aisée, le tour alerte et la phrase toute simple du futur Mgr Bruchési. En tout cas, après un court préambule sur la rapidité du décès du curé à Québec le 4 janvier, voici ce que disait cet article, tombé d'une plume évidemment des plus autorisées, et auquel nous avons déjà emprunté quelques extraits pour notre introduction générale :

"Que dirons-nous de lui ? Mgr Labelle aimait passionnément son pays et il a mis sans cesse à son service les facultés peu ordinaires et la prodigieuse activité dont il était doué. Il a été, on peut l'affirmer, le fondateur de nombreuses paroisses dans le nord de Montréal. Ce sont là des oeuvres qui comptent devant les hommes et devant Dieu. La ville de Saint-Jérôme lui doit en grande partie d'être ce qu'elle est. On l'a justement surnommé l'apôtre de la colonisation et c'est le titre qu'il gardera dans notre histoire. Le développement de la foi catholique et l'expansion de la nationalité canadienne-française, tel était son rêve. L'amour de la religion et l'amour de la patrie étaient inséparables dans son coeur. Dans la vie tourmentée qu'il menait, comment trouvait-il le temps de lire et d'étudier ? C'était son secret. Mais il suffisait de converser avec lui quelques instants pour constater qu'il était étonnamment renseigné sur les plus importantes questions et sur les plus graves problèmes. Il avait une foi ardente et naïve en même temps, une vraie foi d'enfant, et il ne craignait pas de la montrer en toute circonstance et de la défendre au besoin. . . Sa charité était inépuisable, il donnait tout. . ."

"La mort du curé de Saint-Jérôme a été des plus édifiantes. Prévenu qu'il n'y avait plus pour lui aucun espoir, il n'exprima qu'un regret, celui de ne pas pouvoir dire un dernier adieu à sa vieille mère. Pour le reste, il fit généreusement son sacrifice à Dieu, et il n'eut pas une parole amère, pas une plainte. Le *fiat* fut tout de suite sur ses lèvres, comme il était dans son coeur. Il s'empressa de demander lui-même son confesseur et reçut pieusement les derniers sacrements. Puis, prenant d'une main son crucifix et de l'autre son chapelet, il dit : "Avec Notre-Seigneur et le Sainte Vierge que craindrais-je ?" Jusqu'à la fin, il garda sa parfaite connaissance et ses beaux sentiments de résignation et de confiance chrétiennes."

"Les journaux discutent et jugent, ces jours-ci — chacun à son point de vue — sa carrière politique (carrière publique eut été plus juste). Pour nous, ses frères dans le sacerdoce, nous n'en voulons rien dire. Nous aimons mieux nous rappeler les oeuvres de zèle qu'il a accomplies, la foi ardente dont il a donné tant de preu-

ves, l'amour filial qu'il a toujours eu pour la sainte Eglise, et, en présence de sa belle mort, nous répétons la parole si pleine d'espérance et si consolante de nos saints livres : "Bienheureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur."

Ce dernier alinéa nous ramène de lui-même à "l'ombre" dont nous parlions et au sujet de laquelle nous voulons nous expliquer aussi brièvement que possible. Le curé Labelle, nous croyons l'avoir suffisamment établi dans nos précédents chapitres, était au-dessus de la politique partisane dans ses intentions et ses visées et il n'eut jamais d'ambition personnelle quelconque. Mais, pendant vingt ans au moins, par la force des choses, à cause de son oeuvre de la colonisation et des activités diverses qu'elle exigeait de lui, il fut très mêlé aux "politiques" et aux "politiciens". Les deux mots, notez-le bien, n'ont pas la même signification. Tandis que les "politiques" s'occupent des intérêts publics et les gèrent avec droiture pour le bien commun au meilleur de leur connaissance, les "politiciens", eux, servent et adulent les "politiques", ou les combattent et les vilipendent, dans des vues d'intérêts mesquins ou de lucre. Mêlé aux uns et aux autres, le curé Labelle dut subir toutes les vilénies et toutes les misères que cette âpre lutte de la vie publique engendre quasi nécessairement, même pour les plus droits et les plus honnêtes. Lui, c'était l'homme d'une idée, on s'en souvient. Il ne voyait et ne cherchait que l'intérêt de la colonisation et du colon. Mais, autour de lui, ce n'était pas toujours la même chose ! Il est certain que, plus d'une fois, en le louant très fort, on se l'est disputé et on a cherché à abuser de sa bonne foi un peu naïve et si sincère. D'autre part, et par réaction, il est tout aussi certain que, souvent, on a tenté de le diminuer et même de le salir, moralement parlant. Vers la fin du chapitre troisième de ce livre, nous avons laissé entendre jusqu'où et combien il en a souffert.

Devant son cercueil, ces "politiciens", dont nous parlons, et leurs journaux bleus ou rouges ne désarmèrent pas. Peut-être, nous aimons à le croire, fût-ce à l'insu ou sans l'aveu des grands chefs tels que Mercier ou Chapleau. Mais le fait est là, et c'est "l'ombre" au tableau, dont il est question plus haut. Le curé est mort le 4 janvier. Dès le 5, un journal bleu de Montréal, tout en le portant aux nues pour ses qualités et ses mérites, se permettait, sous le prétexte de combattre les rouges, de le ridiculiser et de le bafouer d'une façon inepte, en lui appliquant des épithètes indignes. Le jour d'ensuite, un journal rouge de Québec, tout en louant sa carrière et sa vie, ne craignait pas, pour faire la leçon aux bleus, de répondre par un article de forme et de ton qui ne valaient guère mieux. Et cela continua, de part et d'autre, puis entre plusieurs autres qui se rangèrent dans l'un des deux camps aux prises, pen-

dant des semaines. Nous avons résolument décidé de ne pas nous attarder, dans notre récit, à toutes ces vilenies et à toutes ces misères et de nous contenter de les signaler, ce que nous devons faire, parce que ce sont des faits très connus. Pour garder la sérénité qui lui convient, sans pécher aucunement contre la vérité, l'historien même le plus infime se doit, et doit à ses lecteurs, d'ignorer dans la mesure possible ces sortes de querelles mesquines — à moins qu'elles n'atteignent son héros de quelque façon grave, ce qui n'est pas ici le cas — que seule la passion de la lutte des partis explique et qu'on trouve si étranges, si peu sérieuses, et parfois si inexplicables, après quarante ans.

Nous allons plutôt essayer de glaner, à droite et à gauche, dans les deux camps, ce qu'on a dit de vrai, de juste et de sensé, sur la vie, la carrière et l'oeuvre du curé Labelle, au moment où il disparaissait de la scène de ce monde. Car, il y a cela de consolant, et de bien significatif aussi, que, des deux côtés de la barricade, on prétendait ne s'en prendre qu'au parti adverse et maintenir au-dessus du conflit le curé défunt que l'on couvrait de fleurs. Pourquoi faut-il qu'avec toutes ces mesquineries on l'ait en plus d'un cas présenté ou peint moins grand que nature ? Ah ! qu'on nous permette de l'écrire franchement, les "politiciens" — nous ne disons pas les "politiques" — ne sont pas toujours beaux à voir ! Il n'en va guère autrement, d'ailleurs, dans plus d'une autre sphère des activités de notre pauvre monde. Partout où il y a des hommes, a dit quelqu'un, il y a de l'hommerie.

Que l'on nous comprenne bien, ce que nous entendons blâmer ici et réprouver, ce sont les "politiciens", journalistes et autres, qui, par calcul et par ambition, par leurs intrigues et leurs petitesesses, en se servant de l'exagération, du mensonge et de la calomnie, ruinent des réputations et brisent des vies comme en se jouant.. Quand aux "politiques", nous voulons dire ces citoyens marquants et distingués qui consacrent leurs talents et leurs vies à la saine direction et à la droite gestion des intérêts généraux de leur pays, nous les tenons, est-il besoin de le dire, pour très honorables, presque à l'égal, quoique sur un plan de sa nature moins élevé, des chefs honorés que l'Eglise nous donne au nom de Dieu pour la gouverne de nos intérêts spirituels. Nous savons que "la politique", ainsi comprise, est nécessaire à la vie d'un peuple, surtout en nos âges modernes, où tout se règle par le scrutin et le suffrage. Nous croyons en plus à l'utilité pratique et même à la nécessité de l'organisation de "fortes lignes" de partis divers pour l'administration de la chose publique — la *res publica* — bien que nous estimions qu'il soit bon qu'il y ait, ici ou là, quelques francs-tireurs indépendants, qui semblent plus libres, souvent, pour découvrir et indiquer la route à suivre.

Il reste quand même, dans le cas qui nous occupe, que, à la mort du curé Labelle, nos journaux de toutes les nuances, même les plus partisans, ne furent pas en peine de trouver matière à faire son éloge, car le sujet était riche ou le filon abondant. Nous n'avons que l'embarras du choix, pour réunir, en un faisceau imposant, nombre de témoignages qui vont nous faire voir ce qu'était déjà, dans l'opinion de la presse canadienne, devant la postérité, l'apôtre du nord, au moment où il partait pour l'éternité. Tous ces articles, dont nous allons donner de substantiels extraits, furent publiés, à l'occasion de la mort du curé Labelle, dans les premiers jours de janvier 1891.

De *L'Electeur* de Québec, le grand quotidien libéral, l'un des organes officiels du gouvernement Mercier (devenu depuis *Le Soleil*). — "De quelque grandes qualités qu'ait été doué l'homme sympathique dont nous pleurons la perte, quelque renommée qu'il se soit acquise dans la science sacrée et la prédication, il y a chez lui quelque chose qui prime tout et que nous vénérons par-dessus tout, c'est qu'il a été un véritable patriote qui s'est donné tout entier, sans réserve et sans ostentation, au service de son pays. . . Ce n'est pas une oeuvre ordinaire qu'avait entreprise et qu'a continuée pendant un quart de siècle le curé Labelle. Il s'était imposé là un travail immense. L'amour de la religion et l'amour de la patrie, les deux plus nobles sentiments qui puissent faire battre le coeur de l'homme, l'ont constamment animé et soutenu. Il voulait, pour son Dieu et pour sa race, le bien, l'avantage et le bonheur de ses semblables. C'était là son mobile, sa pensée constante, disons le mot, son idée fixe. Chez lui, nulle ambition personnelle, ses compatriotes avant tout, libres dans leur religion et dans leur province, comme c'est leur droit et comme c'est leur devoir. "Emparons-nous du sol, disait-il, peuplons notre pays de bons chrétiens et de bons citoyens !" Et, nous ne croyons pas que, dans cette aspiration et dans ce désir, il y eût, pour le curé Labelle, quelque réserve d'exclusivisme. Non, dans son coeur large et vaste, il n'y avait point de place pour les petitesse. Il voulait que ses compatriotes s'emparent du sol de leur pays, mais loyalement, légitimement, sans faire aux autres le moindre tort, en accueillant au contraire fraternellement, en recevant à bras ouverts, tous ces citoyens, de races différentes, qui viennent ici chercher leur pain et celui de leurs familles sur le libre sol de l'Amérique. . . Voilà quelle était l'idée de ce travailleur à l'âme large et profonde et voilà quels étaient les sentiments de ce patriote par excellence auquel son ministère sacré ouvrait les vastes horizons que personne peut-être avant lui n'avait rêvés. . ."

De *La Minerve* de Montréal, le grand journal conservateur de Duvernay, de De Celles, de Tassé et de Dansereau. — "Faut-il rappeler

les principaux événements de sa carrière ou plutôt de son règne ? Arrêtons-nous à celui qui lui a valu son titre de roi. Dès 1872, trop à l'étroit dans son domaine pastoral de Saint-Jérôme, le curé Labelle envahit le territoire immense borné d'un côté par l'Ottawa (l'Ou-taouais) et de l'autre par la ligne de division des eaux entre la baie d'Hudson et le bassin du Saint-Laurent. Il en fait bientôt son royaume incontesté. Tour à tour, ou mieux, tout à la fois, prêtre, missionnaire, explorateur, ingénieur, il se promène d'un bout à l'autre de son royal domaine, encourageant les colons, relevant les positions géographiques, traçant des routes à travers la forêt, localisant des chemins de fer, fixant l'emplacement des villes de l'avenir. Qui ne se souvient, notamment, de sa campagne en faveur de la construction du chemin de fer de Saint-Jérôme ? C'est quand il avait besoin des subsides des gouvernements pour l'accomplissement de ses patriotiques projets qu'il faisait beau le voir, à Québec ou à Ottawa, stimulant le zèle des uns, secouant l'indifférence des autres, sollicitant, maugréant, menaçant même. . . et finalement obtenant ce qu'il voulait. . .”

De *L'Etendard* de Montréal, le journal de Trudel et des ultramontains (qu'on appelait les *castors*). — “La mort inattendue de Mgr Labelle, sous-ministre de l'Agriculture à Québec, a jeté un voile de deuil sur toute la province. Le digne prélat, en tant qu'homme politique, avait des adversaires, mais il n'avait pas d'ennemis. Sa nature expansive, généreuse, ouverte, son dévouement à la patrie, ses efforts incessants pour le développement de la colonisation et l'avancement moral autant que matériel de son pays avaient assuré à cet homme remarquable une grande popularité. Partout où il a passé, en Europe comme en Amérique, il a su faire apprécier ses grandes qualités et le renom qu'il s'est attiré a rejailli sur son cher Canada. Ses compatriotes garderont fidèlement sa mémoire.”

Du *Chronicle*, journal anglo-protestant de Québec. — “A reminiscence of the great priest, whose loss all Canada mourns, cannot be passed over without mentioning that Monsignor Labelle had a great respect for and almost venerated the french-canadian woman on account of her largest fecundity... Father Labelle was the originator of that famous bill, which was sanctioned by the legislature, in the free grant of hundred acres of land to the parents who were blessed with twelve or more children...”

Du journal *Le Monde*, de Montréal. — “Grâce à son zèle apostolique, à son patriotisme ardent, à son courage jamais lassé, le curé Labelle avait créé un mouvement vers les régions du nord qui lui a valu ce titre d'apôtre de la colonisation que lui gardera l'histoire. Vingt paroisses par lui fondées dans ces montagneuses et lointaines contrées, que trop de gens croyaient à jamais fermées à la civilisation,

rediront aux générations futures ses efforts magnifiques et ses gigantesques travaux. C'est bien du curé Labelle que l'on peut affirmer que, véritable précurseur de l'Evangile et du progrès, il s'est enfoncé dans la forêt armé de la croix et de la charrue—*cruce et aratro*—guidant ainsi ses compatriotes vers la conquête du double royaume du ciel et de la terre...”

Du *Temps*, d'Ottawa. — “Le clergé canadien perd en lui un prêtre qui avait ajouté à sa gloire; les malheureux, un ami généreux et dévoué; l'Etat, un grand et excellent citoyen... Doué de qualités éminentes, possédant à un suprême degré l'énergie des grands lutteurs, tendant au but en dépit de tous les obstacles, Mgr Labelle a consacré trente années de sa vie à la noble et patriotique cause de la colonisation. Taillé en géant, intelligent et homme de volonté, il s'est avancé dans les bois la hache en main, et la forêt a reculé. Il a mis la charrue en terre et tracé de profonds et larges sillons, d'où sont sorties vingt paroisses nouvelles. L'oeuvre à accomplir était vaste, comme l'était son coeur de prêtre et de patriote, et c'est pourquoi, sans doute, elle l'attirait et le retenait si fortement. Conquérir plus de sol à ses compatriotes, voilà quelle était sa pensée de tous les jours. Pour la mettre en acte, il n'a reculé devant aucune entreprise, si hardie fût-elle. Il fallait des routes, il fallait des chemins de fer ! Il a tracé les unes et fait construire les autres... Tour à tour ingénieur, défricheur, laboureur, en même temps que prêtre et missionnaire, il ne s'est jamais lassé et il ne s'est jamais arrêté... Seule la mort a pu le terrasser et briser trop tôt sa brillante et si utile carrière...”

De *La Presse* de Montréal. — “Mgr Labelle, curé de Saint-Jérôme, prélat romain, sous-ministre à Québec, apôtre depuis trente ans de la colonisation française dans nos régions du nord... Mgr Labelle n'existe plus ! Cet homme de Dieu, colosse au physique, et aussi au moral, qui semblait devoir défier les ans, est mort en trois jours... Le curé Labelle n'est plus !... Tous le répètent, et c'est à peine si on le croit, tant cette mort était inattendue... Il est mort à Québec, où, il est vrai, il exerça durant vingt ans une action souvent prépondérante et toujours salutaire, mais il est mort si loin des siens ! Il est mort loin de sa vénérable mère plus qu'octogénaire, qu'il aimait d'un amour d'enfant; loin de son Saint-Jérôme, auquel il était si attaché, qu'il a fait grandir étonnamment et où se sont dépensées les plus belles années de sa vie; loin de ses colons du nord, qu'il a établis par milliers, qu'il appelait ses enfants et qui, eux, le nommaient leur père; loin de son intérieur et de ses oeuvres enfin, c'est-à-dire de tout ce qui lui était immédiatement cher, comme si Dieu eût voulu lui exempter la peine ou le chagrin de s'en séparer violemment... Quel deuil pour le pays, pour la province, pour le nord, “son nord” !... Par pur dévouement à la colonisation, pour assurer la construction de son chemin de

fer des cantons du nord, il renonça un jour au légitime repos de son existence curiale de Saint-Jérôme, il ferma les portes de son hospitalier presbytère, où il aurait goûté tant de joies dans la vie modeste et tranquille du curé de campagne, et il accepta de devenir à Québec de *jure*, ce qu'il était de *facto* depuis longtemps, sous-ministre de la colonisation. Ainsi élevé sur les cimes, il fut davantage exposé aux vents desséchants de la politique... L'objet de sa détermination — aider le colon — était des plus louables... Mais, n'en a-t-on pas abusé peut-être? Si oui, ce serait encore un argument en sa faveur, car ce sont les grands coeurs qui se donnent... Ceux qui le connaissent bien ne lui ont pas cherché de justification. Ils n'en avaient pas besoin!... D'autres se sont montrés plus exigeants et l'ont blâmé. Mais, quand la grande histoire ouvrira ses arcanes et livrera au jour ce qui reste encore dans le mystère des correspondances privées, la figure du curé Labelle resplendira comme l'une des plus belles, des plus pures, des plus sympathiques et des plus originales de notre époque. Ses oeuvres également resteront et elles témoigneront de sa grandeur. S'il est vrai que c'est par ses oeuvres surtout qu'on dure, le curé Labelle défie les siècles!...

Du *Monde Illustré*, de Montréal, sous la signature de Léon Ledieu. — "... On l'appelait le roi du nord ! Mais c'était un roi comme on n'en a jamais vu auparavant ; un roi sans liste civile, pauvre et secourable, qui travaillait sans relâche ; un roi bûcheron, cultivateur, instituteur, curé, prélat ; un roi à l'aise partout, qui entrait avec autant de plaisir dans la hutte du colon qu'au palais du Vatican... Il n'avait pas d'autre parti que celui qui voulait le bien de son pays. En face de ses grands besoins (de son pays), il savait faire taire son coeur et sacrifier ses amitiés personnelles pour ne se ressouvenir que de l'oeuvre qu'il poursuivait et voulait atteindre, ce qui est peut-être la meilleure preuve de caractère qu'un homme puisse donner... Comment il est tombé, comment ce chêne vigoureux a été abattu, comment ce colosse a été terrassé, vous le savez. Un accident d'hernie étranglée l'a jeté par terre en quelques heures. Dès qu'il a été prévenu par ses médecins qu'il devait subir une opération, il ne s'est pas fait illusion un seul instant et il a compris qu'il fallait mourir. Cette mort, dont le nom seul nous donne le frisson, il l'a vue venir sans crainte et il s'est éteint n'ayant qu'un regret, celui de quitter sa mère sans la revoir ou plutôt de ne pas mourir dans ses bras. Et maintenant cet homme de bien, qui a donné toute sa vie à son pays et qui a été le modèle du citoyen, du patriote et du bon prêtre, repose pour toujours sous la pierre de la chapelle de son cimetière, au milieu de ses braves colons, ses amis, qu'il aimait tant, et qui lui devaient presque tous les bonheurs qu'ils ont connus dans la vie... Il a disparu, c'est fini ! Mais quel vide il laisse et qui pourra jamais le combler?"

Du *Manitoba*, de Saint-Boniface. — "C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort presque subite, arrivée à Québec le 4 janvier, de Mgr Labelle, mieux connu sous le nom de curé Labelle, l'apôtre de la colonisation. La mort du curé Labelle est une grande perte pour la province de Québec. C'en est une aussi pour l'Ouest canadien, à la colonisation duquel il s'intéressa toujours, surtout lors de ses voyages en Europe... Mgr Labelle a été certainement l'une des figures marquantes de son siècle au Canada. C'était un patriote s'il en fût jamais et il n'a cessé en aucun temps de travailler énergiquement à la prise du sol par les nôtres et à l'expansion de notre race. Son souvenir vivra dans le coeur de tous les vrais Canadiens français..."

Ces témoignages de la presse canadienne, il serait facile, sans doute, de les multiplier, mais cela nous amènerait, naturellement, à de continuelles redites. Nous avons tâché de les choisir dans des milieux divers et nous prions de remarquer que, dans ceux dont il vient d'être question, nous avons, pour la même raison, afin d'éviter les répétitions, beaucoup condensé, et que nous nous sommes appliqué plutôt à citer des extraits substantiels qu'à donner des textes complets. Il ne s'en dégage pas moins, croyons-nous, et peut-être mieux, une note d'ensemble qui chante et célèbre, avec des nuances variées, la gloire de l'apôtre de la colonisation et du roi du nord. Au jour même de sa mort, le curé Labelle, devant la postérité, faisait déjà, du consentement de tous, grande et belle figure.

La presse européenne de même, celle de France, de Belgique et d'Italie voulons-nous dire, ne lui ménagea pas non plus les éloges et les marques de haute considération. Des journaux de Paris, comme l'*Univers*, le *Monde*, le *Soleil*, la *Défense*, la *Voce della verita* de Rome, d'autres encore, lui consacrèrent des articles importants, où l'on sent sourdre une pointe d'émotion qui n'est pas surfaite.

Le *Monde*, de Paris, par exemple, écrivait (janvier 1891) : "La nouvelle de la mort, au Canada, de Mgr Labelle a mis en deuil les nombreux Parisiens qui avaient eu le plaisir, l'année dernière, de serrer la main du sympathique curé de Saint-Jérôme. L'apôtre canadien était venu demander à nos provinces des colons catholiques afin de fortifier en Nouvelle-France (l'ancien nom du Canada) les descendants des familles françaises émigrées en son pays au XVI^e et XVII^e siècles. Nous eûmes l'honneur de voir l'éminent ecclésiastique dans une réception donnée en son honneur chez un ami. Mgr Labelle était grand et fort, haut en couleur, d'une rondeur et d'une impétuosité d'allures qui séduisaient tout le monde... Il n'était pas besoin d'être très perspicace pour discerner, sous son apparence un peu rustique et familière, sa réelle élévation d'idées et sa remarquable finesse. On put un jour s'en convaincre, par exemple, quand, dans notre

grande salle de la *Société de géographie*, l'excellent curé improvisa une conférence des plus captivantes sur les Français d'Amérique et spécialement sur le Canada. Là, devant un auditoire d'élite, dans une causerie pleine de simplicité et en une langue qui sentait l'antique terroir de France, Mgr Labelle parla de ses compatriotes du Canada, de leur amour profond et impérissable pour le *vieux pays*, amour plus vif encore, s'écria-t-il, depuis les revers de 1870, que la France a dus, non à une dégénérescence de notre race, mais aux conditions désastreuses dans lesquelles le gouvernement de l'Empire avait engagé la lutte." Les auditeurs de Mgr Labelle ne furent pas étonnés qu'un tel homme eût été choisi par le gouvernement canadien pour représenter la colonie en France..."

Un journal de province, *La Marine Apostolique*, de Nîmes, écrivait peu après: "Un grand Français vient de mourir au Canada. Mgr Labelle, protonotaire apostolique, curé de Saint-Jérôme et député-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans le gouvernement de Québec, a rendu son âme à Dieu le dimanche 4 janvier 1891. On ne saurait trop déplorer cette perte que viennent de subir nos frères du Canada. Déjà la France, par ses organes de presse les plus autorisés et les plus appréciés là-bas, a voulu partager le deuil des Canadiens et faire revivre une dernière fois, sous les yeux de milliers de lecteurs, la physionomie si attachante de ce grand et vrai patriote. Mais, pour une vie aussi remplie que celle de Mgr Labelle les colonnes d'un journal ou même d'une revue sont trop restreintes. Il faut un livre, et ce livre, nous espérons qu'un des meilleurs écrivains de Montréal ou de Québec le donnera bientôt aux nombreux admirateurs et amis dont les regrets suivent dans sa tombe l'illustre défunt. Depuis la perte du Canada en 1763, c'est bien la première fois que la mort d'un de nos frères de la Nouvelle-France est regardée dans l'ancienne mère-patrie des Canadiens comme un malheur presque national. Pour les Français qui sont en relations avec le Canada, il n'y a là aucun motif de surprise. Mgr Labelle, parmi ce peuple qui tire de nous son origine, qui se dit toujours notre frère et que nous nous plaisions à saluer du même titre, était l'ami par excellence de la France et des Français. Tout ce qui venait de chez nous était assuré auprès de lui d'un accueil fraternel. Le presbytère de Saint-Jérôme, toujours hospitalier, était la maison des Français. Dans ses vues si hardies, et pourtant si justes, sur l'avenir de la race française au Canada, Mgr Labelle se plaisait à assigner une grande place aux colons venus de France. En définitive, ses deux voyages chez nous (en 1885 et en 1890) ont eu surtout pour but d'attirer l'attention de nos compatriotes sur les avantages que les cultivateurs français, obligés pour une raison ou pour une autre de quitter leur patrie, pouvaient espérer, pour eux et pour leurs enfants, dans les différentes provinces du Canada, au

nord de Montréal surtout et au Manitoba, où un grand nombre ont déjà trouvé en peu de temps l'aisance et presque la fortune... L'oeuvre de Mgr Labelle n'a pas été jamais restreinte aux luttes parfois si stériles de la politique. C'était pourtant un politique de première force, parce qu'il était prêtre et avant tout catholique. La politique cependant n'a été pour lui qu'un moyen de favoriser la colonisation et par conséquent l'expansion de la race française en Amérique du nord. Il est parvenu à des résultats merveilleux et il mérite largement le titre de bienfaiteur de son pays et de sa race. . ."

Dans la plaquette qu'il consacrait à l'excursion du *Club Alpin* au Canada en 1890, où il parlait si aimablement de l'hospitalité du curé de Saint-Jérôme, ainsi que nous l'avons vu en son temps, laquelle ne fut publiée qu'au lendemain de la mort de M. Labelle, M. Darvault, un journaliste de Paris, disait de lui: "Mgr Labelle était une de ces physionomies originales et saisissantes qui ne peuvent passer inaperçues. Il évoquait par sa bonhomie et sa finesse le type des anciens Normands dont il aimait à se dire issu... Prêtre excellent, pasteur attaché à ses paroissiens, qui l'aimaient comme un père, nul ne travailla plus que lui à l'extension de son pays et à ses progrès. Amant passionné de la France, il lui avait voué un culte qui ne s'est jamais démenti... Les divers voyages qu'il a faits dans notre pays n'ont eu pour conséquence que de fortifier en lui ce sentiment d'attraction profonde qui lui faisait tendre la main à tous les Français sans exception. Son activité était infatigable et son intelligente puissante suffisait à toutes les tâches, si nombreuses et si ardues fussent-elles. Arrivé à Saint-Jérôme, il y a vingt ans, il n'y trouvait qu'une paroisse de cinq cents âmes. Il la laisse aujourd'hui avec une population de cinq mille âmes, prospère et florissante. Il a voulu et il est arrivé à en faire l'un de ces centres où, à l'intensité du sentiment religieux, à la pureté et à l'intégrité des moeurs, se joint une activité industrielle et commerciale des plus remarquables. Il fonda un collège commercial, encouragea l'établissement de manufactures, se servant de toutes les découvertes de la science moderne pour donner à ses paroissiens une plus grande somme de bien-être. Sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans sa province, il se voua à tout ce qui pouvait contribuer au succès de l'une et de l'autre, confectionnant des routes, établissant des chemins de fer, introduisant des méthodes nouvelles, encourageant l'immigration. Que de choses il rêvait pour son pays... Il aurait voulu faire pénétrer partout, surtout dans sa chère province de Québec, les éléments civilisateurs qu'il empruntait à la France. Le chemin de fer qui, bientôt, nous l'espérons, reliera Saint-Jérôme au lac Témiscamingue, est en grande partie son oeuvre. Sur ce long parcours, il voulait accumuler paroisse sur paroisse, ne se contentant pas de celles qu'il avait fondées en si grand nombre et de celles, plus nom-

breuses encore, dont il avait jeté les premières assises... On ne s'occupe pas ainsi du bonheur des autres, on ne s'y dévoue pas avec autant de constance et de chaleur, sans être soi-même profondément bon et généreux. Sa maison, sa bourse, son coeur étaient à qui les réclamait, à qui éprouvait le besoin d'un secours ou d'une consolation. Ses envieux, car il en avait, lui trouvaient une personnalité trop encombrante, trop envahissante, trop remuante. Mais, depuis quand fait-on le bien sans beaucoup se remuer et le "mouvement" n'est-il pas la force?... Mgr Labelle restera éternellement dans la mémoire de ceux qui l'ont connu... Nous le pleurons et nous unissons nos larmes à celles de ses amis du Canada, à celle de sa vieille mère, cette vénérable octogénaire dont il était l'idole et qui a la douleur de lui survivre... Espérons que, un jour prochain, son pays, reconnaissant de son immense labeur et de son dévouement sans limite, élèvera un monument digne de lui au prêtre vénéré et au patriote ardent qui, jusqu'à sa dernière heure, n'a eu que deux amours au coeur: l'amour de Dieu et l'amour de sa double patrie."

Le 5 février 1891, un mois après la mort du curé Labelle, l'*Alliance Française* de Paris, dont il avait naguère été une couple de fois l'hôte d'honneur dans ses voyages en France, tenait à son siège social son assemblée générale annuelle. Ces Messieurs jugèrent qu'il leur convenait de rendre un hommage public à la mémoire du prélat canadien récemment disparu, et M. de Salone, professeur au lycée d'Orléans, un ami du Canada, fut chargé de prononcer son éloge. Voici quelques larges extraits de son éloquente allocution: "Il y a un an, presque jour pour jour, Mgr Labelle, dressant sa haute taille de Normand dans cette vaste salle, la remplissait sans effort de sa voix puissante. Ne se fût-il jamais associé immédiatement aux travaux de l'*Alliance Française* qu'il n'eût pas moins mérité d'être célébré en son nom, puisque nul homme en ce siècle n'a travaillé avec plus de dévouement et de succès à l'extension du domaine de notre langue." M. de Salone évoquait ensuite dans ses grandes lignes la vie de M. Labelle jusqu'à son arrivée comme curé à Saint-Jérôme en 1868, puis il continuait: "Il y a trente ans, Saint-Jérôme était pour les Canadiens le bout du monde. Au delà, sans interruption jusqu'au pôle (ceci serait peut-être à reviser), s'étendaient des forêts impénétrables et des plaines glacées. Rien n'est plus tenace qu'un préjugé géographique. Vous vous souvenez du jugement de Voltaire sur l'ensemble de notre empire américain? "Quelques arpents de neige," disait-il. Eh bien! les Canadiens d'alors n'appréciaient guère plus favorablement l'admirable région du nord-ouest de la province de Québec. Et pourtant, ils étaient à l'étroit dans leur domaine primitif. Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, la population française était éparpillée, sur les deux rives du Saint-Laurent, de Montréal

à Québec. Depuis, les rangs s'étaient serrés. Il n'y avait plus assez de place pour les nouvelles générations. L'émigration vers les États-Unis avait commencé. Malgré sa merveilleuse fécondité, jamais la race française n'avait été plus en péril. Elle allait être étouffée au Canada ou submergée aux États-Unis par des millions d'Anglais ou d'Allemands. C'était l'époque où M. Rameau désignait aux Canadiens comme frontière qu'il leur fallait atteindre la grande rivière Ottawa (Outaouais). Le curé Labelle aimait à attribuer à ce conseil prophétique venu de France la conception première de son programme: établir dans la région du nord et surtout dans le bassin de l'Ottawa ces milliers d'hommes qui chaque année étaient perdus pour la patrie. Il se mit en route comme un missionnaire des temps héroïques, ou, si vous voulez, comme un coureur des bois. De portage en portage, il vainquit la forêt. Le nord était réhabilité! Il fallait maintenant le rattacher à Montréal par de bonnes routes et surtout par un chemin de fer. C'est alors que le curé Labelle déploya toutes les ressources de son génie. Colons harangués au pied des chênes qu'il faudra jeter à bas, administrateurs retranchés derrière le rempart sacré de la routine, hommes politiques ne voyant pas au delà d'une circonscription électorale, Anglais ou Irlandais adversaires-nés de sa foi ou de sa race, qui donc a résisté à la dialectique serrée, à la bonhomie spirituelle et à l'enthousiasme toujours contagieux du curé Labelle? Bientôt, le chemin de fer du nord est achevé et trente paroisses canadiennes-françaises se peuplent comme par enchantement! Au reste, la sollicitude du curé de Saint-Jérôme ne s'arrête pas à sa province natale, elle s'étend au territoire fédéral tout entier, et il contribue plus que tout autre à la construction du grand Pacifique-Canadien qui va relier l'océan de l'est à celui de l'ouest." Le curé Labelle, continuait M. de Salone, une fois ce premier travail accompli ne se reposa point. Il voulut appeler les Français d'Europe au partage de ce magnifique héritage. Il fit un premier voyage en France en 1885, où il passa inaperçu du grand nombre, mais noua de précieuses amitiés, celle qui l'unissait à M. Onésime Reclus entre autres. Revenu au Canada, il devint en 1888 sous-ministre à Québec et fut élevé en 1889 à la prélature romaine. Puis, ce fut son deuxième voyage en France en 1890. Citons encore: "Quelques semaines après son arrivée à Paris, Mgr Labelle prenait la parole ici, à notre séance solennelle. Cette fois, il avait d'un coup fait la conquête du public lettré et patriote de Paris, de la France et au delà. Les Canadiens ne pourront jamais se figurer à quel point il a été aimé, admiré, envié, par leurs frères du *vieux pays*. A Paris, à Lille, à Bruxelles, à Orléans, en Normandie, partout il charmait, persuadait, enrôlait tout le monde..."

Vraiment, le curé Labelle, qui a reçu tant d'hommages rendus à ses talents, à sa vaillance, à ses labeurs et à ses mérites, en a peu reçu

qui égalent celui-là. Il était couché dans la tombe, sans doute, au cimetière de son cher Saint-Jérôme. Mais, devant la postérité, où il était maintenant, il vivait dans ses oeuvres, et, au nom de l'*Alliance Française*, M. de Salome le célébrait en des termes aussi justes qu'éloquents. Tout l'honneur en rejaillissait sur son pays et sur ses compatriotes.

Un autre hommage encore devait être rendu, dans une occasion plus solennelle, à Paris, au curé Labelle et à ses oeuvres, à quelques mois de là. Le premier ministre Mercier fit à ce printemps de 1891, d'avril à juillet, un important voyage en Europe. En juin, il était à Paris. Il eut l'heureuse et pieuse idée d'organiser une manifestation sympathique et bien catholique tout ensemble à la mémoire de son ancien collaborateur en faisant chanter pour le repos de son âme, dans l'aristocratique église de Sainte-Clotilde, une messe solennelle de *Requiem*. L'honorable Hector Fabre, frère de l'archevêque de Montréal, alors commissaire général du Canada à Paris, s'entendit à ce sujet avec M. l'abbé Gardey, le curé de la belle église, sise à deux pas de la Concorde et du palais Bourbon, et qui est l'église paroissiale de l'archevêché de Paris. La cérémonie eut lieu le 17 juin. M. l'abbé Auguste Gosselin (1843-1899), curé de Saint-Féréol au diocèse de Québec, auteur de plusieurs ouvrages importants sur l'histoire religieuse au Canada, membre de notre Société Royale, qui s'occupait à ce moment dans la capitale française de faire des recherches concernant Mgr de Laval, fut invité à chanter ce service funèbre, auquel assistèrent quelques évêques et nombre de notabilités françaises, tandis que l'abbé Lacroix, un vicaire de l'une des grandes églises de Paris et un docteur-ès-lettres, qui avait fait précédemment un voyage au Canada, y prononça le panégyrique de l'apôtre de la colonisation et roi du nord. Parlant le 3 juin, au banquet de la *Société d'Economie Sociale*, M. Mercier annonçait ainsi lui-même l'événement, en faisant un bel éloge du curé sous-ministre. "Parmi nos grands hommes, permettez que je place le regretté Mgr Labelle. Plusieurs d'entre vous ont connu ce prêtre éminent, si tôt ravi à notre affection. Je n'en ferai point devant vous l'éloge, car je ne veux pas empiéter sur ce que dira, le 17 juin, à l'église Sainte-Clotilde, le prédicateur de talent qui a bien voulu se charger de mettre en relief le grand caractère de notre regretté prélat. Je n'en veux dire qu'un mot pour l'instant. Le prêtre modeste et dévoué qu'était Mgr Labelle a fait chez nous plus de bien en un quart de siècle que les plus célèbres conquérants avec toutes leurs victoires. Au lieu de détruire, il construisait, et, au lieu de semer la haine, il semait l'amour. Pendant les vingt-cinq années qu'a duré son apostolat modèle, il a établi une quarantaine de paroisses dans ce cher nord qu'il aimait tant. On verra, quand l'histoire de ce temps s'écrit, ce qu'un prêtre catholique canadien peut faire pour son Dieu et pour son pays...."

Nous avons l'avantage d'avoir sous la main un compte rendu de la cérémonie du 17 juin à Sainte-Clotilde, paru dans l'*Univers* du lendemain et signé par Auguste Roussel, disciple et collaborateur de Veuillot. Le distingué journaliste raconte ce qu'elle a été, brillante et émouvante, quelles présences on y remarquait, les beautés des chants liturgiques et en vient ensuite au panégyrique du curé Labelle prononcé par l'abbé Lacroix. "Après la messe, écrit-il, Nos Seigneurs les évêques, M. le curé de Sainte-Clotilde, M. Mercier et ses collègues ayant pris place au banc d'oeuvre, M. l'abbé Lacroix, du clergé de Saint-Joseph, est monté en chaire. Sur le ton d'une éloquence très sobre et très vigoureuse, qui convenait tout à fait au caractère du prélat qu'il voulait célébrer, l'orateur a fait en traits rapides l'exposé de la grande vie du vaillant apôtre de la colonisation. Après avoir rappelé la belle scène de l'Evangile où, à la suite d'une pêche miraculeuse, Notre-Seigneur promet à ses disciples qu'il fera d'eux des pêcheurs d'hommes, il a fait voir M. Labelle, curé de Saint-Jérôme, puis homme de gouvernement, occupé lui aussi à pêcher des hommes pour la colonisation chrétienne et française du Canada. Il a marqué les traits distinctifs de cette figure originale et puissante: la foi, la piété, la bonté, le dévouement. Il l'a peint enthousiaste et homme d'action, défrichant les forêts, bâtissant des églises ou chapelles, autour desquelles se formaient des paroisses conquises sur l'immense terrain vierge, excitant l'élan de tout un peuple pour la construction de ce chemin de fer du Pacifique qui est peut-être le plus important du globe, semant enfin sur son chemin des trésors de charité sans compter, ce qui fait qu'il est mort, comme il avait vécu, dans une glorieuse pauvreté. Mais aussi quel sillon il a tracé dans ces contrées où il avait mérité et conquis le surnom de roi du nord! Du jour où, comme sous-ministre, il entra dans les conseils du gouvernement, que d'actes admirables accomplis par son initiative ou avec son puissant concours! M. l'abbé Lacroix a rapporté en particulier, à l'honneur du gouvernement Mercier, le grand exemple de justice donné par la restitution aux Jésuites de leurs biens anciennement confisqués et le vote de cette loi qui accorde deux cents arpents de terre aux familles de douze enfants. "Quel pays, Messieurs, s'est écrié l'orateur, que celui où, en une seule année, plus de quinze cents familles ont réclamé le bénéfice de cette loi, laquelle, à elle seule, rend un si bel hommage aux vertus morales de la famille franco-canadienne!" Et puis, que dire, en outre, des belles qualités que montrait dans l'intimité ce curé à la stature de colosse qui fit de si grandes choses et sut condescendre aux plus petites?... Le programme qu'il se traça et fit connaître en devenant sous-ministre tenait tout entier dans cette devise: faire régner la loi chrétienne dans le gouvernement, dans la société et dans la famille. Jusqu'à la fin il y est demeuré fidèle et nul ne peut douter

qu'elle soit à l'avenir gardée avec honneur par l'homme d'Etat dont il fut le zélé collaborateur et à qui, sur son lit de mort, il promettait encore son appui dans l'autre monde pour mener ce programme à sa complète exécution." — Tel est, dans un pâle résumé, terminait Auguste Roussel, ce discours vibrant qui a si bien loué le prêtre-apôtre, dont le Canada gardera longtemps, ou plutôt gardera toujours, l'impérissable souvenir..."

Le mot d'Auguste Roussel était juste, le Canada devait garder toujours l'impérissable souvenir du curé Labelle. Combien et jusqu'où, à Saint-Jérôme surtout et dans tout "son nord", il fut sensiblement regretté de ceux qui l'avaient connu et tant aimé, on comprend qu'il ne soit pas facile de l'exprimer par des phrases banales. Mais, c'est un fait admis, reconnu et indiscutable, qu'il y a peu d'hommes qui laissent après eux tant de regrets. "Et maintenant, écrivait Arthur Buies, quelques mois après la mort de son illustre ami, six pieds de terre le recouvrent et il va s'en aller rapidement en poussière, dévoré par cette terre même qu'il voulait féconder. Ce qui reste le plus durable de lui, à part son oeuvre encore imparfaite, c'est le souvenir fragile qu'en gardent des coeurs périssables, condamnés eux-mêmes à un prochain néant. O misère! O solitude éternelle du coeur humain, qui se rattache en vain à des affections toujours fugitives! Comme la paroisse de Saint-Jérôme doit être vide et comme elle le sera longtemps sans son curé! Le deuil flotte sur l'immense région du nord et chaque nuage y pend comme un long crêpe du haut du ciel. Qui animera désormais tous ces foyers où l'âme du curé n'est plus? Tout ce monde-là était habitué à n'espérer, à ne vouloir, à n'agir que par lui. Chaque colon, on peut le dire, avait en quelque sorte passé par ses mains. C'est à lui que chacun d'eux avait recours dans ses difficultés ou dans ses épreuves. "Notre curé", disait-on jusque dans les paroisses les plus reculées du nord. C'est lui qui était le père, le roi, la puissance visible, toujours bienfaisante et protectrice, qui renfermait tout pour les colons de ce large domaine dont il avait enrichi sa province. Aussi, lorsqu'il paraissait au milieu d'eux, ou même seulement lorsque son passage était annoncé d'avance, quelle fête, quelle réjouissance, c'était pour tous!" (1)

Il y a assurément, dans ces lignes de Buies, trop de pessimisme et de désespérance. Le libre-penseur n'en est pas arrivé aux vues chrétiennes qui l'éclaireront plus tard. Mais il y a là quand même comme un cri du coeur, qui exprime le sentiment intime de tous ceux de Saint-Jérôme et du nord que l'admirable curé avait secourus de ses conseils, de sa bienveillance et de ses assistances diverses. Buies avait tort de se borner aux horizons d'ici-bas et de ne pas voir plus loin et surtout plus haut, mais il avait raison d'écrire que le curé Labelle était par tous profondément regretté et sincèrement pleuré.

(1) *Au portique des Laurentides*, page 53.

Beaucoup plus justes, nous semble-t-il, sont en tout cas les pensées qu'exprimait l'abbé Rouleau, dans cet article, qu'il donnait aux *Annales térésiennes* de septembre 1892, dont nous avons déjà parlé. "Depuis au delà d'un an, écrivait M. Rouleau en terminant cet article, le curé Labelle est entré dans la tombe. Je ne dirai pas qu'il a laissé des disciples, une doctrine. Mais j'affirme qu'il a semé des idées instructives. Or, les idées ne périssent pas, elles sont immortelles. Il peut se faire que pour un temps on ne travaille pas aussi activement dans le champ qu'il cultivait avec un si beau zèle. Après des années d'effervescence, dans les groupements d'hommes aussi bien que chez les individus, on sent le besoin de se reposer, tout comme l'oiseau éprouve celui de replier ses ailes. Mais un jour viendra où un homme, fût-il un simple bûcheron, s'inspirant des idées du grand patriote et marchant sur ses traces, ranimera l'oeuvre qui s'alanguit et la poussera de l'avant. C'est de tels hommes que la patrie a besoin et qu'elle doit se faire gloire d'honorer."

Cette sorte de prophétie, les curés-missionnaires que l'apôtre du nord avait établis le long de la "Rouge" et de la "Lièvre", un Mgr Ouimet par exemple, et nombre d'autres, et, après eux, leurs successeurs, sous la direction d'un Mgr Brunet ou d'un Mgr Limoges, ont commencé à la réaliser, ou à l'accomplir, dans ce qui s'appelle aujourd'hui la région Labelle.

En attendant, le souvenir du grand apôtre de la colonisation ne périssait pas, bien au contraire. On l'entretenait dans les coeurs et on s'efforçait d'en pénétrer l'âme des jeunes qui montaient à la vie.

L'idée d'élever un monument au roi du nord avait surgi dès l'heure même de son trépas. L'on se souvient que l'abbé Proulx y avait fait allusion dans sa courte oraison funèbre au jour des funérailles. Aux yeux du grand nombre, cela s'imposait. Dès le mois de juin 1891, un comité du Monument Labelle fut formé à Saint-Jérôme. L'honorable Wilfrid Prévost fut choisi comme président, avec, comme vice-président, le maire Joseph-Hermyle Leclair; comme trésorier, M. Jean-Baptiste Rolland; comme secrétaire, M. Joseph Grignon; comme membres du comité, M. le Dr Jules Prévost, M. William Scott et M. Charles Godmer. Les circonstances cependant obligèrent à surseoir. Nous reviendrons, en son lieu, sur toute l'histoire de cette question du monument, qui ne devait aboutir qu'en 1924.

Cette idée, toutefois, en fit naître une autre plus modeste qui aboutit dès 1891. Pour répondre aux idées de plusieurs amis et admirateurs du curé défunt, le sculpteur Gratton (Joseph-Olindo), un élève de Philippe Hébert, modela en terre, au cours de mai, une statue fort ressemblante du roi du nord, dont il reproduisit cinquante répliques ou copies, en les coulant dans le plâtre. Dans bon nombre

de familles, on s'empressa de se procurer ce souvenir, en attendant mieux pour l'avenir. M. l'abbé Trefflé Ouimet, le frère de Mgr Samuel Ouimet, curé de Saint-Jovite, qui vécut longtemps retiré à Saint-Jérôme et y mourut le 2 octobre 1922, ayant vu pour une première fois cette statue de M. Labelle, exposée dans une vitrine, en donna, dans le journal *Le Nord*, la courte description que voici: "Gratton a fait revivre dans ce plâtre le prêtre, l'apôtre et le colonisateur. C'est bien mon curé, c'est son embonpoint plus qu'ordinaire, avec sa belle tête fermement appuyée sur ses larges épaules. Son vaste front semble plein de nobles et hardies pensées, sa bouche aux lèvres minces marque de l'énergie et aussi un peu de malice. Il est armé de pied en cap, mais sa cote de maille, c'est la soutane du prêtre-missionnaire, son épée, c'est la hache du bûcheron, son champ de bataille, c'est la carte du grand nord que l'on voit se dessiner sur le parchemin que déroule sa droite..." C'est ce *Labelle-là* dont on voit la photogravure, avec celle d'un *Chénier*, au haut de la première page de l'*Avenir du Nord*, le journal jérômien, fondé, le 3 janvier 1897, par M. Wilfrid Gascon, et que dirige, depuis trente ans, M. le député Jules-Edouard Prévost.

Ainsi que le note plus haut l'abbé Rouleau, une fois le curé Labelle mort, on ne travailla plus avec la même ardeur dans ce champ de la colonisation où il avait déployé tant de zèle, tout au moins au cours des premières années. Le savant ami de l'apôtre défunt, Onésime Reclus, s'en plaignait, en décembre 1895, dans une lettre qu'il adressait de France à M. Sylvestre, naguère secrétaire du curé Labelle à Québec et qui lui avait succédé au département de l'Agriculture et de la Colonisation. Cette lettre, dont nous avons retrouvé une copie dans les papiers d'Arthur Buies, nous tenons à en citer quelques extraits, pour montrer quelles étaient dès lors, dans l'opinion du grand géographe français, le *status* de notre héros devant la postérité.

"Il y a quelque chose de cassé, mon cher Monsieur, entre la France et le Canada, depuis la mort de Labelle. Cet homme était de taille à faire le possible et l'impossible. Il aurait réussi, bien sûr, s'il avait vécu jusqu'à l'âge des patriarches, au lieu de sombrer brusquement en pleine puissance... On dit parfois que les hommes ne sont rien et que ce sont les institutions qui sont tout. Labelle a démontré la fausseté de cet axiome favori de la démocratie. Lui vivant, tout marchait, lui mort, tout s'arrête, j'entends tout ce qui n'est pas politique pure, conflits, discours et patronage... Que si, comme il vous semble, on doit recommencer à marcher de l'avant, c'est que l'on va reprendre purement et simplement les idées du curé patriote..."

A Saint-Jérôme même, pareillement, le curé patriote, comme le nommait Reclus, continuait de mieux en mieux à faire belle figure devant la postérité. Et pourtant, il y eut quelques nuages au ciel. Nous

ne dissimulerons pas que nous avons hésité à aborder cette question pour nous délicate entre toutes. Réflexion faite, nous croyons que notre tâche d'historien nous en fait un devoir. Le successeur de M. Labelle, M. le curé Lafortune, qui devait passer dix ans à la tête de la paroisse (1891-1901), un prêtre d'une grande dignité de vie et d'un zèle indiscutable pour le bien des âmes, avait un tout autre tempérament que son prédécesseur. Il semble qu'il ne se rendit qu'imparfaitement compte de toute l'importance qu'il y aurait eu pour le succès de son ministère à ne paraître ne diminuer en rien, pas même par le silence, le prestige incomparable dont s'auréolait de plus en plus la mémoire du curé Labelle. Nous n'avons pas le droit de mettre en doute ses bonnes intentions. Nous avons personnellement très bien connu le curé Lafortune, né à l'Assomption le 25 août 1849 et mort à l'Assomption également le 3 mai 1927, après avoir été successivement curé de Lachenaie, de Saint-Jérôme et de Boucherville. Nous avons naguère écrit de lui — et nous nous y maintenons — que c'était un bon curé, sympathique et de tenue distinguée, qui n'a jamais eu d'autre ambition que celle de remplir son devoir et de faire du bien autour de lui. Mais il n'était pas facile de succéder au curé Labelle. Et puis, le bruit qui s'était fait autour du curé sous-ministre en ses dernières années, et même après sa mort, nous l'avons vu, et dont M. Labelle n'était pas responsable, nous l'avons expliqué, n'en avait pas moins été assez troublant. On s'en était alarmé, non sans motif, dans l'entourage de Mgr Fabre. L'autorité jugea peut-être qu'une période de silence et de calme s'imposait à Saint-Jérôme à l'égard du pasteur défunt. Les affaires de Dieu et des âmes ne se règlent pas d'ordinaire en s'abandonnant aux vents des tourmentes et des tempêtes — *Non in commotione Dominus!* Il nous paraît légitime de croire que M. Lafortune reçut une direction qui lui commandait beaucoup de discrétion et de prudence. Peut-être, en un sens, dépassa-t-il la mesure lui-même. Ajoutez à cela qu'il dut s'occuper de construire une église et un presbytère, besogne toujours ingrate, où les occasions de heurts et de frictions sont à peu près inévitables. Tout cela a fait que, au jugement de plusieurs, quelles que fussent ses bonnes intentions, M. Lafortune ne remplaça pas complètement M. Labelle, surtout parce qu'il se montra trop froid et trop réservé pour sa mémoire. Quatre comités ont été formés, à diverses époques, en 1891, en 1897, en 1908 et en 1923, pour s'occuper de l'érection d'un monument au curé Labelle. Il est assez significatif de constater que M. le curé Lafortune ne fit pas partie des deux comités qui se constituèrent, en 1891 et en 1897, au temps de son administration curiale, tandis que ses successeurs firent partie des deux autres, Mgr de la Durantaye de celui de 1908 et M. le curé Brosseau de celui de 1923. Pareillement, M. le curé Geoffrion, arrivé à Saint-Jérôme en

1928 après l'érection du monument Labelle, a accepté de faire partie du comité de 1923 qui s'occupe actuellement de la publication du présent volume. Quoi qu'il en soit, l'idée du monument à ériger continuait d'occuper les esprits, et, avec le recul des ans et l'apaisement des frictions, elle devait finir par aboutir. Nous avons déjà écrit que nous y viendrons en son lieu.

Mercier était mort en 1894 à 54 ans, Chapleau devait mourir en 1898 à 58 ans. Le curé Labelle les avait admirés et aimés tous les deux, et, tous les deux, ils avaient hautement apprécié l'apôtre du nord, son esprit d'initiative, son énergie, sa puissance de travail et son amour si vrai et si désintéressé du pays canadien. Il nous semble que, en un sens, c'était quelque chose de lui qui disparaissait avec eux. S'il est vrai, comme la croyance chrétienne permet de l'espérer, que, du sein de l'éternité, ceux qui s'y en sont allés peuvent suivre les agissements de ceux qui restent ici-bas après eux, le curé Labelle dut se réjouir d'assister à la scène émouvante de la dernière entrevue en octobre 1894 de ces deux grands Canadiens, alors que Chapleau, lieutenant-gouverneur de Québec, alla rendre visite, rue Saint-Denis à Montréal, à Mercier mourant. "Nous nous sommes bien combattus l'un et l'autre, dit Chapleau, et nous nous sommes donné de rudes coups, mon cher Mercier, mais tu as été moins injuste à mon égard que je ne l'ai été envers toi. C'est pourquoi, j'ai voulu venir te voir et te demander pardon." — "Mercier, racontait Dansereau, qui assistait à l'entrevue, ne put articuler un mot et éclata en sanglots. Ils se serrèrent la main et ce fut tout." Mais, c'était beaucoup et c'était grand! Le curé Labelle en eut pleuré avec tout son cœur. Si nous rappelons ce souvenir, c'est que, à notre modeste avis, la gloire de chacun de ces illustres contemporains se compénètre en une certaine mesure et les grandit tous les trois devant la postérité.

Celle du curé Labelle, à tout le moins, se purifiait et devenait de plus en plus rayonnante à mesure que les années se succédaient. Il suffisait de prononcer son nom devant une assemblée publique pour qu'aussitôt les applaudissements éclatent. Pour le peuple comme pour les historiens futurs, Labelle prenait davantage tous les jours figure de grand homme.

En mai 1895, M. Alphonse Nantel, devenu ministre des Terres à Québec, donnait, à Montréal, en présence de l'honorable M. Chapleau, lieutenant-gouverneur, et d'un auditoire des plus distingués, une conférence sur la colonisation du nord-ouest de la province de Québec. "Souvenons-nous du *motto* de Cartier, tant de fois répété avec enthousiasme par le regretté Mgr Labelle, s'écria-t-il à un moment: "Emparons-nous du sol!"... Ce fut une ovation par toute la salle.

L'année suivante, en octobre 1896, M. Joseph Grignon, notaire, donnait, lui aussi, une conférence, à Saint-Jérôme cette fois, et sur le curé Labelle. Son succès fut énorme. Sans doute, son talent de causeur à la verve étincelante y était pour quelque chose, mais le sujet traité y était aussi pour beaucoup.

Un événement plus considérable encore, en novembre 1898, devait mettre en relief, devant l'opinion, la popularité croissante du souvenir du curé Labelle. Ce fut le grand congrès de la colonisation tenu à Montréal, cette année-là, sous la présidence conjointe du lieutenant-gouverneur Jetté et de l'archevêque Bruchési. Il nous convient de nous y attarder quelque peu, parce que nous avons là plusieurs témoignages importants à recueillir qui viennent bien à notre sujet. (1)

Dans son adresse au lieutenant-gouverneur, M. Damien Roland, le président de la *Société de colonisation de Montréal* — un bon jérômien de coeur — avait naturellement évoqué le souvenir du curé Labelle. M. Jetté, dans sa réponse, y insista: "Le grand citoyen auquel vous avez fait allusion, Monsieur le président, dit-il, le regretté curé Labelle, avait compris le premier que cet immense territoire qui est situé au nord-ouest de notre province ne devait pas rester fermé et inculte, que la Providence n'a pas inutilement doué notre race de qualités exceptionnelles d'endurance et d'énergie et que le dépeuplement anormal que nous avons subi du côté sud ne pouvait être réparé et compensé que par le repeuplement régulier du côté nord. Apôtre et grand patriote, il s'est mis à l'oeuvre pour réaliser l'idée grandiose qu'il avait conçue, prêchant cette nouvelle croisade de la colonisation, y consacrant toute l'énergie de son âme, toute l'ardeur de son coeur, toutes les forces de sa puissante organisation physique. Il nous a donné ce qui nous manquait, un programme court mais éloquent: "Emparons-nous du sol!" Puis, après nous avoir habitué à marcher à sa suite, il est tombé, avant d'avoir accompli toute sa tâche, mais en nous laissant pénétrés de l'importance de son oeuvre et vivifiés de son esprit. — Votre société, Monsieur le président, s'inspire de ce grand exemple. Elle a adopté le programme de ce grand citoyen et elle entend l'exécuter. Vous avez compris que le curé Labelle était l'un de ces hommes privilégiés à qui il est donné parfois de voir dans l'avenir et d'y tracer à leurs compatriotes, comme aux temps des révélations bibliques, la voie à suivre pour l'accomplissement des promesses de Dieu. Heureux sont les peuples qui savent reconnaître ces inspirés et profiter de leurs conseils! En travaillant à remplir cette tâche que le curé Labelle s'était imposée, vous assurez, Messieurs, la conservation de la nationalité française en Amérique et vous contri-

(1) Voir *Le Rapport du Congrès de la Colonisation tenu à Montréal en novembre 1918*, compilé par Amédée Denault — Imprimé à *La Patrie*, Montréal, 1900.

buez à l'accomplissement de sa destinée providentielle sur ce continent. Je suis de ceux qui croient à cette destinée. J'applaudis donc de tout coeur à vos travaux et à vos efforts et je suis heureux de voir un si grand nombre de nos concitoyens nous apporter aujourd'hui l'encouragement de leur approbation."

Au cours des séances de ce congrès de trois jours, il avait paru convenir hautement qu'un éloge du curé Labelle, dont l'esprit et l'idée devaient au reste planer sur toutes les délibérations, fût prononcé par quelques maîtres de la parole, et c'est l'abbé Siméon Rouleau, de Sainte-Thérèse, que nos lecteurs connaissent déjà, qui avait été chargé de ce soin. M. Rouleau parlait comme il écrivait, avec autant de coeur que d'esprit, avec abondance toujours, avec clarté et avec charme. Il développa devant les congressistes le thème de ses deux articles donnés naguère aux *Annales térésiennes* et que nous avons nous-même mis à profit plus d'une fois dans les chapitres qui précèdent. Nous n'avons pas à y insister davantage pour le moment. Contentons-nous de souligner que le disert et spirituel professeur téréisien dut être particulièrement heureux de rendre, devant un aussi important auditoire, à la mémoire de son illustre confrère et ami, l'apôtre du nord, l'hommage que mieux que personne il était en mesure, par ses précédentes études, de faire complet, impartial et vivant.

Dans une autre séance de ce même congrès, M. Siméon Lesage, alors sous-ministre des Travaux Publics à Québec, présenta un remarquable "historique" de la colonisation dans la province de Québec depuis cinquante ans. Au sujet des activités de M. Labelle, comme sous-ministre à Québec, voici ce qu'il disait: "L'un des hommes qui avaient le plus contribué à faire adopter la construction des chemins de fer comme moyen de colonisation, feu M. le curé Labelle, fut appelé en 1888 à prendre dans la province la direction officielle de l'oeuvre de la colonisation. C'était comme la reconnaissance de la dette de l'Etat envers l'Eglise. Le prestige dont le curé de Saint-Jérôme était entouré et l'ardeur bien connue de son zèle firent concevoir les plus légitimes espérances pour l'avancement de l'oeuvre. Il avait de grands projets qui cadraient mal, avouons-le, avec les exigences administratives. Il travaillait quand même résolument à les réaliser, quand la mort impitoyable est venue le surprendre trois ans à peine après qu'il eût été appelé à ce poste d'honneur. Reprenant avec une nouvelle vigueur la croisade qu'il avait jadis entreprise comme curé de Saint-Jérôme, il consacra ses trois années d'administration ministérielle (sans négliger les autres parties de la province) à peupler surtout son grand nord, où il rêvait de fonder un évêché... S'il fût devenu évêque de Saint-Jérôme, il aurait pu, débarrassé des entraves inhérentes à la routine administrative, donner carrière à son zèle avec plus d'indépendance et compléter la colonisation de son royaume."

me du nord, qui était pour lui comme le vestibule du royaume du ciel. La Providence qui dirige souvent les choses autrement que nous ne le désirerions, nous, les pauvres hommes à courte vue, nous a refusé le beau spectacle qu'eût offert à notre admiration ce bon prêtre et ce grand patriote, présidant, appuyé sur une houlette pastorale, à l'achèvement de son oeuvre. L'ange de la mort l'a touché et il est disparu laissant, poétique comme une légende, le souvenir de ce qu'il a fait et de ce qu'il avait projeté de faire..."

L'une des études les plus intéressantes, à ce même congrès de Montréal encore, qui s'intitulait *de Labelle à Nominigüe*, fut lue par le Père Cottet, supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et curé de Nominigüe, un Français de France. Il débutait en racontant la visite faite à la maison-mère de sa communauté en France, en 1890, par le curé Labelle. Il montrait à l'oeuvre avec esprit et finesse, le colossal curé leur déroulant là-bas ses cartes et leur vantant son cher pays. Nous voulons coloniser le Manitoba et surtout notre province de Québec, leur disait-il. Nous comptons pour cela sur la fécondité de nos foyers, qui est merveilleuse, et sur l'immigration catholique et française. "Venez à notre secours au Manitoba, nous disait Mgr Labelle, racontait le Père Cottet dans sa vivante étude. Jetez un flot de vos colons français dans nos vastes plaines manitobaines. Ils s'implanteront solidement sur ce sol qui offre tant d'avantages. Grâce à vos colons et à nos familles nombreuses, le Manitoba nous sera assuré. Déjà, il est à nous ! . . . Et cette province, tendant la main, par delà les rives du lac Supérieur, à lui tout seul grand comme la France, à notre province de Québec, sa soeur aînée, entraînera à sa suite ses soeurs plus jeunes, les provinces nées d'hier. . . Puis, continuait le Père Cottet, votre curé-apôtre nous parlait de la province de Québec, en déroulant une autre carte. . . Il nous parlait des belles vallées du Saint-Laurent et du Richelieu, du Lac Saint-Jean et de la Matapédia, de la Gaspésie et, à l'opposé, du Témiscamingue. Mais nous ne tardions pas cependant à constater que le nord de Montréal était ce qu'il y avait de plus cher à son coeur. "Nous allons jeter là, mes chers Pères, des milliers de braves Canadiens, qui savent brandir la hache et abattre des arbres ! . . . Nous voulons sillonner ces pays encore déserts de routes et de chemins de fer, les peupler d'habitants. . . Oui, nous allons forcer le nord à sortir de son éternel silence, pour apparaître au grand jour des relations sociales. Nous augmenterons ainsi d'autant la grandeur et la gloire de notre catholique pays. . ." Le Père Cottet exposait ensuite les progrès accomplis dans cette région depuis huit ans, tout en regrettant les hésitations apportées, ici ou là, par la routine administrative des gouvernements, que l'ancien curé n'était plus là pour stimuler. Il disait par exemple (nous ne sau-

rions tout citer de cette étude, ainsi dite *de Labelle à Nominungue*, qui couvre une vingtaine de pages) : "Dans l'espace qui sépare le lac Saint-Joseph du grand Nominungue se trouve, comme un barrage naturel, une colline qui domine la plaine et les lacs. Le village de Saint-Ignace du Nominungue s'élève en amphithéâtre jusqu'au sommet de cette colline. De ces hauteurs, le panorama est magnifique... Cette incomparable beauté du site n'avait pas échappé à l'oeil si perspicace de Mgr Labelle. Il saluait notre avenir de paroles enthousiastes : "Les chars un jour traverseront les Laurentides et se rendront à Nominungue, et alors Nominungue deviendra ville et sera le centre du nord !" — "Ah ! continuait le Père Cottet, si Mgr Labelle vivait encore, il y a longtemps qu'il aurait mis fin à toutes ces tergiversations qui nous retardent sans cesse, il y a longtemps que le soufflet de la locomotive se ferait entendre sur les rives de nos lacs, il y a longtemps que le nord serait peuplé et que Nominungue serait ville ! Eh bien, Messieurs, c'est à vous de continuer, en nous aidant, l'oeuvre du grand apôtre de la colonisation..."

Un autre travail enfin — car nous allons nous borner à ne mentionner plus que celui-ci — présenté par Arthur Buies, au même congrès toujours, portait ce titre suggestif : *A travers le royaume du curé Labelle*. Il couvre, dans le compte rendu auquel nous empruntons toutes ces citations, environ une trentaine de pages. Quelques extraits suffiront à notre but qui est, encore un coup, de montrer comment et jusqu'où, et de plus en plus et de mieux en mieux, le curé Labelle faisait belle et grande figure devant la postérité, parce que, précisément, sauf quelques mécomptes particuliers, son oeuvre dans le nord était un succès et une gloire pour sa race et son pays. Buies disait donc, dans ce travail présenté au congrès de novembre 1898, entre autres choses, ce qui suit : "On a donné récemment le nom de région Labelle à un certain nombre de cantons du nord, qui, réunis les uns aux autres, forment une superficie de neuf cents milles. Ces cantons constituent ce qui était autrefois le théâtre d'action et de propagande colonisatrice de l'illustre apôtre du nord, feu le curé Labelle. Ils sont actuellement une quinzaine, nombre que l'on peut considérer comme définitif. Ce sont, respectivement, les cantons de Salaberry, Grandison, Clyde, Labelle, Minerve, Joly, Marchand, Loranger, Lesage, de Montigny, Boyer, Turgeon, Lynch, Manseau et Nantel. Ou bien ce sont là des noms historiques, ou encore ce sont des noms donnés en l'honneur de quelque personnage illustre ou de quelque haut fonctionnaire civil. Non seulement on a donné le nom de Labelle à toute la région, mais on l'a donné aussi à l'un des cantons, et, pareillement, à un village particulier, situé dans le canton Joly, qui s'appelait jusqu'à tout récemment La-Chute-aux-Iroquois. C'est le terminus actuel du chemin de fer, à environ cinquante-sept

milles de Saint-Jérôme. Ce village de Labelle est appelé à devenir le centre commercial et industriel de tout le vaste pays qui s'étend au nord de Montréal et de Saint-Jérôme. Les cantons qui composent cette étendue de quatre mille milles carrés, ne sont pas tous, il faut en convenir, également propices aux travaux de l'agriculture. Il en est même quelques-uns où elle pourra difficilement progresser. Mais, ils ont tous une importance majeure à cause du système des eaux qui les arrosent et à cause aussi de leur situation géographique sur la voie des régions agricoles proprement dites et sur celle des grands centres de production future... A peu près à égale distance entre Labelle et Saint-Jérôme se trouve la paroisse de Sainte-Agathe, relativement ancienne (fondée en 1861), qui est très prospère... Labelle est aussi devenue un centre de très grande activité, depuis surtout que le chemin de fer se rend jusque-là. C'est un joli endroit, très pittoresque, entouré de mamelons, qui seront couverts avant peu d'années de champs, de maison et de jardins. L'industrie du bois y est des plus florissantes, les billots venant par centaines de mille sauter la chute qui a là une hauteur de vingt-deux pieds... Les maisons sont bien construites et de belle apparence... Le service de la malle s'y fait tous les jours..."

Ainsi donc, d'après ce compte rendu du congrès de la colonisation de 1898, le curé Labelle, huit ans après sa mort, était de plus en plus l'homme en vue devant la postérité. Tous, depuis le Père Cottet, l'abbé Rouleau et Arthur Buies, jusqu'au sous-ministre Lesage et jusqu'au lieutenant-gouverneur Jetté, et chacun de ceux qui prirent la parole dans ce congrès dont nous renonçons à rapporter les témoignages parce qu'il faut nous borner, tous célébraient à l'envi la grandeur, les succès et la beauté de son oeuvre de colonisateur. Cela continuerait d'ailleurs par la suite, car, et c'est là une loi constante de l'histoire, à mesure que se fait le recul du temps, les vrais grands hommes grandissent davantage, tandis que les autres diminuent et s'oublient.

En outre, ce même recul des années allait amener une conséquence d'un ordre spécial. Le léger nuage de réserve et de froideur qui avait paru, autour du presbytère du curé Lafortune, comme une sorte de brume, où pâlisait un peu la figure de son prédécesseur, allait tout à fait se dissiper. Au mois d'août 1897, Mgr Bruchési avait succédé, sur le siège archiépiscopal de Montréal, à Mgr Fabre, décédé à la fin de décembre 1896. En 1901, M. Lafortune fut nommé à la cure de Boucherville et quitta Saint-Jérôme, où il fut remplacé par M. l'abbé Roméo Lamarche. Celui-ci ne passa qu'un peu plus d'un an à Saint-Jérôme, pour devenir bientôt curé de Laprairie. En 1902, M. l'abbé François-Xavier de la Durantaye était nommé curé de Saint-Jérôme. Il administra la paroisse dix-sept ans et y fut élevé

à la prélature en 1919. Cette même année 1919, il était appelé, par Mgr Bruchési, au haut poste de vicaire général de Montréal. Il le fut jusqu'à sa mort, qui arriva le 4 décembre 1921. Son successeur à Saint-Jérôme fut M. l'abbé Alphonse Brosseau, que M. le curé Clément Geoffrion a remplacé en 1928. Les ennuis qu'avaient occasionnés les querelles des politiciens dans les dernières années de M. Labelle, et même jusques autour de sa tombe, et cette sorte d'inquiétude, commandant la réserve, qui en était résultée pour Mgr Fabre et M. Lafortune, disparurent de l'atmosphère jérômiennne. Dans un ciel purifié, la figure du grand apôtre du nord se dessina plus nettement. C'était bien celle d'un digne curé et d'un grand citoyen.

Au mois de juin 1902, sous l'administration du curé Lamarche, la célébration de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jérôme constitua une véritable apothéose du curé Labelle. M. l'abbé Sylvio Corbeil, aujourd'hui M. le chanoine Corbeil, directeur du grand séminaire d'Ottawa, alors professeur de rhétorique à Sainte-Thérèse, le prédicateur du jour, fit du roi du nord un superbe éloge, montrant en lui, sous les dehors un peu bruyants du colonisateur si actif et si entreprenant qu'avait été le curé Labelle, le vrai prêtre du Christ et le patriote entièrement dévoué aux meilleurs intérêts de son pays et de sa race... Au début du chapitre deuxième de ce livre, nous avons eu l'occasion de rappeler ce beau discours, pour établir nous-même que M. Labelle fut avant tout un ami des âmes et un prêtre selon le cœur de Dieu.

"Toutes les activités et toutes les démarches du curé Labelle, disait en terminant son vibrant panégyrique M. l'abbé Corbeil, n'ont pas obtenu, n'ont pas pu obtenir, un universel applaudissement. Dieu permet, en effet, qu'il reste dans nos vies des coins moins éclairés. Mais, l'idée qui passionna l'âme du curé Labelle fut par excellence catholique et nationale. C'est pourquoi l'Eglise et la patrie lui firent, il y a dix ans, ici même, de si belles funérailles. C'est pourquoi aussi, le nom du curé Labelle, si un jour on écrit son histoire, comptera parmi ceux qui ont fait le plus singulièrement honneur à l'une et à l'autre. Citoyens de Saint-Jérôme, vous possédez les dépouilles de ce prêtre digne de mémoire. Soyez-en fiers ! Les tombeaux des grands hommes, mieux encore que leurs berceaux, illustrent les lieux qui en ont l'héritage. Cette belle et forte tête de votre regretté curé Labelle, que le génie avait marquée et que l'onction du sacerdoce avait consacrée, a pu s'évanouir ou s'anéantir dans la dissolution de la mort. C'est la loi commune. Mais, vous avez résolu, en admirateurs fidèles de l'arracher à ce lamentable débris de toute chair. Vous voulez la tirer du néant et de l'oubli, la perpétuer dans une matière durable, la faire apparaître dans une attitude d'apothéose aux regards de la postérité. Vous faites bien ! Qui-

conque sauve du néant et de l'oubli un grand et fortifiant souvenir mérite largement de la religion et de la patrie. Mais, avant tout, rendez à votre cher curé, depuis dix ans disparu, le plus vrai des hommages, en imitant ses exemples et en marchant dans les voies généreuses où ses pas ont laissé des empreintes impérissables. Vous le ferez, croyez-moi, en servant avec dévouement votre foi et votre race, votre Dieu et votre pays !”

Un peu plus d'un an avant cette manifestation grandiose de la Saint-Jean-Baptiste de 1902 à Saint-Jérôme, exactement au dixième anniversaire de la mort du curé, c'est-à-dire le 4 janvier 1901, M. le chanoine Nantel, plus tard Mgr Nantel, ancien supérieur de Sainte-Thérèse (décédé en juillet 1929), avait rendu un autre hommage à la mémoire de l'illustre défunt, en lui consacrant un bref mais touchant article dans le bulletin mensuel des *Annales térésiennes*, que nous tenons à consigner dans nos pages. De proportions plus modestes, sans doute, qu'une manifestation publique, c'était, ce court article de M. Nantel, comme un salut, par delà la tombe et les années, de l'*Alma Mater* à l'un de ses fils les plus distingués. Il mérite d'être conservé à l'histoire. Né lui-même à Saint-Jérôme, ayant connu le jeune Labelle au collège, où celui-ci était finissant quand, lui, il y faisait ses éléments, l'ayant plus tard suivi dans la vie et beaucoup fréquenté, supérieur d'autre part de la maison térétienne pendant de longues années, M. le chanoine Nantel était de toutes façons qualifié mieux que personne pour saluer ainsi, au nom de Sainte-Thérèse, le souvenir du curé Labelle. On se rappelle que, dans son testament, M. Labelle avait légué ses livres au "futur évêque de Saint-Jérôme", ou, si tel évêque n'était pas nommé dans les dix ans qui suivraient sa mort, au collège de Sainte-Thérèse, qui les aurait jusque-là en dépôt. Dans son article aux *Annales*, l'ancien supérieur constatait, ce 4 janvier 1901, que Sainte-Thérèse entraînait pleinement en possession du legs, puis il écrivait : "A travers un deuil et des regrets qui durent encore après dix ans, et sur les ruines qui se sont faites autour de sa tombe, nous aimons à voir Mgr Labelle dans l'auréole de gloire où l'ont mis ses concitoyens. Son nom est déjà entré dans l'histoire et il s'y fait une place toujours de plus en plus grande, à mesure que le temps développe et mûrit les idées fécondes qu'il a semées. Le mouvement de colonisation qu'il a créé, il y a maintenant vingt-cinq ans, ne s'arrêtera plus. Son *royaume du nord* va toujours s'agrandissant. Il a franchi la vallée de la "Rouge" il occupe la vallée de la "Lièvre", il atteint presque la vallée de la "Gatineau". Demain, il touchera à la grande région du Témiscamingue. Ce demain viendra, malgré les obstacles, malgré les difficultés inhérentes aux grandes entreprises, malgré les vicissitudes diverses de la politique, malgré l'apathie ou même le mauvais vouloir

des hommes. Et ce ne sera pas, pour notre Canada, le moindre bienfait du siècle qui commence que de nous donner cet agrandissement du territoire de la patrie, tel que l'avait rêvé Mgr Labelle dans sa grande âme de prêtre et de patriote..."

Au mois de décembre 1905, du 21 au 23, un autre congrès de la colonisation eut lieu, à Saint-Jérôme cette fois, tout aussi considérable que celui qui s'était tenu à Montréal en 1898. Là encore, le nom du curé Labelle fut plus d'une fois acclamé avec un bel enthousiasme. Il avait été convoqué, ce congrès, par l'honorable Jean Prévost, que l'honorable Lomer Gouin (plus tard sir Lomer) venait d'appeler à faire partie de son gouvernement, à Québec, en qualité de ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Bien que né à Sainte-Scholastique, en 1870, M. Jean Prévost (fils de l'honorable Wilfrid) était de la famille des Prévost de Saint-Jérôme. Ministre dans le cabinet Gouin de juillet 1905 à septembre 1907, il devait passer ensuite dans les rangs de l'opposition. Il est mort à Montréal, en 1915, à 45 ans. Jeune, il avait connu le curé Labelle, et, comme tous les Jérômiens, il l'avait beaucoup admiré. En prenant charge de son ministère à Québec, il voulut se renseigner en s'éclairant de l'expérience et des avis de ceux qui, sur un point quelconque de la province, s'occupaient de colonisation. Il les convoqua tous en un congrès, dont, par un louable sentiment de considération pour la mémoire de son ancien curé, il fixa le siège à Saint-Jérôme. Par le fait, ce congrès constituait comme un hommage national rendu au célèbre colonisateur. Des personnages importants, et du monde ecclésiastique et du monde politique, répondirent à l'appel du jeune ministre de 35 ans et se réunirent à Saint-Jérôme. Le congrès dura trois jours. De nombreux rapports y furent lus et discutés et d'éloquents discours y furent prononcés. Tous les orateurs et rapporteurs, à commencer par le président d'honneur, Mgr l'archevêque Bruchési, et par le président actif, l'honorable M. Prévost lui-même, cela va de soi, saluèrent, à plusieurs reprises, la grande figure du curé patriote et apôtre, dont l'âme, pourrait-on dire, plana constamment sur l'assemblée en ces lieux tous pleins de son souvenir. M. le Dr Emmanuel Fournier, de Saint-Jérôme, traita, en particulier, dans un discours très élaboré, de la colonisation et du curé Labelle. Ce qu'il dit en substance, nous l'avons déjà exposé dans les pages de ce livre et nous n'y reviendrons ici que pour souligner quelques points spéciaux. Mais, auparavant, nous tenons à signaler un incident, qui eut lieu au cours du congrès, dont, sans aucun doute, le curé Labelle se fut largement réjoui.

A l'une des séances, Mgr Bruchési, en parlant de la question des écoles dans l'oeuvre de la colonisation des régions neuves et en disant que, comme toujours, l'Eglise était prête à aider l'Etat, avait

énergiquement protesté contre les agissements et les écrits de certains hommes publics qui menaient campagne, à ce moment, sous prétexte de progrès, en faveur d'une réforme à tendance radicale, et voulaient détruire tout notre système d'enseignement, en méconnaissant délibérément la valeur et le mérite de nos prêtres et religieux instituteurs. Le lendemain, l'honorable M. Prévost, prenant la parole à son tour, revint sur ce sujet. "Monseigneur, prononçait-il, vous nous avez dit hier que, volontiers, pour faire de la bonne colonisation, l'Eglise donne la main à l'Etat, mais qu'elle entend qu'on respecte son système d'enseignement. Permettez-moi de vous assurer que pour maintenir et défendre ce système d'enseignement, qui a fait ses preuves dans les régions neuves et partout dans la province, l'Etat désire également donner la main à l'Eglise." Spontanément, Mgr Bruchési tendit alors la main au ministre, et ce fut, par toute la salle, une immense ovation. "Geste magnifique que cette poignée de main, a-t-on écrit à cette occasion. Il restera dans l'histoire. Car, on a beau dire, un geste comme celui-là est plus éloquent que tous les discours et il engage autant que le plus solennel des traités!" Ce geste, il est bien sûr que le curé Labelle y eût sincèrement applaudi. Une fois de plus, il eût été fier de l'un de "ses" Prévost. Et c'est pourquoi nous avons tenu à l'enregistrer dans nos pages.

"Il y a trente-cinq ans, disait dans son substantiel et solide discours M. le Dr Fournier, au delà de Saint-Jérôme, c'était la forêt vierge. Mais depuis, la hache du défricheur a abattu les arbres géants qui ont servi aux besoins de l'industrie. Des terres neuves ont été mises en culture. Partout, aujourd'hui, dans notre nord, la vie d'un peuple de colons s'affirme et l'on entend le cri strident de la vapeur qui témoigne que des centres d'activité ont remplacé les solitudes de jadis. De nombreux villages ont surgi. Une nouvelle région a été ouverte à la vie nationale. A qui tout cela est-il dû?... Ah! Messieurs, vous le savez. Je n'ai pas besoin de vous le nommer. Celui qui a été l'ouvrier de ce grand oeuvre, courageux, entreprenant et inlassable, c'est l'homme d'une idée, l'apôtre de la colonisation, le roi du nord, le curé Labelle. C'est au curé Labelle que nous devons le développement de nos cantons et le progrès de notre ville. C'est au curé Labelle que nous devons notre chemin de fer du nord, et, bien plus, c'est le curé Labelle, qui, le premier, a eu l'idée de ce chemin de fer transcontinental qui va d'un océan à l'autre et est aujourd'hui un fait accompli pour le plus grand bien du pays..." L'orateur termina son discours par un vibrant appel à la coopération de tous pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. Labelle, dont on parlait depuis si longtemps. "Voilà, Messieurs, disait-il, ce qu'a été cet homme de Dieu et ce grand patriote que nous pleurons encore avec toutes nos larmes. Voilà ce qu'il a fait pour nous et pour

le pays. Et cet homme généreux, si croyant et si patriote, dont les travaux et les mérites nous émerveillent, n'a pas même une pierre élevée à sa mémoire pour indiquer, à l'étranger qui passe et qui s'informe, où repose sa dépouille mortelle ! Ah ! Messieurs, citoyens de Saint-Jérôme et citoyens de toute la province, il est temps, il me semble, de songer enfin à élever un monument à la mémoire de ce digne prêtre, de cet inlassable apôtre, de ce grand homme ! C'est un devoir pour nous qui sommes de Saint-Jérôme et lui devons tant. C'est un devoir pour toutes ces populations du nord qui lui doivent leur bien-être actuel ! C'est un devoir pour toute la province et même pour tout le pays dont il est l'honneur !"

En deux mots, le congrès de Saint-Jérôme de 1905, tout comme le congrès de Montréal de 1898, et peut-être davantage, avait mis une fois de plus en un beau relief la grande et noble figure du curé Labelle. Mieux que jamais elle se dessinait devant la postérité comme l'une de celles qu'il convient d'honorer, non seulement par des hommages particuliers, mais aussi par un culte public, nous voulons dire celui que les peuples qui se souviennent rendent à leurs héros. Vingt ans pourtant s'écouleraient encore avant qu'un monument digne de ce grand homme ne s'élève sur la place publique de Saint-Jérôme.

Peut-être, en un sens, était-ce aussi bien qu'il en fût ainsi. Ce n'est là, nous prions de le remarquer, qu'une opinion qui nous est toute personnelle, et qui n'engage que nous, que nous mettons de l'avant. Mais l'on nous permettra bien de l'expliquer en toute franchise et sincérité. Le recul du temps, croyons-nous, n'aura pas nui à l'éclat de la manifestation magnifique que constitua la cérémonie du dévoilement du monument Labelle le 20 octobre 1924, vingt ans après ce congrès de Saint-Jérôme dont nous venons de parler et trente-cinq ans après la mort du curé. L'attente a quelque chose qui de sa nature stimule et active le sentiment, celui du culte des héros comme celui du patriotisme et comme celui de l'amour. La vie de l'homme sur la terre se passe, le plus souvent, à espérer et à attendre. Cela nous est naturel. Si nous savions à l'avance tout ce qui doit arriver, il y a longtemps que les sages des nations l'ont dit, nous en serions malheureux. Dans l'attente, en tout cas, on travaille mieux, on s'entraîne davantage, on est plus aimant pour tout dire. En s'occupant pendant des années et des années du futur monument de leur incomparable curé-apôtre, les Jérômiens se sont peut-être mieux entretenus dans la fidélité à son souvenir. Et puis, il y a autre chose. Nous avons lu avec soin les lettres et les articles, qui ont été publiés aux premières années qui suivirent la mort du curé Labelle, dans lesquels on agitait cette question de lui élever un monument. Quelques-unes de ces lettres sont bien violentes et quelques-

uns de ces articles ne sont pas écrits sans passion. Le temps s'est chargé de tout pacifier et c'est dans l'unanimité la plus parfaite que l'apothéose du roi du nord eut lieu le 20 octobre 1924. Cela aussi mérite d'être pris en considération. Si, dans les débuts, nous y avons fait allusion en son lieu, Mgr Fabre et M. le curé Lafortune, par exemple, se sont tenus dans une attitude de réserve et de discrétion, évidemment voulue, à ce propos, sans jamais cependant s'opposer formellement à l'érection du monument projeté, ils ne l'ont pas fait sans motifs. Le temps, ils le préoyaient sagement, ferait son oeuvre et calmerait les passions politiques et autres. Encore un coup, ce n'est là qu'une opinion et elle n'engage que nous. Nous savons parfaitement que d'autres ont pensé tout autrement. C'était leur droit. *In dubiis libertas, in omnibus caritas* — ce qui veut dire, en bon français, que, dans les questions discutables ou douteuses, chacun est libre d'opiner comme bon lui semble, pourvu qu'en toutes choses on se garde dans la pratique de la charité.

Quoi qu'il en soit de cette théorie, de longues années s'écoulèrent à Saint-Jérôme avant qu'on en vînt à un résultat pratique relativement à l'érection d'un monument au curé Labelle. Pas moins de quatre "comités du monument" se sont successivement formés au cours de ce temps. Il convient à l'histoire de conserver les noms des citoyens qui en firent partie. Le comité du monument Labelle de juin 1891 était ainsi composé : président, l'honorable Wilfrid Prévost ; vice-président, Joseph-Hermyle Leclair ; trésorier, Jean-Baptiste Rolland ; secrétaire, Joseph Grignon ; membres, Dr Jules Prévost, William Scott et Charles Godmer. — Le comité d'octobre 1897 comprenait : président, Dr Jules Prévost ; vice-président, magistrat Camille de Martigny ; trésorier, Jean-Baptiste Rolland ; secrétaire, Dr Emmanuel Fournier ; membres, William Scott, Charles Godmer, Bruno Nantel, Jean Prévost, Ernest Petit. — Le comité d'août 1908 se composait comme suit : président, le maire Bruno Nantel ; membres, le curé de la Durantaye, les échevins Desjardins, Fillion, Giraldeau, Denis, Laflamme, MM. Dr Fournier, Camille de Martigny, Dr Vanier, Jean Prévost, Damase Fournelle et Jules-Edouard Prévost. — Le comité d'août 1923 comprenait : le maire Legault, le curé Brosseau, les échevins Parent, Clairmont, Millette, Simard, Nantel (Léopold), les députés Athanase David et Jules-Edouard Prévost, le maire de la paroisse Janvier Corbeil et les anciens maires de la ville Bruno Nantel, Jean-Baptiste Rolland, Sévère Laviolette et Rodrigue Castonguay. — Ce dernier comité, celui qui devait mener la belle tâche à terme, constitua un bureau spécial composé de M. le curé Brosseau et de l'honorable Athanase David, comme présidents d'honneur ; du maire Legault, comme président actif ; de l'honorable Bruno Nantel, comme vice-président ; de

M. Rodrigue Castonguay, comme trésorier ; de M. Jules-Edouard Prévost, comme secrétaire, et de M. Léopold Nantel, comme secrétaire adjoint.

On remarquera que le troisième comité, celui d'août 1908, comprenait M. le curé de la Durantaye, le maire Bruno Nantel et plusieurs échevins en leur qualité officielle. C'était de bon augure. L'autorité religieuse locale et les autorités municipales s'unissaient pour assurer le sérieux du projet. De fait, le 5 août 1908, le conseil de la ville votait la somme de \$5,000.00 pour l'oeuvre du monument. Une liste de souscriptions fut ouverte. Mais, avec raison on voulait faire grand et beau et notre peuple n'est pas riche. Les souscriptions vinrent lentement. Survint la terrible guerre de 1914—1918, qui eut, comme l'on sait, de douloureuses répercussions jusque chez nous. Il fallut attendre des jours meilleurs.

Réorganisé en août 1923, le comité et le bureau spécial qu'il constitua se mirent résolument à l'oeuvre. Le conseil de ville confirma, le 30 août, le vote d'août 1908 relatif à la souscription de la ville au montant de \$5,000.00. Peu après, le conseil de comté de Terrebonne votait à son tour \$3,000.00. Le gouvernement de Québec alloua également \$3,000.00. La paroisse de Saint-Jérôme (la campagne) vota \$1,000.00. Mgr l'archevêque administrateur de Montréal, le séminaire de Sainte-Thérèse, la compagnie du Pacifique-Canadien, toutes les paroisses du nord y allèrent aussi de leur souscription. On réalisa bientôt le joli montant global de \$17,000.00. Le sculpteur Alfred Laliberté présenta un projet de monument qu'on accepta avec un réel contentement. Au bout de quelques mois, tout était solidement entré dans la bonne voie, et, enfin, à l'automne de 1924, les fervents de la mémoire du curé Labelle voyaient leurs vœux se réaliser. En face de la belle église nouvelle, récemment restaurée et embellie encore sous l'administration du curé Brosseau, dans le parc public qui porte lui aussi le nom de Labelle, sur l'emplacement même de l'ancienne église, le monument du roi du nord s'élevait.

Pendant cet assez long laps de temps qui s'écoula depuis le congrès de Saint-Jérôme de 1905 et la formation du comité du monument d'août 1908 jusqu'à la réorganisation du comité du monument d'août 1923, l'histoire se doit d'enregistrer qu'un groupe important de fervents admirateurs du célèbre curé des deux partis politiques — le *bleu* des Nantel et le *rouge* des Prévost — ne cessa l'entretenir ce que nous pourrions appeler le feu sacré du culte à la mémoire de M. Labelle. Après le *Nord* de feu Alphonse Nantel, l'*Avenir du Nord* de M. Jules-Edouard Prévost et d'autres feuilles locales se tinrent à la page. C'était déjà beaucoup. En plus, pendant les dix-sept ans qu'il passa à Saint-Jérôme (1902-1919), Mgr de la Durantaye, et,

après lui, de 1919 à 1924, M. le curé Brosseau, ne perdirent jamais une occasion de rappeler, de louer et d'exalter la mémoire de leur illustre prédécesseur. Pour éviter les redites et les répétitions, nous n'insistons pas davantage. Mais il est certain que, devant la postérité jérômiennne, la figure du prêtre apôtre et roi du nord ne perdait pas son relief, bien au contraire. Elle restait grande, mieux encore, elle grandissait sans cesse.

Au dehors, il n'en allait pas autrement, au moins chez ceux qui ont quelque souci des choses de l'histoire. Une sorte de légende auréolait un peu partout le souvenir du curé Labelle, et, dans les discours d'apparat, à la Saint-Jean-Baptiste par exemple, on faisait souvent acclamer son nom à la suite de ceux de nos guerriers et de nos missionnaires de l'époque héroïque, de nos fondateurs et de nos fondatrices, de nos grands évêques et de nos hommes d'Etat illustres.

Aussi, quand le quatrième "comité du monument", sous la signature de son président M. le maire Legault, lança son suprême appel, en septembre 1923, les échos s'en répercutèrent au loin avec rapidité et furent entendus partout avec une faveur marquée. Il nous convient de nous y arrêter quelque peu.

"Le curé Labelle, disait donc le manifeste Legault (*Avenir du Nord*, 14 septembre 1923), a fondé dans le nord un nombre considérable de paroisses qui jouissent maintenant d'une grande prospérité... Les milliers de touristes qui viennent aujourd'hui admirer la pittoresque région des Laurentides savent-ils assez que, aux pieds de ces belles montagnes, les vallées de la "Rouge", de la "Lièvre" et de la "Gatineau" ont été ouvertes à la civilisation et au progrès par ce simple curé de campagne ? Sa mémoire ne mérite-t-elle pas d'être perpétuée par un monument digne de lui ?" Puis, après avoir rappelé ce que Saint-Jérôme et sa région devaient à M. Labelle, le manifeste continuait : "Le curé Labelle voyait loin. Il comprit que la construction des chemins de fer était indispensable au développement du pays. Ce qu'il en a tracé, de ces chemins de fer, sur la carte du Canada déployée devant lui et étudiée par lui des nuits entières ! Il fut un fervent de l'idée de construire un Pacifique-Canadien... Que d'autres lignes rêvées par lui sont maintenant en opération !... La ville de Saint-Jérôme croit payer une dette de reconnaissance à ce grand homme, et, en même temps, remplir un devoir envers les jeunes générations qui montent à la vie, en lui élevant un monument... Elle a souscrit \$5,000.000 pour cette oeuvre du monument et le conseil de comté de Terrebonne vient de souscrire \$3,000.00... Aux autres maintenant de faire pareillement leur devoir... Le gouvernement de Québec, la ville de Montréal, le comté de Labelle, les régions qu'il a colonisées, tous ceux qui l'ont connu et aimé nous aideront... Nous comptons sur le concours de la presse pour seconder notre appel auprès de tous ceux qui se souviennent..."

Les grands journaux de Montréal, de Québec et d'Ottawa, d'autres encore, prolongèrent avec un bel empressement par tout le pays les échos de cet appel. Nous ne saurions ici les rappeler tous. Arrêtons-nous à une couple de citations, qui donnent bien la note d'ensemble. "Le devoir de reconnaissance envers le curé Labelle, disait *La Presse* de Montréal, dans un éditorial de septembre 1923, n'est pas celui de la seule cité jérômiennne. Toutes les paroisses de notre province se doivent également de coopérer à cette belle oeuvre. L'éminent service rendu par le curé Labelle au pays, en développant la magnifique région des Laurentides et en la peuplant d'excellents colons, profite en effet à notre population toute entière. Chacun a donc l'obligation de contribuer à l'érection du monument destiné à perpétuer la mémoire de l'apôtre-pionnier du nord. Montréal, en particulier, voudra faire large sa part et donner l'exemple aux autres municipalités. En ce temps où le problème de la colonisation se pose pour nous avec une force nouvelle, il est bon d'exalter le souvenir de ceux qui comprirent l'importance de mettre en oeuvre notre propre territoire et d'y appliquer nos énergies nationales. Patriote éclairé autant que prêtre admirable, le curé Labelle fut l'un de ces hommes. Sa statue, se dressant à la porte des Laurentides, rappellera ce que cette région, pittoresque et florissante, doit à sa clairvoyance et à son activité. Que la piété et la gratitude populaires se hâtent d'assurer l'érection, à Saint-Jérôme, d'un monument vraiment digne du noble caractère et de l'oeuvre féconde du grand curé Labelle !" Quelques jours plus tard, l'honorable sénateur David, dont la plume restée alerte en dépit de ses 80 ans passés donnait de si intéressants articles de *souvenirs* presque chaque semaine à l'un ou l'autre de nos grands journaux, terminait l'un d'entre eux, consacré au curé Labelle, par ces lignes (2 octobre 1923) : "En résumé, le curé Labelle fut l'une des personnalités les plus actives et les plus brillantes de son temps, un type parfait du patriote canadien, du prêtre dévoué à toutes les bonnes oeuvres utiles à sa province et à ses compatriotes. La paroisse dont il fut le pasteur si remarquable a raison de vouloir honorer sa mémoire et commémorer son souvenir par l'érection d'un monument digne de lui." Ces appels furent entendus et, nous l'avons dit, \$17,000.00 furent bientôt souscrits.

C'est le 20 octobre 1924, par une de ces froides et mélancoliques journées d'automne où tout se prête à l'évocation des disparus, que le monument Labelle fut érigé ou dévoilé solennellement, à Saint-Jérôme, dans le parc public, qui porte aussi le nom de Labelle. Cela se trouve être sur le site et à l'endroit même qu'occupaient l'ancienne église et l'ancien presbytère, où le curé Labelle vécut, pria, prêcha et s'illustra de 1868 à 1891. On ne pouvait mieux choisir. Le monument, dont nous donnerons tantôt la description, est là,

bien à sa place, au cœur de la ville, à l'entrée de ces montagnes et de ces vallées du nord, qui ont été le théâtre des si remarquables activités du grand colonisateur, ou, comme on a dit, de ses merveilleux exploits de conquérant pacifique.

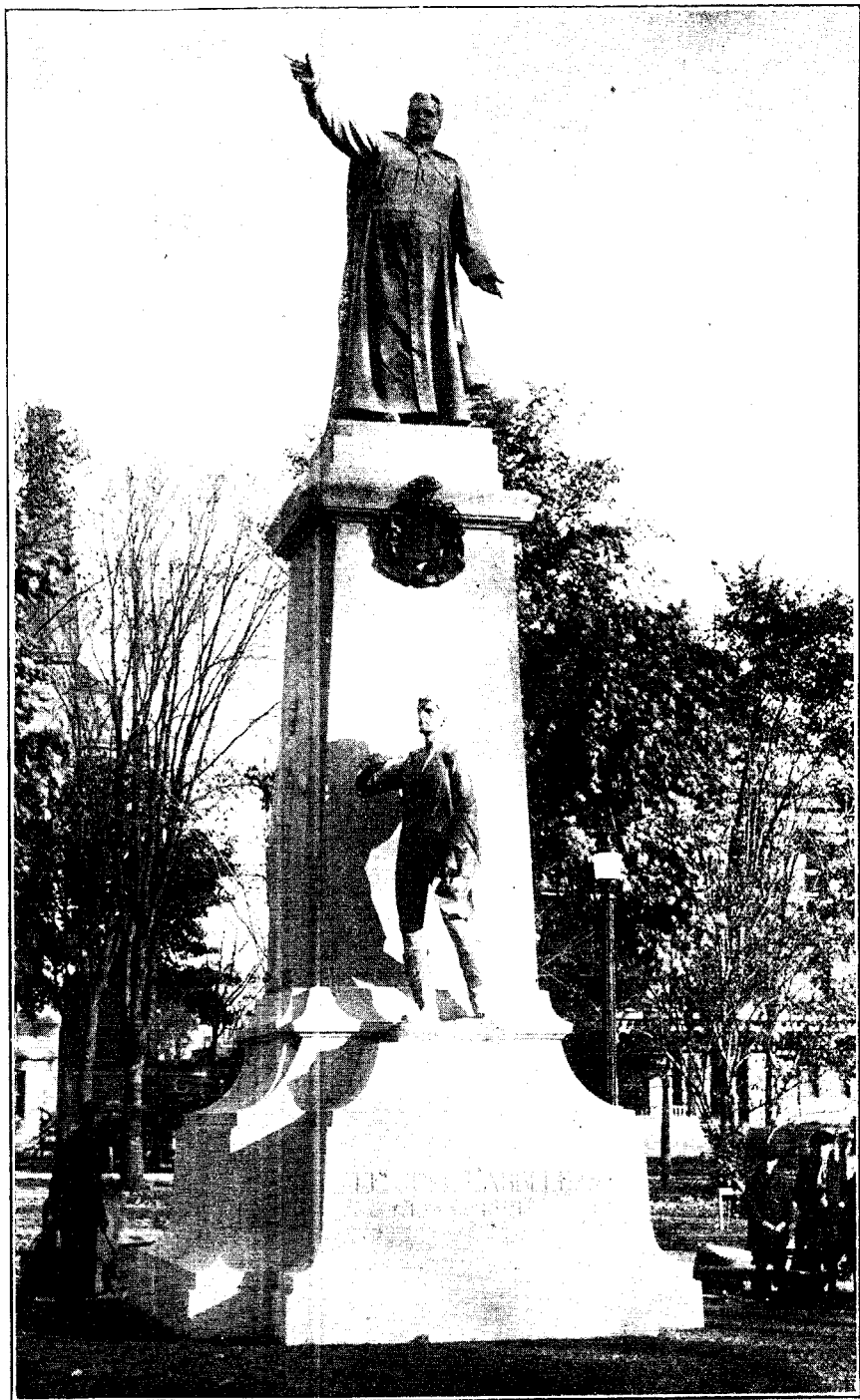
Il y eut deux cérémonies, celle de la prière des amis et admirateurs au cimetière le matin et celle du dévoilement du monument au Parc Labelle l'après-midi. Toute la paroisse et des milliers de visiteurs assistaient. Parmi les personnages du monde ecclésiastique et civil présents, on remarquait Mgr Forbes, évêque de Joliette (aujourd'hui archevêque d'Ottawa), l'honorable Athanase David, secrétaire provincial, Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, M. le député Jules-Edouard Prévost, Mgr Nantel, ancien supérieur de Sainte-Thérèse, l'honorable sénateur David, M. le curé Brosseau, M. le maire Legault et nombre de notabilités de Saint-Jérôme et des environs, de Montréal et du reste de la province.

La cérémonie du matin au cimetière, bien que des plus simples, fut très émouvante. Mgr Forbes dit la messe, assisté du curé Brosseau et de M. l'abbé Arbour, directeur du collège de Sainte-Thérèse, dans la pieuse chapelle sous l'autel de laquelle dorment les restes mortels du curé Labelle. Puis, l'on se rendit, à quelques pas, près du tertre où repose la mère du curé, Mme Labelle — Mme curé, comme on disait jadis — morte en 1891, six mois après son illustre fils. On avait eu la délicate pensée, en effet, d'honorer la mémoire de la modeste chrétienne, que M. Labelle appela toujours "maman" et qu'il aimait tant. Laliberté, l'auteur du monument qu'on érigeait sur la place publique de la ville, offrait une pierre tombale pour Mme Labelle. Mgr de Joliette la bénit et M. Jules-Edouard Prévost et M. le curé Brosseau prononcèrent de courtes allocutions. "Dans Mme Labelle, dit M. Prévost, en son bref discours, nous ne célébrons pas le génie d'une femme illustre, mais bien plutôt la modeste mère chrétienne qui n'eut pas d'autre gloire que celle de son fils. Elle fut sans doute la plus heureuse des mères à cause des marques d'affection, sans exemple peut-être, que ne cessa de lui prodiguer son cher fils au milieu de ses vastes et patriotiques occupations."

Au dévoilement du bronze de Laliberté, l'après-midi, l'honorable Athanase David, M. le maire Legault, Mgr Forbes, M. le curé Brosseau, M. le député Prévost et M. le protonotaire Grignon prirent successivement la parole. M. le sénateur David devait aussi parler. A cause de la froide température, étant donné son grand âge, il fut contraint de s'en abstenir, mais les journaux du lendemain publièrent le texte de l'allocution qu'il avait préparée. C'est l'ancien compagnon de courses dans les bois du grand colonisateur, M. Isidore Martin, le brave "Isidore au curé Labelle", qui eut l'honneur de tirer le voile qui couvrait le bronze. M. le ministre Athanase

David, l'un des présidents d'honneur du comité, présenta officiellement le monument à la ville et M. le maire Legault l'accepta. Le ministre fit du héros du jour un fort bel éloge, insistant sur cette idée, exprimée par lui naguère, que "la colonisation était la force et la gloire de la nation canadienne et qu'elle serait un jour le salut de la race". M. le maire se dit heureux, au nom de sa ville, d'accepter ce monument à l'honneur du célèbre curé et fit à son tour de ses initiatives et de ses mérites un vibrant éloge. Mgr Forbes remarqua que M. Labelle avait tenu toujours à son titre de curé, l'un des plus expressifs qui soient. M. le curé Brosseau parla du bon esprit de ses paroissiens et des progrès accomplis par sa ville, grâce à l'élan que lui donna son célèbre prédécesseur. M. le député Prévost reprit l'éloge de M. Labelle, affirmant qu'il vivait toujours dans le coeur de ses concitoyens et se félicitant de ce que le monument qu'on érigeait perpétuerait à jamais sa survie. M. le protonotaire Grignon raconta d'intéressants épisodes de la vie de l'apôtre du nord. De l'allocation, substantielle et singulièrement évocatrice, qu'avait préparée M. le sénateur David, nous tenons à enregistrer ces quelques lignes : "Le 24 juin 1858, il y a soixante-six ans, j'ai entendu sir Georges-Etienne Cartier s'écrier de toute la force de ses poumons : "Emparons-nous du sol ! Là est le secret de notre avenir national." C'était la première fois, je pense, que ces paroles étaient prononcées. Bien souvent, le curé Labelle les a répétées. Il a fait mieux encore, il les a mises en acte avec un grand courage et un magnifique succès. Notre pays a grandi grâce à lui. C'est et ce sera son éternel honneur... Notre sculpteur Laliberté a su, dans son beau monument, représenter le curé roi du nord tel que je l'ai connu. Oui, c'est bien lui, portant sur son corps robuste cette forte tête où se voyaient sensiblement, avec la marque d'un caractère énergique et bienveillant, tous les signes d'un esprit vif, actif et fin. C'est bien lui ! Je le reconnais !... L'étranger qui passera ne pourra s'empêcher de l'admirer et de dire : "Celui-là était un citoyen éminent, vraiment digne des hommages de la postérité !"...

Le monument Labelle est en effet fort beau et imposant. Il fait honneur au talent de Laliberté, qui l'a conçu et artistement exécuté. Le piédestal sur lequel il est campé, en granit de Stanstead, a été dessiné par l'architecte Venne avec science et habileté. Il est digne du bronze qu'il supporte. Ce n'est pas peu dire. De dix pieds carrés à sa base et de vingt-six pieds de hauteur, le monument lui-même a, en effet, superbe et fière allure. Il parle à l'âme en même temps qu'aux yeux. Il s'orne naturellement de deux statues en bronze coulées à Paris et de deux bas-reliefs sculptés dans le granit de Stanstead. Les deux statues sont celles du curé, très ressemblant, et d'un défricheur, personnage allégorique. Le curé est représenté,



Le monument Labelle à Saint-Jérôme
Inauguré le 20 octobre 1924

debout au sommet du monument, dans son attitude d'apôtre de la colonisation. D'un geste large et puissant, son bras se tend vers le nord, comme pour indiquer à son peuple que c'est là qu'il faut aller s'emparer du sol. La figure expressive et vivante, sous le masque froid du bronze, est magnifique d'énergie et de force, de conviction et de décision. On sent qu'il faut lui obéir. En avant du socle, le personnage allégorique, statue du défricheur, la hache sur l'épaule, lui aussi évidemment décidé et résolu, tout autant que robuste et hardi, est déjà en marche, semble-t-il, vers ce nord plein de promesses que le curé montre là-haut. Au-dessous de la statue du curé et au-dessus de celle du défricheur, sur un écusson de protonotaire apostolique, se lisent ces mots de la devise du curé-apôtre devenu prélat, qu'il avait sans plus jetée sous une gerbe de blé pour constituer ses armes : *Pater meus agricola*. Cet ensemble de l'avant est vraiment bien. On lit, au pied, cette sobre inscription : "Le curé Labelle — 1833-1891." Les deux bas-reliefs des côtés ne sont pas moins expressifs aussi bien que finement ciselés. Le premier, c'est le colon à l'ouvrage, tenant d'une main l'antique faucille, offrant de l'autre une gerbe de blé en hommage au curé. Le second, c'est la femme courageuse du colon, notre incomparable femme d'habitant, prête à apporter à son mari son aide et son dévouement. A l'arrière du piédestal enfin, on a inscrit, dans la pierre, cette dédicace qui résume tout, et par laquelle, ne pouvant mieux faire, nous allons nous-même conclure ce chapitre et ce livre :

Emparons-nous du sol !

(Le curé Labelle)

Monument érigé à la mémoire de l'apôtre de la colonisation
par ses compatriotes reconnaissants

A cet endroit même, il a prêché sa croisade en
faveur de la colonisation

D'ici rayonna, de 1868 à 1891, l'action bienfaisante
de ce prêtre patriote



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface de M. Jules-Edouard Prévost	5
Introduction générale	9

CHAPITRE PREMIER

M. Labelle de sa naissance à sa nomination à la cure de Saint-Jérôme (1833-1868)	17
--	----

Sommaire. — Naissance à Sainte-Rose. — Acte de baptême. — Ses prénoms. — Note au sujet des origines de la famille Labelle. — Ce qu'était Sainte-Rose entre 1833 et 1844. — Le cordonnier Antoine Labelle et sa femme Angélique Maher. — Le site de Sainte-Rose. — Une page de l'abbé Proulx. — Le ménage Labelle et ses enfants. — La maison natale. — L'enfance du jeune Antoine. — Ses premières classes à Sainte-Rose. — Il entre à Sainte-Thérèse (1844). — Sainte-Thérèse en ce temps-là. — Un bon écolier. — Ce que promettait l'arbuste. — Cléricature à Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal. — L'idéal est d'aller au grand séminaire. — Quelques avantages pour le clerc qui reste à enseigner. — Une vocation facile à décider. — Mgr Pinsonnault. — M. Labelle est ordonné prêtre à Sainte-Rose (1er juin 1856). — Un grand jour pour lui et pour ses vieux parents. — M. Labelle vicaire à Sault-au-Récollet. — L'histoire du Sault. — Le curé Mgr Vinet. — Un bon vicaire à bonne école. — Vicaire à Saint-Jacques-le-Mineur. — Le curé Morin. — A la cure de Saint-Antoine-Abbé (1859). — Une paroisse difficile à gouverner. — Succès du jeune curé. — Mort du père du curé. — A la cure de Saint-Bernard de Lacolle (1863). — Un poste plein de responsabilités. — Un curé habile. — Le curé de Lacolle et les Fenians. — Une jolie anecdote. — A la cure de Saint-Jérôme (mai 1868).

CHAPITRE DEUXIÈME

	Pages
M. Labelle à Saint-Jérôme de 1868 à 1884	33

Sommaire. — Une page d'Arthur Buies sur les approches des Laurentides et sur Saint-Jérôme. — L'histoire de Saint-Jérôme. — Les six curés prédécesseurs de M. Labelle. — L'arrivée en mai. — Ce qu'était Saint-Jérôme en 1868. — Un vrai prêtre, exposé de l'abbé Sylvio Corbeil. — Un prêtre fidèle, ponctuel et régulier. — Le curé Labelle à l'oeuvre. — Ce qu'est sa mère pour lui et ce qu'il est pour sa mère. — Le curé canadien. — M. Labelle se fait colonisateur. — Ses activités comme curé à Saint-Jérôme. — L'église et le presbytère, une page de M. Joseph Grignon dans *Le Vieux Temps*. — Le curé explore les régions du nord. — Un souvenir de M. Joseph Grignon: le curé donnant la sainte communion à sa mère. — Un secrétaire-trésorier pour la fabrique. — Le curé fonde une académie commerciale pour les garçons. — Les religieux de Saint-Croix. — Le collège Saint-Jérôme de 1873 à 1891. — Les principaux citoyens de Saint-Jérôme à cette époque. — Le curé met tout "en branle" pour avoir un chemin de fer. — La corvée de bois (18 janvier 1872). — Le conte du Frère Marie-Victorin. — Visites et fondations dans le nord. — 333 livres ! — Le curé dans les couloirs des Chambres des députés. — Comment il insiste pour avoir des subsides. — Missions délicates que lui confie Mgr Bourget. — Lettres du curé, à ce propos, à M. le chanoine Paré. — Mésaventure du curé avec ses créanciers. — Mgr Fabre alloue les comptes. — L'affaire du cimetière. — Les vicaires de 1868 à 1878. — Inaugurations du chemin de fer de Saint-Jérôme (9 octobre 1876). — Note de l'*Opinion Publique*. — La colonisation progresse. — M. Pierre Pelletier. — Sa carrière. — Un vicaire modèle. — Le "fidèle Isidore". — Arthur Buies. — Ses relations avec M. Labelle. — Note de L.-O. David. — La vie au presbytère. — Les amis fidèles de Saint-Jérôme. — La fabrique de papier des Rolland et la manufacture de pulpe des Delisle. — A la recherche de nouveaux subsides. — M. Chapleau passe de Québec à Ottawa. — L'incendie de Sainte-Thérèse. — Le sermon de la Saint-Jean-Baptiste (1883). — Le 50ème du curé (28 novembre 1883). — Discours-adresse de M. le supérieur Nantel. — Celui du maire, M. de Villeneuve. — Réponse de M. Labelle.

CHAPITRE TROISIÈME

	Pages
M. Labelle à Saint-Jérôme de 1884 à 1891	65

Sommaire. — Sept années de vie qui sont fécondes. — Le curé Labelle compte sur l'esprit de foi de ses compatriotes. — Il désire avoir des religieux dans le nord. — Les Pères du Saint-Sacrement, le Père Eugène Prévost. — Lettres du curé au Père Prévost. — Un projet qui n'aboutit pas. — Les Jésuites à Nomingue. — Les Pères de Marie à Montfort. — Le curé Labelle et les affaires publiques. — Le parti conservateur se divise, les *Castors*. — Le curé en aura long à souffrir en purgatoire. — Sa loterie nationale. — Il faut travailler pour Dieu seul. — Il annonce au Père Prévost qu'il va partir pour l'Europe avec M. l'abbé Proulx. — Relation du voyage dans *Cinq Mois en Europe*. — La carrière de l'abbé Proulx. — Appréciation de l'auteur. — M. Proulx et M. Labelle. — Départ pour l'Europe (février 1885). — Les premières visites à Paris. — MM. Rameau et Onésime Reclus. — Voyage à Rome et en Italie. — En traversant les Alpes. — Dans les Apennins. — Court séjour à Rome, la semaine sainte. — On rentre à Paris, le soulèvement des Métis de Riel. — Ce qui en résulterait pour M. Labelle. — Deux brochures de propagande. — Le curé noue de belles relations. — Un beau geste de M. de Mun. — Une improvisation de M. le curé "nos hommes de police et nos soldats, ce sont les commandements de Dieu et de l'Eglise". — A l'exposition d'Anvers. — Chez Auguste Nicolas. — Un pèlerinage sur la tombe de Louis Veillot. — Lettre de M. Labelle à sa mère. — Retour de M. Labelle en août 1885. — La "délégation française". — La réception qu'on fait aux "délégués", ce qu'en écrit l'un d'entre eux. — La visite à Saint-Jérôme et le banquet. — Ce qu'est le roi du nord. — Les émotions d'un départ. — Un groupe de "délégués" à Saint-Boniface et dans l'Ouest. — M. Labelle reprend sa tâche à Saint-Jérôme et ses voyages dans le nord. — La joie de Mme Labelle. — Les vicaires de Saint-Jérôme de 1885 à 1891. — Les événements politiques de 1885-1887. — M. Mercier premier ministre (27 janvier 1887). — Ce qu'en pense d'abord le curé Labelle. — Un ministère de l'Agriculture et de la Colonisation est créé (session de 1887). — Le curé Labelle devient sous-ministre (mai 1888). — M. Labelle au-dessus de la politique s'y trouve pourtant mêlé. — Sa vie de fonctionnaire à Québec. — A Saint-Jérôme et à Québec. — Les Soeurs Grises à Saint-Jérôme (29 octobre 1888), un hospice pour orphelins et vieillards, incendie de décembre 1911. — A l'*Hôtel du Lion d'Or* et chez les D^lles Flannigan à Québec. — Pas de documents officiels sur ses activités comme sous-ministre. — Toujours ami des

colons. — S'est-il trompé en acceptant l'offre de Mercier? — Le curé est élevé à la prélature (3 juillet 1889). — Texte du bref pontifical. — Le nouveau Monseigneur reste toujours "le curé Labelle". — On fête sa prélature à Québec et à Saint-Jérôme. — Rien de changé dans sa vie en partie double, à Québec et à Saint-Jérôme. — Il officie quelquefois pontificalement. — Deuxième voyage en Europe (janvier-septembre 1890). — Son testament, son passe-port et son *celebret*. — M. l'abbé Proulx, maintenant vice-recteur de l'Université, voyage en même temps. — Les visites et les relations à Paris. — Un banquet à l'*Alliance Française*, discours du comte Colonna, réponse du curé. — Article typique du *Soleil*. — Le curé Labelle à Rome. — Ses préoccupations au sujet d'un évêché à Saint-Jérôme. — Comment il est accueilli dans la ville éternelle. — De retour à Paris, il se rend à Saint-Eloi de Fourques (Normandie) "pays" probable de ses ancêtres. — Il rentre au Canada avec un groupe du *Club Alpin*. — Réception à Saint-Jérôme. — Manifestation à Québec, discours-adresse de Mercier. — Le *Club Alpin* à Saint-Jérôme. — Beau compte rendu. — Les ennuis que l'on suscite au curé sous-ministre. — Témoignage d'un haut fonctionnaire. — Article de l'*Univers* et du *Soleil* (Paris) à ce sujet. — Le curé Labelle à la besogne. — Ses derniers actes à Saint-Jérôme. — Son dernier voyage à Sainte-Rose. — Revenu à Québec, il offre sa démission. — Maladie soudaine. — Sa mort (4 janvier 1891). — *Libera* à la basilique. — Les funérailles à Saint-Jérôme (8 janvier). — L'acte de sépulture. — Mort de Mme Labelle (20 juillet 1891), rapide appréciation de la vie de cette sainte femme. — Après quarante ans.

CHAPITRE QUATRIÈME

	Pages
M. Labelle et la colonisation de 1868 à 1884	106

Sommaire. — Une transition. — M. l'abbé Rouleau. — Sa carrière. — Son aspect physique et ses belles qualités. — L'*homme d'une idée*. — Un fort bel article. — Le chemin de fer du nord. — Rapport de M. Legge. — Discours de M. Labelle au banquet de la corvée de bois. — Une lettre à M. Arthur Dansereau. — Le Pacifique-Canadien. — Lettre de l'honorable M. Abbott. — Lettre de sir Hugh Allan. — Changement de gouvernement à Ottawa (avril 1873), les libéraux remplacent les conservateurs. — Ce qu'écrivait quinze ans plus tard M. Labelle au seigneur de Globensky. — Voyages d'explora-

tion dans le nord. — Souvenirs d'un colon de Saint-Jovite. — Article de M. l'abbé Proulx, *le roi du nord*. — Une nature sauvage. — Visites aux colons. — Les établissements de la "Rouge" ont-ils été un succès? — Un article de M. Jules-Edouard Prévost (septembre 1929). — Jusqu'où, d'après M. l'abbé Rouleau, le curé Labelle aimait son nord. — Inauguration du Montréal à Saint-Jérôme (9 octobre 1876). — Le "fidèle Isidore" compagnon de voyage (1875). — Entrevue de l'auteur avec "Isidore" (janvier 1929). — M. l'abbé Proulx raconte ce qu'étaient ces voyages. — Il expose les activités du curé auprès des gouvernants et son action sur l'opinion, la *Société de colonisation*. — Comment, selon M. l'abbé Rouleau, le curé de Saint-Jérôme recevait chez lui un colon. — Une note poétique et touchante, le futur tombeau du curé au grand Nominingue. — Fondation de la *Société de colonisation* (1879). — Les statuts de la société. — Les résultats qu'elle a donnés. — Une société semblable à Ottawa (1884). — Pourquoi il faut coloniser, exposé du curé Labelle. — Il faut coloniser en vue des intérêts des âmes, par le système paroissial. — Qualités que doit avoir le colon. — Appel aux pères de familles nombreuses. — Avantages de la vallée de l'Ottawa. — Le curé n'exclut pas les citoyens d'une autre race et d'une autre croyance. — Un argument tiré de Bossuet. — Ce qu'était Saint-Jérôme et ce qu'était la région du nord, d'après M. Labelle, vers 1880. — Noms des localités qui promettent pour l'avenir. — Ceux qui se dévouèrent à la *Société de colonisation* de Montréal. — La loterie nationale (1884). — Un discours de M. le recorder de Montigny (20 avril 1884). — La messe de la Saint-Isidore du 13 mai 1883 à Notre-Dame de Montréal. — Belle lettre de l'honorable M. Chapleau au curé Labelle. — Le subside du gouvernement d'Ottawa au chemin de fer *Montréal-Occidental*. — Eloge du curé Labelle à la Chambre d'Ottawa par sir Charles Tupper, M. Joseph Tassé et M. Alonzo Wright. — La brochure *Au Nord* de M. Alphonse Nantel, futur ministre. — Description de la vallée de l'Outaouais et du Témiscamingue, par M. Alexandre Girard, dans son volume *La Province de Québec* (1905). — Rapport des opérations de la *Société de colonisation* de Montréal pour 1883-1884 par M. Labelle. — Le mouvement de colonisation s'accroît. — Le Père Resther, s. j. — Nouvelles chapelles. — Les Pères de Marie. — Les Filles de la Sagesse. — MM. Brisson et Marsan. — Le Père Martineau, s. j. — M. le député Benoît. — Jusqu'à Winnipeg et jusqu'à la Baie d'Hudson. — Le chemin Chapleau. — Il faut rapatrier les nôtres. — Conclusion du chapitre. — Un homme vraiment exceptionnel et une sorte de héros vivant. — Un prédicateur qualifié pour la Saint-Jean-Baptiste.

CHAPITRE CINQUIÈME

	Pages
M. Labelle et la colonisation de 1884 à 1891	147

Sommaire. — Les noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste de 1884 à Montréal. — Un incident au congrès national du Gésu, le curé Labelle sacré grand homme. — Le conquérant pacifique ne se repose pas sur ses lauriers. — Courses nouvelles dans le nord. — Bon succès des *Sociétés de colonisation*, le Père Nolin. — Le curé continue d'agir sur l'opinion et de presser les pouvoirs publics d'accorder des subsides. — Le gouvernement de sir John-A. MacDonald le charge d'une mission en Europe. — Le curé avait sollicité cette mission. — Sa lettre à l'honorable M. Pope (janvier 1885). — Article de M. Alphonse Nantel, publié dans le *Nord*. — Appréciation de la carrière de M. Labelle. — La mission que lui confie Ottawa. — Appel aux colons de France. — Tâche difficile, mais M. Labelle est l'homme de la situation. — Note de la *Minerve*. — En Europe, M. Labelle se crée des relations. — Le "plan" du grand colonisateur exposé par M. Proulx. — Appel pour le nord de Québec et pour le Nord-Ouest. — Notre situation au Canada. — Les conditions pour le colon. — Les avantages du Manitoba et de l'Ouest. — Appels aux capitalistes. — Considération d'ordre sentimental. — Le climat canadien. — On organise une délégation. — Le *Guide du colon*. — Qui doit émigrer ? — Les résultats de la mission du curé en Europe. — Lettre du curé à M. Alphonse Nantel en rentrant au pays (16 août 1885). — Les "délégués" visitent le Canada. — Article du *Manitoba* à leur passage dans l'Ouest. — Ce que pense de cette mission en Europe et de ses résultats M. le député Jules-Edouard Prévost (mars 1929). — Le curé Labelle se remet à la besogne. — A Saint-Jérôme et dans le nord. — Auprès des députés et des ministres. — Lettre du curé à M. Alphonse Nantel (décembre 1885). — "Ça marche, Ça marche!" — Rapport des activités de la *Société de colonisation* (1887). — Il loue ses principaux collaborateurs. — Il demande de nouveaux chemins de fer. — L'émigration aux Etats-Unis, cimetière de notre race. — Il reste beaucoup à faire. — Il exprime le désir de passer à un autre le manteau d'Elie. — Trop bon soldat pour qu'on le relève de sa faction. — Il devient sous-ministre (mai 1888). — Son rapport de décembre 1888 à l'honorable M. Mercier. — Les espérances qu'il entretient. — Importance de la colonisation. — Les quatre grandes zones à coloniser. — Au sujet des Canadiens des Etats-Unis. — L'immigration nous est nécessaire. — Ce n'est pas lui qui accepte le programme de Mercier, mais c'est Mercier qui accepte le sien. — Son chemin de fer. — Il en parle à Arthur Buies dans une longue lettre (29 février 1888). — Ce qu'a fait M. Beemer. — M. Wyse veut se mettre de la

partie. — Ce que sera ce chemin de fer dans l'avenir. — Le curé voyait grand. — Lettre au seigneur Globensky. — MM. Beemer, Wyse et Reclus. — Une lettre de Reclus. — Si le curé eût vécu! — Lettre importante du curé à Buies (en 1888 alors qu'il est devenu sous-ministre). — Peu de documents officiels. — Lettre du curé Labelle à un curé du nord, à propos de la loi des terres (29 novembre 1890). — Au cours du voyage en Europe de 1890. — Il s'occupe à Rome d'un futur évêché à Saint-Jérôme, projet qui n'aboutit pas. — Il est reçu à Paris en triomphateur. — Article d'Auguste Roussel dans *l'Univers*. — Un article du *Figaro*, signé Cartier. — Le vrai but de M. Labelle. — Retour au Canada avec un groupe du *Club Alpin*. — Le curé a des ennuis. — Pas d'évêché à Saint-Jérôme. — Il offre sa démission. — Son oeuvre n'était pas finie. — La mort vient (4 janvier 1891). — Que faut-il penser de l'oeuvre colonisatrice du curé Labelle? — Ce qu'il fit pour le Manitoba et l'Ouest canadien. — Dans "son nord". — Ce qu'en dit le Père Alexis. — Ce qu'en pense M. le député Jules-Edouard Prévost. — Le diocèse de Mont-Laurier (avril 1913). — Ce qu'est devenue cette région, témoignage de Mgr Limoges. — L'oeuvre du curé Labelle considérée dans son ensemble, d'après M. le député Prévost. — "Saluez, Messieurs, c'est un conquérant qui passe!"

CHAPITRE SIXIÈME

	Pages
M. Labelle tel qu'il était	186

Sommaire. — L'objet de ce chapitre. — L'auteur et ses souvenirs du curé Labelle. — Portrait de M. Labelle. — Une note du *Temps* d'Ottawa (août 1883). — Le *Père Bon-Sens* de M. Joseph Tassé. — Jugement du Père Alexis. — Ce qu'en écrit magnifiquement Arthur Buies. — Comment le curé Labelle était vu par les Européens. — Un article de M. Georges Kaiser dans le *Journal de Bruxelles* (février 1890). — C'est un apôtre qui parle. — M. Labelle à son bureau de sous-ministre. — M. Labelle "Monseigneur" ou "curé"? — Ce qu'écrivaient du curé sous-ministre et prélat, en 1890, M. de la Brière, dans le *Soleil* (de Paris) et M. Paul Roche dans le *Gaulois* (de Paris). — Les idées directrices du curé Labelle. — Un autre article de l'abbé Rouleau (septembre 1892). — Le prestige de M. Labelle en Europe. — Un homme de coeur. — Comment il aimait Dieu et l'Eglise. — Son amour pour la patrie. — Il est pur et sans alliage. — Il est actif et agissant. — Sa tendresse pour "son nord" et "ses colons". — Sa fidélité à ses amis. — Homme de coeur,

oui, mais aussi très intelligent. — Les amis de Saint-Jérôme, William Scott. — Un trait, à propos du "fidèle Isidore" raconté par M. Rouleau, qui montre le bon cœur du curé. — Chapleau et Mercier, le curé Labelle les domine. — Comment, selon M. de la Brière, le curé Labelle est au-dessus de la politique. — Jugement sur le prestige du curé Labelle par Arthur Buies. — M. Labelle était-il orateur? — L'abbé Rouleau dit non. — Et pourtant? — M. de Molinari parle de son "éloquence rustique" et Arthur Buies de son "langage plein d'images populaires". — Un extrait de son discours à la Saint-Jean-Baptiste de 1883. — Un extrait de son discours au banquet de l'*Alliance Française* à Paris en mars 1890. — Le curé avait son éloquence à lui. — Il savait émouvoir même dans la simple causerie. — Témoignage de M. de Kaiser. — Les "Bon" du curé. — Un causeur plein de verve. — Un "type" comme il s'en rencontre peu. — Les "histoires" et les bons mots. — Ce dont se souvient M. l'avocat J.-A. Beaulieu. — Une bien bonne de M. Wilfrid Grignon. — Les souvenirs d'enfant de M. Joseph Grignon et les distractions du curé. — Ce qu'écrivait M. le sénateur David. — Une parenthèse, comment M. David appréciait l'oeuvre du curé-colonisateur. — M. Labelle, pressé de prendre son train, s'empare sans façon de la voiture d'un étranger. — Dans un voyage en chars, comment il fait la leçon à un jeune employé à propos de *Sot-au-Récollette*. — Une aventure à un café-concert à Paris. — Un pays qui produit des hommes comme lui peut nourrir des milliers d'aigrefins! — Comment il décrit la grandeur du Canada de façon pittoresque. — Il emporte en voyage le chapeau de l'abbé Proulx au lieu du sien. — Au Canada, dans le nord, il fait boire de l'eau au grand Ménard. — Un trait qui montre sa grande charité. — Son testament et ses dispositifs. — Ses legs au futur "évêque de Saint-Jérôme". — Conclusion du chapitre sur un mot de Massillon. — En résumé Labelle fut un grand Canadien.

CHAPITRE SEPTIÈME

	Pages
Mgr. Labelle devant la postérité	222

Sommaire. — Un souvenir de Foch, rapprochement avec le curé Labelle. — Funérailles qui constituent une apothéose. — L'assistance. — Chapleau et Mercier. — L'allocution de M. l'abbé Proulx, texte reconstitué. — Un compte rendu. — Les hommages de la presse canadienne. — La *Semain Religieuse* de Montréal, article du futur Mgr Bruchési. — Une ombre au tableau, "politiques" et "politiciens". — Dans les deux camps. — Ceux que nous blâmons. — Unanimité

dans l'éloge. — L'*Electeur* de Québec. — La *Minerve* de Montréal. — L'*Etendard* de Montréal. — Le *Chronicle* de Québec. — Le *Monde* de Montréal. — Le *Temps* d'Ottawa. — La *Presse* de Montréal. — Le *Monde Illustré* de Montréal. — Le *Manitoba* de Saint-Boniface. — Hommages de la presse européenne. — Le *Monde* de Paris. — La *Marine Apostolique* de Nîmes. — Autres hommages. — Celui de M. Darvault, du *Club Alpin*. — Celui de l'*Alliance Française* de Paris, discours de M. de Salone. — Le premier ministre Mercier à Paris, un service funèbre pour le curé Labelle à Sainte-Clotilde. — Son oraison funèbre prononcée par l'abbé Lacroix, compte rendu d'Auguste Roussel. — Combien et jusqu'où le curé Labelle fut regretté au Canada. — Ce qu'en disait Arthur Buies. — Conclusions d'un article de l'abbé Rouleau. — Une prophétie en train de s'accomplir. — L'idée d'un monument à la mémoire du curé Labelle, le premier comité. — Une statue du curé Labelle. — On ne travaille plus avec la même ardeur à l'oeuvre de la colonisation. — Onésime Reclus s'en plaint, son éloge de Labelle. — Un nuage à Saint-Jérôme, l'attitude du curé Lafortune, une explication. — Mercier et Chapleau, une scène touchante dont le curé Labelle se fut réjoui. — Le curé Labelle grandit devant la postérité. — Conférence à Montréal de l'honorable Alphonse Nantel. — Conférence à Saint-Jérôme de M. Joseph Grignon. — Le congrès de la colonisation de Montréal en novembre 1898. — Eloge du curé Labelle par le lieutenant-gouverneur Jetté. — Conférence sur le curé Labelle par l'abbé Rouleau. — Ce que dit le sous-ministre Lesage des activités du curé Labelle. — Une éloge du Père Cottet. — Travail d'Arthur Buies, ce qu'il dit de la région Labelle et du village de Labelle. — Le nuage de Saint-Jérôme se dissipe. — Mgr Bruchési succède à Mgr Fabre, le curé Lamarche, puis le curé de la Durantaye, à la place du curé Lafortune. — A la Saint-Jean-Baptiste de 1902. — Conclusion du panégyrique du curé Labelle par l'abbé Sylvio Corbeil. — Un article du chanoine Nantel (Mgr Nantel). — Le congrès de la colonisation de Saint-Jérôme en novembre 1905. — L'honorable Jean Prévost. — Un incident mémorable, l'Eglise et l'Etat se donnent la main. — Discours du Dr Emmanuel Fournier: "La colonisation et le curé Labelle". — Une opinion de l'auteur au sujet des retards subis pour l'érection d'un monument à M. Labelle. — Les quatre "comités" de 1891, 1897, 1908 et 1923. — Les curés de la Durantaye et Brosseau, le Nord d'Alphonse Nantel et l'*Avenir du Nord* de Jules-Edouard Prévost entretiennent le feu sacré. — L'appel du comité en septembre 1923. — Bel accueil, un éditorial de la *Presse*, une note du sénateur David. — Le dévoilement du monument Labelle le 20 octobre 1924. — Cérémonie au cimetière. — Dans le parc Labelle. — Les discours. — Belles parolés du sénateur David. — La description du monument. — Les inscriptions.

